

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE LETTRES MODERNES



**JEAN-PAUL SARTRE
ET L'AFRIQUE**

THÈSE

DE DOCTORAT DE TROISIÈME CYCLE

PRESENTÉE

PAR

Birama TOURE

SOUS LA DIRECTION DE

M. Bernard BARITAUD

Maître de Conférences

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1992-1993

R E M E R C I E M E N T S

Nous voudrions exprimer particulièrement notre profonde gratitude à M. Bernard BARITAUD. Nous n'avons pas pu trouver de termes propres pour traduire nos sentiments à son égard.

Nous avons pu, pendant toute notre formation, bénéficier de l'encadrement, des conseils de M. Madior DIOUF, qui a guidé nos premiers pas dans la recherche.

C'est avec un réel plaisir que nous exprimons toute notre reconnaissance à M. Ferdinand DIARRA qui a bien voulu se charger de la relecture de notre thèse.

Nous remercions également notre ami Mamadou NDIAYE, MM. Louis SENE, Ferdéric BADIANE, Mamadou BOP et Mme Binete NDOYE pour leur concours

la mémoire de mon père

A

Adama NIANG

1. The first step in the process of identifying a problem is to recognize that a problem exists. This often involves gathering information and data about the situation. Once a problem is identified, the next step is to define the problem clearly and specifically. This involves identifying the symptoms and the underlying causes of the problem. The third step is to generate potential solutions or strategies to address the problem. This often involves brainstorming and consulting with others. The fourth step is to evaluate the potential solutions and select the most appropriate one. This involves weighing the pros and cons of each solution and considering the resources available. The final step is to implement the chosen solution and monitor its effectiveness. This involves putting the solution into action and tracking progress over time. If the solution is not working, it may be necessary to re-evaluate the problem and try a different approach.

I N T R O D U C T I O N

Quelques considérations, à notre avis, s'imposent pour comprendre les raisons profondes du choix de notre sujet. Son intitulé SARTRE ET L'AFRIQUE, marque une étape dans l'orientation de la production intellectuelle de Jean-Paul SARTRE.

SARTRE, jusqu'à la guerre adepte d'un culte de l'art plus proche de Flaubert que de Marx, devenu l'incarnation de l'intellectuel engagé "compagnon de route critique"(1), pose, de manière significative, la question des choix politiques qui définissent la forme de l'écriture destinée à un grand public. Le cas de SARTRE, "en particulier, exige que l'on s'interroge sur les relations entre "l'art pour l'art" et le prophétisme politique"(2).

Il faut aussi s'interroger sur les rapports de l'intellectuel avec les différents groupes de pression. Il pose la question essentielle de la liberté de conscience.

Mais "il ne s'agit aucunement de la subordination de la littérature à la politique qu'y ont vue, consternés et scandalisés, Gide et les autres partisans de la littérature "pure". C'est au contraire une défense passionnée de la littérature contre la politique. Si SARTRE répudie avec tant de véhémence l'irresponsabilité et la gratuité, c'est moins contre les partisans de la forme, concurrents peu dangereux dans une conjoncture prophétique, que pour laver la littérature d'un soupçon et revendiquer son auto-suffisance absolue. Proclamer que la littérature est déjà intrinsèquement politique est la meilleure façon de la dispenser de la politique au sein strict où l'on voudrait l'enchaîner"(3).

(1) SARTRE cité par CONTAT, Rybalka, Les Ecrits de SARTRE - Chronologie - Bibliographie commentée, Paris, Gallimard, 1970, Page 184.

(2) Anna BOSCHETTI, SARTRE et les "Temps Modernes", Paris, Editions de Minuit, ... 1985, page 150

(3) Anna BOSCHETTI, SARTRE et Les Temps Modernes, op. cit. pp. 143 - 144.

Dans ces conditions, il est symbolique que les deux manifestes de l'engagement, la présentation des Temps Modernes et la conférence sur l'humanisme existentialiste, à quelques jours d'intervalle, en octobre 1945, définissent clairement "les fonctions du prophétisme sartrien"(1). La séparation entre culture et politique confrontées à l'époque de crise, disparaît progressivement.

En effet, "la politique et le social, en envahissant la vie imposent une façon de penser historique, des thèmes que le discours des temps ordinaires exorcise, et le discours prophétique n'est qu'une expression extrême de cette irruption de l'historicité. Face à un présent intolérable et incompréhensible apparaît la réflexion sur l'histoire comme mouvement vers le futur, pensée du changement, relativation de l'existant qui peut devenir rationnel dans la perspective de devenir"(2).

Parce que "SARTRE estime que l'écrivain n'a plus le droit de créer des oeuvres, convaincantes peut-être mais qui ne représentent, par rapport à la réalité, que les fictions symboliques. Son devoir est au contraire d'analyser directement la réalité politique, se faisant ainsi journaliste, polémiste, théoricien, analyste, et non vendeur d'imaginations, de confessions, de débats intimes"(3).

"Il parlera alors la langue des sciences politiques et sociales, emploiera leur style, leur manière d'analyser les faits sociologiquement et non à travers l'intimité d'une conscience individuelle"(4).

Ainsi la création des Temps Modernes entraîne une métamorphose de SARTRE. Solidaire de tous les discriminés du monde, SARTRE par cette morale anticonformiste, permet de faire accéder à un savoir typiquement ésotérique et distinctif un public non initié.

(1) Anna BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps Modernes", op. cit. - PP. 146.

(2) Idem;..... Page 150

(3) Albérés, Jean-Paul SARTRE, Paris, Editions universitaires, 1962 - Page 128.

(4) Idem..... Page 128.

La revue Les Temps Modernes, est donc la tribune où il analyse l'actualité qui lui fournit des thèmes vivants illustrant sa philosophie. Les développements doctrinaux, dans cette perspective, sont exclus de notre sujet. SARTRE met en oeuvre une forme d'action politique réservée à l'écrivain à travers une émission intitulée la "Tribune des Temps Modernes". Dans les deux pièces, La putain respectueuse et Les séquestrés d'Altona, consacrées au thème du racisme et à la brûlante guerre d'Algérie, "Il vise clairement un art engagé, capable de rappeler à son public des vérités désagréables"(1).

car "la littérature n'est pas un chant innocent et facile qui s'accommoderait de tous les régimes, mais elle pose d'elle-même la question politique ; écrire c'est réclamer la liberté pour tous les hommes ; si l'oeuvre ne doit pas être l'acte d'une liberté qui veut se faire reconnaître par d'autres libertés, elle n'est qu'un infâme bavardage"(2).

La littérature française compte des antécédents qui échappent à cette condamnation : Voltaire, Zola, le Gide du Voyage au Congo, SARTRE "intellectuel total"⁽³⁾, "est le seul à pouvoir porter à la perfection".

La construction de notre thèse devrait ainsi attester que notre dessein n'est pas, comme dans les biographies sartriennes, de "dévoiler tout un individu"(4).

Nous n'avons pris en considération, dans l'itinéraire sartrien, que la période marquée par "l'offensive existentialiste"(5) à l'exception des oeuvres doctrinales dont nous avons l'illustration dans La putain respectueuse, Les séquestrés d'Altona, les articles, les conférences,

(1) Anna BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps Modernes" op. cit. Page 245

(2) Les Lettres Françaises, n°15, 1944 article non signé - Page 8

(3) P. BOURDIEU, "SARTRE", London review of books, volumes 2, n°22, 20 Novembre - 3 Décembre 1980 PP 11-12.

(4) Anna BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps Modernes", op. cit. - Page 81.

(5) Texte cité par Anna BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps Modernes" op. cit..... Page 10.

qui dévoilent deux images, désormais, inséparables de ce "**corrupteur de la jeunesse ou guide moral**"(1).

Plusieurs travaux ont été consacrés à cet esprit aigu, à ce Prix nobel qui refuse de se faire institutionnaliser, mais le prolongement concret de sa pensée dans l'histoire singulière de l'Afrique à travers l'esclavage, la colonisation, le problème israélo-arabe, la décolonisation sanglante ou violente, constitue encore à notre connaissance, un domaine inexploré.

Les problèmes africains, les rapports de l'homme noir avec les autres races dans une large mesure, pour beaucoup d'intellectuels, se ramènent, dans le cadre de la négritude, de l'authenticité zaïroise ou du conscencisme, à la quête de l'identité culturelle et au conflit du traditionalisme et du modernisme. Et pourtant la contradiction principale de l'Afrique, de l'homme noir, se pose en termes d'être, de survie et, fondamentalement, de conquête de la liberté.

L'esclavage et la colonisation posent la question de l'identité culturelle, des rapports entre les Noirs de la diaspora avec l'Afrique d'une part, avec leurs sociétés d'implantation de l'autre.

La colonisation soulève les contradictions qui ont existé entre le colonisateur et le colonisé ; elle pose un problème de rapports économiques et de personnalité.

L'accession à l'indépendance, avec le jeu des anciennes puissances colonisatrices, indique un double défi pour l'Afrique : l'unité et la construction nationales. La diversité ethnique et les intérêts particuliers multiplient les obstacles. En effet, l'indépendance négociée, ce qui est le cas de l'Afrique en général, permet à l'ancienne puissance colonisatrice de mettre aux commandes des nouveaux Etats des éléments objectivement prêts à accepter des aménagements. Le colonialisme laisse la place au néo-colonialisme.

(1) S. de BEAUVOIR La force des choses, Paris, Gallimard, Coll. folio, 1963..... Page 60.

Au contraire, la violence sanglante crée la nation, désigne ses chefs et met en place les premières institutions de la paix. Du coup, les structures de la société traditionnelle, les conflits ethniques et les intérêts particuliers trouvent leur solution provisoire dans la lutte. Ainsi naît la nation. Et cet accouchement se fait dans la douleur mais dans l'unité;

Les textes de SARTRE relatifs à l'Afrique sont le miroir le plus significatif de son idéologie de combat pour la liberté des peuples opprimés parce que "la politique est un aboutissement pour un écrivain consacré(1).

Notre sujet définit des aires géographiques et culturelles. Parler de SARTRE face à l'Afrique, c'est indiquer la principale référence théorique et méthodologique de notre analyse : une solution proprement historiciste.

La méthode historique est en effet attentive aux évolutions parallèles de l'art, des relations économiques, des attitudes culturelles, car elle est décomposée en études d'idées, de thèmes et de formes ; "et cela traduit une évacuation certaine de l'homme, et la volonté d'échapper à l'atomisme en retrouvant des continuités longues"(2).

Notre objectif n'est pas de montrer que nous maîtrisons les théories à la mode, ni de donner des réflexions sur la littérature, l'écriture. Notre dessein montre que nous nous attachons à faire la lumière sur les problèmes spécifiques à l'Afrique à partir des oeuvres de SARTRE certes, mais que nous nous fondons aussi sur d'autres travaux abordant les mêmes questions.

La notion si galvaudée d'engagement, à laquelle nous préférons la notion de base concrète, trouve toute sa signification.

(1) Anna BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps Modernes" op. cit. Page 146.

(2) Pierre BRUNEL, Daniel MADELENAT, Jean-Pierre GLIKSOHN, Daniel COUTY, La critique littéraire. Paris, PUF 1977, Page 60.

Il faut, dans ce cas précis, tenir compte du contexte et de l'ambiguïté de la situation de l'écrivain africain, de la langue d'écriture et du public double de lecteurs.

"Dans la réalité, "les valeurs" des oeuvres étant décidées par les jugements des compétents, n'importe quel producteur est obligé de se confronter à l'image qui lui est renvoyée par les éditeurs, les critiques, les autres auteurs"(1).

La méthode historique évite les schématisations, les approximations et les généralités qui ne rendent pas suffisamment compte des spécificités de l'homme noir de la diaspora ou de l'Afrique-mère.

Toutes ces considérations expliquent l'orientation de cette recherche qui porte essentiellement sur les oeuvres. Leur interrogation seule nous importe au-delà de tout souci de justifier, de légitimer une quelconque théorie littéraire. Nous n'avons pas non plus cherché à distinguer le fond de la forme. Le message, à notre avis, dans ce débat, hors de l'enceinte canonique de l'Université, est plus important.

Le sujet s'y prête. Il permet de mieux cerner la spécificité de l'Afrique à travers l'esclavage, les rapports de colonisés à colonisateurs, l'âme noire et les indépendances naissantes.

En outre, une telle démarche a l'avantage de montrer les insuffisances des analyses de SARTRE, mais aussi l'apport inestimable de sa contribution dans la défense des valeurs de civilisation du monde noir, son soutien actif aux peuples opprimés qui luttaient pour l'affirmation d'une personnalité noire, les difficultés d'édification d'une nation, la consolidation de la souveraineté nationale et la nécessaire cohabitation entre Israéliens et Arabes.

SARTRE et l'AFRIQUE c'est la notion d'engagement en rapport avec l'histoire du continent noir. Les écrits sartriens relatifs à l'Afrique, aux Noirs, épousent, de façon saisissante, les contours de

(1) Anna BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps Modernes", op. cit. Page 62.

l'histoire de notre continent et de notre race. Ces textes attestent la centralité de cet "intellectuel symbolique" qui précise :

"C'est le monde entier que je veux posséder. Mais cette connaissance a pour moi un sens magique d'appropriation"(2).

On découvre donc au centre du projet sartrien deux thèmes, deux passions : le monde et le "moi" - Mais le "moi" sartrien n'est pas "narcissique ou égocentrique mais plutôt un moi - et les autres(3).

Il dispose de deux outils qui se relaient : la littérature et/ou la philosophie. Nous disons, pour l'étude de notre sujet, littérature car c'est le passage du réflexif à la praxis. C'est-à-dire les applications pratiques ou si l'on préfère la pratique politique à travers une théorie de l'engagement, un militantisme ponctuel, des interventions publiques. Ces variations polymorphes, on les retrouve dans les textes sur l'esclavage, l'oppression des Noirs, le problème israélo-arabe. On les retrouve dans les pièces : La putain respectueuse, Les séquestrés D'Altona, Morts sans sépulture, Les mains sales. Le théâtre sartrien englobe en effet "éthique et politique liées, reliées, contradictoires, complémentaires(4).

Ainsi conçue, la littérature peint la condition humaine et participe pleinement aux mouvements de la société. Le contexte socio-historique détermine bien la thématique dans l'oeuvre sartrienne.

Dans "Orphée noir", SARTRE soutient les Noirs dans la quête de l'identité culturelle et la lutte pour la résurrection de leur race. Mais le retour aux sources, dans le mouvement de la négritude, est marqué par des circonstances sociales fort différentes.

(1) A. Foschetti, SARTRE et "Les Temps Modernes" op. cit. page 535 .

(2) SARTRE cité par Cohen - Solal Annie, J.P. SARTRE 1905 - 1980 op. cit. Page 377.

(3) A. Cohen - Solal Jean-Paul SARTRE - 1905 - 1980 op. cit. P. 377.

(4) Idem - Page 377.

Le drame vécu par le nègre dans le cadre de l'esclavage est la principale source d'inspiration des poètes et écrivains noirs. L'esclavage est un exil tragique loin de la terre des ancêtres, un vide culturel à meubler.

La colonisation n'a pas le même impact chez l'Africain et le Nègre de la diaspora. L'Africain a un fonds traditionnel consistant. Le drame culturel se caractérise par une tension entre un enracinement dans les valeurs de civilisation du monde noir et le viol de la culture et de la personnalité nègres par le colonisateur.

Le Noir de la diaspora n'a plus ce socle culturel. Le cordon ombilical le reliant à l'Afrique, à sa race, est coupé. CESAIRE avoue :

**"Le poème, par le retour aux sources qu'il nécessite,
peut être une tentative de repersonnalisation"(1).**

L. KESTELOOT, dans sa thèse, Les écrivains noirs de langue française, insiste sur la naissance et les aspects politiques de la négritude.

Mais, à notre avis, SARTRE et L. KESTELOOT n'insèrent pas ce mouvement dans le vaste champ magnétique de la renaissance culturelle noire qui embrasse plusieurs disciplines : l'ethnologie, le droit, l'histoire, la théologie, la philosophie, la sociologie, la linguistique.

Le contexte socio-historique ainsi défini englobe la situation des Noirs déportés, la colonisation, la marche pacifique, violente ou sanglante de l'Afrique vers l'indépendance, la cohabitation conflictuelle entre Israéliens et Arabes. La revue, Les Temps Modernes, joue un rôle de premier plan.

L'histoire, dans une large mesure, est le moteur des prises de position de SARTRE. La situation originale du

(1) CESAIRE, Revue Afrique, n° 5, Octobre 1961, page 13.

Nègre, à travers l'esclavage, fait naître un langage spécifique, expression d'une situation humaine inédite, car le projet des poètes, écrivains et artistes noirs est la coïncidence d'une **"conjonction exceptionnelle d'une poésie et d'une révolution sociale, économique et politique"**(1)

La substance de cette création est l'histoire intériorisée, vécue, écrite dans la langue de l'homme blanc. Mais, **"la culture est un instrument"**(2). Le français est une arme retournée contre le colonisateur : **Les armes miraculeuses**(3), précise CESAIRE.

Les oeuvres des écrivains noirs sont originales à un double titre : elles ont fait naître un langage neuf. SARTRE a bien saisi cette double exigence de l'homme noir.

La colonisation lui permet de montrer que **"toute nation coloniale porte ainsi, en son sein, les germes de la tentation fasciste"**(4).

Il prouve aussi que la déportation des Nègres dans tous les coins du monde et le contexte colonial imposent aux Noirs une situation intolérable. Ils sont **"hors de l'histoire et de la cité"**(5).

L'Africain déporté ou colonisé n'est aucunement sujet faisant l'histoire ; cependant il en subit le poids plus cruellement que les autres, mais comme objet.

Il a perdu l'habitude de toute participation active à l'histoire. La lutte du Noir est donc un combat émancipateur. Sékou TOURE, dans son discours du 25 Août 1958 à Conakry à de Gaulle, précise :

(1) Idem - page 13

(2) SARTRE, "Présence noire" in **Présence Africaine** n° 1, 1947, Page 29

(3) A. CESAIRE, **Les Armes miraculeuses**, Paris, Gallimard, 1946

(5) A. MEMMI, **Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur** - Paris, Gallimard, 1985 Page 106.

"Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage"(1).

La pratique politique trouve une tribune, un noyau d'expression privilégiée à travers Les Temps Modernes. Et tous les textes de SARTRE relatifs à l'Afrique et à l'homme noir sont, à notre sens, l'expression du "climat collectif (qui) impose aux écrivains une attention dramatique aux rapports de l'individu avec la société et avec l'histoire"(2).

Ainsi l'analyste des rapports de SARTRE avec l'Afrique doit d'abord étudier les questions liées à la tentative de réenracinement ou d'enracinement, à l'authenticité du message dans la langue du maître d'esclavage ou du colonisateur. La problématique de l'identité, à travers l'expérience du Nègre dans sa double dimension du temps et de l'espace, est à élucider.

La colonisation, avec ses révisions déchirantes, ses convulsions ethniques, religieuses, séparatistes, face à l'unité africaine, à la situation des élites et au rôle du système des Nations-Unies est à étudier. La réponse à ces interrogations constitue la première partie de notre travail.

Son deuxième mouvement est axé sur l'histoire singulière des Noirs de la diaspora confrontés à l'exil tragique et à la ségrégation raciale. Une conscience tragique, face à l'histoire et à la bourgeoisie corrompue aux Etats-unis, se dégage du contenu de La putain respectueuse. Tous les Noirs se rejoignent par la souffrance, par l'histoire.

Enfin, nous nous efforcerons d'analyser la décolonisation violente avec le cas précis de l'Algérie. La lutte armée comme voie obligée de la libération nous révèle deux attachements poignants à la même terre algérienne, deux univers, deux identités qui s'affrontent. Mais cette guerre est aussi un drame franco-français.

(1) Sékou TOURE, Discours de Conakry, 25 Août 1958

(2) Anna BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps Modernes", op. cit. Page 67.

La guerre de libération nationale algérienne inspire à SARTRE Les séques-
trés d'Altona, oeuvre qui lui permet de proposer une morale à toute
l'humanité. A cela s'ajoutent les problèmes spécifiques au Maghreb, au
monde arabe face à Israël. Tout cela constitue l'objet du troisième
temps de notre réflexion.

Cette articulation permettra de regrouper les contradictions
qui se posent en des termes identiques et de présenter cette recherche
avec plus de rigueur. Notre étude, sans inclure les écrits philosophi-
ques et doctrinaux, peut fournir une carte pertinente des positions
qui ont le plus marqué les rapports de SARTRE avec l'Afrique.

Pourtant, ce n'est pas sans hésitation que, parvenu au terme
de notre analyse, nous en livrons les résultats. Nous savons combien
il est probable que le sens de cette entreprise soit détourné. Contri-
buer à éclairer les positions de SARTRE en éclairant le contexte
historique, telle est la tâche que nous nous sommes proposée. Ainsi
nous pensons que **"l'analyse scientifique bien comprise doit rester un
travail d'objectivation"**(1). Mais nous ne pouvons oublier que parler
de SARTRE littéraire et politique sans le philosophe est l'enjeu
d'une lutte.

Le rôle social de SARTRE, son action littéraire et politique,
restent notre préoccupation première mais en relation avec l'Afrique.
Tant SARTRE, **"le plus génial parmi tant de génies présumés"**(2) a
incarné, croyons-nous, **"l'idée régulatrice de la vocation intellec-
tuelle"**(3).

(1) A. BOSCHETTI. SARTRE et "Les Temps Modernes" op. cit. Page 13.

(2) R. ARON en 1979 cité par A. BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps Modernes"
op. cit. Page 24.

(3) P. BOURDIEU cité BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps Modernes",
op. cit. Page 14.

PREMIERE PARTIE

1°) SARTRE A LA RENCONTRE DE L'HOMME
NOIR ET DE SA CIVILISATION.

2°) LA DECOLONISATION :
LE CAS DU CONGO-LEOPOLDVILLE

CHAPITRE PREMIER / : SARTRE A LA RENCONTRE DE L'HOMME NOIR
ET DE SA CIVILISATION

I N T R O D U C T I O N

Le destin de l'homme noir, à travers l'histoire de l'esclavage, de la colonisation et de la décolonisation, est singulier. Sa physionomie, sa conduite, le drame de sa race, sa lutte pour l'identité retrouvée et pour la liberté lui ont posé d'énormes problèmes. Ils sont à l'origine de graves pulsions conflictuelles. Les Noirs, à travers des convulsions dramatiques, ont toujours cherché une formule de vie sociale correspondant à leur génie propre.

L'esclavage, première agression caractérisée contre l'Afrique, n'est pas, l'histoire de l'humanité l'enseigne, une spécificité des peuples noirs. L'esclavage domestique pratiqué par les Arabes existait en Afrique, dans l'ancienne Egypte, mais aussi à Rome, en Grèce.

Les Grecs et les Romains faisaient le commerce des Slaves. Mais l'esclavage moderne, entreprise mercantile systématique aux fins de production marchande à grande échelle, est spécifique à la race noire. Elle a eu, pendant trois siècles, à le subir. L'esclavage, à grande échelle, peut être, à juste titre, considéré comme un fléau de l'histoire contemporaine et comme la plus grande agression contre l'Afrique et les peuples noirs.

Le Nègre exilé dans le monde, à travers la quête de ses racines, par la poésie, par la prose aussi, recense et vulgarise l'ensemble des caractères, des manières de penser, de sentir propres à la race noire. Ecartelé entre un désir de réenracinement et un présent chargé de contradictions tragiques, il tente, par la littérature, de communiquer avec ses frères de race.

Les Noirs de l'Afrique nourris de la culture nègre résistent

mieux aux agressions de l'Occident. Un puissant socle culturel les préserve mieux de l'acculturation. La colonisation, oeuvre d'exploitation et de domination, agresse l'homme et détruit ses valeurs de civilisation.

Dans ce contexte oppositionnel entre le Blanc et le Noir, entre les Valeurs Occidentales et les Valeurs Nègres, il ne reste au Noir que la lutte pour la liberté. Son mouvement, la négritude, loin d'être une spéculation oiseuse sur le passé, est une revendication, une accusation et une mobilisation pour reconquérir la pureté originelle et la dignité; L'homme, tragiquement déchiré entre un passé violé qu'il veut restaurer et un avenir stoppé dans un présent sombre, mène un double combat : réussir sa repersonnalisation et conquérir sa liberté confisquée.

Dans "Orphée noir" et "Présence noire", Jean Paul SARTRE, à travers la géographie mystique du nègre dans le temps et l'espace, analyse les causes de l'expression poétique nègre. Les écrivains négro-africains, dans leurs créations littéraires, trouvent des thèmes concrets : l'esclavage, la colonisation, l'exil, la décolonisation.

L'antagonisme entre les valeurs du monde noir et la culture occidentale, la conflagration entre les deux races, entre les deux civilisations, créent une situation grosse de bouleversements, de crise.

Le décallage linguistique, c'est-à-dire le manque de correspondances entre les concepts du français et les concepts des langues africaines, est analysé. Mais les affirmations sartriennes, par moments, sont surprenantes. Ses assertions, dans certains cas, attestent un manque de logique dans la réflexion. Il ne parvient pas, chose étonnante, à dégager une conclusion mais des conclusions parfois contradictoires.

Certains aspects de la négritude, le racisme qu'il y décèle, le panthéisme sexuel et l'hétérogénéité de ses différentes composantes,

ne sont pas analysées avec rigueur. Il survole toutes ces questions et la signification première de ce mouvement. Il ne les perçoit pas en profondeur.

La situation du Noir comparée à la Passion du Christ est juste, mais son intelligence du péché originel et de ses conséquences l'a conduit à des comparaisons mal fondées.

Dans sa préface à La pensée politique de Patrice LUMUMBA, SARTRE, malgré quelques erreurs, analyse avec précision les mutations de l'Afrique, les métamorphoses des Africains et les exigences d'une indépendance plénière.

Le colonialisme est mort, le néo-colonialisme se révèle un mécanisme conçu pour mieux asservir et exploiter les peuples d'Afrique.

SARTRE propose des solutions : l'unité nationale, le fédéralisme, le marché commun. Mais l'intérêt mal compris de l'Afrique, l'égoïsme et la politique de prestige personnel des dirigeants africains, le micro-nationalisme, les conflits ethniques et religieux, la cynique philosophie secrétée par l'impérialisme font naître des antagonismes au dénouement tragique. L'Afrique est "étranglée"(1).

Les intellectuels coupés des masses par leur formation et de maigres avantages tirés de leur position de "classe" ne veulent pas, mais surtout ne peuvent pas, être le levier de la conscience nationale. Au service des sociétés étrangères, avec une conscience de classe embryonnaire, ils ne s'attellent pas à l'éducation des masses, à l'élevation de la pensée.

Les partis religieux et ethniques menacent l'unité et l'indépendance nationales et KASAVUBU, obscur personnage, chef charismatique mais ambigu, s'acoquine avec TSCHOMBE, KALONDJI et MOBUTU pour anéantir toutes les tentatives unitaires. Les structures traditionnelles participent à la dislocation du Congo.

(1) René DUMONT, L'Afrique étranglée, Paris, Le Seuil, 1980.

Le Katanga, avec ses immenses ressources, est la convoitise des grandes puissances soutenues par des alliés locaux peu soucieux du peuple.

Le M.N.C. de LUMUMBA, sans lien organique avec les masses, conscient des enjeux, armé de sa foi en l'Afrique, à cause de cette carence congénitale qui le coupe des populations, est la proie des évolués corrompus, des chefs traditionnels et de la bourgeoisie naissante, inutile et nocive.

Les convictions panafricanistes de LUMUMBA effraient l'impérialisme occidental et ses alliés naturels et objectifs, les dirigeants africains peu clairvoyants, soucieux surtout d'un pouvoir personnel. Leur coalition a eu raison de LUMUMBA.

Le système des Nations-Unies dominé par les grandes puissances, avec un personnel à **"la consternante médiocrité, avec sa rapacité"**(1) est un des artisans de la désintégration de l'unité congolaise et de la liquidation des efforts fédéralistes du chef du M.N.C.

L'homme africain, à la recherche d'un réenracinement ou d'un enracinement, veut réhabiter son univers et sa civilisation : telle est la grande orientation et la signification profonde de la négritude.

L'Africain, sous la colonisation, lutte pour conquérir sa liberté. Mais la décolonisation du continent noir met à jour de déchirantes convulsions.

Etudier "Présence noire", "Orphée noir", la préface à La pensée politique de LUMUMBA, c'est réfléchir sur l'histoire de l'esclavage, de la colonisation et de la décolonisation, mais aussi de la civilisation de l'Africain. Tel est l'objet de cette première partie.

(1) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, Paris, Berger-Levrault, 1963 Page 267.

Jean Paul SARTRE, dans "Orphée noir" et "Présence noire", livre une étude profondément originale de la négritude. Saisissants témoignages rendus à l'homme noir, ces deux préfaces dévoilent, aujourd'hui, bien après leur publication, les limites de la vision sartrienne des problèmes propres à l'Africain et à sa civilisation.

Tous les textes de SARTRE relatifs aux Noirs et à leur culture montrent, de façon frappante, que certaines appréciations contenues dans l'analyse de notre auteur, confrontées à l'épreuve du temps, sont actuellement dépassées.

Son dessein est d'identifier les causes, de définir les diverses manifestations de la négritude. Mais ses conclusions, par moments, sont étonnantes.

I/ LES CAUSES

SARTRE, dans sa préface à l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française(1) de SENGHOR, examine la situation de l'homme noir en Afrique et dans le monde. Il analyse l'expérience collective du Nègre dans sa double dimension du temps et de l'espace et les rapports conflictuels entre le colonisateur et le colonisé.

Déracinés, sans espoir d'un réenracinement réel, les Nègres de la diaspora, dans leurs oeuvres, tentent, par un retour aux sources, de retrouver leur identité culturelle. Ce sont, dans une certaine mesure, les damnés de la terre(2) dont parle leur frère Frantz FANON.

Par contre, la colonisation, pour l'Africain resté sur le continent, trouve un fonds culturel consistant, contrairement

(1) L.S. SENGHOR, Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française, Paris, Presses universitaires de France, 1948.

(2) F. FANON, Les damnés de la terre, Paris, "Petite Collection" Maspero, 1967.

aux Noirs disséminés dans le monde. Le drame culturel, pour eux, résulte, de manière concrète, d'un choc des valeurs de civilisation des mondes africain et occidental. La colonisation, face à l'univers noir, engendre des bouleversements à tous les niveaux. Et cette déchirure vécue, réactualisée, définit les grands thèmes et les enjeux de la lutte de la race noire.

a) L'esclavage et la colonisation

Les poètes de la diaspora et ceux de l'Afrique, dans leur mission de restituer à l'homme noir sa personnalité, se rejoignent dans l'affirmation, l'illustration de leurs valeurs de civilisation. Agressé, sa civilisation entamée par l'esclavage et la colonisation, le Nègre lutte pour préserver son identité.

La souffrance, l'humiliation, l'exil consécutifs à l'esclavage et à la colonisation sont les thèmes dominants de cette production littéraire de l'homme noir.

Loin d'approuver l'esclavage et la colonisation, SARTRE, dans son approche, leur trouve cependant des aspects positifs. Ils sont les sources d'inspiration de la création poétique des Noirs qui se rejoignent dans leur quête et dans la défense de la civilisation noire. N'affirme-t-il pas que :

"la chance inouïe de la poésie noire, c'est que les soucis de l'indigène colonisé trouvent des symboles évidents et grandioses qu'il suffit d'approfondir et de méditer sans cesse : l'exil, l'esclavage, le couple Afrique - Europe et la division manichéiste du monde en noir et blanc"(1).

L'antagonisme entre l'Europe et l'Afrique, l'exil, l'esclavage sont les préoccupations fondamentales des hommes de lettres africains. L'analyse des sources de la négritude, chez Aimé CESAIRE,

(1) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie de la nouvelle poésie nègre malgache de langue française, Paris. PUF, 1948 - Page XVI.

aboutit à la même conclusion. Il constate que :

"Jusqu'à maintenant, les ouvrages étaient plutôt tournés vers la colonisation, vers l'esclavage, vers l'exploitation du Noir"(1).

Claude WAUTHIER, dans son inventaire de la négritude atteste le même fait ; il écrit à ce sujet :

"En fait, la poésie, et le roman africains apparaissent, dans leur ensemble, "déterminés" par la situation coloniale"(2).

Le poète noir traite des thèmes concrets tirés de son histoire. Sa création prend en charge des réalités de son univers. Une conception réaliste du monde est à l'origine du drame nègre au niveau objectif.

L'oppression de la race noire, à travers l'esclavage et la colonisation, explique le besoin qu'éprouve l'homme dominé de s'exprimer. La fécondité et la vitalité de la poésie nègre trouvent leur origine profonde dans ces deux fléaux.

Mais SARTRE, dans cette même préface, voit une autre cause à la poésie nègre. Il soutient curieusement que les difficultés linguistiques, particulièrement le manque de correspondances entre le français et les langues africaines, sont la source de la littérature noire.

b) Le décalage linguistique

Selon SARTRE, l'explosion poétique a pour origine la langue d'écriture. En effet le Nègre ne dispose pas de termes propres, de syntaxe et d'images appropriées pour exprimer l'âme noire. Il écrit à ce propos :

"Qu'il (le Nègre) se ressaisisse brusquement, qu'il se rassemble et prenne du recul, voici que les vocables

(1) Aimé Césaire in Vie africaine propos recueillis dans le Progressiste, n°110 du Mardi 17 Novembre 1964, page 3

(2) Claude Wauthier, L'Afrique des Africains = Inventaire de la négritude, Paris, le Seuil, 1964, page 154.

gisent en face de lui, insolites, à moitié signes et choses à demi. Il ne dira point sa négritude avec des mots précis, efficaces, qui fassent mouche à tous les coups. Il ne dira point sa négritude en prose. Mais chacun sait que ce sentiment d'échec devant le langage considéré comme moyen d'expression directe est à l'origine de toute l'expérience poétique"(1).

Cette réflexion de SARTRE, loin de traduire notre sentiment, nous inspire quelques réserves.

D'abord, la poésie nègre, avec toute sa fécondité, trouve sa source profonde dans l'existence réelle, concrète, effective du mal et dans l'expérience collective de ce fléau à travers la souffrance, la douleur, l'humiliation, l'exil et l'exploitation consécutifs aux vicissitudes de l'histoire. En effet, la déportation et la domination coloniale sont suffisamment "chargées" pour justifier la créativité des Africains. L'expression poétique prend alors en charge, de façon évidente, les soucis, les préoccupations, les problèmes de l'Africain déporté ou colonisé.

"Ce sentiment d'échec" devant le langage, à notre avis, prouve tout simplement que le français n'a pas assez de concepts pour traduire toute la réalité de l'âme noire. Les mots de chaque langue sont à la fois signes et choses qui, de façon frappante, renvoient à un univers culturel, social. Chaque race a des traits qui lui sont spécifiques et qui constituent sa civilisation. Puisque les civilisations française et africaine sont différentes, il est évident et normal que la langue française sera impropre à traduire les spécificités de l'Africain et de son univers.

En effet, "Si les mots ne sont pas seulement les signes mais aussi les réceptacles concrets des idées, je considère l'ensemble de la langue comme une vaste collection d'idées, comme un monde infini de concepts... Chaque nation a son propre réservoir de

(1) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie de SENGHOR op. cit. XIX.

de pensées devenues signes. C'est sa langue... C'est la richesse de pensée de tout un peuple"(1).

Le français, pour toutes ces raisons, ne peut pas traduire les particularités qui sont l'essence même de la culture noire.

Ensuite, l'anthologie de SENGHOR n'est pas une bibliographie complète, exhaustive, de toute la production intellectuelle de l'homme noir de cette époque. La renaissance nègre, puisque c'est de cela qu'il s'agit, a préoccupé, certes, les poètes noirs mais aussi les ethnologues, les historiens, les philosophes, les théologiens. Toutes les branches du savoir ont contribué à ce renouveau culturel. Cet aspect a échappé, croyons-nous, à Mme KESTELOOT, comme à DAMAS et à SARTRE.

Enfin, les thèmes de la négritude, la revendication de l'identité noire, la vulgarisation de la culture nègre, sont effectivement traités en prose. La préface de SARTRE date de 1948. Avant sa publication, déjà plusieurs oeuvres en prose ont été publiées. Nous notons à titre indicatif les oeuvres de Paul HAZOUME(2), Cissé DIA(3), Birago DIOP(4). Notre auteur, dans ce même texte, analyse d'autres aspects de la négritude. Sur ces points aussi ses jugements étonnent par leurs conclusions et révèlent des difficultés évidentes pour cerner correctement toutes les nuances de ce mouvement.

(1) J. KLEIN, "La traduction technique" in Revue de phonétique appliquée n°s 66-67-68, Université de l'Etat à Mons Belgique les 24 et 25 Mars 1983 Page 230.

(2) P. HAZOUME, Dogucimi, Paris, Larose, 1938.

(3) DIA Cissé, La mort du Dame in Présence Africaine n° 1 - Octobre - Novembre 1947

(4) Birago DIOP, I'os in Présence Africaine n° 1 - Octobre - Novembre 1947.

II/ SARTRE ET LES DIVERSES MANIFESTATIONS DE LA NEGRITUDE

a) L'homogénéité

La complexité du mouvement, sa diversité thématique, la violence des écrits, les différences d'approche, voire de tempérament, expliquent peut-être, mais ne justifient pas certains jugements à l'encontre de l'homme noir, de ses réactions et de sa littérature. Notre auteur écrit :

"Mais pouvons-nous encore, après cela, croire à l'homogénéité intérieure de la négritude ? Et comment dire ce qu'elle est ? Tantôt c'est une innocence perdue qui n'eut d'existence qu'en un lointain passé, et tantôt un espoir qui ne se réalisera qu'au sein de la Cité future. Tantôt elle se contracte dans un instant de fusion panthéiste avec la nature, tant elle s'étend jusqu'à coïncider avec l'histoire entière de l'humanité"(1)

La négritude est attachement et identification de l'homme noir à tous les éléments de son univers ; cela explique l'importance du symbole végétal dans cette quête, qui est, en même temps, conscience historique et projet.

L'homogénéité de la négritude réside dans l'harmonie, l'équilibre entre l'homme et son milieu ; elle se trouve ainsi dans son unité thématique : la revendication d'une âme noire authentique, l'accusation de l'opresseur. Elle est tension de dépassement de cette situation imposée. La négritude est universelle; elle vise à réorganiser les significations, à réinterpréter le monde.

b) Le racisme

SARTRE, dans son étude, n'a pas une intelligence correcte de toutes les formes de la négritude. Il se méprend sur l'attitude, la

(1) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie op. cit. Page XXXIX.

mentalité, l'esprit de l'homme noir. Il est tout de même étonnant de relever quelques erreurs et contradictions dans ses appréciations. Il note que :

"Le racisme antiraciste est le seul chemin qui puisse mener à l'abolition des différences de race"(1).

Il poursuit son analyse en ces termes :

"Il (le Nègre) veut l'abolition des privilèges ethniques d'où qu'ils viennent ; il affirme sa solidarité avec les opprimés de toute couleur"(2).

L. KESTELOOT estime que le Noir souhaite une société

"sans racisme"(3)

SENGHOR, dans son analyse de la négritude, précise :

"Encore une fois, la négritude n'est ni racisme, ni contorsions vulgaires"(4).

FANON confirme :

"La conscience de soi n'est pas fermeture à la communication. La réflexion philosophique nous enseigne qu'elle en est la garantie"(5)

La négritude n'est pas raciste ; elle veut incarner la dialectique des races et le métissage des cultures. Le Noir ne cherche pas non plus à "abolir les différences de race" car il veut retrouver et préserver les valeurs propres à sa civilisation. Ces spécificités sont l'âme de chaque race. Mouvement d'affirmation d'une culture nègre, la négritude est aussi la manifestation concrète des valeurs propres au monde noir.

(1) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie op. cit. P. XIV

(2) SARTRE, idem - Page XL

(3) L. KESTELOOT, Les écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature, Bruxelles, Editions de l'Université, 1977, p. 122

(4) SENGHOR, Liberté I : Négritude et Humanisme, Paris, Seuil, 1964, page 400

(5) J.P. SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie, op. cit., P. XL.

Le Noir n'est pas raciste ; il rejette l'oppression. Il est solidaire avec "les opprimés de toute couleur" malgré la particularité de son combat qui déborde, de toutes parts, la lutte des prolétaires. Il condamne la domination et l'exploitation des Nègres mais aussi celles de tous les autres hommes sans distinction de race.

Il dénonce et combat les avantages liés à la race, "les privilèges ethniques d'où qu'ils viennent" qui sont une marque fondamentale du racisme. Spécificité et standardisation de la culture, pour cet aspect de la question, sont contradictoires.

Sur un autre registre, SARTRE écrit :

"Du coup la notion subjective, existentielle, ethnique de la négritude "passé" comme dit Hegel, dans celle - objective, positive, exacte - prolétaire"(1).

Il ajoute aussitôt :

"Mais cela n'empêche que la notion de race ne se recoupe pas avec celle de classe : celle-là est concrète et particulière, celle-ci universelle et abstraite"(2).

Pour lui, les Noirs veulent "préparer la synthèse ou réalisation de l'humain dans une société sans races"(3).

La lutte des races ne se confond pas avec la lutte des classes, le Nègre n'est pas le prolétaire. Car le Noir est opprimé en sa double qualité d'homme de couleur et de prolétaire. A ce sujet, L. KESTELOOT aboutit à la même conclusion que nous :

"SARTRE nous paraît trop porté à assimiler lutte des races et lutte des classes, nègre et prolétaire"(4).

(1) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie op. cit. P. XI

(2) SARTRE, Idem - pp XL-XLI

(3) SARTRE, Idem - Page XLI

(4) L. KESTELOOT, Les écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature op. cit. - Page 122.

Les Noirs ne veulent pas une "société sans races" mais une société "sans privilèges ethniques".

SARTRE, sur la même question, conclut en ces termes :

"La négritude s'insère avec son Passé et son Avenir dans l'Histoire Universelle, ce n'est plus un état ni même une attitude existentielle, c'est un devenir"(1).

SENGHOR estime que

"c'est cet ESPRIT de la civilisation négro-africaine, qui, enraciné dans la terre et les coeurs noirs, est tendu vers le monde"(2).

Pour "la civilisation mondiale et d'abord la paix (qui) sera l'oeuvre de tous ou ne sera pas"(3).

Pour Léopold Sédar SENGHOR la civilisation de l'Universel

"Se lève à l'aube des Temps Futurs. (Il) ne craint de le proclamer, si une seule race, une seule civilisation particulière manquait au rendez-vous, il y aurait, certes, une civilisation universelle, imposée par la force, il n'y aurait pas de civilisation de l'Universel"(4).

Le Nègre est ouvert, disponible pour bâtir avec tous les autres hommes de toutes les races la civilisation de l'Universel, "l'histoire universelle" qui ne peut se faire par l'exclusion de l'autre. Elle suppose la reconnaissance de la différence, des traits culturels propres à chaque race. Il faut plutôt préserver les notions caractéristiques de chaque communauté humaine car

(1) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie op. cit. page XXXIX

(2) SENGHOR, Liberté I, op. cit. Page 400

(3) SENGHOR, cité par Jacques CHEVRIER, Littérature nègre, op. cit. Page 178

(4) SENGHOR, Liberté I, op. cit. Page 317.

"Sans doute les races ne sont-elles pas d'une égalité mathématique, mais elles sont d'une égalité complémentaire et la civilisation de l'Universel se situe exactement au carrefour des valeurs complémentaires de toutes les civilisations particulières(1).

c) Le panthéisme

L'homme noir reconnaît la fécondité et la puissance reproductrice de la nature. Ce sentiment de consubstantiation avec l'univers imprègne les oeuvres de ces écrivains. La sensation d'appartenir au monde est toute physique. Ce syncrétisme est une union charnelle de l'homme et du cosmos ; c'est une union fécondante.

SARTRE le note bien :

"Le Noir reste un grand mâle de la terre, le sperme du monde. Son existence, c'est la grande patience végétale, c'est la répétition d'année en année du coït sacré. Créant et nourri parce qu'il crée. Labourer, planter, manger, c'est faire l'amour avec la nature (...) c'est par là qu'ils (les Nègres) rejoignent les danses et les rites phalliques des Nègro-africains"(2).

SENGHOR confirme ce sentiment :

"Voilà donc la Poésie-Prière, participation identificatrice aux forces cosmiques, l'acte créateur de Dieu"(3).

Pour Abdoulaye WADE aussi, ce qui caractérise notre civilisation

"C'est sa physicité fondamentale. La pensée négro-africaine ignore totalement la notion d'un esprit immatériel"(4).

(1) Jacques CHEVRIER, Littérature nègre, Paris, A.Colin, 1984... Page 178

(2) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie, op. cit. Page XXXII

(3) SENGHOR, Liberté I, op. cit. Page 172

(4) Abdoulaye WADE, Un destin pour l'Afrique, Paris, Karthala 1989, Page 39.

Le Révérend père Tempels parle de "force vitale"(1)

Le panthéisme sexuel est certes une forme d'enracinement. Le Noir retrouve son équilibre. Le panthéisme "est une sorte d'appel à l'infini cosmos... L'Arbre-homme, l'Arbre humanisé, animé... en un certain sens divinisé"(2)

Ainsi l'univers du Négro-Africain est cohérent. SARTRE pense aussi que :

"Cette religion spermatique est comme une tension de l'âme équilibrant deux tendances complémentaires : le sentiment dynamique d'être un phallus qui s'érige et celui plus sourd, plus patient, plus féminin d'être une plante qui croît. Ainsi la négritude en sa source la plus profonde, c'est une androgynie"(3).

SENGHOR précise :

"Le négro-africain, au contraire, pense le monde par-delà la diversité de ces formes, comme une réalité fondamentalement mouvante, synthétique, mais unique"(4).

La négritude est un acte de création ; elle est l'identité des gestes matériels, humains et des forces spirituelles. Le Noir, par ses mouvements pour retrouver toutes ses dimensions, son harmonie avec le cosmos, a un rapport non de domination mais de "participation identificatrice". Ce n'est pas une vivisection de la réalité. Il s'identifie, communique, s'accouple avec tous les éléments de son univers pour retrouver toute sa personnalité dans la plénitude. L'homme noir et son univers se réfèrent à des énergies abstraites ; ils sont soumis aux lois d'interaction. L'anthologie négro-africaine se caractérise essentiellement par ce sentiment qu'éprouve l'homme noir d'être un élément d'une totalité dans l'unicité de l'Univers.

(1) Révérend père Placide Tempels, La philosophie bantoue, Paris, Présence Africaine 1948, Page 32.

(2) NGAL, Césaire, un homme à la recherche d'une Patrie, Dakar - Abidjan, N.E.A., 1975, PP. 142-272.

(3) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie, op. cit. Page XXXIII

(4) SENGHOR, Liberté III : Négritude et Civilisation de l'Universel, Paris, Le Seuil, 1977 - Page 72.

Or, l'intellectuel africain, qu'il soit écrivain, ethnologue, sociologue, philosophe, artiste, vulgarise dans ses oeuvres la culture noire par la langue du colonisateur.

d) Le français : une langue étrangère

SARTRE, sur la question de la langue d'écriture, soutient :

"Il n'est pas vrai pourtant que le noir s'exprime dans une langue "étrangère" puisqu'on lui enseigne le français dès son plus jeune âge"(1).

Curieusement il ajoute :

"La vérité, c'est que les Noirs tentent de se rejoindre eux-mêmes à travers un monde culturel qu'on leur impose et qui leur est étranger"(2).

Dans le même registre, il termine sur ces mots :

"Une langue étrangère les (les Noirs) habite et leur vole leur pensée"(3).

Pour SENGHOR, "c'est notre situation de colonisé qui nous imposait la langue du colonisateur"(4).

CL. WAUTHIER partage cette appréciation de SENGHOR :

"Le dilemme original posé aux intellectuels africains, qui est de se voir réduits à s'exprimer le plus souvent dans une langue étrangère..."(5)

(1) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie, op. cit. Page XIX

(2) SARTRE, "Présence noire" in Présence africaine n°1, Novembre-Décembre, 1947 Page 29.

(3) SARTRE, "Présence noire" in Présence africaine, n°1 Novembre-Décembre 1947, Page 29.

(4) SENGHOR, Liberté I, op. cit... Page 399.

(5) WAUTHIER, L'Afrique des Africains op. cit. Page 31.

Nous pensons avec SENHOR et WAUTHIER que le français est bien une langue étrangère pour les Africains. SARTRE se contredit dans les passages cités. Même appris dès le jeune âge, le français n'est pas la langue maternelle des Africains. Une chose (le français) ne peut être son contraire. Toujours dans le domaine de la langue, SARTRE poursuit :

"Et puisqu'il y est parfaitement à son aise dès qu'il pense en technicien, en savant ou en politique"(1).

La conclusion de A. LEFEVRE mérite qu'on s'y arrête. Il écrit :

"Les textes scientifiques et techniques sont "différents" parce que l'univers de discours dont ils se servent est non seulement plus restreint, mais aussi parce qu'il est déjà, à la suite d'une évolution historique, international, c'est-à-dire indépendant, en grande mesure, du langage dans lequel il est introduit dans le texte de départ"(2).

Pour sa part, J. R. LADMIRAL estime que :

"Les textes dits informatifs, dont la fonction réside dans la représentation (Darstellung) d'un certain "contenu" (inhaltsbetont) et qui sont centrés sur leur objet (Objektbezogen) sur la "chose" dont il s'agit (Sachorientiert) : ce sont les textes neutres ou "prosaïques"(3).

Le langage technique - nous épousons parfaitement l'analyse de J.R. LADMIRAL et de A. LEFEVRE - est international ; il n'a pas d'âme. Pour cette raison, il peut être assimilé par tous les hommes sans distinction de race parce que centré sur la "chose" et non sur l'être.

Le savant n'a pas affaire aux êtres, aux choses, mais aux lois qui les régissent. Sa méthode est scientifique : "ce sont des textes neutres".

(1) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie, Page XIX

(2) A. LEFEVRE "Description de la traduction d'un poème" in Revue de phonétique appliquée n°s 66-67-68, 1983, Université de l'Etat MONS, BELGIQUE, les 24 et 25 Mars 1983... Page 111.

(3) J.R. LADMIRAL "La traduction philosophique" in Revue de phonétique appliquée n°s 66-67-68, 1983, Université de l'Etat MONS BELGIQUE les 24 et 25 Mars 1983, op. cit. Page 239.

Jean-Paul SARTRE pense :

qu'"il faudrait plutôt parler de décalage léger et constant qui sépare ce qu'il dit de ce qu'il voudrait dire, dès qu'il parle de lui, Il lui semble qu'un Esprit septentrional lui vole ses idées, les infléchit doucement à signifier plus ou moins que ce qu'il voulait, que les mots blancs boivent sa pensée comme le sable boit le sang"(1).

Au contraire du langage scientifique,

"les textes dits expressifs, dont la fonction dominante réside dans leur forme (formbetont) dans leur expression (audruchsbetont), et qui sont centrés sur l'émetteur, c'est-à-dire sur leur "auteur" : il s'agit principalement de la littérature (qu'en Erallemand), on pourrait appeler "belletristique"(2).

La comparaison de ces deux points de vue montrent que "les textes dits expressifs" ont affaire aux êtres et à l'âme de "l'émetteur". Il y a donc rupture, "décalage léger et constant" entre la conceptualisation des choses propres au Noir, "ce qu'il voudrait dire" et la matérialisation concrète dans l'expression écrite, "ce qu'il dit".

Ainsi, le message littéraire n'est pas fidèle à la pensée authentique nègre. Il "signifie plus ou moins ce qu'il voulait" parce que le français est insuffisamment riche pour traduire les spécificités de l'homme noir. Dès qu'il parle de lui-même, les mots se révèlent impropres, impuissants pour exprimer l'âme nègre car aucune langue n'est innocente. Toute langue est une culture et "l'expression lexicologique et la théorie sémantique montrent qu'il n'existe pas entre signes de langues différentes de rapports d'univocité"(3).

(1) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie, op. cit.;. Page XIX

(2) J. R. LADMIRAL, "la traduction philosophique in Revue de phonétique appliquée n°s 66-67-68, 1983, Université de l'Etat MONS Page 239.

(3) M. PERGNIER "quelques considérations sur l'équivalence sémantique" in Revue de phonétique appliquée n° 66-67-68 op. cit. Page 133.

e) Authenticité et problèmes linguistiques

Rester nègre, penser nègre et traduire son "moi" dans une langue étrangère sont une situation chargée de significations.

L'homme de culture noir sent toujours ce manque de correspondances, ce vide, tant qu'il doit s'exprimer dans une langue étrangère. A ce sujet, SARTRE note :

"Il (le Nègre) installe en lui, comme une broyeuse, l'appareil-à-penser de l'ennemi(1)

Il souligne les efforts du Noir qui tente de "se conquérir dans et par le langage hostile du colonisateur"(2).

J. RABEMANANJARA reconnaît aussi que leur "Congrès, à la vérité, c'est le congrès des voleurs de langues"(3).

SAKILIBA parle du "paradoxe de nationalismes qui s'expriment en français ou en anglais"(4).

GANDHI faisait la même remarque :

"N'est-ce pas une chose pénible que lorsque je désire aller en Cour de Justice je doive utiliser la langue anglaise comme véhicule, que lorsque je deviens avocat, je ne puisse pas parler ma langue maternelle et que quelqu'un d'autre soit obligé de traduire pour moi de ma propre langue ?

(1) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie, op. cit. page XVIII

(2) SARTRE, "Présence noire" in Présence Africaine n° 1 Novembre-Décembre 1947, page 29

(3) J. RABEMANANJARA in Présence Africaine XXXIV - XXXV... Page 70

(4) F.D. SAKILIBA, "Présent et futur des langues" in Présence Africaine XII - XIII, page 27.

Est-ce que cela n'est pas proprement absurde ? N'est-ce pas un signe d'esclavage"(1).

L'intellectuel noir est bien conscient de cette situation paradoxale, ambivalente, que la réalité et le contexte historique lui imposent.

Mais la question linguistique pose plusieurs problèmes à la fois. L'homme de lettres, de sciences, a un double public : occidental et africain.

L'éditeur, pour des raisons économiques et parfois idéologiques, accepte une oeuvre en fonction des lecteurs occidentaux plus nombreux.

Cette "broyeuse, l'appareil-à-penser de l'ennemi", ce "langage hostile" confirment une fois encore que le français est bien une langue étrangère.

SARTRE aborde d'autres faits liés à l'expression linguistique. Il fait le constat suivant :

"Puisque l'opresseur est présent jusque dans la langue qu'ils parlent, ils parleront cette langue pour la détruire"(2).

Curieusement, il poursuit :

"Chaque Noir qui cherche à se peindre au moyen de nos mots et de nos mythes, c'est un peu de sang frais qui circule en ce vieux corps"(3).

L'authenticité du message de l'homme noir réside aussi dans cette révolte contre les canons traditionnels du français. Cette "possession" de la langue participe de l'acte créateur. L'écrivain ne "détruit" pas la langue ; il remodèle la syntaxe pour être plus proche de la réalité. C'est du "sang frais" qui vient irriguer "ce vieux

(1) GANDHI cité par Eric Williams, Présence Africaine XXIV - XXV -
Page 96

(2) SARTRE, "Orphée noir" op. cit. page XX

(3) SARTRE, "Présence noire" in Présence africaine n°1, op. cit. page 29.

corps". La langue est un instrument au service du colonisé. SARTRE le note bien pourtant : "la culture est un instrument"(1).

Curieusement, il écrit par ailleurs :

"Les poètes sont des hommes qui refusent d'utiliser le langage. Le poète a choisi une fois pour toute l'attitude poétique qui considère les mots comme des choses et non comme des signes. Car l'ambiguïté du signe implique qu'on puisse à son gré le traverser comme une vitre et poursuivre à travers lui la chose signifiée ou tourner son regard vers la réalité et le considérer comme objet. L'homme qui parle est au-delà des mots, près de l'objet ; le poète est en-deçà"(2).

Il est étonnant que cette analyse soit approuvée par

B. FAUCONNIER :

"Le risque du poète est de demeurer une conscience parcellaire, un être privé de conscience politique et sociale. La poésie est comme un en-deçà de la conscience"(3).

Et il poursuit :

"La poésie est menacée de passivité car elle est paralysie du mot dans le mot et non circulation du mot vers la chose et de la chose vers le mot. Faisant corps avec le langage, le poète se confond avec lui, s'y love, au lieu que le prosateur libère le langage, en fait l'outil d'une présence active au monde, un élément critique"(4).

Les poètes de la négritude ont une "conscience politique et sociale" aiguë et leur poésie est une "présence active au monde", "un élément critique" car ils combattent tous pour la liberté qui n'a pas de sens sous la colonisation. Le Discours sur le colonialisme(5) est éloquent à ce sujet.

(1) SARTRE, "Présence noire" in Présence Africaine op. cit. Page 29.

(2) SARTRE, "qu'est-ce que la littérature", Situation II, Paris, Gallimard, 1951 Page 64.

(3) B. FAUCONNIER, "l'amour vache de la poésie" in Magazine littéraire n° 282 Novembre 1990 - Page 52.

(4) B. FAUCONNIER, Idem - Page 53.

(5) CESAIRE, Discours sur le colonialisme, Paris, P.A., 1955.

D'ailleurs, SENGHOR précise :

"Le français est une arme retournée contre le colonisateur"(1).

Ce sont, pour Aimé CESAIRE, Les armes miraculeuses (2). En effet la langue participe au combat libérateur de l'homme dominé, humilié. L'écrivain ne peut être qu'organique c'est-à-dire né dans/de l'action de sa race déportée, ou dominée, ou ralliée sans réserve.

f) La situation ambiguë des écrivains

L'écrivain, même s'il manie correctement le français, éprouve toujours d'énormes difficultés dans l'expression de son "moi". Il y a un vide linguistique qui fait qu'il ne parvient pas à réaliser pleinement son projet initial : exprimer l'âme noire dans toute sa réalité, dans toutes ses dimensions.

SARTRE, sur cette question, précise :

"Cette syntaxe et ce vocabulaire forgés en d'autres temps, à des milliers de lieues, pour répondre à d'autres besoins et pour désigner d'autres objets sont impropres à lui fournir les moyens de parler de lui"(3).

Le Nègre est incapable de parler de son identité de façon correcte. La conscience noire ne peut s'exprimer avec plénitude en français, médium insuffisamment riche. SARTRE le réaffirme clairement :

"Et puisque le français manque de termes et de concepts pour définir la négritude, puisque la négritude est silence, ils (les Noirs) useront pour l'évoquer de "mots allusifs" jamais directs, se réduisant à du silence égal"(4).

(1) SENGHOR, Liberte I, op. cit. Page 399.

(2) CESAIRE, Les armes miraculeuses, Paris, Gallimard, 1946.

(3) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie, op. cit. Page XVIII.

(4) SARTRE, idem... Page XX.

La poésie n'est pas une description de la réalité ; elle n'est pas toujours le langage de la précision.

CESAIRE, dans un texte relatif à la poésie, affirme :

"La poésie est, en effet, aussi un art de la pudeur, un art où l'on dit sans dire"(1).

S.P. CORDER, à son tour, précise :

"Le langage poétique constitue une autre classe de dialectes idiosyncrasiques, puisque ce langage ne peut être analysé uniquement au moyen des règles d'un dialecte social donné(2).

Les concepts de la langue française ne correspondent pas aux concepts des langues africaines. Il n'y a pas de "rapports d'univocité" entre les deux langues. Pour cette raison, GANDHI préconisait :

"Je dois m'accrocher à ma langue (:::) comme au sein de ma mère. Elle seule peut me donner le lait nourricier"(3).

Cheikh Anta DIOP, à son tour, souligne :

"Il est inséparable (le développement des langues africaines) également de la création d'une littérature africaine moderne, qui sera alors, nécessairement, éducative, militante, et essentiellement destinée aux masses"(4).

Même dans ce combat, le développement et l'épanouissement véritables des langues ne peuvent se faire sous la domination.

Sékou TOURE note à juste titre

(1) A. CESAIRE, in Revue africaine, 405, Octobre 1961... Page XX

(2) S.P. CORDER, "Dialectes idiosyncratiques et analyse d'erreurs" in Langages revue trimestrielle, Mars 1980, n°57, Page 19.

(3) GANDHI cité par Eric WILLIAMS, P.A. XXIV - XXV, ...Page 96

(4) C.A. DIOP, Nations nègres et culture, Paris, P.A. 1954, Page 262.

qu'"il ne suffit pas d'écrire un chant révolutionnaire pour participer à la révolution africaine, il faut faire cette révolution avec le peuple. Avec le peuple et les chants viendront seuls d'eux-mêmes"(1).

FANON réaffirme cette mise en garde, adressée particulièrement à SENHOR :

"La culture négro-africaine, c'est autour de la lutte des peuples qu'elle se densifie et non autour des chants, des poèmes ou du folklore"(2).

C'est vrai pour Henri KREA, poète algérien qui affirme :

"La révolution et la poésie sont une même chose"(3).

En effet, l'homme noir "se charge en tant qu'écrivain de la théorisation, donc de l'homogénéisation, d'une pratique révolutionnaire au sein de laquelle il se situe"(4).

3°) Négritude : Une Passion

SARTRE, en définissant la négritude comme étant une passion comparable à celle du Christ, a raison ; mais il en tire des conclusions surprenantes dans le passage suivant :

"A l'absurde agitation utilitaire du Blanc, le Noir oppose l'authenticité recueillie de sa souffrance ; parce qu'elle a eu l'horrible privilège de toucher le fond du malheur, la race noire est une race élue. Et bien que ces poèmes soient de bout en bout anti-chrétiens, on pourrait, de ce point de vue, nommer la négritude une Passion : le Noir conscient de soi se représente à ses propres yeux comme l'homme qui a pris sur soi toute la douleur humaine et qui souffre pour tous, même pour le Blanc"(5).

(1) S. TOURE, "le leader politique considéré comme le représentant d'une culture". Communication au deuxième congrès des écrivains et artistes noirs. Rome 1959.

(2) F.FANON, Les damnés de la Terre... op. cit. Page 176

(3) Henri KREA cité par WAUTHIER, L'Afrique des Africains, op. cit. Page 155

(4) Charles BONN, La Littérature algérienne de langue française et ses lectures - Imaginaire et Discours d'idées, Ottawa Editions Naanian 1977 P. 142

(5) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie, op. cit. Page XXXIV.

Il nous faut, à la lumière de cette assertion, indiquer la mission que la Bible assigne au Christ.

La grace de Dieu "... nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux convoitises mondaines (...) en attendant la bienheureuse espérance, et la manifestation de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, qui s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié par lui et zélé pour les bonnes oeuvres"(1).

La négritude est une Passion : celle de la race noire exclusivement. Elle est la somme des souffrances et des supplices du Nègre. Elle est donc une Passion spécifique au Noir. Singularité de la Passion du Noir qui fait pénitence pour sa seule race. Elle est donc sélective.

Le Christ a pour ambition de sauver toute l'humanité et non une humanité particulière, une race particulière. L'acte du Christ est général. En effet, il est précisé que : **"Jésus Christ (est) Incarnation du Verbe pour le Salut des Hommes"**(2).

Le Christ fait pénitence pour tous les hommes de toutes les races. Il a l'ardent désir de racheter toute l'humanité.

SARTRE poursuit ce rapprochement et parle de la Faute d'Adam et d'Eve.

b) La Faute

Il analyse la Faute et la Rédemption. Il fait un parallèle fort curieux entre la situation objective du Nègre qui supporte une infériorité imposée par l'homme blanc et la mission de portée générale du Christ. Cette situation du Noir est comptée au passif de sa seule race, l'acte général du Sauveur à l'actif de l'humanité entière.

(1) "Epître à Tite" Chapitre 2, Versets 13-15 in La Bible de Jérusalem, Paris, les éditions du Cerf/Verbum Bible, 1986...
Page 126.

(2) La Bible de Jérusalem, Paris, Editions Cerf/Verbum Bible 1986,
Page 1526.

La première est singulière, particulière, le second, universel. Or, il se méprend sur la signification profonde de la volonté du Christ quand il affirme :

"Et en un certain sens je vois assez le rapprochement qu'on peut faire d'une conscience noire et d'une conscience chrétienne : la loi d'airain de l'esclavage évoque celle de l'ancien testament, qui relate les conséquences de la Faute. L'abolition de l'esclavage rappelle cet autre fait historique : la Rédemption. Le paternalisme doucereux de l'homme blanc après 1848, celui du Dieu blanc après la Passion se ressemblent"(1).

Mais les écritures saintes enseignent que : **"les pères ont mangé du raisin vert et les fils en ont les dents agacées"(2).**

Le supplice du Christ est de portée générale ; on ne peut pas comparer l'esclavage à grande échelle subi par les seuls Noirs aux conséquences de la Faute décrite dans la Genèse. L'homme noir est victime de la tyrannie du Blanc. Alors que la cosmogonie, les Ecritures nous enseignent que tout homme, quelle que soit sa race, est coupable du péché originel commis par Adam et Eve.

La Rédemption concerne toute l'humanité. Le Christ cherche le rachat de l'humanité tout entière, sans exclusive ; le Noir, le Salut de sa race.

Il n'y a pas de péché originel propre à la race noire. SARTRE, lui-même, reconnaît la Faute mais elle est commise par le Blanc. Il écrit :

"Seulement la Faute inexpiable que le Noir découvre au au fond de sa mémoire, ce n'est pas la sienne propre, c'est celle du Blanc ; le premier fait de l'histoire nègre : mais le Noir en est innocente victime"(3).

(1) SARTRE, "Orphé noir", in Anthologie, op. cit. page XXXVII

(2) P. THIVOLLIER in Parler-Franc sur la Religion, n°7, le Péché originel
Paris, Cerf Verbum Bible 1977 - Page 106

(3) SARTRE, "Orphée noir"... op. cit. Page XXXVII

La cruauté et l'oppression sont exercées par le Blanc sur le Noir qui découvre dans son être la Faute du Blanc. Il est conscient de sa condition malheureuse. Il subit l'injustice du Blanc.

Le Noir retient l'esclavage avec son cortège de privations, de souffrance, la colonisation comme l'humiliation, l'exploitation, les travaux forcés.

CONCLUSION PARTIELLE

SARTRE, dans "Orphée noir" et "Présence noire", apprécie, de façon approximative, contradictoire par endroits ou simplement erronée la négritude dans ses multiples aspects et ses manifestations. Sa vision de l'Africain, des valeurs de civilisation du monde noir, étonne aujourd'hui, du moins sur certaines questions.

Géniale dans le contexte historique de 1948, son analyse, sur certains points, est tout simplement dépassée de nos jours. Vérités d'hier, erreurs d'aujourd'hui, sa pensée oscille entre ces deux pôles.

SARTRE était nettement en avance sur son temps. La réaction des intellectuels noirs le confirme :

"C'est avec ferveur qu'il (SARTRE) écrivit une étude profondément originale dont l'ampleur dépassa nos espoirs. Nous écrivions alors qu'"Orphée noir" marquerait une date dans l'analyse de la négritude et que les Noirs ne demeureraient pas insensibles à l'effort d'intelligence et de sympathie qu'un Blanc de qualité faisait pour les comprendre"(1).

C'est le propre de la recherche humaine : d'être, un jour, dépassée. La négritude, double postulation contradictoire, réaction revendicative, expansion de générosité, en son essence, s'exprime dans une poésie engagée qui n'est pas un particularisme étroit. Retrouver sa plénitude, c'est s'enraciner ou se réenraciner dans les notions propres à sa race. Sublimation des valeurs culturelles nègres, ce mouvement est la quête de l'homme noir qui veut "s'enraciner dans son héritage culturel, dans la personnalité collective, pour assimiler activement, les éléments féconds de la modernité"(2).

Ainsi le Noir est-il ouvert au souffle fécondant de toutes les autres civilisations. A travers les tribulations de son histoire, confronté aux exigences de la création littéraire, artistique,

(1) Ch. André Julien, Avant-Propos de l'Anthologie de la nouvelle poésie op. cit. Page VIII

(2) SENGHOR, Liberté III, Négritude et Civilisation de l'Universel, Paris, Le Seuil, 1977 Page 165.

scientifique, soumis au contexte historique, l'homme noir transcrit son expérience individuelle ou les pulsions collectives de son peuple par le français, la langue du Blanc.

Il est conscient du décalage linguistique, mais il a un double public de lecteurs. Sa quête est une Passion, mais elle est sélective car elle est propre à la seule race noire. Sa contrition est raciale, l'acte du Christ rédempteur des hommes, universel, parce **"Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la loi, afin de racheter les sujets de la LOI"(1).**

Le Sauveur veut le rachat de toute l'humanité et non le Salut d'une communauté particulière.

Soucieux de préserver sa spécificité, de pérenniser sa civilisation, soucieux de rester authentique, le Négro-Africain lutte pour un monde de compréhension réciproque, de complémentarité, dans un univers où le racisme, la domination ne seront qu'un souvenir.

Ecrire "Orphée noir" et "Présence noire", c'est comprendre, mais surtout s'engager au côté des Noirs qui luttent pour la LIBERTE. Pour SARTRE et les écrivains, **"parler est une affaire ; écrire une affaire plus sérieuse encore. Et comme ils savent que leurs oeuvres engagent nécessairement... ; ils veulent s'engager complètement dans leurs oeuvres"(2).**

SARTRE, à la rencontre de l'homme noir et de sa civilisation, c'est l'histoire d'une Passion : Passion de la Vérité, Passion de la Liberté, Passion de l'Humain.

(1) Epître aux Galates chapitre 4, vers 4-5 in La Bible de Jérusalem, op. cit. Page 1682

(2) Annie-Cohen SOLAL, Jean Paul SARTRE 1905-1980, op. ct. Page 309.

CHAPITRE II / : LA DECOLONISATION

I/ LES CAUSES

Le Congo, actuel Zaïre, n'a pas eu le privilège de mener, comme l'Algérie, sa révolution : la lutte de libération nationale. Cette phase de l'histoire peut, au moins, aider à réaliser l'unité nationale grâce au commandement unifié qui met en place les premières institutions de la paix. Pendant la guerre de libération, les chefs sont à la fois militaires et politiques. Cette étape de lutte pour la liberté forge le patriotisme des colonisés, résoud, dans une large mesure, les conflits ethniques, les problèmes liés aux structures traditionnelles. Mais c'est un acquis à consolider une fois l'indépendance obtenue.

Le Congo, pour des raisons objectives, a fait l'économie de cette phase. L'indépendance, décidée brusquement par la Belgique, révèle un mécanisme qui inaugure de nouveaux rapports entre l'ancien pays colonisateur et l'ancienne colonie, mais aussi un manque fondamental de préparation politique.

Ce processus intègre plusieurs facteurs et d'abord toutes les transformations survenues dans le monde. Le contexte historique est très chargé. Le 1er Novembre 1954, l'Algérie déclenche la lutte armée pour recouvrer sa liberté ; le Ghana est indépendant en 1957. Au référendum du 28 Septembre 1958, la Guinée, sous la direction de Sékou TOURE, vote massivement pour le "non". Du 6 au 13 Décembre 1958, s'ouvre à Accra, capitale du Ghana indépendant, une conférence qui prend trois résolutions dont :

"la première résolution anticolonialiste soutient la cause de la libération nationale et met l'Afrique indépendante en garde contre l'association aux puissances étrangères sous couvert d'alliances militaires et économiques. Les délégués admettent aussi l'emploi de la force pour obtenir l'indépendance"(1).

(1) Lamine KABA, "Nkrumah et le rêve de l'Unité Africaine", collection Afrique contemporaine, volume 11, Page 12.

A ces faits, vient s'ajouter la crise économique dans la métropole et dans les colonies. La conjonction des deux circonstances justifie une nouvelle mentalité. Dans ce contexte, les colonies deviennent une charge accrue par la pression des masses qui aspirent à plus de liberté. Le système colonial est une forme en mouvement qui produit inéluctablement sa propre destruction. L'expérience algérienne constitue, à cet égard, un enseignement : les métropoles sont écrasées par le poids des colonies, en lutte sanglante ou simplement violente.

SARTRE, dans sa préface à La pensée politique de Patrice LUMUMBA, analyse, de façon pertinente, cette nouvelle orientation que l'histoire imprime aux événements.

Il écrit notamment :

"En vérité c'est la crise économique, cette récession coloniale qui touche durement la Métropole, et l'agitation des masses prolétarisées dont le niveau de vie se détériore sensiblement, c'est cela - joint aux ma-ladresses de l'administration - qui a décidé le gouvernement métropolitain à donner brusquement au Congo son indépendance"(1).

Ce sont donc des données réelles et objectives, et non une nouvelle philosophie politique, qui contraignent l'occident à renoncer au type classique de l'exploitation coloniale.

II/ COLONIALISME ET NEO-COLONIALISME

Il s'agit de remplacer les anciens rapports par des relations nouvelles qui obéissent cependant à la même logique et au même état d'esprit. Les colonialistes révisent les formes traditionnelles d'exploitation et d'adminisatration. De nouveaux mécanismes sont savamment mis en place ; la métropole, à cause du poids et de la situation conflictuelle des colonies, décide de "troquer - avec l'approbation des grandes compagnies - le régime colonial contre un néo-colonialisme"(2).

(1) SARTRE, "Préface" à La pensée Politique de Patrice LUMUMBA, Situations, V Paris, Gallimard, 1964, pp 207-208

(2) SARTRE, Situations, V, Paris, Gallimard, 1964, p. 208.

Cette démarche se comprend parfaitement ; les métropoles ont tiré les leçons de l'Histoire :

parce que "l'expérience d'Indochine et celle d'Afrique du Nord ont servi à devancer les événements en Afrique noire. Elles ont permis d'octroyer l'indépendance qui allait être arrachée : c'est un acte de haute stratégie destiné visiblement à atrophier la conscience nationale, à l'amoinrir, au point de la rendre associable à toutes sortes de mixture"(1).

En d'autres termes "la bourgeoisie nationale se découvre la mission historique de servir d'intermédiaire. Comme on le voit, il ne s'agit pas d'une vocation à transformer la nation, mais prosaïquement à servir de courroie de transmission à un capitalisme acculé au camouflage et qui se pare aujourd'hui du masque néo-colonialiste"(2).

Le colonialisme, dans ce contexte, écrase par son poids le pays colonisateur. L'indépendance octroyée met aux commandes du Congo des hommes sans pouvoir effectif et libère la Belgique de charges économiques. Le néo-colonialisme consiste donc à mettre à la tête de l'Etat des responsables conscients de la précarité de leur pouvoir et qui servent les intérêts de l'ancien colonisateur. Cette réalité oblige à repenser, dans toute leur complexité, les rapports entre Etats souverain et satellite. C'est la raison

pour laquelle "les gouvernements impérialistes et les grandes compagnies ont décidé en face de la crise coloniale de liquider les formes classiques de l'oppression et les structures ossifiées, nuisibles, qui se sont établies au cours des siècles précédents (...) les anciennes métropoles veulent confier le pouvoir nominal à des "indigènes" qui, plus au moins consciencieusement, gouvernent en fonction des intérêts coloniaux (...). Les complices ou hommes de paille sont désignés d'avance en Europe"(3).

Frantz FANON, dans son analyse du même fait historique, conclut en ces termes :

(1) C.A. DIOP, Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire. Paris, Présence Africaine 1974 - PP. 46-47.

(2) FANON, Les damnés de la terre.... op. cit. page 116

(3) SARTRE, "Préface" à La pensée politique de Patrice LUMUMBA, Situations, V. page 219.

"Minée par son incapacité congénitale à penser l'ensemble des problèmes en fonction de la totalité de la nation, la bourgeoisie nationale va assurer le rôle de gérant des entreprises de l'Occident et pratiquement organisera son pays en lupanar de l'Europe"(1).

A. MEMMI, pour sa part estime que "tout changement ne pouvant se faire que contre la colonisation, le colonisateur est conduit à favoriser les éléments les plus rétrogrades"(2).

En effet, les colonialistes ont décidé "une mise en place d'hommes politiques bien pensants, de toute une infrastructure adéquate. La nouvelle politique "libérale" a eu comme conséquence l'éviction des véritables mouvements révolutionnaires et le triomphe des équipes traditionnellement conformistes"(3).

La coïncidence des pensées de ces trois auteurs mérite qu'on s'y arrête : loin d'être fortuite, elle correspond à la pression de situations et d'événements dont l'analogie est frappante. La crise structurelle du colonialisme explique ce processus. L'indépendance, dans ces conditions, participe d'une haute stratégie de domination. Elle se révèle plus efficace, d'autant que les dirigeants ne contrôlent pas les mécanismes du pouvoir en place. Le colonialisme s'essouffle et craque de toute part ; l'occident met en place les structures néocoloniales. SARTRE, à ce sujet, constate "qu'il semble même, à bien observer le développement des nouveaux Etats Africains, que l'indépendance soit la solution la plus rentable"(4).

Dans la réalité "les différentes métropoles européennes pensent qu'elles peuvent sans grands dommages se retirer politiquement de l'Afrique de façon apparente, en y restant de façon réelle dans le domaine économique, spirituel et culturel"(5)

(1) F. FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 117

(2) A. MEMMI, Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur op. cit. pages 111-112

(3) C.A. DIOP, Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire op. cit. page 50

(4) SARTRE, "Préface" à la Pensée politique de Patrice LUMUMBA in Situation V, Paris Gallimard 1964, pages 229-230

(5) C.A. DIOP, Les fondements, op. cit. page 25

Dans ces conditions, "les circuits économiques du jeune Etat s'enlisent irrévér-
siblement dans la structure néocoloniale. L'économie natio-
nale, autrefois protégée, est aujourd'hui littéralement
dirigée (...). L'ancienne puissance coloniale multiplie les
exigences, accumule concessions et garanties, prenant de
moins en moins de précautions pour masquer la sujétion dans
laquelle elle tient le pouvoir national"(1).

N'étant pas maître de son destin, n'étant pas son propre législa-
teur, ne disposant pas de son organisation propre, le dirigeant de l'Etat
néocolonial ne peut pas accorder ses institutions aux besoins profonds de
son peuple. Or, ce sont ces besoins qui modèlent le visage organisationnel
de toute société normale, au moins relativement.

Les nouveaux Etats satellites des anciennes puissances colonisa-
trices, la balkanisation du continent, le micro-nationalisme exposent ainsi
les pays indépendants à une exploitation plus féroce.

Pour y parvenir, il suffit de mettre au pouvoir les hommes liés
à la métropole par des intérêts particuliers et par leur situation précaire
parce qu'ils sont coupés des masses. Ils doivent leur pouvoir à l'ancien
colonisateur. En effet, selon SARTRE,

"l'impérialisme a besoin d'une classe dirigeante qui soit
assez consciente de sa situation précaire pour lier ses
intérêts de classe à ceux des grandes sociétés occiden-
tales"(2).

Pour FANON aussi, "le budget est alimenté par des prêts et par des dons.
Tous les trimestres, les Chefs d'Etats eux-mêmes ou
les délégations gouvernementales se rendent dans les
anciennes métropoles ou ailleurs, à la pêche des
capitaux"(3).

(1) FANON, Les damnés de la terre, op. cit; page 125-126

(2) SARTRE, "Préface" à La pensée politique de P. LUMUMBA, in Situations, V,
op. cit. Page 244

(3) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. Page 125

La situation devient plus poignante car "la bourgeoisie nationale va se complaire sans complexes, et en toute dignité, dans le rôle d'agent d'affaires de la bourgeoisie"(1).

WAUTHIER constate aussi que :

"l'indépendance est pratiquement partout acquise en Afrique, mais elle est bien fragile, économiquement surtout"(2).

Liés aux grandes compagnies, de façon générale, les hommes au pouvoir en Afrique exploitent les richesses du continent au détriment des masses laborieuses. Ils reçoivent, en échange, de maigres dividendes. Ils se soucient de leur prestige personnel et non des souffrances et frustrations des peuples. Pour ces raisons, L'Afrique noire est mal partie"(3).

Cette cruelle réalité se ressent sur les plans économique et diplomatique. Nos Etats s'alignent souvent sur les positions des anciennes puissances colonisatrices. Cela rend l'Afrique vulnérable.

La domination résultant de l'exploitation économique crée donc une situation conflictuelle.

3°) L'exploitation économique

Elle est inscrite dans le système ; elle est liée à la notion de race. Les employés noirs, pour le même travail, avec la même qualification que leurs collègues blancs, n'ont pas le même traitement. La discrimination est économique et raciale. En effet, "à valeur égale et pour le même travail, un commis belge touchera le double de son salaire"(4).
(le double du salaire du commis congolais).

(1) FANON, ibidem page 116

(2) CI. WAUTHIER, L'Afrique des Africains : inventaire de la négritude, Paris, le Seuil, 1964, Page 293

(3) R. DUMONT, L'Afrique noire est mal partie, Paris, le Seuil, 1962.

(4) SARTRE, Situations, V, Paris, Gallimard, 1964, page 202.

SENGHOR avertit : "Nous avons sous-estimé la force actuelle, en Afrique, du territorialisme, du micro-nationalisme"(1).

FANON, en ce qui concerne, constate :

"un reflux vers les positions tribales ; on assiste, la rage au coeur, au triomphe exacerbé des ethnies"(2).

La diversité ethnique, en Afrique et ailleurs, devait être perçue comme une source de richesse et non de rapports conflictuels. Mais les hommes politiques, les bourgeoisies nationales n'ont pas mis en place une véritable politique d'intérêt national.

La différence doit être cultivée dans le seul souci d'enrichissement mutuel, de complémentarité effective et affective.

Dès lors les divisions sur une base géographique sont à éviter car elles sont une menace pour la concorde et l'unité nationales. Une judicieuse politique économique, culturelle, peut aider à édifier la nation sur des bases solides et fécondes. Tout séparatisme doit, dès la phase de balbutiement, trouver une solution définitive parce que, "quelle que soit l'intention, si minime que soit l'autonomie régionale qu'un parti réclame, c'est le ver dans le fruit"(3).

L'exemple congolais révèle donc "les vieilles rivalités anté-coloniales, les vieilles haines inter-ethniques (qui) ressuscitent"(4).

Pour le Professeur Cheikh Anta DIOP, les Africains doivent refuser que "la vie nationale de ces futurs Etats s'organise sur une base ethnique"(5).

(1) SENHOR, cité par C. Wauthier, L'Afrique des Africains, op.cit. page 269

(2) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. Page 120

(3) SARTRE, Situation, V, op. cit. Page 212

(4) C.A. DIOP, Les fondements, op. cit. Page 43

(5) Idem, page 42.

LUMUMBA, lui-même, est conscient de ces problèmes ; il faut mener, estime-t-il, "la lutte contre les facteurs internes et externes qui constituent un obstacle à l'émancipation"(1).

L'heure est aux grands ensembles. Et tous les obstacles sur la voie de l'unité nationale africaine, les ethnies ou la répartition inégale des richesses, sont une source profonde de conflits sur le continent noir. Mais l'Afrique n'a pas aujourd'hui, il est vrai, le monopole des conflits ethniques ou sécessionnistes.

Le Congo, dans le cas qui nous occupe, en est la parfaite illustration. SARTRE n'a pas perdu de vue cet aspect. Effectivement,

"C'est que le Congo lui paraît un condensé de toutes les différences qui perpétuent les séparatismes africains : on y trouve des frontières provinciales, des conflits ethniques et religieux, des différenciations économiques tant verticales (strates sociales) qu'horizontales (répartition géographique des ressources)"(2).

Dans cette situation, "le Katanga se constitue en Etat"(3).

Plus grave "au Sénégal, on parle d'impérialisme arabe et on dénonce l'impérialisme culturel de l'Islam"(4).

Le séparatisme ne menace pas l'Afrique seule de nos jours. La nation n'est pas un donné, mais un processus à consolider chaque jour davantage.

LUMUMBA avait pleine conscience que tous les facteurs d'une confrontation ouverte étaient réunis au Congo.

Les structures traditionnelles paraissent, dès lors, un élément de désintégration.

(1) LUMUMBA in Situations, V, op. cit. page 218

(2) SARTRE, Situations V, op. cit. page 216

(3) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 120

(4) FANON, ibidem, page 121.

b) Les chefferies

L'autorité traditionnelle garde son influence et engendre de graves heurts. Ses intérêts se confondent dans une large mesure avec ceux de l'ancienne puissance colonisatrice et des couches historiquement au service des grandes compagnies. Elle est l'aile la plus conservatrice. En effet, "les coutumiers ruraux dirigés par une chefferie conservatrice et, plus souvent, vendue aux Européens, n'entrent pas dans les vues des citoyens évolués"(1).

Pour WAUTHIER, le prolétariat des villes "est encadré par les chefs traditionnels qui se sont montrés d'une façon générale les auxiliaires zélés de l'administration coloniale, en majorité hostiles à l'indépendance"(2).

FANON caractérise ainsi ces forces "féodales" :

"Les cadres féodaux forment un écran entre les jeunes nationalistes et les masses. Chaque fois que les élites font un effort en direction des masses rurales, les chefs de tribus, les chefs de confréries, les autorités traditionnelles multiplient les mises en garde, les menaces, les excommunications. Ces autorités traditionnelles qui ont été confirmées par la puissance occupante voient sans plaisir se développer les tentatives d'infiltration des élites dans les campagnes. Elles savent que les idées susceptibles d'être introduites par ces éléments venus des villes contestent le principe même de la pérennité des féodalités. Aussi leur ennemi n'est-il point la puissance occupante avec laquelle elles font, somme toute, bon ménage mais ces modernistes qui entendent désarticuler la société autochtone et par là même leur enlever le pain de la bouche"(3).

Pour SENGHOR, les dirigeants africains ont "négligé d'analyser et de comprendre les différences sociologiques(4).

(1) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 210

(2) WAUTHIER, L'Afrique des Africains, op. cit. page 249

(3) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 85

(4) SENGHOR, cité par C. Wauthier, L'Afrique des Africains, op. cit. page 269.

Toutes les forces centrifuges sont à l'origine des problèmes de séparatisme, de sécession surtout, lorsqu'elles sont soutenues, entretenues par les grandes puissances. A cela viennent s'ajouter l'absence de politiques nationales et l'étroitesse de vue de certaines bourgeoisies locales et de certains dirigeants africains.

c) La sécession

Des partis ethniques, des conflits régionaux et religieux, une répartition inégale des richesses créent une situation explosive. KASAVUBU et son parti, l'ABAKO, vont assumer cette sinistre responsabilité. Concrètement, "il ne s'agit point ici de psychologie mais de détermination objective : séparatiste en son essence, l'ABAKO (parti de KASAVUBU), après l'indépendance, devait ruiner l'oeuvre des nationalistes au profit des puissances étrangères"(1).

KABEMBA Assan et Pierre SALMON notent pour leur part :

"Plus qu'une doctrine mal définie et souvent inconnue des masses, c'étaient la personnalité du Leader, ses origines (ethniques ou/et sociales) et les idées dont il se faisait le porte-parole qui déterminaient son audience et l'adhésion des membres à son parti (...). Cette constatation valable pour l'ABAKO traduit cependant la réalité de l'époque"(2).

Pour Frantz FANON, cette analyse est vraie. En fait, "l'unité dévoile son vrai visage et s'émiette en régionalisme à l'intérieur d'une même réalité nationale. La bourgeoisie nationale, parce qu'elle est crispée sur ces intérêts immédiats, parce qu'elle ne voit pas plus loin que le bout de ses ongles, se révèle incapable de réaliser la simple unité nationale, incapable d'édifier la nation sur des bases solides et fécondes. Le front national qui avait fait reculer le colonialisme se disloque et consume sa défaite"(3).

(1) SARTRE, Situations, V, op. cit. PP 206-207

(2) KABEMBA Assan, Pierre SALMON in Historiens-Géographes du Sénégal, n° 6, 2e semestre 1991, page 77

(3) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. PP 120-121.

Ce constat est valable pour toute l'Afrique et particulièrement pour le Congo parce que l'ABAKO est, tout à la fois, un parti ethnique, régional et religieux très représentatif. Des liens secrets messianiques unissent KASAVUBU au BAKONGO. Il est leur chef religieux, leur roi. Il est resté étroitement lié à sa base ethnique. Mais il n'a pas la conscience claire de sa classe et de ses intérêts véritables.

Dans ces circonstances, seul un fédéralisme réel, effectif, peut aider à surmonter toutes les barrières, toutes les oppositions.

d) Le fédéralisme

Le fédéralisme bien compris et accepté est une voie de salut. Mais cela suppose que les intérêts particuliers soient mis de côté et que la notion d'indépendance soit ancrée dans les consciences. Or, l'ABAKO, en la personne de KASAVUBU, a une position fluctuante, ambiguë. Dans la réalité, "il oscillera d'un fédéralisme anarchique à un centralisme dictatorial, appuyé sur la force militaire"(1).

D'autres accentuent la rupture à l'instar de "Albert KALONDJI (qui) se fait couronner roi du Sud Kasai(2).

Les attaques de Sékou TOURE contre la balkanisation de l'Afrique résument bien la situation et indiquent la nature du seul combat digne d'être mené :

"Ce qui nous unit, et c'est là notre chance, est bien plus important que ce qui peut nous opposer. La division de l'Afrique présente est arbitraire et illusoire. Sur le plan économique, social et culturel, nos conditions, nos moyens, nos objectifs sont identiques. Il faut dénoncer le complexe des oppositions apparentes par une analyse objective de chaque secteur"(3).

(1) SARTRE, Situation, V, op. cit. page 206

(2) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 120

(3) Sékou TOURE in L'Action du P.D.G. et la lutte pour l'émancipation africaine pp 79-80.

Les dirigeants africains n'ont pas fait preuve d'une attitude éclairée. En effet, "la balkanisation a été un choix, certes proposé aux dirigeants africains par le pouvoir colonial mais accepté et défendu par eux, pour de simples motifs de prestige personnel"(1).

On note par ailleurs que "le 8 Août 1960, Albert KALONDJI proclame l'Etat indépendant du Sud Kasai"(2).

L'idéal de l'unité africaine est étudié dans l'oeuvre historique, sociologique et ethnographique du Professeur Cheikh Anta DIOP, particulièrement dans Les fondements d'un futur Etat fédéral de l'Afrique noire(3).

NKRUMAH était conscient de l'impérieuse nécessité de l'unité. Il déclarait :

"L'Afrique est par ses richesses une source de convoitise pour le monde extérieur, tandis que la pauvreté abjecte continue de s'imposer à nous. Il y a un réel danger à ce que les puissances colonialistes accordent une sorte d'indépendance politique nominale à de petites unités individuelles, parce qu'elle leur permet de maintenir le vieux style colonial d'organisation économique après que l'indépendance ait été acquise"(4).

AZIKIWE estime que "le rêve du panafricanisme est destiné à devenir réalité"(5).

Les Africains avaient donc identifié les dangers qui menaçaient l'Afrique.

Il faut souligner que "la plus dramatique des contradictions que subit le Congo est celle qui divise son sol par la sécession d'une de ses provinces, le Katanga. Les forces de l'impérialisme étranger et du grand capitalisme se sont opposées à

(1) A. WADE, Un destin pour l'Afrique op. cit; page 118

(2) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léopold, Paris, Berger-Levrault, 1963, page 271

(3) Cheikh Anta DIOP, Les fondements d'un futur Etat fédéral de l'Afrique noire, Paris, Présence Africaine 1974.

(4) K. NKRUMAH, "I speak of freedom", traduit par CL. WAUTHIER, L'Afrique des Africains : inventaire de la négritude, op. cit. pp 268-269

(5) AZIKIWE in Présence Africaine, XL, page 31.

l'unité du Congo (...). L'Union Minière du haut Katanga produisait en 1959 pour une valeur de 15,5 milliards de francs, c'est-à-dire 62 milliards de francs CFA, soit 22 % du produit national du Congo, soit encore 60 % du total des exportations du Congo"(1).

Le Professeur Cheikh Anta DIOP remarque à son tour :

"Avec ses 650 milliards de KWH de réserves annuelles d'énergie hydraulique (près de 2/3 de la production mondiale)"(2), le pays ne pouvait être à l'abri des appétits occidentaux. D'autant plus que "le bassin du Zaïre, par une contradiction presque dramatique, recèle aujourd'hui la quasi-totalité de nos richesses continentales"(3).

Cette immense richesse a conduit à l'éclatement du pays. Et "c'est le 11 Juillet 1960 au soir que l'indépendance du Katanga est proclamée par Moïse TSCHOMBE"(4).

Après la mutinerie des soldats, "TSCHOMBE paiera la solde ; en échange on lui remettra LUMUMBA"(5).

Il fallait aussi "désarmer les bandes illégales de MOBUTU"(6).

Les grandes puissances, la sédition de la force publique, l'exode des colonialistes et l'intervention des Nations-Unies anéantissent les efforts de LUMUMBA livré à TSCHOMBE et à ses acolytes, MOBUTU et les autres. Le rêve de l'unité du Congo, avec l'assassinat de LUMUMBA, est étouffé dans l'oeuf.

(1) A. KITHIMA, "Colloque sur les politiques de développement et les diverses voies africaines vers le socialisme" Dakar 3 - 8 Décembre 1962, Paris, in Cahiers Présence Africaine p. 346

(2) C.A. DIOP, Les fondements d'un futur Etat fédéral de l'Afrique noire op. cit. page 73.

(3) C.A. DIOP, Les fondements d'un futur Etat fédéral de l'Afrique noire op. cit. page 79

(4) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, op. cit. page 270

(5) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 246

(6) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, op. cit. page 282.

e) Le système des Nations-Unies face à l'histoire du Congo-Léo

Le système des Nations-Unies, dans la tourmente congolaise, a joué un rôle néfaste à tous égards. Il a servi les intérêts des grandes puissances en accentuant les divisions. Dans la réalité "les soldats de l'O.N.U., envoyés pour maintenir l'ordre, avaient protégé KASAVUBU le séparatiste et laissé le Premier Ministre centraliste à la merci de ses ennemis"(1) parce que "le jeune gouvernement du Congo était dirigé par un nationaliste intransigeant, Patrice LUMUMBA"(2).

On peut, par ailleurs, noter que "durant l'automne 1960, la médiocrité, l'incompétence, voire la vénalité du personnel de l'O.N.U. vouèrent l'entreprise à l'échec"(3).

Il faut signaler les actions de l'O.N.U. contre LUMUMBA.

En effet, "Le 10 octobre, LUMUMBA avait été bloqué dans sa résidence de Premier Ministre à Léopoldville. Les forces de l'O.N.U. disposées dans le jardin de la résidence assuraient sa sécurité, cependant que les forces de l'armée nationale congolaise contrôlaient les sorties"(4).

Les Nations-Unies ont joué au Congo sur le partage du pouvoir. Elles ont aidé à l'émiettement du pays ; leurs soldats ont protégé le séparatiste parce que cela garantissait les intérêts impérialistes. Les déclarations fédéralistes de LUMUMBA ont orienté ce choix.

L'O.N.U. ne semble pas avoir été, à l'occurrence, une organisation neutre et impartiale. Et SARTRE précise :

(1) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 249

(2) A. KITHIMA "Colloque sur les politiques de développement et les diverses voies africaines vers le socialisme" op. cit. page 346 in Cahiers Présence Africaine

(3) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, op. cit. page 274

(4) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, op. cit. page 174.

"NKRUMAH connut la déception la plus amère : il avait envoyé dès Juillet des troupes ghanéennes au Congo sous l'autorité des Nations-Unies qui les employèrent, malgré les protestations du Ghana, contre Patrice LUMUMBA"(1).

R. CORNEVIN constate que "LUMUMBA et ses Ministres étaient persuadés que l'O.N.U. ne s'opposerait plus à leur arrestation"(2).

Il poursuit : "LUMUMBA (arrêté) est amené le 2 décembre à DJILI, aéroport de Léopoldville. Le 3 décembre LUMUMBA était interné au Camp à Thysville. Le 17 janvier LUMUMBA est transféré au KATANGA ; il devait être assassiné peu après son arrivée"(3).

Sans doute, l'O.N.U. est-elle, estime SARTRE, "un système rigoureusement agencé pour défendre partout en Occident, (et ailleurs) l'impérialisme"(4).

Cette expérience tragique de NKRUMAH pose la question de l'Unité Africaine avec un pouvoir central, un commandement unifié pour l'armée. L'Afrique doit elle-même résoudre ses problèmes.

Au Moyen-Orient, l'O.N.U., avec l'aval des Etats-Unis, ne peut pas faire respecter les décisions du conseil de sécurité. Israël, par ses agissements, viole régulièrement les résolutions de l'institution internationale.

Il faut, après ce constat, qu'une grande puissance l'empêche de servir partout les intérêts américains, surtout après l'effondrement du camp socialiste.

Exaspéré par l'attitude complice du Secrétaire Général Hammarskjöld, LUMUMBA fait donc appel à l'U.R.S.S. qui lui fournit des avions. Mais le soutien du camp socialiste a révélé ses insuffisances, même s'il a sauvé Castro et son régime. Le socialisme, en Afrique, est un échec. Notre continent, sur le plan idéologique, en matière de gestion et de

(1) SARTRE, Situations, v, op. cit. page 250

(2) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, op. cit. page 274

(3) R. CORNEVIN, ibidem, page 274

(4) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 250.

conduite des affaires de nos différents Etats, n'a pas fait de percées significatives. La tutelle soviétique, en Afrique, - et sous d'autres cieux - a toujours posé la question centrale de la liberté de conscience. L'oeuvre, Les mains sales, en est l'illustration. En effet, les partis communistes africains se sont toujours alignés sur les positions du camp soviétique ou chinois suivant les nuances de leur interprétation.

Face à cette cruelle réalité, l'Afrique doit réaliser son "**Unité qui fera sa force**"(1). Mais le micro-nationalisme, les intérêts mal compris de l'Afrique, l'égoïsme et l'étroitesse de vue des hommes au pouvoir peu soucieux de leur peuple, préoccupés de prestige personnel, les frontières héritées de la colonisation retardent la matérialisation de cette unité. Le colonialisme est mort, le néo-colonialisme est en place. La lutte des peuples pour la justice sociale, la liberté reste d'une actualité brûlante. Elle est une exigence fondamentale.

La mince élite congolaise connaît des convulsions contradictoires.

V/ L'ELITE CONGOLAISE

a) L'ambiguïté de la situation de l'élite

Elle vit, à l'image de toute l'élite africaine en général qui n'a pas l'expérience de la lutte armée, des contradictions déchirantes résultant de sa position de classe hybride.

SARTRE écrit :

"Unis par une solidarité de fait au sous-prolétariat, séparés de lui par de maigres privilèges, leurs membres vivent dans un malaise perpétuel"(2).

(1) Mamadou DIA in Cahiers Présence Africaine, 3 - 8 décembre 1962
op. cit. page 433

(2) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 50.

Pour sa part, WAUTHIER note :

"Le coeur du problème réside sans doute dans la découverte des raisons qui ont fait que cette élite qui était finalement la couche sociale la plus proche du colonisateur, et par sa culture et par son niveau de vie, se soit placée à la tête du mouvement pour la revendication de l'indépendance nationale"(1).

Pour Bakary COULIBALY :

"Ces classes (ou ces équipes dirigeantes), après avoir pris la place que les colonialistes ne pouvaient plus occuper, se savent les mêmes intérêts que les colonialistes, utilisent les mêmes armes que les colonialistes"(2).

Dans ces conditions, "le leader va révéler sa fonction intime : être le Président Général de la Société des profiteurs impatientes de jouir que constitue la bourgeoisie nationale"(3).

Ces déviations se justifient car

"la conscience nationale au lieu d'être la cristallisation coordonnée des aspirations les plus intimes de l'ensemble du peuple, au lieu d'être le produit immédiat le plus palpable de la mobilisation populaire, ne sera en tout état de cause qu'une forme sans contenu, fragile, grossière"(4).

FANON conclut qu'" elle est aussi le résultat de la formation profondément cosmopolite de son esprit"(5).

(1) WAUTHIER, L'Afrique des Africains, op. cit. page 25

(2) B. COULIBALY, "Colloque sur les politiques de développement et les diverses voies africaines vers le socialisme" op. cit. pp 360 - 361
in Cahiers Présence Africaine

(3) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 125

(4) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 113

(5) FANON, ibidem, page 113.

On ne peut pas, dans ce contexte, parler d'oppositions de classes en Afrique à ce stade des indépendances. La contradiction principale, à ce point de son histoire, se situe entre le colonisateur et le colonisé.

L'élite n'a pas une claire conscience de son statut peu stable et de ses intérêts précaires. Coupée des masses, prête à trouver un compromis avec l'ancienne puissance occupante, elle ne veut ni ne peut jouer son rôle historique : gouverner par le peuple pour le peuple.

C'est aussi la situation de l'élite congolaise. Le résultat de ce double mais négatif repérage sociologique est qu'elle navigue entre une société lointaine et une société présente avec ses exigences ; elle en prendra douloureusement conscience, "mais sa prise de conscience est double et contradictoire : au-dessus de tous les Noirs, il restera pour toujours au-dessous de tous les Blancs (...). Son destin est entre les mains des autres"(1).

MEMMI fait observer qu'"en pleine révolte, le colonisé continue à penser, sentir et vivre contre et donc par rapport au colonisateur et à la colonisation"(2).

Au niveau économique, le constat est le même ; en effet, on note "la persistance d'une domination économique totale au sein d'une indépendance politique"(3).

Cette dualité de conscience des élites se reflète dans le choix des dirigeants :

"Est-ce une coïncidence si tant de chefs colonisés ont contacté des mariages mixtes ? Si le leader tunisien BOURGUIBA, les deux leaders algériens Messali Hadji et Farhat Abbas, si plusieurs autres nationalistes, qui ont voué leur vie à guider les leurs, ont épousé parmi les colonisateurs"(4).

(1) SARTRE, Préface au Portrait in Situations, V, op. cit. page 202
teur op. cit, page 50

(2) MEMMI, Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur op. cit; page 145

(3) A. KITHIMA, "colloque sur les politiques",
 in Cahiers Présence Africaine, op. cit, page 347

(4) MEMMI, Portrait du colonisé, op. cit. page 142.

"Le complet veston" n'est pas une preuve ou une marque d'émancipation ; il ne traduit pas "un niveau de vie". Le pagne comme tout costume national, est une marque de civilisation, d'identité. Il est fondamentalement un trait culturel.

En Afrique, les femmes ne sont pas à vendre. Les dépenses engagées sont un signe de respect de la tradition. Le mariage est source de vie.

c) Les partis politiques

Les divergences ne sont pas idéologiques. LUMUMBA, KASAVUBU, KALONDJI, TSCHOMBE, MOBUTU, appartiennent au même groupe social : celui des "évolués" bien que ce terme suscite en nous des réserves. Leurs divergences résultent des conflits ethniques, religieux et d'une répartition inégale des richesses du Congo. Il faut retenir que "l'ABAKO est un mouvement puissant mais archaïque ; société secrète et parti de masse"(1).

R. CORNEVIN écrit que l'ABAKO oeuvre pour "l'unité du peuple moukongo fondée sur la langue kikongo et sur l'histoire du royaume kongodia NTOTILA"(2).

Et le 20 Août 1954, l'ABAKO propose "des candidats au poste de chef de cité avec le motif que les cités de Léopoldville comptant 82 % des BAKONGO, l'ABAKO qui représente ce pourcentage se voit obligé de donner son avis sur cette gestion"(3).

R. CORNEVIN poursuit :

"Depuis plusieurs mois, des tendances séparatistes se manifestaient dans l'ABAKO (...) (KASAVUBU et son ethnie) souhaitaient obtenir l'indépendance avant les autres"(4).

(1) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 206

(2) R. CORNEVIN, Histoire du CONGO-Léo, op. cit. page 232

(3) R. CORNEVIN, ibidem, page 233

(4) R. CORNEVIN, ibidem, page 244.

Sans cohésion idéologique, sans programme authentiquement national, sans une conscience claire des enjeux de l'indépendance dans l'unité, l'ABAKO de KASAVUBU, par essence, est objectivement une source de désunion. Les appétits de KALONDJI, de TSCHOMBE nous installent dans Une saison au Congo ou la tragédie d'un homme, d'un peuple, de tout un continent. Cette conscience embryonnaire ruine les chances du Congo comme de l'Afrique.

Le M.N.C. de LUMUMBA est le parti des "évolués" mais en réalité "les "évolués" n'avaient aucun pouvoir sur les masses sauf au BAS-CONGO"(1).

Mais le BAS-CONGO est séparatiste.

Retenons avec FANON que :

"l'impréparation des élites, l'absence de liaison organique entre elles et les masses (...) vont être à l'origine de mésaventures tragiques"(2).

Cette vérité explique l'échec de LUMUMBA... "L'absence de liaison organique" entre le M.N.C. et les masses est à l'origine de la tragédie congolaise.

La conscience des "évolués" n'est pas la "cristallisation coordonnée des aspirations" les plus intimes de tout le peuple parce qu'ils sont coupés des masses. Elle est sans contenu, fragile et grossière.

Tous les éléments d'une crise sont ainsi réunis. Un parti sans base populaire pour le Premier Ministre centraliste, un rassemblement lié aux masses mais séparatiste par vocation pour le Président, le drame congolais a commencé.

La composition, la base du M.N.C. ne donnent aucune chance à LUMUMBA parce que

"le M.N.C. est universaliste, par delà les ethnies et les frontières, parce que ses militants sont des universalistes, en un mot c'est un mouvement des "évolués""(3).

(1) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 207

(2) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 113

(3) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 215.

et SARTRE ajoute :

"Dès le 1er Juillet, le centralisme devient le rêve abstrait d'un prisonnier d'honneur qui a perdu toute prise sur le pays"(1).

FANON voit là le

"résultat historique de l'incapacité de la bourgeoisie nationale des pays sous-développés à rationaliser la praxis populaire, c'est-à-dire à en extraire la raison"(2).

SARTRE avoue que le M.N.C. est le "mouvement des "évolués" et reconnaît que les "évolués" n'avaient aucun pouvoir sur les masses". LUMUMBA, chef du M.N.C. n'a pas perdu "toute prise sur le pays". Ce contrôle, il ne l'a jamais eu de façon effective, car son parti est sans base populaire réelle.

Les "évolués" sont divisés ; les éléments les plus prêts à trahir se recrutent dans ses rangs. L'évolution de la crise congolaise le confirme, et LUMUMBA en est le martyr.

Ils sont coupés des masses, ils n'incarnent pas la volonté populaire. Ils sont donc incapables par nature de mener une lutte acharnée, implacable, pour aider leur peuple à se libérer.

VI/ LES OBSTACLES A UNE INDEPENDANCE AUTHENTIQUE

Nous avons déjà signalé quelques oppositions de diverses natures à la construction, à la consolidation de la souveraineté. D'autres facteurs amoindrissent les chances de succès.

a) Le vide politique

Les raisons de l'échec sont multiformes. Ces contradictions et le jeu de l'impérialisme conduisent à la désintégration du Congo. A ce moment

(1) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 224

(2) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 113.

précis de son histoire, l'exercice effectif, réel du pouvoir révèle un vide politique créé et entretenu par la Belgique en particulier. En vérité, "c'est, au Congo, un point mort, le degré zéro de l'histoire congolaise, les moments où les Blancs ne commandent plus mais continuent d'administrer, où les Noirs sont au pouvoir mais ne commandent pas encore"(1).

R. CORNEVIN constate une "période de trois pouvoirs (Léopoldville, Stanleyville, Elisabethville) auxquels il faut ajouter celui de l'O.N.U."(2).

Cette période est favorable à tous les troubles, à tous les complots. Les hommes sont au pouvoir mais ne détiennent pas les rênes du pouvoir. Ils n'ont pas eu le temps d'élaborer une politique nationale. Ils n'ont pas pu mettre en place un programme économique et culturel.

Les éléments d'un fractionnement, d'une explosion sont tristement réunis. L'impérialisme profite de cette période de flottement pour déclencher un conflit fratricide entre Congolais.

b) L'absence de révolution

La seule solution est l'indépendance totale parce que la condition coloniale "tel un carcan, ne peut qu'être brisée"(3).

Mais l'impérialisme a fait l'économie de cette étape pour mieux assujettir le peuple congolais. La révolution balaie en principe toutes les structures paralysantes. C'est pourquoi "les dirigeants du trust mirent tout en oeuvre, dès avant l'indépendance, pour provoquer la sécession du Katanga"(5).

(1) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 231

(2) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo op. cit. page 260

(3) A. MEMMI in Portrait op. cit. page 136

(4) MEMMI, Portrait du colonisé précédé du colonisateur, op. cit. page 136

(5) A. KITHIMA, "Colloque sur les politiques de développement", op. cit. page 347
in Cahiers Présence Africaine.

La liberté ne se donne pas ; elle se prend. Si le Congo avait fait sa révolution, comme l'Algérie qui vit aujourd'hui des problèmes liés à l'Islam et non à des divisions ethniques, l'unité serait réalisée, le commandement unifié aurait garanti la cohésion nationale car dans ce cas précis, **"les chefs sont à la fois militaires et politiques : ils ont brisé les anciennes structures, tout est à refaire"**(1).

Mais aussi **"l'effort conjugué des masses encadrées par un parti et des intellectuels hautement conscients et armés de principes révolutionnaires doit barrer la route à cette bourgeoisie inutile et nocive"**(2).

F. FANON poursuit :

"Le gouvernement national s'il veut être national doit gouverner par le peuple et pour le peuple"(3).

L'indépendance nationale implique une liaison organique entre les dirigeants conscients et les masses responsables pour définir et appliquer ensemble les politiques nationales.

c) Deux visages du Congo : Joseph KASAVUBU, Patrice LUMUMBA

KASAVUBU résume à lui seul les barrières mises à l'unification congolaise. Il est un des pires ennemis de l'indépendance du pays. Il est uni à son ethnie par un lien obscur. Président de la République, il vit une profonde contradiction née de sa conscience embryonnaire. Il est vrai que **"son office lui commande de préserver l'unité nationale - en particulier contre la sécession katangaise qui risque de ruiner le Congo - son peuple réclame qu'il soit lui-même sécessionniste"**(4).

La raison en est la suivante :

"A la veille de l'indépendance, l'ABAKO, chargée d'une responsabilité particulière, marque le mouvement politique congolais de sa dualité profonde : mouvement

(1) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 228

(2) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 131

(3) FANON, ibidem page 151

(4) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 206.

révolutionnaire, l'ABAKO impose aux tacticiens du néo-colonialisme l'exigence paysanne d'une indépendance immédiate et absolue ; mouvement réactionnaire, l'ABAKO se révèle incapable, dans son mépris orgueilleux des autres races et autres régions, d'assurer la direction du Congo au-delà de la clairière ou de la région du BAS CONGO"(1).

Les théoriciens de la révolution africaine ont commis une erreur fatale au continent car nous pensons avec FANON, SENHOR, TROTSKY, Sékou TOURE que "les assises profondes de la Révolution étaient dans la question agraire"(2).

KASAVUBU n'a ni la volonté, ni la conscience pour résoudre cette antinomie, cette "dualité", cette inconséquence. Et le drame pour LUMUMBA, pour l'Afrique, est que l'ABAKO de KASAVUBU est très puissant, mais très primitif. Ses chefs, des "évolués", sont restés soudés aux masses, ce qui fait leur force.

Le M.N.C. recrute, lui, parmi les "évolués" qui sont sans prise réelle sur le peuple. LUMUMBA, sans arrière-pensée, met au pouvoir les éléments les plus réactionnaires, les plus actifs de sa "classe". Ils étaient disposés à le trahir. Il met en place un front mais sa victoire de 1960 masque mal les inconséquences de ce cartel.

Le mot d'ordre mobilisateur était l'indépendance ; une fois celle-ci obtenue, les particularismes surgissent.

D'une part KASAVUBU, "le chef charismatique", en face, LUMUMBA déjà seul parce qu'"il a mis sa classe au pouvoir et qu'il se disposait à gouverner contre elle"(3).

Il voulait en effet "gouverner pour les déshérités par les déshérités"(4).

(1) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léopold, op. cit. page 245

(2) TROTSKY cité par WAUTHIER, L'Afrique des Africains, op. cit. page 253

(3) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 221

(4) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 151.

Cruelle ironie de l'histoire, c'est SENGHOR qui affirme que

"l'expression politique de l'Afrique Noire veut des chefs qui représentent le Peuple, des chefs choisis par le Peuple"(1).

Les "évolués" au Congo, à cette date, n'étaient pas encore une classe, mais un groupe social peu conscient de ses intérêts véritables. L'attitude de LUMUMBA relève donc de l'idéalisme politique, car ses camarades n'étaient pas prêts à assumer un suicide de "classe". Ils l'avaient déjà trahi. A partir de ce moment, **"LUMUMBA est seul. Absolument seul"(2).**

Un autre analyste confirme cet isolement :

"LUMUMBA (est) isolé à Léopoldville, au milieu des BAS-CONGO hostiles"(3).

Il se crée fatalement un vide autour de lui. Il veut l'indépendance plénière du Congo qui passe nécessairement par l'unité africaine. Mais il n'est pas parvenu à créer la communion avec son peuple. Cette solution le conduit à la mort, mais avant, il peut dire à ses ennemis, KASAVUBU, TSCHOMBE, KALONDJI, MOBUTU et les autres :

"Nous sommes deux forces : les deux forces : tu es l'invention du passé, et je suis inventeur du futur"(4).

LUMUMBA est artisan, acteur de l'histoire qui s'est faite contre lui. Il est l'avenir ; KASAVUBU, TSCHOMBE, KALONDJI et MOBUTU, le passé sombre, que nous souhaitons révolus, de l'homme africain. SARTRE note que :

"La force de LUMUMBA était parlementaire ; celle de KASAVUBU était réelle et massive (...). LUMUMBA fut démis et arrêté sans avoir jamais été mis en minorité. En d'autres termes, la démocratie fut simplement rejetée"(5).

(1) SENGHOR, Liberté I, op. cit. page 58

(2) SARTRE, Situations, V op. cit. page 217

(3) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, op. cit. page 261

(4) CESAIRE, Une saison au Congo, Paris, Seuil, 1973
page 109

(5) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 224.

Nous retenons que **"disposant d'une majorité précaire, LUMUMBA devra d'abord réagir aux événements"(1).**

Ce n'est pas un rejet de la démocratie. Dans un système démocratique, les élus incarnent la volonté populaire. Ils sont l'expression vivante de la conscience nationale. Une "majorité parlementaire précaire", sans prise effective sur le peuple, pose, avant tout, le problème de sa légitimité.

Une juxtaposition d'intérêts particuliers, divergeants, opposés, des aspirations réelles mais contradictoires, une incapacité presque congénitale à élaborer et à mettre en oeuvre un programme commun, conduisent fatalement à la tragédie. L'histoire congolaise nous enseigne cette cruelle vérité.

VII/ POUR UNE INDEPENDANCE AUTHENTIQUE

a) Le panafricanisme

Après la conférence d'Accra du 6 au 13 décembre 1958, le discours unitaire de l'Afrique inquiète. Mais dans la situation historique du Congo, LUMUMBA effraie également par ses profondes convictions panafricanistes. Objectivement,

"le panafricanisme déclaré de LUMUMBA lui a valu quelques-uns de ses plus redoutables adversaires, les Blancs de Rhodésie (Zimbawé) d'Afrique du Sud, et, plus sournoisement, les conservateurs anglais"(2).

Parce que, après sa rencontre avec NKRUMAH et Sékou TOURE à Accra, LUMUMBA "découvre l'Afrique indépendante et prend conscience de la solidarité africaine. Le 28 décembre il fait un compte rendu passionné de la conférence d'Accra"(3).

(1) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, op. cit. page 261

(2) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 224

(3) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, op. cit. page 241.

Cette unité est indispensable. L'Afrique divisée, "Un coup de force militaire pourra facilement mettre en place une équipe gouvernementale de techniciens qui ne seront pas engagés avec l'Afrique révolutionnaire"(1).

D'autant plus que d'"Accra, du Nigéria, en passant par la Guinée, et dans chacun de ces pays, LUMUMBA a enrichi son expérience. On compte sur l'aide des Etats Noirs indépendants pour appuyer le nationalisme congolais"(2).

Cette hostilité est très active car l'impérialisme a clairement identifié les enjeux. Le contexte historique et l'attitude peu éclairée des dirigeants africains, à l'exception de quelques consciences réfléchies, permettent à l'impérialisme de triompher. Cette vue étroite ruine les espoirs des régimes encore fragiles.

L'Afrique découvre dans la tragédie congolaise son destin. On constate qu'"en fait, les nations africaines découvraient au Congo leur destin, le destin de l'Afrique"(3).

L'Afrique, par la faute de ses dirigeants peu clairvoyants, surtout soucieux de prestige personnel, est humiliée. Le sort du continent se décide ailleurs, et par d'autres.

b) Le marché commun

L'organisation des échanges au niveau continental s'est révélée indispensable. La question demeure actuelle. SARTRE écrit :

"L'Afrique ne peut se faire sans produire pour elle-même un marché africain. L'organisation d'un marché commun à l'échelle du continent noir implique d'autres problèmes et d'autres luttes"(4).

(1) R. CORNEVIN, Histoire du Congo-Léo, op. cit. page 261

(2) KABEMBA ASSAN Professeur à l'Université de Kisangani, Pierre SALMON Professeur à l'Université Libre de Bruxelles Belgique in Historiens-Géographes du Sénégal, op. cit. page 78

(3) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 250

(4) SARTRE, ibidem page 218.

Pour réaliser ce marché commun, il faut une volonté politique et une correcte intelligence des intérêts du continent. Les dirigeants n'étaient pas prêts ; mais le sont-ils aujourd'hui, malgré les nombreuses organisations régionales, sous-régionales et continentales ? La question reste ouverte.

En tout cas, NKRUMAH militait "en faveur de la création d'un marché commun africain"(1).

A partir du moment où cette option a échoué, le rôle de Patrice LUMUMBA était terminé. Seul, trahi de tous, livré aux sinistres ennemis de l'Afrique, il ne pouvait pas être le héros du panafricanisme, mais son martyr.

Il faisait l'histoire mais contre lui-même. LUMUMBA, objectivement non violent, devait s'effacer au profit des hommes de main de l'impérialisme : KASAVUBU, TSCHOMBE, KALONDJI et MOBUTU.

En assassinant LUMUMBA, ceux-ci pensaient anéantir les espoirs de l'Afrique tout entière. Les intrigues de Youlou s'ajoutent aux nombreux problèmes.

LUMUMBA "était l'homme de la passation des pouvoirs ; sitôt après, il devait disparaître"(2).

Il incarnait les illusions, les espoirs et les désillusions de l'Afrique. Mort, il devient le symbole de la lutte des peuples opprimés. Il est un mythe.

(1) C. Wauthier, L'Afrique des Africains, op. cit., page 267

(2) SARTRE, Situations, V, op. cit. page 244.

C O N C L U S I O N P A R T I E L L E

La préface à La pensée politique de patrice LUMUMBA est la réflexion sur les raisons d'un échec établi. Elle décrit les espoirs, les bouleversements et indique les perspectives pour sauver l'Afrique.

La force de LUMUMBA représente une Afrique consciente de ses intérêts, responsable de son destin. Elle doit, pour parvenir à ses fins, réaliser son unité politique dans une volonté commune d'assumer l'Histoire.

Après la revendication culturelle, l'Afrique doit mener le combat pour la souveraineté politique, créer les conditions de l'indépendance plénière économique et sociale dans une fédération des Etats. Un pouvoir central peut aider à écarter le spectre des guerres tribales, ou entre pays indépendants pour des questions de frontières.

La faiblesse de LUMUMBA se résume en quelques réalités négativement chargées et malheureusement intériorisées par certains Africains, entretenues par l'impérialisme. Le séparatisme, le régionalisme, les convulsions ethniques, religieuses font de l'Afrique un continent divisé, déchiré et finalement balkanisé.

Le dessein principal de SARTRE était d'identifier complètement et, en vérité, de faire le portrait des protagonistes du drame congolais, et de la relation qui les unit et qui ne trouve son terme que dans la victoire d'un camp.

Cette lutte acharnée par la liberté, le pouvoir, le contrôle des richesses immenses au Congo qui "n'a perdu qu'une bataille"(1) est le combat de tout le continent noir.

Pour réussir les peuples d'Afrique doivent vaincre les forces centrifuges. Mais dans l'exemple congolais, l'union a fait les frais des stratégies et des intérêts divergents.

(1) SARTRE, Préface à La Pensée Politique de Patrice LUMUMBA, op. cit. page 253.

CONCLUSION GENERALE DE LA PREMIERE PARTIE

La création littéraire, scientifique négro-africaine est liée à la vie sociale, à l'expérience collective du MAL à travers l'histoire. Elle résume, de manière saisissante, le drame des nègres dans le monde entier, le destin de l'homme noir. Le peuple, en raison de l'esclavage, de la colonisation, n'a plus d'avenirs individuels, mais une histoire collective.

Dans ce contexte chargé de menaces, de risques d'acculturation, les Noirs de la diaspora, pour retrouver leur équilibre, tentent de se réenraciner dans la race, dans la culture noire.

La littérature négro-africaine, à cause de cette exigence historique, est, pour les écrivains nègres, une contestation de la réalité. Ils assument, à partir de cette prise de conscience, leur identité, leur patrimoine culturel, leur spécificité. Mais la revendication n'est pas sectaire. Elle n'est pas un particularisme étroit car **"nous ne sommes pas racistes"**(1).

Les écrivains noirs, pour transcrire leur vision du monde, ont recours - la situation l'impose et le réalisme l'exige - au français, une langue étrangère qui les trahit. Mais ils parviennent, malgré la pauvreté du français en concepts opératoires pour décrire l'âme noire, à faire partager leurs obsessions à leurs frères de race et à tous les hommes.

Ils font pénitence, mais pour le rachat de leur race victime de l'oppression du Blanc. Cette disposition psychologique, comportementale n'est pas une conséquence du péché originel décrit dans la Genèse. C'est un acte singulier qu'on ne saurait rapprocher de l'action du Christ, Sauveur pour les chrétiens, car

"la Vierge Marie est la seule personne de la caravane humaine qui ait été préservée de "tomber dans le précipice" où Adam a entraîné toute la race"(2).

(1) C.A. DIOP, Les Fondements... op. cit. page 245

(2) P. THIVOLLIER, Parler-Franc sur la Religion, n° 7, le péché originel, Cerf/Verbum Bible, 1977 - page 117.

La notion de race déchue n'a rien à voir avec la situation, les conditions du Nègre victime de la vicissitude des événements.

Dans cette quête de l'équilibre rompu par l'homme blanc qui l'a exilé, dominé, exploité, méprisé, le Noir cherche à se repersonnaliser.

Le mythe végétal, dans un univers où tout est communion, est donc symbole d'une union charnelle entre le Noir et tous les éléments du cosmos.

Dans cette optique, on constate une originalité de la situation des Noirs dans le monde, une originalité des problèmes nègres, une originalité de l'histoire nègre amputée par l'esclavage, et la colonisation, une originalité de la culture à assumer et à vivre pleinement.

Le Noir doit avoir une conscience claire : cette nécessité impérieuse à assumer suppose que les Noirs, face à l'accélération des événements, créent les conditions pour dépasser le fait colonial et réussir les indépendances.

Mais les convulsions multiformes, exploitées par l'impérialisme occidental et ses agents, atomisent le Congo.

L'ABAKO, parti lié aux masses, à l'image de son Chef KASAVUBU, est séparatiste par essence. Les dirigeants de ce parti ethnique, religieux et régionaliste conçoivent l'indépendance comme un partage scandaleux des richesses nationales à leur seul profit. Les ambitions de KASAVUBU, TSCHOMBE, KALONDJI, MOBUTU, leur séparatisme maintiennent les anciennes discordes entretenues par le colonialisme belge.

Le destin du Congo s'est joué entre les Belges, les Anglais, les Français, les Américains, les Blancs d'Afrique du Sud et de Rhodésie (Zimbawé). Les décisions brusques et contradictoires de l'O.N.U. sont les signes qui ont trahi les tractations, les négociations entre ces gouvernements ayant scellé le sort du Katanga.

Le M.N.C. de LUMUMBA formé par les éléments les plus réactionnaires, sans lien organique avec le peuple, est la proie de déchirantes contradictions qui ruinent l'indépendance du Congo. Dans ces circonstances, **"LUMUMBA, seul et trahi, restait le symbole abstrait de l'Unité Nationale"**(1).

Celle-ci doit être en effet une réalité concrète et non une abstraction comme au Congo dans cet état de son histoire. Le pays connaît de graves crises nées du séparatisme et retourne à l'état d'empires disloqués.

LUMUMBA voulait l'indépendance plénière mais il n'avait pas les moyens pour la réaliser.

Le séparatisme préfigurait la division de l'Afrique en plusieurs Etats nains. Il l'avait compris. C'est la raison essentielle qui l'orientait vers le fédéralisme manqué à cause de KASAVUBU, et vers l'Unité Continentale.

Le panafricanisme de LUMUMBA faisait de lui, comme de NKRUMAH et de Sékou TOURE avec le **"Non"** historique de la Guinée, des hommes à sacrifier pour des intérêts étrangers à l'Afrique entière.

Aujourd'hui encore, le micro-nationalisme, le régionalisme artificiellement entretenu par les régimes autocratiques retardent l'Unité Africaine.

LUMUMBA était l'Afrique entière, avec sa volonté unitaire, la diversité de ses régimes, ses clivages, ses discordes.

L'histoire du Congo, à travers son martyr, a mis, en lumière, de façon définitive, la nécessité absolue d'un lien profond entre l'indépendance effective, l'unité et la lutte contre le néo-colonialisme et les réformistes. Libérer l'Afrique, c'est faire face à cette exigence historique.

(1) SARTRE, Situations, V, op. cit. page

DEUXIEME PARTIE

- 1°) SARTRE FACE AUX NOIRS DE LA DIASPORA
- 2°) LE TRAITEMENT DU RACISME A TRAVERS
LA PUTAIN RESPECTUEUSE.

CHAPITRE III / : SARTRE FACE AUX NOIRS DE LA DIASPORA

I N T R O D U C T I O N :

La solitude, la liberté, la responsabilité autonome de l'homme face à lui-même, dans un univers sans Absolu, semblent résumer les préoccupations de SARTRE qui, avec une lucide exigence, met l'homme en face de son destin. Dans ce monde qui n'a rien d'idyllique, rien ne saurait, même pas la bonne volonté, éliminer les violentes contradictions qui l'agitent, le traversent et le déchirent. L'angoisse de la responsabilité humaine, sans guide dans l'exercice de cette responsabilité, sans les grandes doctrines expliquant le monde, oblige l'homme à se mettre en jeu

car "Ainsi privé du secours des doctrines toutes faites auxquelles il ne croit plus, l'homme se sent seul. Et dans cette solitude, pourtant sa responsabilité lui apparaît d'autant plus nette qu'elle n'a plus rien qui le guide et devient inquiète"(1).

L'homme, enfermé dans sa condition humaine, dans un ciel vidé de tout Absolu doit faire face à son propre "moi" et aux consciences du genre humain.

Pourtant "délaissé et libre, l'homme est responsable de son être, précisément parce que, englué dans la contingence de sa situation, il n'est pas cause de son être. Il lui appartient dès lors de se jeter en avant dans le monde pour échapper à cette gratuité. Il s'y jette comme à dessein de lui-même pour être - à l'avenir - son propre fondement"(2).

L'homme doit évoluer entre deux valeurs contradictoires en apparence, mais étroitement liées : la solitude et la responsabilité. Les Noirs de la diaspora, dans tous les textes de SARTRE, vivent une tension entre un passé connu à travers l'histoire bouleversante de l'esclavage, de la colonisation, un présent négativement chargé à assumer et un avenir

(1) René-MARILL ALBERES, Jean-Paul SARTRE, Paris, Editions Universitaires 1962 page 11

(2) Hadi RIZK, "L'aventure de l'être" in Magazine littéraire, n° 282 - Novembre 1990 page 58.

incertain à bâtir. L'homme sartrien est alors conscience de l'histoire et projet. Confronté à un monde hostile, dans une société cloisonnée, avec une psychologie figée, l'homme doit se conquérir dans et par son action dans sa communauté d'exil.

Responsable devant son destin, emprisonné dans la conscience humaine, le Noir est enfermé dans les limites de ses propres problèmes. Mais sa lutte cherche à détruire moins le Blanc que les structures de l'oppression. Ainsi, **"l'arme de la violence, dans les mains des Noirs, a été employée presque exclusivement contre la propriété, non contre les personnes"**(1).

Dans La putain respectueuse, Lizzie et le Nègre, dans la mouvance événementielle, ne s'assument pas en fondant véritablement leurs actions dans un système de valeurs authentiques et personnelles. Prisonniers des lois de leur univers, enfermés dans les fausses valeurs de leur société, incapables d'ériger leur propre échelle de valeur conforme à leur conscience, ils ne transforment pas leur vie en un acte souverain assumé pleinement. Ballotés entre ce qu'ils voudraient faire et ce qu'ils font effectivement, ils ont une conscience tragique, déchirée, du seul fait de leur tricherie avec les exigences les plus profondes de leur personnalité. Victimes d'une société raciste, victimes d'une bourgeoisie puissante mais corrompue, sans volonté ni conscience lucide de transformer leur monde, ils voient leur présent et leur avenir promis à misère.

Une conscience livrée aux systèmes de valeurs d'une société raciste est au centre des préoccupations sartriennes dans La putain respectueuse.

(1) M.L. KING, La seule révolution traduit par Jacques FOTIN, Paris, Casterman, 1968, page 31.

TRADITIONS ET REALITES SOCIALES

La négritude, pour les Noirs disséminés à travers le monde, est avant tout un effort de reconquête des valeurs perdues en raison de l'Histoire. Le thème du retour aux sources domine la production littéraire de ces écrivains. Leur quête intègre l'espace géographique et temporel. Leurs réalités sociales, hors du continent noir, souffrent des rapports de discrimination de façon cruelle.

I/ LA NEGRITUDE

1°) Les causes

L'Afrique, pour les Noirs de la Diaspora, est une absence ; par contre, elle est, pour leurs frères restés sur le continent, une présence. L'impact de la colonisation en Afrique et dans la diaspora, n'est donc pas identique. Le drame culturel, pour le Noir du continent, résulte de la rencontre conflictuelle entre deux mondes, deux civilisations. Pour les nègres de la diaspora, le fonds culturel n'est pas consistant, solide. Leur drame, dû à leur exil de la terre des ancêtres, se greffe à vif sur une tragédie culturelle.

Cependant les causes de la négritude sont les mêmes. Il faut sonder le coeur de ces écrivains pour découvrir les raisons qui fondent leur besoin d'écrire.

L'exil

L'exil du Nègre à Port-au-Prince, à Haïti, à travers le monde, est double et justifie le besoin de la création. Exilé d'Afrique, coupé de sa culture sans un espoir réel de se réenraciner, il thématise cet éloignement et d'autres aspects de son histoire. La littérature a une relation directe avec son expérience sociale, culturelle. Le poète écrit pour la résurrection de sa race et de la mémoire collective.

A ce propos, Jean-Paul SARTRE, dans la préface à l'anthologie de SENGHOR, constate :

"Et réciproquement, c'est parce qu'il était déjà exilé de lui-même qu'il s'est trouvé ce devoir de manifester. Il commence donc par l'exil (...). A Port-au-Prince il était en exil ; les négriers ont arraché ses pères à l'Afrique et les ont dispersés"(1).

En effet, les Noirs, jetés dans toutes les parties du monde, **"se flétissent et meurent comme des arbres arrachés à leur sol natal"(2).**

Les Noirs sont coupés de leur terre natale ; c'est une expatriation. Cet exil est matériel, moral et culturel. Il est un supplice cruel parce que **"cet exil ancestral des corps figure l'autre exil : l'âme noire est une Afrique dont le Nègre est exilé"(3).**

En effet, les Noirs de la diaspora **"se glissent à travers les rouages complexes de (leur) civilisation comme des spectres gémissants ; ils gravitent comme des planètes embrasées détachées de leurs orbites"(4).**

Ils ne vivent plus intensément les valeurs de civilisation de l'homme noir. Déracinés, les Nègres vivent cette déchirure. Il est donc normal que l'exil soit une de leurs préoccupations. Leur littérature a une prise directe sur la situation sociale historique.

L'autre thème des écrivains de la diaspora est de retrouver leurs racines, les valeurs de civilisation du monde noir. Le thème du retour aux sources, l'identité nègre retrouvée correspondent à une aspiration profonde.

(1) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie, op. cit. page XVI

(2) Richard WRIGHT, Un enfant du Pays, traduit par Hélène BOKANOWSKI, Paris Gallimard, 1988 - page 491.

(3) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie, op. cit. page XVI

(4) R. WRIGHT, Un enfant du Pays, op. cit. page 491.

2°) La quête de l'identité

Les écrivains nègres ont recours à la tradition pour se ressourcer, se réenraciner. Leurs oeuvres reflètent quelques aspects de l'authenticité africaine.

En claire, "la situation du Noir, sa déchirure "originelle", l'aliénation qu'une pensée étrangère lui impose sous le nom d'assimilation le mettent dans l'obligation de reconquérir son unité existentielle de nègre ou, si l'on préfère, la pureté originelle de son projet par une ascèse progressive, au-delà de l'Univers du discours"(1).

D'autant que l'assimilation est impossible. L'homme noir a besoin de retrouver ses racines. Césaire, dans son analyse, le confirme quand il écrit :

"L'Antillais par contre, à la limite, n'a rien, ni langue véritable, ni religion, ni histoire. Le poème, par le retour aux sources qu'il nécessite, peut être une tentative de repersonnalisation"(2).

Pour assumer son statut d'homme, le Nègre a besoin de savoir qui il est, de connaître son passé. Sa personnalité dépend de ce retour aux sources. Ce sont, dans une certaine mesure "Les damnés de la Terre"(3), Paris, Maspéro, 1967.

Les valeurs culturelles du monde noir, la quête du "moi", dans leurs oeuvres, se manifestent par la référence au tam-tam, au vaudou, au jazz. Cette quête se manifeste ainsi :

"Il existe, en effet, une négritude objective qui s'exprime par les moeurs, les arts, et les danses des populations africaines"(4).

La négritude est une manifestation concrète, vivante de tous les aspects de la civilisation du monde noir. En effet, SARTRE note encore :

(1) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie, op. cit. page XXIII

(2) CESAIRE, in Revue Africaine, n°5, Octobre 1961 - page 12

(3) F. FANON, Les damnés de la terre, Paris, Maspéro 1967

(4) SARTRE, Anthologie, op. cit. pp XXIII-XXIV.

"La négritude, c'est ce tam-tam lointain dans les rues de Dakar, ce sont ces cris vaudous sortis d'un soupirail haïtien. C'est ce masque congolais mais c'est aussi ce poème de CESAIRE"(1).

Expression vivante de la culture nègre, elle est aussi musique et rythme qui relatent toutes les peines endurées par les hommes de couleur. SARTRE voit

"les Noirs de Harlem danser frénétiquement au rythme de ces "Blues" qui sont les airs les plus douloureux du monde"(2).

Ces "Blues" sont fondamentalement liés aux conditions d'existence des Noirs.

3°) Une littérature fonctionnelle

Le Nègre a souffert de l'esclavage, de la colonisation, de l'exploitation capitaliste. Il a besoin d'une arme pour lutter. Edifier la statue de la négritude exige un style approprié et une littérature militante. C'est la raison pour laquelle

"la poésie noire n'a rien de commun avec les effusions de coeur : elle est fonctionnelle, elle répond à un besoin qui le définit exactement"(3).

Mais contre toute attente, SARTRE écrit :

"Mais cet acte est une disposition intérieure : il ne s'agit pas de prendre dans ses mains et de transformer les biens du monde, il s'agit d'exister"(4).

(1) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie, op. cit. page XXVI - XXVII

(2) SARTRE, *ibidem*, page XXXV

(3) SARTRE, cité par Contat et Rybalka Les écrits de SARTRE op. cit. page 216

(4) SARTRE, "Orphée noir" in Anthologie, op. cit. page XVI.

La littérature comme expression de la conscience nègre continue une nouveauté et une originalité. Elle est sociale : elle ne s'intéresse qu'à l'homme et à son sort. Elle est une arme contre toutes les formes de domination et de négation des valeurs du monde noir. Elle est la mémoire collective des Noirs.

D'ailleurs Martin Luther KING oppose à SARTRE les propos suivants :

"La discrimination coupe en deux une trop grande partie de leur (les Noirs) vie pour qu'ils la supportent dans le silence et l'apathie"(1).

Leurs chants, leurs danses, leurs oeuvres sont une forme de lutte. Ils sont une opposition active.

II/ LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

a) Conservatrice

La société américaine est profondément conservatrice :

"L'oppression est dans la nature" puisque c'est un fait naturel que le Noir est inférieur au Blanc. Elle est "de droit divin" puisque la nature, dans un monde créé, est ménagée selon la volonté de Dieu"(2).

Martin Luther KING, de son côté, constate :

"Ils (les Noirs) devaient s'attendre à rester pour toujours dans l'inégalité et la pauvreté"(3).

(1) Martin Luther KING La seule révolution op. cit. page 28

(2) SARTRE, cité par Contat et Rybalka, Les écrits de SARTRE, op. cit. page 216

(3) Martin Luther KING, La seule révolution, op. cit. page 27.

Ce conservatisme se manifeste dans tous les rapports entre Blancs et Noirs. Il est psychologique. C'est une ségrégation active ; de fait, la société américaine est raciale.

b) raciale

Le racisme se reflète dans la géographie des habitations. Les zones d'habitation des deux races sont séparées. Les Blancs et les Noirs ne vivent pas dans les mêmes lieux, lieux qui sont à l'image des conditions sociales.

"Dès que la construction du barrage a commencé, on a abattu les pins et trois villages ont surgi du sol : deux villages blancs qui ont respectivement trois mille et cinq mille habitants et un village nègre. Les ouvriers y habitent avec leurs familles"(1).

Cette discrimination se note dans d'autres secteurs de la vie quotidienne :

"Il n'est aucun lieu public où l'on voit Blancs et Noirs se mélanger... Dans les chemins de fer et les tramways, ils ont des places à part ; ils possèdent leurs églises, leurs écoles, plus pauvres et plus rares que les écoles blanches ; il arrive même souvent, dans les usines, qu'ils travaillent dans des locaux séparés"(2).

WRIGHT, dans une autre situation, aboutit à la même conclusion. Il écrit :

"Noir et domestique dans une Amérique raciste et une société fondée sur l'argent, BIGGER sait qu'il n'a aucune chance"(3).

MAX, son avocat, saisit l'occasion pour "dénoncer "l'honneur moral de la vie d'un Noir aux Etats-Unis" dans les années quarante"(4).

(1) SARTRE, "Villes d'Amérique", Situations, III, Paris, Gallimard, 1949, page 95

(2) SARTRE, cité par A. Cohen SOLAL, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, Paris, Gallimard, 1985, page 319

(3) R. WRIGHT, Un enfant du Pays, op. cit. page 134

(4) R. WRIGHT, ibidem op. cit. page 135.

KING dénonce : "les milliers de barrières, visibles et invisibles, qui parquent étroitement les Noirs dans des quartiers, des écoles, des emplois (), des activités sociales"(1).

WRIGHT, dans Black Boy, affirme :

"J'avais peur en me faufilant à travers la foule des Blancs, mais ma peur me quitta quand je revins dans mon quartier et que je vis des visages noirs souriants"(2).

Le racisme définit donc les rapports entre les deux communautés blanche et noire. Même la distribution du travail obéit aux normes de la race. La main-d'oeuvre est noire.

Les Noirs ne sont admis dans les quartiers blancs, dans les résidences des blancs qu'à titre de domestiques. La présence nègre est juste tolérée dans la mesure où les Noirs assument les travaux subalternes. SARTRE rapporte :

"Et ce matin un avocat de 35 ans, qui me montrait le quartier nègre : "j'y suis né. A cette époque-là, c'était la résidence des Blancs, vous n'y auriez pas vu un Noir, sauf des domestiques"(3).

WRIGHT décrit aussi la journée d'un Noir qui passera "la matinée du lendemain à casser le bois pour la cuisinière, à traîner des seaux de charbon pour les foyers, à laver l'entrée de la maison, à balayer l'entrée de la cour et la cuisine, à servir à table et à laver la vaisselle"(4).

Même constat de SARTRE dans d'autres situations :

"En cette terre d'égalité et de liberté vivent treize millions d'intouchables... Ils vous servent à table, ils cirent vos chaussures, ils

(1) M. KING, La seule révolution, op. cit. page 27

(2) WRIGHT, Black boy, traduit par Marcel DUHA MEL, Paris, Gallimard, 1957, P. 132

(3) SARTRE, "Villes d'Amérique", Situations, III, op. cit. page 99

(4) WRIGHT, Black boy (Jeunesse noire), traduit par Marcel Duhamel, Paris, Gallimard, 1947, op. cit. page 249.

manoeuvrent votre ascenseur, ils portent vos valises dans votre compartiment ; mais ils n'ont pas affaire à vous, ni vous à eux, ils ont affaire à l'ascenseur, aux valises, aux chaussures"(1).

Et enfin,

"Soixante-quatre pour cent de la population noire totale des Etats-Unis est employée à des travaux agricoles ou domestiques"(2).

Malgré cette ségrégation dans l'habitation, dans la distribution des métiers, dans l'éducation, SARTRE trouve que le problème des Noirs aux Etats-unis n'est ni politique, ni idéologique. Il affirme à ce sujet :

"Le problème noir n'est pas un problème politique, ni un problème culturel : les Noirs appartiennent au prolétariat américain et leur cause est la même que celle des ouvriers blancs"(3).

Martin Luther KING répond :

"Ce n'est pas contre la race en elle-même que nous luttons, mais contre la politique et l'idéologie que les leaders de cette race ont formulées pour perpétuer l'oppression"(4).

Dans un autre texte, sur la même question, SARTRE, paradoxalement soutient :

"Le Nègre, comme le travailleur blanc, est victime de la structure capitaliste de notre société.(...) Mais, si l'oppression est une, elle se circonstancie selon l'histoire et les conditions géographiques : le Noir en est la victime, en tant que Noir, à titre d'indigène colonisé et d'Africain déporté"(5).

(1) SARTRE, cité par A. COHEN SOLAL, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 319

(2) SARTRE, cité par A. COHEN SOLAL, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 319

(3) SARTRE, cité par Contat et Rynalka, Les écrits de SARTRE, op. cit. page 123

(4) M. L. KING, La seule révolution, op. cit. page 25

(5) SARTRE, "Orphé noir", in Américanisme, op. cit. page XIII.

Il achève sur le même registre en remarquant :

"En tout cas il (l'ouvrier blanc) est moins cyniquement exploité que le journalier de Dakar ou de Saint-Louis"(1).

SARTRE se débat dans des contradictions. Le problème noir aux Etats-unis est idéologique et politique. Même si le Noir est solidaire du "prolétariat", sa lutte déborde celles des autres "prolétaires". Mais les Noirs, de façon plus précise, répondent qu'ils sont partout combattus et se trouvent au bas de l'échelle sociale.

D'autant que

"même lorsqu'un Noir arrive à mettre le pied sur l'échelle économique, la discrimination est toujours là pour le faire tomber après qu'il a monté quelques barreaux"(2).

Il faut noter aussi que

"le nombre de chômeurs noirs, d'après les chiffres du gouvernement, atteint 30 à 40 % dans de nombreuses villes"(3).

A cela s'ajoute que

"les Noirs forment plus de 20 % des troupes combattant en première ligne, dans une guerre d'une sauvagerie sans précédent, alors qu'ils ne forment que 10 % de la population"(4).

Le problème est bien politique. Les Noirs luttent contre les hommes et l'idéologie que secrètent les institutions des Etats-Unis.

Cette discrimination flagrante disparaîtra avec les régimes initiant des politiques soucieuses des seuls intérêts des Blancs.

(1) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie, op. cit. page XIV

(2) M.L. KING, La seule révolution, op; cit. page 25

(3) M.L. KING, ibidem, page 28

(4) M. L. KING, ibidem, PP 28 - 29.

Les Noirs appartiennent aux classes exploitées en Afrique et dans la diaspora, mais ils souffrent plus atrocement de l'exploitation parce qu'ils sont noirs. L'ouvrier blanc est "moins cyniquement exploité" que son collègue nègre.

Toutes ces raisons reconnues par SARTRE sont d'abord politiques ; les autres aspects ne sont que des conséquences de l'idéologie dominante.

c) Le Nègre

1°) Le statut social

Le Noir vit dans la misère, le dénuement à tous points de vue. SARTRE constate :

"Ce furent des demeures aristocratiques, à présent des pauvres les habitent. Il y a de ces temples gréco-romains dans le sinistre quartier noir de Chicago ; du dehors ils ont encore bonne mine. Seulement à l'intérieur, douze familles nègres, mangées aux poux et aux rats, s'entassent dans cinq ou six pièces"(1).

Pour KING, les responsables politiques blancs "ont crée la discrimination ; ils ont créé les taudis ; ils perpétuent le chômage, l'ignorance, la pauvreté"(2).

WRIGHT renchérit :

"Vous louez des maisons aux nègres de la ceinture noire, et vous refusez de les loger ailleurs. Vous avez confiné BIGGER dans ce maquis"(3).

Le Noir vit des conditions pénibles. Les habitations sont insalubres. Le cadre des nègres est ainsi décrit :

"Aujourd'hui les Blancs sont partis et vingt mille nègres s'entassent dans leurs maisons"(4).

(1) SARTRE, "Ville d'Amérique", Situations, III, op. cit. page 98

(2) M. L. KING, La seule révolution, op. cit. p p 23 - 24

(3) R. WRIGHT, Un enfant du Pays, op. cit. page 486

(4) SARTRE, "Villes d'Amérique", Situations, III, op. cit. page 99.

KING précise :

"Au fond de ce chaos de négligences, les Noirs étouffent dans des taudis si sordides qu'on n'en trouve l'équivalent dans aucune nation industrielle du monde"(1).

La misère, la souffrance, la promiscuité restent le lot des Africains de la diaspora.

2°) Le statut juridique

Le statut juridique est défini par la position sociale. Confinés dans ces quartiers et villages spécifiquement nègres, voués à la misère, les Noirs n'ont aucun droit. Ils sont "domestiques" ou "ouvriers".

Ils sont, dans tous les secteurs de la vie américaine, au bas de l'échelle. Leur statut juridique est inscrit dans la géométrie des habitations. Les zones nègres font face aux zones blanches.

KING note :

"Lorsque nous demandons aux Noirs de respecter la loi, n'oublions pas de faire remarquer que l'homme blanc ne respecte pas la loi dans les ghettos. Jour après jour, il viole les lois d'assistance pour priver les pauvres de leurs maigres allocations ; il viole d'une façon flagrante les codes et les règlements de la construction ; sa police tourne les lois en dérision ; il viole les lois sur l'emploi, l'éducation, les services publics"(2).

WRIGHT continue en ces termes :

"Ce qui se passe ici, aujourd'hui, ce n'est pas une injustice, mais de l'oppression"(3).

(1) M.L. KING, La seule révolution, op. cit. page 29

(2) KING, La seule révolution, op. cit. page 24

(3) WRIGHT, Un enfant du Pays, op. cit. page 484.

3°) Le statut politique

Il est le reflet de sa situation sociale et juridique mais les seules transformations résulteront de la volonté de lutte des individus. SARTRE écrit :

"En ce pays, fier à juste titre de ses institutions démocratiques, un homme sur dix est privé de ses droits politiques (...). Ces parias (les Noirs) sont entièrement privés de droits politiques"(1).

C'est à croire que pour l'homme blanc,

"les Noirs sont incapables de changement constructif et que, par leur comportement désordonné, ils sont déchus de tous leurs droits et justifient toute forme de mesures répressives"(2).

Tout changement dépend donc de la capacité de lutte des Noirs par tous les moyens. L'écriture est aussi une arme. En effet, "pour une fois au moins, le plus authentique projet révolutionnaire et la poésie pure sortent de la même source"(3).

KING note :

"Les structures du pouvoir blanc cherchent à maintenir intacts les murs de la ségrégation et de l'inégalité tandis que la détermination des Noirs à les démanteler s'est intensifiée"(4).

Les Noirs ont pris conscience de leur identité ; ils sont conscients qu'ils sont victimes de l'oppression. S'ils décrivent leur situation, c'est pour dévoiler. Or, dévoiler est un aspect de la lutte car

(1) SARTRE, cité par . Cohen-Solal -- Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. p. 319

(2) KING, La seule révolution, op. cit. page 23

(3) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie, op. cit. page XLIV

(4) KING, La seule révolution, op. cit. page 25.

ils dévoilent pour changer. Balloté entre un passé dont on ne veut pas, un retour aux sources impossible, un présent qu'on ne peut accepter, le Nègre est contraint à la lutte.

Le chant nègre s'élève de partout pour parler aux Noirs de leur situation, de leur identité, puisque **"par la seule poésie les Noirs de Tananarive et de Cayenne, les Noirs de Port-au-Prince et de Saint-Louis peuvent communiquer entre eux"**(1).

(1) SARTRE, "Orphée noir", in Anthologie, op. cit. page XX.

CONCLUSION PARTIELLE

Confiné dans des limites géographiques, exilé de l'Afrique, coupé de la culture africaine, dans des Etats-Unis caractérisés par des préjugés raciaux, le Noir a une situation singulière. Il doit, s'il veut s'arracher à ce destin, mener une double lutte. Arracher son statut d'homme, renverser les rapports avec le Blanc fondés sur la discrimination aux plans économique, culturel, juridique et social sont la double exigence de son combat.

La lutte du Noir découle de la situation que l'homme blanc lui impose. Les dirigeants politiques de la société américaine sont les seuls responsables de la situation du Noir car "si l'âme est laissée dans les ténèbres, des péchés seront commis. Le coupable n'est pas celui qui commet la faute, mais celui qui est cause des ténèbres"(1).

Ainsi, pour se conquérir et conquérir sa place dans la société américaine, le Noir est acculé à la révolte contre le Blanc et les institutions qu'il a mises en place.

Exclu de la société et non assimilé par elle, habité par les mêmes impulsions que le Blanc, le Noir, privé de ses objectifs et moyens d'expression, est, dans ses propres écoles, ses propres églises, ses emplois domestiques, une main-d'oeuvre non marché pour les durs travaux. Il doit lutter ou subir "ceux qui se croient justifiés"(2).

Mais dans ce combat pour l'égalité en droits et en devoirs, le Noir, dans sa révolte, vise essentiellement les institutions qui secrètent ou autorisent la discrimination dans tous les domaines de la vie nationale.

SARTRE, allié des opprimés, des faibles, des justes causes, dénonce, au nom d'une éthique, les rapports porteurs de contradictions

(1) Victor HUGO cité Martin Luther KING, La seule révolution, op.cit.
page 23

(2) Albérès, SARTRE op. cit. page 44.

et d'une philosophie de vie fondée non sur une complémentarité des races, mais sur une prétendue supériorité du Blanc. Dans ce contexte, le Noir, dans ses déchirantes convulsions, jouit du soutien actif de Jean-Paul Sartre qui indique la seule voie féconde rendant, dans les Etats-unis de son temps, au Blanc et au Noir à la fois, leur statut d'homme.

CHAPITRE IV / : LE TRAITEMENT DU RACISME A TRAVERS LA PUTAIN
RESPECTUEUSE

a) Lē cadre géographique

Le cadre spatial, dans La putain respectueuse, est chargé de signes, de symboles, de significations. Il est l'objet d'une intention claire : celle de SARTRE qui dénonce le racisme aux Etats-Unis. Il a une valeur active qui permet, au-delà de la chasse au Nègre, d'étudier les contradictions déchirantes entre les populations blanche et noire. Il correspond à un ordre psychologique marqué par une coexistence conflictuelle entre Blancs et Noirs dans une ville du Sud des Etats-Unis fortement caractérisée par la ségrégation raciale et le pouvoir de l'argent. Le cadre géographique, du seul fait de la présence dialectique des deux races, est gros de méfiance, de solitude, de violence et d'angoisse justifiées.

Le théâtre, par la représentation, la mimique gestuelle, véhicule une intensité émotionnelle très vive, secrète cette atmosphère de menace, de terreur particulière à La putain respectueuse.

En effet,

"le théâtre est un moyen d'expression privilégié pour un philosophe de l'existence : dès lors que celui-ci a pour principe de partir de l'expérience vécue, de l'Erlebnis, qui prend toujours pour l'homme la forme d'un conflit, d'un choc d'exigences"(1).

Le personnage du Nègre évoque une situation où l'homme noir prend douloureusement conscience d'un destin ou d'une fatalité qui pèse sur sa vie, sa nature, sa condition, son être social. Les préjugés du Nègre s'opposent à son émancipation complète. Et il estime même que "quand des Blancs qui ne se connaissent pas se mettent à parler entre eux, il y a un Nègre qui va mourir"(2).

(1) Pierre-Henri SIMON, Théâtre Destin, Paris, A. COLIN, 1959, page 167

(2) SARTRE, La putain respectueuse, Paris, Gallimard, 1954, page 259.

Victime des préjugés de race, conscient de sa position très fragile, le Nègre, dans de telles circonstances, n'a pas les moyens d'affronter ses adversaires. Le premier segment narratif désigne les Blancs qui se concertent, le second, une civilisation d'exclusion de la différence et un accord profond, total dans la chasse au Noir. Les dissimilitudes ne sont pas un rapport d'harmonie mais de discordance, d'affrontement entre les communautés blanche et noire. Mais, pour mieux comprendre les antagonismes, il nous faut analyser le contexte historique.

b) Le contexte historique

Le problème noir, en 1946, aux Etats-Unis, était d'actualité à la suite de la politique raciste du Sénateur BILBO et d'une série de lynchages dans le Sud du pays. Effectivement, "le problème noir était d'actualité en 1946"(1).

En Alabama, neuf Noirs accusés du viol de deux prostituées, furent condamnés, malgré les multiples changements dans leur témoignage, à la chaise électrique.

Pour cette raison,

"l'affaire eut un retentissement international ; elle fut compliquée par le fait que les deux prostituées, cédant aux différentes pressions exercées sur elles, changèrent plusieurs fois leur témoignage"(2).

Le Noir, dans une société raciste dominée par le pouvoir de l'argent, est victime du système défavorable à l'homme de couleur.

Cet événement a été l'objet d'une exploitation littéraire par Vernon SULLIVAN(3) dans J'irai cracher sur vos tombes en 1946 et par "SARTRE (qui) s'inspira d'un cas célèbre rapporté d'une façon partielle

(1) M. CONTAT, M. RYBALKA, Les écrits de SARTRE, Paris, Gallimard, page 136

(2) M. CONTAT, M. RYBALKA, *ibidem*, page 136

(3) Vernon SULLIVAN est le pseudonyme de Boris Vian, écrivain français.

L'analyse de La putain respectueuse permet, à la fois, de comprendre les mutations de SARTRE et de définir les personnages par socialisation à travers quelques indices.

En effet,

"sa position va évoluer de plus en plus nettement vers la conception d'une littérature historiquement engagée, orientée sur les seuls problèmes de transformation politique et sociale"(1).

Dans ce contexte socio-historique, SARTRE s'intéresse aux luttes politiques et aux causes purement sociales, "là se met en route la machine de guerre sartrienne : elle ne s'arrêtera plus"(2).

Il dénonce toutes les formes d'oppression. Les peuples, les races, dominés, exploités trouveront un allié naturel en SARTRE.

I/ DEFINITION DES PERSONNAGES PAR SOCIALISATION

1°) Les traits socio-culturels

Les traits socio-culturels expliquent les attitudes, justifient les mentalités et la psychologie des personnages.

Le Sénateur et FRED sont les personnages archétypes de la bourgeoisie puissante mais raciste du Sud des Etats-Unis.

Une incursion dans la vie de FRED et dans ses antécédents révèle sa philosophie des relations inter-raciales. Son attitude ne peut être à l'origine d'une bonne méthode d'approche pour reconnaître l'homme noir. L'esprit dialectique reconnaît par essence la différence, l'esprit dogmatique détruit par naissance la différence. FRED avoue :

(1) Pierre-Henri SIMON, L'homme en procès, Neuchatel et Paris, Editions de la Baconnière, 1950, page 65

(2) Annie Cohen-Solal, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 319.

"J'ai cinq domestiques de couleur. Quand on m'appelle au téléphone et que l'un d'eux décroche l'appareil, il l'essuie avant de me le tendre... Nous n'aimons pas beaucoup les Nègres ici, ni les Blanches qui s'amuse avec eux"(1).

Cette rétrospection dans le passé de FRED explique la situation présente marquée par le racisme et l'exploitation.

La succession des événements réels ou fictifs, leurs diverses relations dialectiques introduisent des indices nouveaux pour une intelligence plus complète de la situation.

Le dialogue entre FRED et LIZZIE nous éclaire davantage :

FRED : "Tu vas témoigner contre un Blanc pour un Noir

LIZZIE : Puisqu'il a tué, il est coupable

FRED : Coupable de quoi ?

LIZZIE : D'avoir tué

FRED : Mais c'est un Nègre qu'il a tué... Si on était coupable chaque fois qu'on tue un Nègre..."(2).

FRED proclame ainsi la supériorité de sa race qui autorise, justifie les comportements, les actes. Pour lui, un Nègre, en aucun cas, ne doit être à l'origine de la condamnation d'un Blanc. Noir dans une ville raciste et une société fondée sur l'argent, le Nègre, dans ces circonstances, est obligé de fuir pour échapper à la machine judiciaire de l'homme blanc.

L'incursion dans la vie de LIZZIE nous éclaire également sur ses antécédents. Elle a déjà eu affaire avec la police ; cela justifie sa méfiance. Elle avoue cet aspect de son passé mais elle précise :

"Mais pas pour des vols, en tout cas"(3).

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 270

(2) SARTRE, ibidem, page 272

(3) SARTRE, ibidem, page 260.

Ce fait antérieur aux événements fonde sa réticence à témoigner. Elle ne garde pas un bon souvenir de ce premier contact. Le dialogue continue, permet d'introduire Thomas, renseigne sur son statut social, **"Thomas, le type qui a tué : c'est mon cousin"(1)** précise FRED.

SARTRE pousse le réalisme à l'extrême férocité dans la satire et l'humour noir. Le statut social explique et autorise tout.

FRED est riche, lui aussi. Mais ses connaissances artistiques ne sont pas très raffinées : la poéticité de la nature,

"Viens voir ma vue, viens ! J'ai une belle vue"(2), le laisse insensible. L'art non plus, à travers la **"cruche cassée"**, n'est pas son domaine privilégié. Sa culture artistique n'est pas très poussée.

La différence de statut social explique les comportements, fonde les jugements. Cette affirmation, **"une fille comme toi ne part pas tirer sur un homme comme moi"(3)**, confirme la stratification de la société américaine qui ne s'enrichit pas, du moins dans La putain respectueuse, de sa diversité raciale. Le nègre et LIZZIE subissent les événements. Il est surprenant que Jeannette COLOMBEL, dans son texte, semble dire que tout est possible à tout moment ; lorsqu'elle écrit :

"Nous sommes condamnés à la liberté car, même si la situation vient du dehors, même si elle apparaît comme une fatalité encore n'en est-ce pas une car, en elle, le choix de la lutte, de l'abandon, de la maîtrise, de l'anxiété, du repli, du soutien restent ou deviennent possibles"(4).

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 282

(2) SARTRE, ibidem, page 263

(3) SARTRE, ibidem, page 298

(4) Jeannette COLOMBEL, "La recherche d'une morale impossible" in Magazine littéraire n° 282 - Novembre 1990, page 62.

Pierre Henri SIMON déjà commentait :

"La liberté de l'homme est absolue ; non seulement l'homme choisit ses actes, mais il invente aussi les valeurs qui les justifient"(1).

Contrairement à ces affirmations, LIZZIE et le Nègre ne sont pas libres. Pierre Henri SIMON et Jeannette COLOMBEL, dans leur commentaire de SARTRE, ne tiennent pas compte du déterminisme historique. Les hommes font l'histoire mais dans des conditions héritées du passé.

2°) Les traits physiques

Jean Paul SARTRE, dans La putain respectueuse, ne s'attache pas à faire le portrait physique des personnages qu'il a créés. La description, pour cette raison essentielle au théâtre des idées, y occupe une place fort mince ; seuls quelques détails donnent des indications sur les traits des personnages. Par contre, la peinture psychologique et morale est plus complète.

FRED est "un peu jeune... mais beau comme un astre"(2).

Cette beauté physique, nous le verrons, s'oppose à la laideur morale du personnage. Toutes les autres précisions renvoient à d'autres éléments d'analyse permettant de saisir, de manière plus détaillée, la personnalité, surtout morale.

Quelques indices suggèrent, dans une large mesure, des traits physiques qui laissent penser à une certaine jeunesse, à un charme de LIZZIE. Déçue, énervée elle lance à FRED :

"On t'en faudra, des jeunes filles comme moi, pour dix dollars ! Tu les as vues, mes jambes ? Et mes seins, tu les as vus ? Est-ce que ce sont des seins de dix dollars ? Prends ton billet tire-toi"(3).

(1) Pierre-Henri SIMON, L'homme en procès, op. cit. page 75

(2) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 264

(3) SARTRE, ibidem, page 266.

Le Sénateur CLARKE est "un vieil homme qui a beaucoup vécu"(1).
 MARY, "une vieille... aux cheveux blancs. Mais le visage est resté jeune"(2).

Le Nègre n'est pas un Nègre, il est le Nègre c'est-à-dire le représentant de toute sa race. Il "est un gros et grand Nègre à cheveux blancs"(3).

FRED offre "cinq cents dollars"(4) à LIZZIE pour la corrompre, il lui faut ce faux témoignage pour libérer THOMAS.

SARTRE accumule les traits négatifs pour le portrait psychologique et moral de FRED qui "ne peu(t) pourtant pas se damner pour une putain"(5) mais s'associe à la police pour arracher un faux témoignage à la prostituée. Il déclare que "le lit sent le péché"(6) mais décide de l'"installer sur la colline, de l'autre côté de la rivière dans une belle maison avec un parc"(7) pour en faire sa maîtresse. Il devient même "très jaloux"(8). La jalousie est une forme de connaissance douloureuse.

Moralement, il est corrompu de manière irréversible.

Le statut social de LIZZIE n'a pas altéré son "naturel délicieux ! . Il y a quelque chose en (elle) que (ses) désordres n'ont pas entamé. Elle veu(t) dire la vérité"(9).

La prostitution physique de LIZZIE s'oppose à la prostitution morale de FRED. Mais elle "ne sai(t) plus où (elle) en (est)"(10). Elle est troublée par le discours de CLARKE, le sénateur.

(1) SARTRE, La Putain respectueuse, op. cit. page 281

(2) SARTRE, ibidem, pages 279-280

(3) SARTRE, ibidem, page 257

(4) SARTRE, ibidem, page 274

(5) SARTRE, ibidem, page 296

(6) SARTRE, ibidem, page 261

(7) SARTRE, ibidem, page 298

(8) SARTRE, ibidem, page 298

(9) SARTRE, ibidem, page 288

(10) SARTRE, ibidem, page 272.

Le jugement de LIZZIE nous éclaire encore sur les traits moraux de THOMAS :

"Un homme de bien qui se poussait tout le temps contre moi et qui essayait de relever mes jupes. Passe-moi l'homme de bien ! ça ne m'étonne pas que vous soyez à la même famille"(1).

Le Sénateur est le chef de cette famille, **"sa parole est de miel"(2)** mais il ne respecte pas ses engagements. Sa méthode est douce. Le chantage moral se révèle efficace.

Marie est **"une pauvre chère vieille qui va en mourir"(3).**

La pauvreté morale s'oppose à son statut social. Elle est de la haute bourgeoisie américaine.

Le Nègre ne peut pas se révolter. Il se résigne. Il **"ne peu(t) pas tirer sur des Blancs"(4)** parce que **"ce sont des Blancs"(5).**

Il est tremblant de peur et de respect parce que les conditions n'étaient pas réunies en 1946 pour une lutte acharnée de la communauté noire. Dans la réalité, **"ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience"(6).**

Les contradictions entre Blancs et Noirs n'étaient pas très aiguës et historiquement les entraves à la lutte des Nègres n'étaient pas mûres pour un soulèvement.

La justice est au service de la classe dominante et non de la vérité et de la protection, surtout, des faibles. Leur méthode est révélatrice de leur état psychologique et moral **"Tu sais que la prostitution est un délit"(7)** ; John poursuit: **"Tu l'as mise au courant ? Le juge est**

(1) SARTRE, La Putaine respectueuse, op. cit. page 294

(2) SARTRE, ibidem, page 272

(3) SARTRE, ibidem, page 268

(4) SARTRE, ibidem, page 268

(5) SARTRE, ibidem, page 268

(6) MARX, Contribution à la critique de l'économie politique traduit par Maurice, Husson et Gilbert BADIA, Paris, Editions Sociales, 1977 page 3.

d'accord pour relâcher THOMAS, s'il a ton témoignage écrit..On l'a rédigé pour Toi, tu n'as qu'à signer. Demain, on t'interrogera régulièrement"(1).

La procédure est révélatrice des intentions : un témoignage signé avant une audition régulière.

Le Sénateur et FRED ont donc une conscience fuyante, LIZZIE, une conscience oscillante et le Nègre, une conscience tragique.

3° Être, paraître

Le comportement social de FRED ne reflète pas son rang. Il est brutal car "il fait mal"(2) à LIZZIE. Enfant "d'une des plus vieilles familles"(3), il a une attitude étrangère à son milieu. Dès son entrée, LIZZIE l'interroge "D'où sors-tu, paysan ? Ta mère devait être une fière traînée, si elle ne t'a pas appris à respecter les femmes"(4). Le paraître n'est pas le reflet de l'être. Le jugement de LIZZIE, "Mais dis donc, mon petit gars... Si tu es monté pour me proposer ta combine, tu n'avais pas besoin de coucher avec moi"(5) renverse les valeurs liées aux classes sociales. L'adjectif "petit" traduit bien ce bouleversement des valeurs.

LIZZIE, la "putain à dix dollars" respectueuse de la justice, par principe, condamne la corruption et le mensonge. Dès lors les notions de "BIEN, JUSTICE, BONHEUR, REVOLUTION, BEAUTE, POESIE ne sont plus des fétus, soufflés dans le vent d'une décomposante dialectique, mais deviennent des épis lourds"(6).

L'être social de la prostituée incarne des valeurs morales positives, l'être social du bourgeois FRED, des valeurs négatives.

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 276

(2) SARTRE, ibidem, page 265

(3) SARTRE, ibidem, page 282

(4) SARTRE, ibidem, page 267

(5) SARTRE, ibidem, pp 273-274

(6) Pierre Henri SIMON, L'homme en procès, op. cit. page 91.

La même opposition être/paraître, appliquée au Sénateur, conduit à la même conclusion. Ce dialogue est édifiant :

Le Sénateur : "Regarde-moi, LIZZIE - Avez-vous confiance en moi ?
 LIZZIE : Oui, Sénateur
 Le Sénateur : Croyez-vous que je peux vous conseiller une mauvaise action ?
 LIZZIE : Non, Sénateur
 Le Sénateur : Alors il faut signer. Voilà ma plume"(1).

Cette confiance à l'apparence induit LIZZIE en erreur. LIZZIE est respectueuse du Sénateur, symbole de l'ordre, de la justice, des valeurs morales. Ses réponses évasives, ambiguës "peut-être bien... C'est bien possible"(2) traduisent sa mauvaise foi. Le Sénateur ne respecte pas les engagements souscrits par sa famille, "cent dollars. Vous devez être content : votre fils m'en avait promis cinq cents, vous faites une belle économie"(3). Elle éprouve une grande déception. "Vous m'avez eue"(4).

4°) Présentation des personnages par couples

Le Sénateur, sa famille, FRED, THOMAS et leur justice représentent la bourgeoisie américaine. Dans cette société dominée par le racisme et l'argent, la prostituée, marginalisée, va être l'intermédiaire d'un dialogue impossible entre les représentants des communautés blanche et noire.

LIZZIE et le Nègre, dans ce contexte, subissent l'histoire plus qu'ils ne le font dans une société minée par la déliquescence morale.

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 283

(2) SARTRE, ibidem, page 283

(3) SARTRE, ibidem, page 285

(4) SARTRE, ibidem, page 287.

La bourgeoisie, symbole d'une communauté figée dans le culte de l'immobilisme, à travers les mécanismes de la répression, recherche, en vains, le Nègre.

La course - poursuite du Nègre et de FRED ne se termine pas dans la confrontation. Il échappera ; cela préfigure la non-résolution, du moins dans un avenir proche, des contradictions provisoirement irrédutibles entre Blancs et Noirs.

La synthèse, la symbiose des valeurs de civilisation des deux mondes sont irréalisables dans ce contexte historique. Le racisme, l'oppression ne trouvent pas leur solution dans ces circonstances socio-historiques et dans les limites de La putain respectueuse. SARTRE le reconnaît :

"Ma pièce reflète l'impossibilité actuelle de résoudre le problème noir aux Etats-Unis"(1).

II/ LA SOCIOLOGIE D'UNE SOCIETE

1°) Le bien, le mal

Le bien et le mal sont introduits par les références à la Bible, "Tu parles comme la Bible"(2), par une opposition textuelle lumière/obscurité, "pas de soleil ici. Je veux que ta chambre reste comme elle était cette nuit"(3) et par l'opposition sommeil/insomnie : "encore huit heures avant le jour. Je sens que je ne pourrai pas fermer l'oeil"(4).

Les notions de clarté, les références à la Bible correspondent à la vérité, au bien, les notions d'obscurité, d'insomnie, de diable, au MAL "Tu es le Diable. Le Nègre est le Diable"(5).

(1) SARTRE, cité par Michel Contat, Michel Rybalka, Les écrits de SARTRE, op. cit. page 137

(2) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 261

(3) SARTRE, ibidem, page 263

(4) SARTRE, ibidem, page 287

(5) SARTRE, ibidem, page 270.

La prostituée et l'homme de couleur sont l'une et l'autre une tentation. Ils représentent, pour le Blanc, Satan. Les stéréotypes fondent les jugements et déterminent les attitudes. Les préjugés de race, dans La putain respectueuse, s'opposent à l'évolution de la société américaine. Les rapports entre Noirs et Blancs, dominés par le refus de l'autre, ne sont pas porteurs, dans ce contexte, d'une possible émancipation de la minorité noire. L'Eglise, dans ce cadre, n'est pas non plus un facteur de rapprochement entre les deux communautés. Ainsi, lorsque LIZZIE décide de sauver le Nègre, donc de faire le BIEN, elle ne se réfère à aucun ordre divin car "il n'y a pas de conscience infinie et parfaite pour le penser"(1).

2°) Les rapports de classe

Ils sont conflictuels. Ils révèlent les mécanismes de fonctionnement qui régissent les deux communautés. Leurs antagonismes sont, du moins, irréductibles.

Mais, "Dans La putain respectueuse, l'affrontement des consciences ne résulte pas de situations exceptionnelles, vécues de façon plus ou moins héroïque par des individualités poussées aux limites d'elles-mêmes, mais de structures collectives dont le Nègre pourchassé et la jeune LIZZIE sont à la fois les produits et les victimes. En un mot, l'action se situe pour la première fois dans la sphère du social"(2).

L'action se situe toujours dans le social. La structure économique de la société est la base concrète sur laquelle repose, de façon effective, une superstructure juridique et politique qui détermine la conscience sociale des hommes.

(1) Pierre-Henri SIMON, L'homme en procès, op. cit, page 70

(2) Francis Jeanson, SARTRE par lui-même, Paris, Seuil 1963 page 35.

car "le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social , politique et intellectuel dans l'ensemble."Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience"(1).

LIZZIE et le Nègre, pour se libérer totalement de l'oppression, doivent mener des luttes sociales afin de changer l'idéologie dominante qui est la source de la politique économique, juridique et politique. Il s'agit de renverser un ordre fondé sur la discrimination raciale pour mettre en place de nouvelles structures porteuses de valeurs fécondantes pour les deux communautés. Mais les contradictions ne sont pas, dans La putain respectueuse, à leurs termes. Le Nègre et LIZZIE ne peuvent pas, à cause de leur conscience, se révolter.

Ces rapports sont du type de la domination, de la corruption : "sois raisonnable : cinq cents dollars"(2) suffisent pour une conspiration du silence ou un faux témoignage. Ils sont de mépris : "la vérité : Une putain à dix dollars qui veut dire la vérité. Il n'y a pas de vérité. Il n'y a pas de vérité : il ya des Blancs et des Noirs. C'est tout - dix sept mille Blancs, vingt mille Noirs. Nous ne sommes pas à New York ici"(3).

Une minorité blanche domine, exploite et marginalise les autres couches sociales. Ainsi la classe sociale donne des privilèges. Le droit, dans ces conditions, est un moyen au service exclusif de la bourgeoisie. Dans ce cas précis,

"Le salaud est celui qui s'arroge des droits, qui est persuadé qu'il a des privilèges, que le simple fait d'exister est un droit"(4).

(1) MARX, Contribution à la critique de l'économie politique, op. cit.

pp . 2 - 3

(2) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 274

(3) SARTRE, ibidem, page 272

(4) Michel CONTAT, "le continent SARTRE", in Magazine littéraire, n° 282 Novembre 1990.... page 22.

ANOUILH, à son tour, précisera :

"Race d'Abel, race des justes, race des riches, comme vous parlez tranquillement. C'est bon, n'est-ce pas, d'avoir le ciel pour soi et aussi le gendarme"(1).

Ainsi la bourgeoisie a des droits ; la classe déshéritée et la race noire, des devoirs.

3°) La coexistence des deux races

Les rapports entre les Blancs et Noirs, dans le Sud des Etats-Unis, sont discordants. La différence, ailleurs source de richesse, de féconde complémentarité, est une valeur négative, **"les Nègres, c'est le diable"(2).**

Nourris de cette idéologie raciste, conformistes, conservateurs, le Sénateur et FRED sont psychologiquement bloqués. Asséchée, la société du Sud des Etats-Unis se trouve menacée. Repliée sur elle-même, elle s'étirole.

III/ ETUDE THEMATIQUE

1°) La liberté

Nous n'étudions pas le théâtre sartrien sous l'angle du tragique de la liberté. Cependant, deux aspects de la liberté retiendront notre attention : l'homme face à ses responsabilités et face à autrui.

Assumer ses actes avec une conscience lucide est une manifestation de la liberté. FRED ne veut pas se souvenir ; il ne veut pas se reconnaître dans ses actes,

(1) Jean ANOUILH, Médée, Nouvelles Pièces Noires, Paris, Editions de la Table ronde, 1958, page 393

(2) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 278.

"Je l'ai oubliée, ta nuit. Complètement oubliée"(1).

L'homme n'est pas ce qu'il prétend être ; il est la somme de ses actes. La liberté, dans le théâtre de SARTRE, pose aussi la question des rapports avec les autres. Ce problème, pour toute philosophie, toute littérature, est très complexe car il s'agit du "moi" replié sur sa subjectivité : la reconnaissance et la pénétration d'un autre être qui est sujet, conscience, liberté. Le théâtre ne peut éviter de poser cette question puisque, par nature, par essence, il oppose des personnages dans diverses actions.

Les rapports avec l'autre sont ambigus : ils sont conflit entre LIZZIE et FRED, communion entre THOMAS et FRED, car THOMAS jugé par FRED **"est un homme de bien"(2)** ; ces rapports sont donc de rejet ou de solidarité.

"Suffit. J'ai rien contre eux (les Nègres), mais je ne voudrais pas qu'ils me touchent"(3) et pourtant elle se sent solidaire du Nègre. **"Ce qu'on est seuls ? Nous avons l'air de deux orphelins. File dans le cabinet de toilette"(4)**.

Le Nègre et LIZZIE appartiennent à la couche sociale victime de l'oppression de la bourgeoisie ; et pourtant, LIZZIE se sent supérieure au Noir parce qu'elle ne veut pas qu'il la **"touche"**.

Ils ont une identité de destin, ils sont **"deux orphelins"**, dans la mesure où la mère-partie les a rejetés. Le rêve d'une terre qui les accepte, au contact de la cruelle réalité, s'évanouit.

Les deux personnages sont là terriblement **"seuls"** ; ils sont très vite des êtres damnés, condamnés.

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 265

(2) SARTRE, *ibidem*, page 272

(3) SARTRE, *ibidem*, page 270

(4) SARTRE, *ibidem*, page 294.

Le théâtre sartrien insiste sur les aspects négatifs, sur la solitude du "moi" livré aux autres, mais le "je" sartrien n'est pas exclusif du nous. Il est, au contraire, éclectique, inclusif de nous. Il y tend et, à partir de là, apparaissent le seul Absolu, la seule foi véritable : l'homme. En effet, **"le seul Absolu, pour lui, c'est à coup sûr, la condition humaine"(1).**

L'homme libre assume ses responsabilités dans la situation où l'a jeté la conjonction des hasards. De cette dialectique vidée de tout Absolu naît un nouveau tragique différent de celui des GRECS, où la fatalité est insurmontable, invincible.

SARTRE, dans La putain respectueuse, montre des personnages, le Sénateur, FRED, THOMAS, LIZZIE et le Nègre, qui n'ont pas de Pathos.

Le pathos est non seulement un sentiment, mais un sentiment qui est un droit. Les droits s'opposent, s'excluent. Le pathos, dans son essence, suppose deux avocats aux positions irréductibles en face l'un de l'autre. Cet antagonisme n'a de solution que dans la mort ou la servitude. Or le Sénateur, FRED, THOMAS, d'une part, LIZZIE et le Nègre, d'autre part, n'ont pas de pathos ; ils n'ont pas de droits opposés. La bourgeoisie, le Sénateur, ont des droits, les autres LIZZIE, le Nègre, simplement des devoirs. Ce tragique est aussi différent du tragique chrétien qui oppose aux passions le devoir. Il s'agit, dans un monde sans raison et sans signe où surgit une conscience autonome, d'un tragique de l'absurde et de la liberté. Il est vrai que "l'humanisme chrétien n'est pas délaissé ; il a la Providence et la Grâce, la loi naturelle et la loi révélée ; l'humaniste laïque a la RAISON, l'humanité, la MORALE, le CODE, la culture. Mais ce nouvel homme qui vient n'a que sa liberté et l'angoisse de la liberté"(2).

La putain respectueuse est la satire de la mauvaise foi bourgeoise qui détourne les actes de la liberté en devoirs moraux au nom d'un système d'intérêts de classe.

(1) F. Jeanson, SARTRE, Les écrivains devant Dieu, Bruges (Belgique) Desclée De Brouwer, 1966, page 66

(2) Pierre-Henri SIMON, L'homme en procès, op. cit, page 73.
Pathos : mot grec, passion.

2°) L'absurde

Le théâtre de SARTRE, analysé à partir de La putain respectueuse, dissertant, démonstratif, est, de manière singulière, intrinsèquement idéologique. SARTRE, avec dextérité, met l'absurde au service du racisme ; il lui sert à relativiser le meurtre du nègre, à donner peu d'importance à l'acte. Une conjonction de hasards explique l'assassinat du Noir. L'absurde, dans ces conditions, explique, justifie cet acte qui devient ainsi gratuit car **"avec le Diable, on ne peut faire que le mal. Il a tiré sur un sale nègre, la belle affaire ; ce sont des gestes qu'on a sans y penser, ça ne compte pas. THOMAS est un chef, voilà ce qui compte"(1).**

La conjonction de hasards et la force du diable établissent le caractère absurde du crime. FRED oppose l'utilité de THOMAS au statut du Nègre qui est au bas de l'échelle sociale. La socialisation, **"c'est un chef"**, lui confère le droit de vivre.

3°) Le communisme

A travers le discours que le Sénateur prête à la nation américaine pointe un anticommunisme viscéral. THOMAS est **"un solide rempart contre le communisme, le syndicalisme et les Juifs"(2).**

Cet aspect de la réalité américaine se trouve confirmé par Richard WRIGHT confronté à deux ostracismes : celui du parti communiste et celui de la ségrégation raciale. Il affirme :

"Je ne considère plus aujourd'hui le Parti Communiste Américain comme l'instrument efficace d'un changement social"(3) ;

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 273

(2) Cohen-Solal Annie, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 319

(3) Richard WRIGHT, cité par Cohen-Solal Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 319

Cette prise de position de Richard WRIGHT date du début de l'année 1945.

Interrogée, LIZZIE, avec le naturel qui la caractérise, s'écrie :

"Quelle horreur : non"(1).

Et elle ajoute aussitôt :

**"Je préférerais les vieux parce qu'ils ont l'air respectable
mais je commence à me demander s'ils ne sont pas encore
plus chinois que les autres"(2).**

La respectabilité apparente fondait jusque-là les déterminations de LIZZIE qui commence à douter.

La société américaine, à travers les répliques de LIZZIE, est anticommuniste, antisémite. Elle apparaît comme une machine qui écrase les classes déshéritées et les minorités.

4°) L'athéisme

L'athéisme se manifeste dans l'oeuvre à travers la réplique de LIZZIE à qui le Nègre demande de jurer "sur le bon Dieu qui (les) voit"(3),

quand elle s'écrie :

"Oh ! Va te faire foutre. Je te le promets, ça doit te suffire"(4).

Elle ne se réfère à aucun Absolu pour donner un sens à ses actes.

Pour LIZZIE, "il n'y a pas de LOI, mais il doit y avoir des lois"(5).

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 281

(2) SARTRE, ibidem, page 288

(3) SARTRE, ibidem, page 259

(4) SARTRE, ibidem, page 259

(5) Pierre-Henri SIMON, L'homme en procès, op. cit. page 71.

Elle s'attache à faire la morale non par une affirmation de principes mais par l'analyse des situations concrètes. Cette solidarité de fait, cette communauté de destin lui sont imposées par le contexte historique, politique et social.

Ils sont tous deux, à des degrés différents certes, les victimes désignées de cette angoisse.

IV/ LE THEATRE SARTRIEN

Le théâtre de SARTRE, théâtre d'idées, pièces à thèse, ne s'attache pas à faire le portrait physique des personnages. Il crée la distance, stylise le langage. SARTRE, dans son théâtre, ne crée pas le rêve poétique, n'appelle pas, loin s'en faut, l'émotion raffraîchissante. Il ne fait pas monter le chant de la tendresse. Le mot y retrouve sa fonction qui est, de manière significative, de porter la pensée. C'est un théâtre de situation. L'histoire, les événements sont à l'origine profonde de la création de plusieurs oeuvres de SARTRE : La putain respectueuse, Les séquestrés d'Altona et Les mains sales.

V/ LA DYNAMIQUE INTERNE DE L'OEUVRE

1°) Une conscience oscillante

a) La réalité est contradictoire

La réalité, dans La putain respectueuse, est perçue différemment par les personnages.

Pour FRED et le Sénateur, THOMAS a tué un Noir "mais c'est un homme de bien"(1).

(1)SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 272.

A ces deux positions complémentaires s'opposent celle du Nègre qui clame son innocence :

"J'en'ai rien fait, Madame, vous le savez bien"(1).

et celle de LIZZIE qui confirme cette déclaration :

"Ne tire pas, tu sais bien qu'il est innocent"(2).

La réalité est contradictoire et cela trouble LIZZIE :

"Vous m'avez embrouillée"(3).

Cette ambiguïté de la réalité et les pressions multiples qu'elle subit rendent instable la conscience de LIZZIE.

b) Les changements de points de vue

Au début, LIZZIE, avec fermeté, refuse de cacher le Nègre pourchassé : "te cacher ! Moi ? Tiens, Pas d'histoires"(4), mais elle cède ensuite : "file dans le cabinet de toilette, et ne bouge pas. Retiens ton souffle"(5).

Sous la pression de FRED, de la police et du Sénateur, elle signe, puis se rétracte aussitôt "Sénateur ! Sénateur ! Je ne veux pas ! Déchirez le papier ! Sénateur !"(6).

Cette conscience oscillante et le caractère contradictoire de la réalité sont un moteur de l'action.

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 294

(2) SARTRE, ibidem, page 297

(3) SARTRE, ibidem, page 283

(4) SARTRE, ibidem, page 292

(5) SARTRE, ibidem, page 292

(6) SARTRE, ibidem, page 284.

Le comportement et les réactions de LIZZIE, dans ce contexte où les contradictions ne sont pas à leurs termes, montrent qu'elle n'est pas encore capable d'affronter les Blancs pour se libérer. Elle n'est qu'un objet de plaisir entre les mains de FRED.

2°) La structure interne du texte

a) L'art de la composition

La putain respectueuse, pièce en un acte et deux tableaux, est une oeuvre très courte, et surtout très dense. On peut distinguer les ellipses, mais l'action continue. Elle peut être subdivisée en trois mouvements.

Le premier mouvement, avec ses dix-sept pages, sert à poser les prémisses ; c'est une scène d'exposition ; le Nègre tente de convaincre LIZZIE de témoigner en sa faveur, la recherche du Nègre, les éléments constitutifs du chantage, du racisme et de la mauvaise foi bourgeoise sont juxtaposés.

Le deuxième moment, avec ses neuf pages, est un instant de confrontations dialectiques, de duel entre LIZZIE et les autres personnages, de confirmation de quelques indices notés dans le premier mouvement.

La troisième partie, constituée de quinze pages, apporte des réponses définitives à certaines interrogations.

La pièce est conçue comme une dissertation rigoureusement menée avec le seul souci de démontrer toutes les hypothèses avancées au début. Même les voeux émis par LIZZIE sont exaucés à la fin selon la même loi de récurrence ; désormais, elle a un amant qui viendra la "voir trois fois par semaine, à la nuit tombée : le Mardi, le Jeudi et pour le week-end"(1).

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 298.

A la première scène du premier tableau, nous avons trois personnages : LIZZIE et le Nègre ensemble, FRED, dans la salle de bains. Le Nègre doit se sauver pour les laisser seuls.

A la cinquième scène du deuxième tableau, c'est-à-dire à la fin de la pièce, nous retrouvons les mêmes personnages avec une légère modification : LIZZIE est avec FRED et le Nègre, dans la salle de bains. Il doit à nouveau se sauver pour les laisser seuls.

A la lumière de ces constatations résultant de la composition de l'oeuvre, nous pouvons dire que La putain respectueuse est une pièce circulaire.

b) L' art des contrastes

Le contraste s'opère sur des méthodes et des valeurs antithétiques. FRED, malgré son statut, est rustre "A genoux, putain !" (1). Cette méthode énergique s'oppose aux procédés du Sénateur :

"Vous la brutalisez et vous voulez la faire parler contre sa conscience. Ce ne sont pas des procédés américains. Est-ce que le Nègre nous a violentée mon enfant ?" (2).

L'expression "mon enfant", loin d'avoir une valeur affective authentique, traduit une différence d'approches. la brutalité de FRED échoue ; le Sénateur, avec plus d'habilité, initie une méthode douce qui réussit. Le contraste fondé sur des valeurs dialectiques permet de connaître les caractéristiques essentielles des personnages.

Pour le Sénateur CLARKE, représentant de la nation américaine, "ce nègre est né au hasard, Dieu sait où. (Il) ne s'apercevra même pas de sa mort" (3).

(1) SARTRE, La putain respectueuse, page 278

(2) SARTRE, ibidem, page 279

(3) SARTRE, ibidem, page 282.

Contrairement à THOMAS, "un américain cent pour cent (...). Il emploie deux mille ouvriers dans son usine"(1).

En raison de son utilité, de sa socialisation, THOMAS doit donc vivre ; la classe, ici la grande bourgeoisie américaine, donne des droits. Mais le Nègre, en raison de son statut, est juste toléré.

Le Mal, dans ce contexte, se mue en devoirs moraux.

L'opposition est générique au niveau des deux races. Le Nègre, et non un Nègre, est le représentant de sa race. Il "ne peut pas tirer sur des Blancs"(2).

Il est un type oppositionnel des Blancs qui "ne vont pas se gêner eux"(3) parce que "ce sont des Blancs"(4).

Ce contraste, sur un mode binaire, valeurs positives incarnées par le Blanc / valeurs négatives symbolisées par le Noir, est une ressource de l'art de SARTRE.

c) Les images

Les images contenues dans l'oeuvre sont très réalistes, très saisissantes. LIZZIE, pour rappeler la nuit d'intimité partagée avec FRED a recours, dans ses circonstances, à une image expressive, très parlante en elle-même :

"Et quand on jouait aux deux nouveaux-nés qui sont dans le même berceau ? ça, tu te rappelles"(5).

La figure est rafraîchissante, malgré le refus de FRED de se souvenir et d'assumer son acte.

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 282

(2) SARTRE, *ibidem*, page 292

(3) SARTRE, *ibidem*, page 292

(4) SARTRE, *ibidem*, page 292

(5) SARTRE, *ibidem*, page 265.

Pour expliquer le supplice qui l'attend, le Nègre, dans cette situation dramatique, dans cette chasse à l'homme, a un langage imagé, très révélateur. "L'essence"(1) est une méthode employée pour commettre un meurtre. Le terme lui-même véhicule une atmosphère atroce. En effet, l'essence permet de brûler vif la victime.

d) L'art du style

LIZZIE passe, avec le Nègre, du vouvoiement "vous devez vous tromper d'adresse"(2) au tutoiement "attends. C'est toi qui étais dans le train ? Tu as pu leur échapper ? Comment as-tu trouvé mon adresse ?"(3).

Ce glissement du "vous" au "tu" peut s'expliquer par la différence de races et non par la familiarité.

Elle a un parler populaire :

"Oh ! Va te faire foutre. Je te promets, ça doit te suffire. Mais va-t-en ! va-t-en donc !"(4).

ou un langage vulgaire :

"Je ne veux pas de ton "fafiot"(5).

Dans le même registre, mais plus dure et plus vulgaire, elle laisse éclater son état d'âme :

"Ta mère devait être une fière traînée"(6).

et ajoute :

"Vous ne cassez pas la tête. Bien sûr, que je l'ai ramené chez moi. Seulement, j'ai fait l'amour gratis. ça vous la coupe"(7).

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 289

(2) SARTRE, ibidem, op. cit. page 257

(3) SARTRE, ibidem, page 258

(4) SARTRE, ibidem, page 258

(5) SARTRE, ibidem, page 266

(6) SARTRE, ibidem, page 267

(7) SARTRE, ibidem, page 276.

Mais elle sait être correcte avec le Sénateur :

"Vous m'aviez dit qu'elle pleurerait"(1).

De très courtes répliques traduisent son embarras et son respect :

"Oui, Sénateur... Non, Sénateur"(2).

Le Sénateur lui, s'exprime en un style posé, convaincant, moralisant. Il accumule les adjectifs d'ordre moral et affectif pour sensibiliser, émouvoir LIZZIE. La fausse interrogation permet de tenir la jeune fille attentive :

"Mary ? C'est ma soeur, la mère de l'infortuné THOMAS"(3).

Les termes "soeur", "mère" sont une forme d'insistance ; ils servent aussi à identifier par les liens du sang. L'homme est éloquent. Son art oratoire fascine :

"Ce que vous parlez bien"(4) s'exclame LIZZIE.

Son discours introspectif, "Voulez-vous que je dise ce qu'il y a dans votre tête"(5) est révélateur de cet art. Désorientée, elle interroge :

"C'est vrai ce qu'on dit, sa parole est de miel ?"(6).

Son récit prospectif et son titre de Sénateur lui permettent de prêter un discours à la nation américaine. Véritable psychologue, il bouleverse l'âme sensible de la prostituée.

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit; page 285

(2) SARTRE, ibidem, page 283

(3) SARTRE, ibidem, page 282

(4) SARTRE, ibidem, page 280

(5) SARTRE, ibidem, page 268

(6) SARTRE, ibidem, page 260.

FRED parle sur le même registre que LIZZIE ; son style est familier "tu me casses les oreilles"(1) ou bien monosyllabique pour éviter de répondre avec précision aux questions "Non, pourquoi ?"(2) "Oui, très"(3).

Il est, par moments, vulgaire et dur :

"pour une cochonnerie, c'est large"(4)

ou encore :

"la vérité : Une putain à dix dollars qui veut dire la vérité"(5) et enfin "pas mentir, roulure !"(6).

Le Nègre est courtois dans son discours :

"S'il vous plaît, Madame"(7)

Cela est dû à sa situation contextuelle : il est recherché, et à son statut social, un Noir dans une ville raciste. Il fait de courtes phrases :

"Ils guettent dans les gares"(8)

ou des phrases nominales :

"Les Blancs" ou encore "tous les Blancs"(9)

qui traduisent son infériorité, sa tension psychologique. Il insiste et supplie, dans la formulation de ses prières :

"Dites-le aux gens du journal"(10)

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 261

(2) SARTRE, ibidem, page 261

(3) SARTRE, ibidem, page 267

(4) SARTRE, ibidem, page 272

(5) SARTRE, ibidem, page 277

(6) SARTRE, ibidem, page 258

(7) SARTRE, ibidem, page 258

(8) SARTRE, ibidem, page 259

(9) SARTRE, ibidem, page 259

(10) SARTRE, ibidem, page 259.

John a un style incisif. Il donne des ordres :

"Réponds quand on te parle"(1)

Il vérifie l'identité du personnage **"tes papiers"(2)**, interroge :

"Si tu les as refusés, comment se trouvent-ils sur la table ?"(3).

Il cherche à intimider :

"Assieds-toi... je te dis de t'asseoir"(4)

Il accule LIZZIE :

"Décide-toi. Tu signes ou je t'emmène en taule(5).

Il est le type de l'agent de police direct, brutal. Le premier homme se renseigne de façon imprécise :

"Nous cherchons le Nègre"(6)

Le parler du deuxième est familier :

"Si, si, si, je vous ai vu descendre du train avant-hier"(7)

Le registre du troisième homme est encore familier :

"ça ne traînera pas, mon petit sucre : on sait qu'ils se cache dans cette rue"(8)

L'expression, **"mon petit sucre"** est suggestive. Rien ne l'autorise pourtant.

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 259

(2) SARTRE, *ibidem*, page 275

(3) SARTRE, *ibidem*, page 276

(4) SARTRE, *ibidem*, page 276

(5) SARTRE, *ibidem*, page 277

(6) SARTRE, *ibidem*, page 292

(7) SARTRE, *ibidem*, page 293

(8) SARTRE, *ibidem*, page 293.

CONCLUSION PARTIELLE DE LA DEUXIEME PARTIE

SARTRE, dans La putain respectueuse, traite, avec générosité mais avec excès, du problème noir aux Etats-Unis. Il se fait l'instrument d'une politique qui véhicule une vision globale, grossière et négative des U.S.A. Il nous faut cependant, à la lumière de notre analyse, situer le racisme dans ses frontières géographiques réelles : le Sud des Etats-Unis. Le choix du cadre statio-temporel n'est pas innocent. Il permet à SARTRE de se faire l'écho, dans ces années quarante, de l'antiaméricanisme en France. Cette réaction est due, dans une large mesure, à la présence de l'armée américaine sur le territoire français. Elle est perçue, dans ce contexte par certains Français comme une armée d'occupation.

La putain respectueuse est la satire d'une morale sociale : une femme, d'un naturel très spontané et sincère mais d'un rang inférieur, est victime, au même titre que le Nègre, de la justice. LIZZIE, bien que cette justice soit au service de l'avoir et du pouvoir, naïvement, veut rétablir les faits, dire la vérité qui est contraire aux intérêts de cette puissante bourgeoisie. Mais la justice est aux puissants :

"Ainsi, les salauds -ceux qui se sont arrangés pour mettre le BIEN et le DROIT de leur côté, ceux dont l'existence est d'emblée fondée et justifiée - finissent-ils par former les autres à se sentir de trop dans ce monde, à n'y avoir aucun droit, à s'y trouver seulement tolérés, dans la mesure où ils y sont utilisables"(1).

THOMAS, par tous les moyens, doit être innocent :

"Est-ce que tu crois qu'une ville tout entière peut se tromper ? une ville tout entière, avec ses pasteurs et ses curés, avec ses médecins, ses avocats et ses artistes, avec son maire et ses adjoints et ses associations de bienveillance. Et-ce que tu le crois ?"(2).

(1) Francis Jeanson, SARTRE par lui-même, op. cit. page 36

(2) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. pages 282 - 283 - 284.

Toutes ces professions libérales sont, la plupart du temps, exercées par la même classe : la bourgeoisie.

Le Sénateur, CLARKE, reconnaît les faits, mais oppose la valeur du Nègre à l'utilité de THOMAS qui "a le droit de vivre et toi (LIZZIE) tu as le devoir de lui conserver sa vie"(1).

Les seules raisons évoquées tiennent compte du rang, de la position sociale. L'acte de liberté, ainsi détourné, devient un devoir moral.

Ainsi, "Vérité et Justice sont toujours du côté des gens respectables et (...) le fils de famille doit être innocent"(2).

Respectueuse de la vérité des faits, respectueuse de l'ordre, de la justice, des valeurs morales, LIZZIE, sous diverses pressions, ne s'assume pas face à l'histoire.

(1) SARTRE, La putain respectueuse, op. cit. page 262

(2) René-Marill Albérès, SARTRE, op. cit. page 83.

CONCLUSION GENERALE DE LA DEUXIEME PARTIE

Les Noirs, aux Etats-Unis, dans les textes de SARTRE, n'ont aucun droit politique, ni juridique. Ils sont, dans une très grande majorité, au bas de l'échelle sociale.

La discrimination raciale les frappe dans l'emploi : ils occupent souvent les postes que les Blancs refusent. Dans le système éducatif, on distingue des établissements destinés exclusivement aux Blancs. Les Noirs, généralement, ne peuvent pas y accéder.

Dans le domaine religieux, curieusement, il y a des lieux de culte séparés pour les deux communautés.

La géométrie des habitations obéit à cette logique raciale : les seuls contacts, les seuls rapports entre Blancs et Noirs sont de soumission dans le cadre d'emplois subalternes, et d'exclusion dans la mesure où chaque communauté a ses écoles, ses quartiers, ses emplois. Il s'agit d'une ségrégation de fait.

C'est pourquoi les thèmes des écrivains sont concrets. Ils sont relatifs à leur histoire à travers l'esclavage, l'exil de la terre africaine et la quête d'une identité noire fortement entamée.

Leur seul rêve se reflète dans leur combat pour des Etats-Unis où Blancs et Noirs jouiront des mêmes droits politiques, juridiques, économiques et sociaux. Ils ne veulent plus être des citoyens de seconde classe, "certes, d'autres minorités se heurtèrent à des obstacles, mais aucune autre ne fut aussi brutalement méprisée, aucune autre ne se vit refuser avec autant d'acharnement le droit de saisir sa chance et d'espérer"(1).

(1) Martin Luther KING, La seule révolution, Paris, Gasterman, 1968, page 30.

La situation des Noirs aux Etats-Unis, soumis à une grossière exploitation, dans un contexte de discrimination révoltante, les oblige à lutter pour leur survie. Ces conditions leur fournissent l'aliment de la lutte, du combat pour la liberté et l'égalité.

La putain respectueuse est une satire de la morale purement sociale. LIZZIE est agressée par un fils de famille mais la faute en est rejetée sur le Nègre. Les personnages vivent selon des valeurs établies. Ils ne transforment pas le monde en créant leurs propres valeurs.

Cette fraternité humaine, purement collective, formelle, est une morale qui exclut toute responsabilité interne, toute intelligence critique et purificatrice. Elle n'est pas, sous cet aspect, sincère ; elle est, dans le fond, pure apparence qui recouvre, de façon évidente, la comédie, l'hypocrisie, les intérêts de classe.

Incapable de créer à chaque instant, à chaque étape, à chaque situation, ses propres valeurs, incapable de faire vivre en lui de façon sincère, authentique, des valeurs déjà existantes, l'homme se réfugie dans les fausses valeurs ; il s'y complaît et se cache en elles. Par démission ou par crainte d'assumer, en toute responsabilité et tout seul, ses propres valeurs, l'homme, soumis à des conventions hypocrites, justifie l'inauthenticité des valeurs sociales.

Et "cette morale purement collective et formelle, d'où sont exclues toute responsabilité interne et toute vie spirituelle, ne porte évidemment en elle aucune sincérité ; elle est pure apparence. Elle recouvre l'hypocrisie et les passe-droits des puissants"(1) c'est-à-dire des "Salauds".

(1) R. M. ALBERES, SARTRE, op. cit. page 83.

TROISIEME PARTIE

1°) SARTRE ET LE MAGHREB

2°) LES SEQUESTRES D'ALTANA :
UN THEATRE DE SITUATION

3°) SARTRE ET LE PROBLEME
ISRAELO-ARABE.

CHAPITRE V / : SARTRE ET LE MAGHREBI N T R O D U C T I O N /

La troisième partie de notre recherche, SARTRE face au Maghreb et au problème israélo-arabe, semble, de prime d'abord, dissocier les engagements et les oeuvres. SARTRE, l'artiste, doit-il reléguer dans l'ombre l'homme politique ? Cette question est au centre de notre travail. Il existe, de toute évidence, dans toute l'oeuvre relative à ce sujet, une unité profonde de l'écrivain et de l'homme, qui motive les livres autant que les engagements : la recherche d'une morale. La politique, perçue comme un engagement moral, sera le terrain où l'écrivain rejoint ceux qui n'écrivent pas et qui ont affaire à la réalité des événements.

SARTRE, créateur et politique, sans l'exigence de l'éthique qui l'anime et consiste à fonder pour lui-même la politique de la liberté sur l'écriture, est inintelligible. La littérature devient dans cette optique, une pratique du monde. Son oeuvre est

"une littérature qui s'efforce de peindre la condition métaphysique de l'homme tout en participant pleinement aux mouvements de la société"(1).

SARTRE et les autres signataires du "manifeste des 121", en toute lucidité, "ont pris l'habitude de penser qu'écrire est un acte, et ils ont acquis le goût de l'action"(2).

Ainsi SARTRE assume entièrement tous ses écrits. Comprendre Jean-Paul Sartre, c'est saisir le sens des conflits moraux, politiques et esthétiques de notre époque.

Denis ROUGEMONT, dans Politique de la personne(3) analyse le problème de la liberté et de la responsabilité de l'homme. Les thèmes qu'il a

(1) A. Cohen-Solal, Jean Paul SARTRE 1905-1980, Paris, Gallimard 1985, page 309

(2) A. Cohen-Solal, *ibidem*, page 309

(3) Denis ROUGEMONT, Politique de la personne, Paris, Je sers, 1946
Manifeste des "121" : 121 écrivains et artistes ont signé une déclaration sur le "droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie".

développés sont systématiquement traités par Jean-Paul SARTRE qui a toujours senti la nécessité de donner un prolongement concret à son oeuvre. Sa production littéraire est étroitement liée aux événements et aux contradictions de notre époque.

Jean-Paul Sartre porte son humaine condition en établissant un rapport rigoureux entre sa vie et ses oeuvres.

Toutes les prises de position et conférences, tous les articles de SARTRE liés à la guerre d'Algérie, au Maroc, à la Tunisie et au problème israélo-arabe décrivent "le moment qui engage une morale et toute une vie"(1).

La mystique qui place l'Absolu dans l'art disparaît progressivement ; SARTRE poursuit, dans l'activité politique, ce salut qu'il a, en vain, cherché dans la littérature. Le seul Absolu, pour lui, c'est la condition humaine. Son oeuvre est importante parce qu'elle porte le poids de ses choix politiques

car "haï ou apprécié, SARTRE focalisa sur sa personne une partie des tensions de la société française, déchirée par la guerre d'Algérie. Il servit de bouc émissaire aux uns, de caution symbolique aux autres. "Fusillez SARTRE", hurlèrent certains manifestants sur les Champs-Élysées. "On n'emprisonne pas Voltaire", répondit le Général de Gaulle"(2).

Les deux préfaces, "Présence Noire" et "Orphée noir", les textes relatifs au Maghreb, montrent qu'il a épousé la lutte des peuples opprimés. Il a soutenu les nations qui luttent pour leur dignité ; il a compris leur attitude réfléchie.

Les rapports de SARTRE avec le Maghreb, de façon plus précise, avec l'Algérie pendant la guerre de libération nationale, dans ce siècle chargé de crimes collectifs, avec ses héros complices ou innocents subissant la tragédie de l'existence et de ses contradictions, sont fondés sur l'analyse objective de la réalité et sur l'écoute de la voix du peuple.

(1) SARTRE, "La responsabilité de l'écrivain", Les conférences de l'UNESCO, Fontaine 1947.... page 58
 (2) Annie Cohen-Solal, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, Paris, Gallimard, 1985, page 535.

Ainsi, sa pensée est-elle dialectique ; elle enseigne le dépassement d'une situation imposée à l'Algérie, mais rejetée par des consciences libres. Son art est donc l'expression d'une conscience face au monde, avec ses contradictions et son histoire. Il est effectivement "la prise en charge du monde par une liberté"(1).

Pour Sartre

"l'écrivain est en situation dans son époque ; chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi (...). Nous ne souhaitons pas gagner notre procès en appel et n'avons que faire d'une réhabilitation posthume : c'est ici même et de notre vivant que les procès se gagnent ou se perdent"(2).

Michel CONTAT confirme cette analyse. Pour lui,

"qu'il le veuille ou non, l'écrivain est engagé (embarqué au sens pascalien), il écrit pour son époque et cette époque se parle à travers lui ; pas moyen de lui échapper ; alors, autant transformer cet engagement de fait en engagement de droit, plonger nos personnages dans l'histoire et montrer leur liberté se gagner ou se perdre dans cette histoire qui est la nôtre"(3).

La littérature de SARTRE est engagée et il est prêt à assumer toutes les conséquences de ses prises de position car les réactions verbales ou violentes n'ont pas manqué,

"Et SARTRE se retrouva parmi les premiers visés dans les attentats de l'O.A.S. : à deux reprises, le 19 Juillet 1961 et le 17 Janvier 1962, l'appartement de la rue Bonaparte fut plastifié ; le local des "Temps Modernes" n'avait pas non plus été épargné le 13 Mai 1961"(4).

L'écrivain se sait "dans le coup" selon l'expression de SARTRE lui-même. Acteur ou spectateur, résigné ou révolutionnaire, il ne peut s'évader de ce monde ; il doit être, de manière étroite, lié à son époque. La littérature est une fonction sociale ; elle analyse les problèmes

(1) SARTRE, Situations II, op. cit. page 10

(2) SARTRE, ibidem, page 11

(3) Michel CONTAT, "le roman existentiel" in Magazine littéraire n°282, Novembre 1990, page 38

(4) Cohen-Solal Annie, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, Paris, Gallimard, 1985, page 562.

politiques, sociaux, économiques et culturels. **Malraux(1)** et **Gide(2)**, dans des circonstances diverses, pour des raisons qui leur étaient propres, ont établi cette relation stricte entre leur vie et leurs activités littéraires.

Loin d'être une spéculation stérile, la littérature est une réflexion sur la condition humaine. Ecrire, c'est dévoiler, c'est transmettre un message car, pour les écrivains, "Parler est une affaire sérieuse ; écrire, une affaire plus sérieuse encore. Et comme ils savent que leurs oeuvres engagent nécessairement le lecteur, ils veulent s'engager eux-mêmes complètement dans leurs oeuvres"(3).

L'écriture est donc une arme de combat qui peut être au service de la liberté.

Ses textes relatifs au drame algérien, au Maroc, à la Tunisie et au problème israélo-arabe, permettent à SARTRE de manifester aux peuples opprimés ou aux pays en situation conflictuelle sa sympathie, sa solidarité et surtout, son soutien actif aux combattants du front de libération nationale (F.L.N.),. En effet, pour lui,

"Il faut donc écrire pour son époque, comme ont fait les grands écrivains. Mais cela ne signifie pas qu'il faille s'enfermer en elle. Ecrire pour l'époque, ce n'est pas la refléter passivement, c'est vouloir la maintenir ou la changer, donc la dépasser vers l'avenir, et c'est cet effort pour la changer qui nous installe le plus profondément en elle, car elle ne se réduit jamais à l'ensemble mort des outils et des coutumes, elle est en mouvement, elle se dépasse elle-même, perpétuellement, en elle coïncident rigoureusement le présent concret et l'avenir vivant de tous les hommes qui la composent"(4).

L'écriture n'est donc pas innocente.

L'étude de la vision sartrienne de la crise algérienne, de la colonisation au Maroc, en Tunisie, et du problème israélo-arabe peut se

(1) A. Malraux, L'ESPOIR, Paris, Gallimard, 1937

(2) A. GIDE, Voyage au Congo. Carnets de route, Paris, Gallimard, 1927.

Il faut signaler l'engagement de GIDE dans l'affaire Dreyfus.

(3) Cohen-Solal Annie, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 309

(4) SARTRE in Les écrits de SARTRE de M. CONTAT et de M. RYBALKA, op. cit. Page 674.

faire, pour une intelligence aussi profonde que possible de ces thèmes, en cinq directions éclairantes : d'abord, le système colonial, puis la prise de conscience des Maghrebins, puis la lutte de libération nationale algérienne, ensuite la France face au Maghreb en général, à la guerre d'Algérie en particulier, et enfin le conflit entre Israël et les pays arabes. Cette partie se termine par l'étude des Séquestrés d'Altona.

Ce mouvement permet de mieux saisir la relation qui unit le colonisateur au colonisé, d'avoir une intelligence plus globale de la signification de la marche vers l'indépendance des peuples opprimés. La notion de privilège et de race est au coeur de la relation coloniale.

I/ LE SYSTEME COLONIAL

a) L'exploitation économique

Le colonialisme, par essence, est une oeuvre de spoliation. Il bouscule les structures de la société traditionnelle en mettant en place une nouvelle organisation. Le souci principal du colonisateur est donc d'accaparer les richesses de la colonie par une exploitation systématique. Le Maghreb, à l'instar des autres colonies, n'a pas échappé à cette règle.

Les terres fertiles deviennent progressivement, de manière habile, la propriété du colonisateur. Propriétaire des moyens de production, il pressure les populations.

En Algérie, "en 1850, le domaine des colons était de 115 000 hectares. En 1900, de 1 million 600 ; en 1950, 2 millions 703. L'Etat Français possède 11 millions d'hectares sous le nom de "terres domaniales" ; on a laissé 7 millions d'hectares aux Algériens. Bref, il a suffi d'un siècle pour les déposséder des deux tiers de leur sol"(1).

(1)SARTRE, "le colonialisme est un système", Situations, V, op. cit.
page 32.

En effet, "les chef d'exploitation agricole, colons aussens propres du terme, n'étaient plus que 22 000, dont un tiers, il est vrai, détenait plus de 100 hectares et accaparait 87 % du domaine rural européen"(1).

Les rapports entre le colonisé et le colonisateur reflètent de façon saisissante, au plan économique, cette inégalité car "le revenu moyen du français d'Algérie est dix fois supérieur à celui du musulman (...). La population vit en état de sous-alimentation perpétuelle"(2).

Bernard DROZ et Evelyne LEVER, dans leur ouvrage, constatent la même situation faite aux colonisés.

En effet, "l'agriculture n'occupait plus que les 10 % à peine des actifs européens mais représentait 55 % de la valeur de la production agricole globale ; elle procurait en 1954 un revenu net de 93 milliards de francs, soit un chiffre comparable au budget ordinaire de l'Algérie pour la même année"(3).

Ils poursuivent :

"Rarement société aussi essentiellement populaire ne s'est révélée aussi étroitement oligarchique. Entendons par-là tenue en main par une minorité de potentats qui, maîtrisant l'essentiel des circuits économiques et des moyens d'information, ont su forger à leur profit une solidarité d'intérêts. Etonnant phénomène d'aliénation qui porte en lui tout le drame de l'Algérie française"(4).

Ils constatent aussi que

"l'économie musulmane n'offrait évidemment pas le même visage de prospérité. Alors que la population indigène avait plus que doublé en un demi-siècle, le volume des ressources oscillait dangereusement entre la stagnation et la récession"(5).

(1) Bernard DROZ, Evelyne LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, Paris, Seuil, 1991 page 40

(2) SARTRE, "Préface" au Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur page 25

(3) Bernard DROZ, Evelyne LEVER, Histoire de l'Algérie, op. cit. page 37

(4) Bernard DROZ, Evelyne LEVER. ibidem, page 40

(5) Bernard DROZ, Evelyne LEVER. ibidem, page 38.

Et plus grave

"la faillite du système français à assurer aux trois quarts de la population algérienne un niveau de vie décent"(1) est réelle.

Cette description de la situation dévoile, avec plus de précision, les intentions du colonisateur qui, dans la même mouvance, produit, avant tout, pour la métropole.

En effet,

"entre 1927 et 1932, la viticulture a gagné 173 000 hectares dont plus de la moitié a été prise aux musulmans. Or les musulmans ne boivent pas de vin"(2).

L'agriculture

"livrait au marché algérien et métropolitain l'essentiel de la production viticole, une part notable de la production céréalière et la quasi-totalité des agrumes et des primeurs"(3).

Dépossédés d'une partie de leurs bonnes terres, les Algériens deviennent une main-d'oeuvre nombreuse et bon marché. Les cultures, conçues, pour l'essentiel, en fonction du marché français ne sont pas à la portée de ce prolétariat agricole. Elles sont destinées à la métropole.

Cependant, à la lumière de la réalité, il convient de nuancer l'affirmation de SARTRE selon laquelle **"les musulmans ne boivent pas de vin"** ; il s'agit d'un principe religieux qui n'est pas, le vécu quotidien l'atteste, toujours respecté. Cette déclaration un peu forcée est l'énoncé d'un code général de conduite et non une morale de vie. On peut aussi, après trente ans d'indépendance, constater que les Algériens cultivent toujours, malgré l'Islam, des vignes ; ils fabriquent et exportent du vin.

La mécanisation du travail agricole fait des chômeurs et ce sous-prolétariat, sans qualification, sans avenir, sans défense, s'entasse dans

(1) Bernard DROZ, Evelyne LEVER, Histoire de l'Algérie, op. cit. page 42

(2) SARTRE, "le colonialisme est un système", Situations, V, page 33

(3) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 37.

les villes. Il est contraint à l'émigration comme seule solution. Dans ce contexte difficile, "les Algériens sont contraints de chercher en France les emplois que la France leur refuse en Algérie"(1).

En effet,

"cette inégalité flagrante dans la distribution de l'espace rural condamnait au sous-emploi et au chômage peut-être un million de paysans sans terre et de pasteurs sans troupeaux"(2).

DROZ et LEVER ajoutent :

"une foule d'emplois tertiaires, précaires et rémunérateurs, ne suffisait pas à enrayer un chômage endémique que l'on a pu évaluer en 1954 à 25 % de la population masculine en âge de travailler"(3).

Ils complètent le tableau en ces termes :

"La plupart des emplois, et assurément les meilleurs, étaient tenus par une myriade de fonctionnaires blancs"(4).

L'émigration pose bien des problèmes aussi bien au pays d'accueil qu'aux hommes arrachés à leur sol natal. Mais la position de SARTRE nous semble tranchée. La recherche de l'emploi, le besoin d'une formation de haut niveau restent une équation que l'Algérie indépendante doit résoudre. Il y a aujourd'hui encore, bien après la libération de l'Algérie, une forte émigration d'Algériens vers la France.

Les maux imputés naguère à la colonisation, dans beaucoup de pays d'Afrique, sont toujours actuels. Le chômage, malgré des efforts certains, après la nationalisation de certains secteurs de l'économie, est une réalité en Algérie, au Maroc et en Tunisie

Il n'en demeure pas moins que, dans les années cinquante, les terres étant "occupées" "aux deux tiers" par les Européens, les Algériens

(1) SARTRE, "le colonialisme est un système", Situations, V, op.cit. page 37

(2) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 39

(3) DROZ et LEVER, ibidem, page 39

(4) DROZ et LEVER, ibidem, page 48.

sont privés de leur aliment principal : les céréales. La production céréalière diminue d'année en année à cause aussi d'"une agriculture traditionnelle de subsistance que l'usure des sols et l'archaïsme des techniques rendaient de moins en moins productive"(1).

La situation se dégrade. Pendant ce temps, selon les statistiques, la population a triplé.

Exploitée, humiliée, la société est progressivement, méthodiquement désarticulée.

b) La société tribale

La propriété tribale, de manière générale, est collective. Pour diviser et affaiblir la population, le colonisateur a greffé le code français sur le corps social musulman. La caractéristique, est qu'"ici, avec préméditation, avec cynisme, on a imposé un code étranger aux musulmans parce qu'on savait que ce code ne pouvait s'appliquer à eux et qu'il ne pouvait avoir d'autre effet que d'anéantir les structures internes de la société algérienne"(2).

En effet, la politique de l'assimilation "se révèle tout autre chose, une entreprise consciente de destruction de la société musulmane et de ses institutions traditionnelles par l'introduction modulée du code français"(3).

F. FANON constate le même phénomène et écrit :

"Les paysans démembraient lopin par lopin le patrimoine familial et dans une dernière phase y travaillaient pour le compte de l'Européen"(4).

(1) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 38

(2) SARTRE, "le colonialisme est un système" in Situations, V, op. cit. n° 123 page 31

(3) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 21

(4) F. FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 141.

A. MEMMI approuve cette analyse. En effet, la colonisation crée

"des situations de carence (...). Or ce mythe-là (l'agression idéologique) est, de plus, solidement étayé sur une organisation bien réelle, une administration et une juridiction ; alimenté, renouvelé par les exigences historiques, économiques et culturelles"(1).

SARTRE, MEMMI, DROZ et LEVER, FANON, dans les passages cités, condamnent sans ambiguïté, surtout la législation coloniale inadaptée aux réalités du Maghreb.

L'application du code civil français aux musulmans engendre de graves conséquences. Désarticulée, la société tribale, avec le morcellement de la propriété familiale collective, perd ses fondements. Déséquilibrée, son ossature se brise. Cette législation française, appliquée aux réalités de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ou de toute l'Afrique, ébranle les bases de la société. Une loi étrangère ne peut pas sauvegarder les intérêts, l'organisation et l'harmonie qui sont à la base de la cohésion sociale.

Les pays du Maghreb, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, néanmoins à l'instar des pays d'Afrique indépendants, avec une nouvelle législation, ont tenté, sans grand succès, de rendre la terre à ceux qui la travaillent. D'autres pays, dont le Sénégal, ont échoué dans ce domaine. Les terres restent, surtout dans les zones fertiles, entre les mains non pas des paysans mais de riches hommes d'affaires.

SARTRE critique d'autres aspects de la justice française qui ne garantit pas, dans les colonies, l'équité dans les procès et les arrestations. Il dénonce la démesure, la nature altérée de cette justice de classe qui n'obéit qu'aux objectifs et aux intérêts du colonisateur. Il fustige l'absence des preuves. En effet,

"à Alger, notre justice aime mieux étonner le monde par la sévérité de ses sentences que par la qualité des preuves qui les étayent"(2).

(1) A. MEMMI, Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur, Paris, Gallimard, 1968, page 105

(2) SARTRE, "Nous sommes tous des assassins" in Situations, V op. cit. page 69.

Dans ces circonstances, "les juristes ont pu également s'émouvoir de la violation des droits élémentaires de la personne ou de la défense qu'engendraient tant d'arrestations arbitraires et de procès bâclés"(1).

L'actualité confirme ces déclarations :

"Dans la matinée, voici la lettre d'un instituteur arabe dont le village a vu quelques-uns de ses hommes fusillés sans jugements"(2)

Pour FANON aussi "les autorités prennent en effet des mesures spectaculaires, arrêtent un ou deux leaders"(3).

Cohen-Solal aboutit à la même conclusion :

"Le procès du réseau Jeanson fut une mascarade, un opéra bouffe, un véritable cirque, un happening politique"(4).

Elle ajoute peu après :

"La France s'affole, le pouvoir se durcit, les scandales du procès, parvenus à l'étranger, reviennent en écho à Paris : manifestations de soutien. Intellectuels italiens, allemands, américains, britanniques tour à tour se mobilisent pour les fameux cent vingt et un (5).

L'intitulé de l'article, "Nous sommes tous des assassins", la signification des passages cités sont un violent réquisitoire contre cet aspect de la justice française dans la colonie. Sans situer les responsabilités de manière objective et sereine, SARTRE condamne donc tout un peuple.

(1) DROZ et LEVER, Histoire de la Guerre d'Algérie, op. cit. page 139

(2) CAMUS, "L'Algérie déchirée" in Ecrivains Francophones du Maghreb Antologie, Paris, Seghers, 1985, page 93

(3) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 54

(4) A. Cohen-Solal, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 540

(5) A. Cohen-Solal, ibidem, page 545.

Cet excès et cette démesure du jugement sont à lier aux objectifs de SARTRE qui cherche, en dramatisant certaines situations, en les portant à la limite, à sensibiliser toute l'opinion publique.

Par exemple, les époux Guerroudji, Jacqueline et Abdelkader, tous deux complices de Fernand Yveton, jugé et exécuté, sont condamnés à mort. Ils ont, par un acte de sabotage de la centrale électrique d'HAMMA, cherché à plonger la ville dans l'obscurité. Mais la France, chaque jour, dans cette guerre, "plonge un village dans la mort"(1) et la désolation.

Cela met à nu la mentalité des colonisateurs car

"Tous, ou presque tous, communiaient dans la certitude que les Arabes étaient de grands enfants qui ne respectaient rien autant que la force"(2).

Ils s'autorisent de cette théorie pour mieux les maltraiter,

"se révélant ainsi racistes, violents, acharnés à préserver une réalité qu'ils voyaient s'effriter chaque jour un peu plus"(3).

C'est la raison pour laquelle tout est prétexte à violence : "un incident banal et le mitraillage commence : c'est Sétif en Algérie, ce sont les Carrières Centrales au Maroc, c'est Moramanga à Madagascar"(4).

Et cette France qu'a connue SARTRE "n'a même plus les moyens d'intimider, elle commence à faire horreur"(5).

La justice française, en Algérie, au Maroc, en Tunisie, dans plusieurs colonies, ternit son image par son caractère inadapté, son manque de mesure ; elle rompt avec les principes d'équité.

(1) SARTRE, "nous sommes tous des assassins" . Situations, V, op.cit. page 70

(2) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Afrique, op. cit. pp. 44-45

(3) Cohen-Solal, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 562

(4) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 54

(5) SARTRE, "Nous sommes tous des assassins" . Situations, V, op. cit. page 71.

Mais il est heureux de noter que la peine de mort est aujourd'hui abolie en France ; nos pays, nous l'espérons, suivront cet exemple.

c) L'identité culturelle

Le système colonial a aussi tenté de détruire l'identité culturelle et la personnalité algériennes. En 1956, l'Algérie comptait 88 % d'illettrés. La colonisation a formé, pour les besoins de son fonctionnement, quelques Algériens. L'acculturation, par les effets conjugués de l'analphabétisme et du statut de la langue, s'accentue car

"depuis 1830 l'Arabe est considéré en Algérie comme une langue étrangère"(1).

La situation du colonisé est donc dramatique. Déchiré par l'analphabétisme ou le bilinguisme colonial avec son faible taux de scolarisation, il se meut dans un univers chargé de contradictions.

"Le retard de la scolarisation était patent"(2).

Et on constate que "de toute évidence, l'instruction primaire restait un privilège, très relatif du reste, compte tenu du surpeuplement en vigueur dans les classes musulmanes"(3).

Le processus de l'assimilation se trouve, par cette voie, enclenché. Le statut de l'arabe est remis en cause au profit de la langue de l'envahisseur qui développe un enseignement très sélectif, malthusien.

Le gouvernement algérien, sous la pression des intégristes musulmans, en 1990, a réhabilité l'arabe mais cette mesure menace la laïcité de l'Etat et ne résoud pas la question de l'analphabétisme. En 1992,

(1) SARTRE, "le colonialisme est un système", Situations, V, op. cit. page 39

(2) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 43

(3) DROZ et LEVER, ibidem, page 43.

l'Algérie se trouve confrontée aux dramatiques problèmes d'un Islam pur et dur et non à un conflit ethnique.

Toutes les mesures initiées par le colonisateur visent à faire des Maghrébins des hommes déracinés. La vérité c'est qu'on a refusé aux musulmans l'usage de leur propre langue"(1).

Le colonisé assiste "à l'agonie de sa culture"(2) répond A. MEMMI. En effet, "nous (les Français) avons tout pris aux Musulmans, et puis nous leur avons tout interdit jusqu'à l'usage de leur propre langue"(3).

Et SARTRE continue en ces termes :

"L'Europe a hellénisé les Asiatiques, crée cette espèce nouvelle, les nègres gréco-latins"(4).

A. MEMMI pense lui-même que "le colonisé semble condamné à perdre progressivement la mémoire"(5).

A ce propos, Jean AMROUCHE, face au sort du colonisé, écrit :

"Nous voulons la patrie de nos pères
la langue de nos pères
la mélodie de nos songes et de nos chants
sur nos berceaux et sur nos tombes
Nous ne voulons plus errer en exil
dans le présent sans mémoire et sans avenir"(6).

La même analyse est faite par d'autres écrivains qui affirment

qu' "ainsi l'intellectuel colonisé luttait,
abrégé dans ses racines les plus vivantes"(7).

(1) SARTRE, "nous sommes tous des assassins", Situations, V, op.cit. page 39

(2) A. MEMMI, Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur, op. cit. page 106

(3) SARTRE, "une victoire" in Situations, V, op.cit. page 84

(4) SARTRE, "Préface" à Les damnés de la terre, Situations, V, page 168

(5) A. MEMMI, Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur, op. cit. page 115

(6) Jean AMROUCHE, in Ecrivains francophones du Maghreb-Anthologie, Paris, Seghers, 1985, page 24

(7) Abdelkabar Khatibi, in Ecrivains francophones du Maghreb-Anthologie, op. cit. page 197.

Le déracinement s'est accentué : il a miné la personnalité du colonisé. L'arabe, langue d'unification et langue de culte, a perdu sa place dans la société maghrébine colonisée. L'oeuvre d'aliénation culturelle s'est ainsi renforcée.

La réforme de 1990 en Algérie, qui fait de l'arabe la langue officielle, devait toutefois, à notre avis, maintenir le français comme langue de travail et de formation des cadres.

Il n'en demeure pas moins que toutes ces citations de différents auteurs attestent le caractère aliénant de la colonisation. Après avoir pacifié les corps par la force des armes, la France a cherché à pacifier les âmes par la langue. Aucune langue n'est innocente ; elle véhicule une culture. L'imposer, c'est chercher à ébranler les fondements culturels, sociaux de la communauté concernée.

Mais, pour des besoins de communication, d'efficacité dans la formation, il est évidemment souhaitable de connaître d'autres langues.

La colonisation, par ce canal, finit par détruire la personnalité, la culture du colonisé, ("nous avons liquidé leur civilisation tout en leur refusant la Nôtre")(1), car "dans les conditions contemporaines de la colonisation, assimilation et colonisation sont contradictoires"(2).

Ainsi MEMMI, pour qui

"l'assimilation est encore le contraire de la colonisation ; puisqu'elle tend à confondre colonisateurs et colonisés, donc à supprimer les privilèges, donc la relation coloniale"(3) a milité pour l'indépendance.

DROZ et LEVER dans leur analyse, soutiennent la même position. Ils notent :

"la politique d'assimilation fut en fait une politique de soumission"(4).

(1) SARTRE, "Une victoire" Situations, V, op. cit. page 85

(2) A. MEMMI, Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur op. cit. page 135

(3) A. MEMMI, *ibidem*, page 151

(4) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 21.

La France a, en effet, refusé aux colonies en général l'intégration car, c'eût été de reconnaître à leurs habitants le statut d'homme. L'assimilation et l'intégration, en principe, leur auraient donné les mêmes droits et privilèges que les Français. La dialectique maître/esclave n'aurait plus eu sa raison d'être. Tout cela obéit à la mission "civilisatrice" fondée sur la prétendue supériorité du Blanc.

Cependant, il faut souligner qu'après cent trente deux ans de domination, la civilisation algérienne, comme dans le reste de l'Afrique, n'a pas été "liquidée". Elle est bien vivante.

SARTRE a souligné le racisme secreté par la colonisation puisque "l'essentiel est de faire sentir qu'il n'est pas de leur race"(1) parce que, dans la réalité, le colonialisme est sous-tendu par le racisme,

"En fait, le racisme est inscrit dans le système : la colonie vend bon marché des denrées alimentaires, des produits bruts, elle achète très cher à la métropole des produits manufacturés"(2).

DROZ et LEVER renchérisent :

"Pressé par l'impôt et par l'usure, le fellah était contraint de vendre sa récolte aux prix le plus bas et d'acheter à prix élevé les semences et les rares produits industriels qui étaient nécessaires. La fameuse complémentarité des deux économies, l'une spéculative et l'autre de subsistance, aboutissait en fait à une situation de sujétion partielle"(3).

FANON, dans son étude, va plus loin. Il signale

qu'"au cours des années 1956-1957, le colonialisme français avait interdit certaines zones, et la circulation des personnes dans ces régions était strictement réglementée. Les paysans n'avaient donc plus la possibilité de se rendre librement à la ville et de renouveler leurs provisions"(4).

(1) SARTRE, "Une victoire", Situations, V, op. cit. page 77

(2) SARTRE, in Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur, op. cit. page 23

(3) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 39

(4) FANON, Les damnés de la terre op. cit; page 141.

on ne nous trahira plus
 on ne nous mentira plus
 on ne nous fera plus prendre des
 vessies peintes
 de bleu de blanc et de rouge
 pour des lanternes de liberté.
 Nous voulons habiter notre nom
 vivre ou mourir sur notre terre mère
 Nous ne voulons pas d'une patrie marâtre
 et des riches reliefs de ses festins"(1).

Tout cela aboutit à une "réunion historique qui prit la décision d'une guerre illimitée jusqu'à l'indépendance"(2).

La liberté n'a pas de sens sous la menace c'est-à-dire sous "les baïonnettes". Le statut d'homme, l'affirmation de la personnalité et l'identité culturelle ne sauraient se réaliser sous la domination. La guerre de libération nationale, dans le contexte historique de 1954, est la seule voie pour le peuple algérien opprimé. Elle émancipe le combattant, crée les conditions d'une unité nationale véritable. Elle forge le sentiment national.

En effet, "C'est par réaction à la ségrégation et dans la lutte quotidienne que s'est découverte et forgée la personnalité algérienne. Le nationalisme algérien n'est pas la réviviscence d'anciennes traditions, d'anciens attachements : c'est l'unique issue dont les Algériens disposent pour faire cesser leur exploitation"(3).

On peut, dès lors, constater un engagement irréversible dans tous les secteurs. Les écrivains prennent une part active à ce combat. On peut lire sous la plume d'Amrouche :

"ici et maintenant
 nous voulons
 libre à jamais sous le soleil dans le vent
 la pluie ou la neige
 notre patrie : l'Algérie"(4).

DROZ et LEVER vont dans le même sens. Ils constatent, pour leur part, "la permanence du nationalisme"(5) algérien.

(1) Jean AMROUCHE in Ecrivains francophones du Maghreb-Anthologie, page 24

(2) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie op. cit. page 52

(3) SARTRE, "le colonialisme est un système" Situations, V, op. cit. PP 46-47

(4) J. AMROUCHE, in Ecrivains francophones du Maghreb-Anthologie, op. cit. page 24

(5) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 45.

Leur analyse est illustrée par le soulèvement déjà d'Abdelkader, deux ans après le début de la colonisation.

Et SARTRE ajoute :

"C'est le colonialisme qui crée le patriotisme des colonisés"(1).

Mohamed DIB salue, en effet, l'avènement

d' "un homme que vous vous obstinez à méconnaître, mais dépouillé de son histoire, de ses racines, sans attaches, tout destin, un homme sans nom prêt à vous réduire au même sort. Un homme : peut-être le dernier d'une ère, ou peut-être au contraire l'annonciateur de temps nouveaux, je l'ignore, mais inattendu quand il nous apparaît"(2).

Par son caractère dégradant, avilissant, le colonialisme crée les conditions favorables à la libération qui cimente et développe la conscience nationale. Dans ce combat pour la liberté, deux faits en apparence contradictoires mais en réalité complémentaires se sont produits : l'union de toutes les couches sociales, de toutes les composantes de la société maghrébine sur un programme national et particulariste - se libérer de la domination coloniale - et non sur un programme universaliste et social ; les conditions de la lutte contre les colonialistes radicalisent tout le peuple sous la direction du "F.L.N. (qui) ne relève d'aucun particularisme régional"(3).

Aucune réforme ne peut empêcher les combattants du F.L.N. de continuer cette bataille. La culture nationale se densifie dans cette lutte pour la liberté. Les inégalités sociales, la ségrégation raciale ne peuvent disparaître qu'avec le système qui les engendre.

Les transformations indispensables, l'émancipation de tout colonisé ne peuvent se concevoir sous la domination. La personnalité et la culture s'affirment dans la lutte armée, se consolident sous la

(1) SARTRE, "Préface ^{au} Portrait du colonisé, in Situations, V page 56

(2) Mohamed DIB in Ecrivains francophones du Maghreb, op. cit. page 117

(3) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 54.

III/ LA LUTTE DE LIBERATION NATIONALE

a) La lutte armée

L'exigence de lutte, en raison des rapports porteurs de contradictions entre le colonisateur et le colonisé, s'impose aux Algériens. La guerre de libération reste l'unique issue pour le peuple sous le joug colonial. Elle crée, à la fois, un sentiment de solidarité nationale et une étroite liaison entre les forces insurrectionnelles et la population. Ce lien détermine la nature de la guerre :

"Nous luttons contre un adversaire secret"(1).

Cela détermine aussi la stratégie et les moyens à mettre en oeuvre pour faire face à un adversaire mieux armé. C'est pourquoi, "leur infériorité numérique est compensée par la connaissance du terrain, les complicités qu'ils se sont acquises dans les populations"(2).

La guerre commence. C'est "particulièrement entre minuit et trois heures du matin qu'éclatent sur une trentaine de points du territoire environ soixante-dix attentats"(3).

Il s'agit d'une guerre populaire mais avec son particularisme que M. BOUDIAF précise :

"Le 1er Novembre fut d'abord et avant tout le résultat d'une révolte, d'une remise en cause de tous les appareils établis, c'est-à-dire une rupture catégorique avec les anciens mouvements nationalistes"(4).

C'est la guerre populaire de libération nationale. Les combattants du F.L.N. bénéficient du soutien actif du peuple algérien.

(1) SARTRE, "Une victoire" Situations, V, op. cit. page 83

(2) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 125

(3) DROZ et LEVER, ibidem, page 59

(4) M. BOUDIAF, cité par DROZ et LEVER, Histoire, op. cit. page 55.

Le colonisateur cherche la négativité du colonisé qui combat pour son statut d'homme. Mais l'insurrection et la répression ne luttent pas à armes égales et "la guerre d'Algérie, c'est l'oppression systématique d'une population entière"(1).

Dans ce contexte, le colonisateur a un "recours systématique aux interrogations renforcées", c'est-à-dire à la torture"(2).

Sans doute, "il n'y a pas assez de place en Algérie pour deux espèces humaines ; entre l'une et l'autre, il faut choisir"(3).

Et SARTRE poursuit :

"Mais la haine de l'homme qui s'y manifeste, c'est le racisme qu'elle exprime"(4).

Cette position se voit confirmée par DROZ et LEVER :

"Aussi, les Algériens désertent-ils les quartiers qu'ils partageaient avec les Européens. Une ségrégation de fait s'établit"(5).

Cela conduit à l'éclatement de la société où les deux communautés vivent désormais séparées. On a "deux communautés de plus en plus radicalement séparées, sinon opposées"(6).

Dans cette Algérie déchirée,

"le drame du 20 Août porte en lui de graves conséquences. La première réside assurément dans la coupure définitive entre deux communautés irréductiblement dressées l'une contre l'autre"(7).

(1) SARTRE, "L'analyse du référendum", Situations,V, op. cit. page 156

(2) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 131

(3) SARTRE, "Une victoire" Situations,V, op. cit. page 86

(4) SARTRE, ibidem, page 86

(5) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, page 334

(6) DROZ et LEVER, ibidem, page 87

(7) DROZ et LEVER, ibidem, page 77.

Dans cette lutte, la haine domine ; et pourtant les victimes du drame algérien

"sont de la même tragique famille et ses membres aujourd'hui s'égorgent en pleine nuit, sans se reconnaître à tâtons, dans une mêlée d'aveugles(1).

L'armée, naturellement, joue un rôle important dans cette situation. L'intransigeance des militaires est nette :

"Ce que l'armée veut, c'est qu'on lui laisse son os : l'Algérie française"(2).

Son rôle, au fil des jours, se précise ; il faut "l'anéantissement des terroristes, la destruction de l'organisation politique du F.L.N."(3).

et "dans cette tâche, l'armée va s'engager avec une conviction profonde et une détermination qui la rendra peu regardante sur le choix des moyens"(4).

Ensuite "l'appui aérien, par le bombardement (au napalm parfois, malgré les ordres officiels) d'innocentes mechtas, s'avère psychologiquement désastreux"(5).

Le colonialisme n'hésite pas à employer des armes redoutables ou à massacrer les populations. Un poète écrit :

"Il était une fois ; il sera toujours une fois ; rien qu'une fois ; un monde roué ; une énorme plaisanterie ; un holocauste ; un pacte avec la condamnation ; contre les gorges du Sud ; contre les rivières colorées ; contre les murs qui résistent ; un pacte avec Kandischa l'araignée"(6).

(1) CAMUS, "L'Algérie déchirée" in Ecrivains francophones du Maghreb, op. cit. page 94

(2) SARTRE, "Les grenouilles qui demandent un roi", Situations, V, op. cit. page 124

(3) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 129

(4) DROZ et LEVER, ibidem, page 135

(5) DROZ et LEVER, ibidem, page 64

Drame du 20 Août 1955 : date essentielle de la guerre d'Algérie, les journées d'émeute des 20 et 21 Août 1955 constituent à bien des égards une répétition des troubles de Mai 1945

(6) Tahar Ben JELLOUN in Ecrivains francophones, op. cit. page 169.

Et pour parachever l'oeuvre, "la grande muette va faire de l'Algérie une affaire personnelle"(1).

La guerre d'Algérie pose le problème de la fin et des moyens. Pour tous les militaires, pour les partisans de l'Algérie française, la fin justifie les moyens. Cette option détruit l'humanité qui doit présider aux décisions humaines.

Le sous-prolétariat, la main-d'oeuvre excédentaire, le chômage chronique sont à l'origine de la richesse du colonisateur. Le colonialisme refuse à tout colonisé son humanité. On cherche à détruire en lui tout ce qui lui confère le statut d'homme.

Certes, les indépendances n'ont pas fait disparaître les maux que SARTRE fustige. L'exploitation a pris d'autres formes ; elle est le fait des dirigeants de notre continent. Le chômage, l'émigration, une main-d'oeuvre excédentaire sont le lot des masses en Afrique. Le tableau est sombre.

La colonisation n'en demeure pas moins une entreprise de domination, d'exploitation, de négation de l'homme. Les colonisés l'ont compris. Leur émancipation, leur dignité, leur identité culturelle, leur civilisation, bref leur humanité, ne peuvent pas se réaliser pleinement sous le colonialisme.

SARTRE définit ainsi les impératifs de la brutalité.

"La violence coloniale ne se donne pas seulement le but de tenir en respect des hommes asservis, elle cherche à les déshumaniser"(2).

En d'autres termes,

" la mémoire collective a surtout retenu la torture dans la mesure où elle a soulevé les réactions les plus passionnées,

(1) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 135

(2) SARTRE, "Préface" à Les damnés de la terre, in Situations, V, op. cit. page 176.

"les sauvages à spiritualiser" démolissent toute éthique chez les êtres qui torturent ou admettent de telles pratiques. La torture réfléchit au bourreau sa propre image : celle d'un homme moralement atteint. En réalité, "la torture est une haine, érigée en système et se créant ses propres instruments"(1).

DROZ et LEVER observent de leur côté :

"L'arbitraire de la répression a pourtant pris bien d'autres formes, qu'il s'agisse de l'exécution "pour l'exemple" de fuyards ou de simples suspects, de l'achèvement des blessés, des prisonniers discrètement abattus au détour d'un chemin (la "corvée de bois") ou carrément largués dans le vide par avion. (...) Dans ce contexte repres- sif, la torture fut à la fois un cas extrême et une pratique courante"(2).

Eriger la répulsion en système, c'est ruiner les notions d'Amour et de Fraternité universelle. SARTRE découvre le monstre dans la nature humaine. Le supplice imposé aux faibles n'est malheureusement pas le propre du colonialisme. L'Afrique indépendante torture elle aussi.

IV/ LA FRANCE FACE AU MAGHREB

La France a inscrit les notions d'égalité, de droits de l'homme, de justice dans ses lois. Elle les a érigées en principes guidant son action. Et pourtant, le colonialisme français "refuse les droits de l'homme à des hommes qu'il a soumis par la violence, qu'il maintient de force dans la misère et l'ignorance"(3).

DROZ et LEVER, dans leur pénétrante étude de l'histoire de l'Algérie, affirme que

"l'opinion ne pouvait pas non plus rester indifférente à la violation ouverte des Conventions de Genève de 1949 que constituait la déportation de près de deux millions de personnes"(4).

(1) SARTRE, "Une victoire", Situations, V, op. cit. page 79

(2) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, Pages 139-140

(3) SARTRE, "Préface" à Portrait du colonisé, op. cit. page 23

(4) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 139.

Le tableau est poignant, édifiant ; la France, face aux valeurs qu'elle a cultivées, aux principes qu'elle a défendus, s'est métamorphosée. Elle a trahit sa vocation.

Certes, les droits de l'homme sont violés, les libertés confisquées dans plusieurs pays, bien après les indépendances. Ces thèmes sont d'une actualité brûlante en Afrique.

La mission de la France, depuis la Révolution de 1789, n'est pas moins de défendre dans le monde les droits de l'homme et du citoyen. Or, le colonialisme français, dans toutes ses manifestations, détruit cet idéal. Il naît de cette situation une amère déception chez les peuples colonisés. La peinture offre un tableau pathétique :

"Il faut affronter d'abord ce spectacle inattendu : le strip-tease de notre humanisme. Le voici tout nu, pas beau : ce n'était qu'une idéologie menteuse, l'exquise justification du pillage ; ses tendresses et sa préciosité cautionnaient nos agressions"(1).

Evidemment, répond FANON, c'est parce que

"quand je cherche l'homme dans le technique et le style européens, je vois une succession de négations de l'homme, une avalanche de meurtres"(2).

La condition humaine, les projets de l'homme, la collaboration entre toutes les races pour un monde de paix, de justice et la fraternité augmentent et grandissent la totalité de l'homme.

La France de SARTRE est atteinte. la métamorphose est complète. Elle a violé ses propres lois, bafoué les principes qu'elle s'est librement donnés. L'image n'est pas rassurante, car elle ne reflète plus son humanisme. Dans ces conditions, elle ne pouvait plus sauvegarder les

(1) SARTRE, "Préface" à Les damnés de la terre, SITUATIONS, V, op.cit. page 186

(2) FANON, Les damnés de la terre, op. cit. page 240.

éléments qui fondaient et raffermisssaient sa propre civilisation; C'est que le colonialisme détruit, à la fois, nous l'avons dit, le colonisateur et le colonisé.

La France a pris diverses mesures pour sauver l'Empire colonial,

"Mais pour éviter la fameuse Braderie de notre Empire, nous avons bradé la France ; pour forger des armes nous avons jeté dans le feu nos institutions ; nos libertés et nos garanties, la Démocratie et la Justice, tout a brûlé ; il n'en reste rien"(1).

La France ruse avec ses principes, CESAIRE a fait le même constat dans le Discours sur le colonialisme"(2).

DROZ et LEVER, pour leur part, l'expliquent par un **"attachement passionnel, presque charnel, dont on ne niera pas l'importance dans les drames et les choix ultérieurs"**(3).

La tentative de déshumanisation de l'opprimé se retourne contre son initiateur et devient l'aliénation de l'opresseur détruisant ainsi sa propre humanité.

Passionné et passionnant, SARTRE, face au drame algérien, a eu des positions tranchées ; il n'a reconnu, à la colonisation, aucun aspect positif. Or, la France, contrairement aux déclarations forcées de Jean-Paul SARTRE, n'a pas tout perdu. Elle a rusé avec ses lois mais a su surmonter la crise.

a) La bataille d'opinion

Le peuple de France, pour apprécier objectivement la situation, avait droit à des informations fiables. Il avait besoin de connaître la réalité dans sa cruauté pour déterminer sa position. L'authenticité de

(1) SARTRE, "Les somnambules" Situations, V, op. cit. pp 161-162.

(2) CESAIRE, Discours sur le colonialisme, Paris, Présence Africaine, 1955

(3) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 135.

l'information lui aurait permis, en toute connaissance de cause, de choisir. Or la tactique consiste à "cacher, tromper, mentir : c'est un devoir pour les informateurs de la Métropole ; le seul crime serait de nous troubler (...). La vérité d'Afrique est un vin trop fort pour nos tendres cervelles"(1).

DROZ et LEVER partagent ce point de vue de SARTRE et jugent

"le rapport de WUILLAUME et le rapport de MAIREY, suffisamment accablants pour qu'il fût jugé préférable de les laisser secrets"(2).

Cohen-Solal écrit à son tour que "des hommes de Gauche, enfin et certains libéraux (sont) écoeurés par les méthodes de l'armée contre les combattants algériens, par les outrances, les excès et les mensonges patents que couvrait le pouvoir"(3).

Mal informés, les Français, dans une large mesure, ont ignoré les crimes commis en leur nom en Algérie. Les autorités ont désinformé. La réalité dans la colonie était couverte d'un voile. Seules, quelques révélations relatives à la barbarie des Algériens étaient diffusées à une grande échelle et "dès qu'on tente de se procurer les pièces du procès, notre claire société se change en forêt vierge"(4).

Après les dénégations du Gouvernement, GUY MOLLET, Président du Conseil, Février 1956 - Mai 1957, forme une commission qui conclut, à la satisfaction des autorités, à l'absence de sévices :

"La torture n'existait pas en Algérie"(5).

La démission de Jacques HOVNANIAN est un cinglant démenti.

De manière consciente, les autorités ont mis l'information au service de la domination, de l'exploitation pour sauver l'Algérie Française, et non au service de la recherche de la vérité.

(1) SARTRE, "Vous êtes formidables", Situations, V, op. cit. page 59

(2) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 141

(3) Cohen-Solal Annie, SARTRE 1905-1980, pages 535-536

(4) SARTRE, "Vous êtes formidables", Situations, V, page 61

(5) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op.cit. page 141.

b) Le rôle des intellectuels

Malgré le manque d'informations précises, "en 1958, à Alger, on torture régulièrement, systématiquement, tout le monde le sait"(1).

Paul TEITGEN reconnaît :

"Hélas, oui, l'on a torturé à Alger, l'on a torturé tous les jours, l'on a torturé de manière systématique"(2).

Il achève sur ces mots :

"Ces excès, ces tortures ont été la raison pour laquelle j'ai quitté mes fonctions"(3).

Paul TEITGEN est clair :

"J'ai le regret d'avouer que des disparitions ont été portées à ma connaissance, dont je suis certain"(4).

La torture se transforme en institution :

"La torture était devenue en 1957 une pratique quotidienne et presque banale. Elle fonctionnait partout"(5).

Et pourtant "de tout cela les gouvernements successifs furent parfaitement informés, ne serait ce que par deux rapports officiels"(6).

Dans ce contexte, le silence devient suspect.

Le drame algérien a donc révélé des pratiques intolérables,

"On torture des enfants en notre nom et nous nous taisons"(7).

(1) SARTRE, "Une victoire" Situations,V, page 72

(2) Paul TEITGEN, Le procès du réseau Jeanson, Maspéro, page 104

(3) Paul TEITGEN, *ibidem*, pages 104-105

(4) Jacques HOVNANIAN : député radical se désolidarisa néanmoins publiquement de ces conclusions.

... Paul TEITGEN : Secrétaire de la Préfecture de Police d'Alger

(5) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit. page 140

(6) DROZ et LEVER, *ibidem*, page 141

(7) SARTRE, "Vous êtes formidables", Situations,V, op. cit. Page 66

DROZ et LEVER constatent :

"Le rapport remis le 14 Septembre 1957 au président du Conseil, Bourges-Maunoury, était assurément plus courageux que le précédent, mais encore plus édulcore"(1).

Ainsi le silence devient une approbation du crime perpétué au nom de tout un peuple. Chaque désapprobation, dans ce contexte, aide à informer correctement. Il est heureux de noter que des voix, à travers tout le pays, se sont élevées pour dénoncer ces atrocités. C'est notamment le cas des signataires du Manifeste des "121". Ils affirment :

"Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français. La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres"(2).

SARTRE invite ses compatriotes à se prononcer, sans ambiguïté, sur la crise algérienne. En réalité,

"nous ^{ne} sommes pas candides, nous sommes sales. Nos consciences n'ont pas été troublées et pourtant elles sont troubles"(3).

Et il ajoute :

"Il est encore possible de briser le cercle infernal de cette responsabilité irresponsable, de cette coupable innocence et de cette ignorance qui est savoir : regardons la vérité, elle mettra chacun de nous en demeure ou de condamner publiquement les crimes accomplis ou de les endosser en pleine connaissance de cause (...) Voilà l'évidence, voilà l'horreur, la nôtre : nous ne pourrions pas la voir sans l'arracher de nous et l'écraser"(4).

En signant "le Manifeste des 121", les intellectuels approuvent la

"Déclaration sur le droit à l'insoumission et à la désertion dans la guerre d'Algérie"(5)

(1) DROZ et LEVER, Histoire de la guerre d'Algérie, op.cit. page 142

(2) "Manifeste des 121", cité par A. Cohen-Solal in Jean-Paul SARTRE 1905-1980 op. cit. page 537

(3) SARTRE, "Vous êtes formidables", Situations, V, page 60

(4) SARTRE, ibidem, pages 66-67

(5) "Manifeste des 121" cité par Cohen-Solal, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 538.

La lutte pour la décolonisation de l'Afrique a interpellé toute la société. Dans ce cadre, la Gauche, par vocation, devait jouer un rôle de premier plan. La solidarité avec les combattants de l'armée de libération nationale, avec le peuple algérien, devait être concrète ; il lui fallait une base matérielle. En effet, "la Gauche française doit être solidaire avec le F.L.N. Leur sort est d'ailleurs lié. La victoire du F.L.N. sera la victoire de la Gauche"(1).

Or la Gauche socialiste s'est accommodée du fait colonial. L'Extrême-gauche a, naturellement, condamné la colonisation. Cette solidarité devait être manifestée d'abord au Maroc et à la Tunisie :

"C'est en luttant à vos côtés (les Marocains) contre la classe et les institutions qui vous oppriment que nous arriverons à nous libérer nous-mêmes"(2).

parce qu' "ici ce sont les Tunisiens qui se révoltent contre le colon, ailleurs ce sont des mineurs qui font une grève de revendication ou de solidarité"(3).

MEMMI répond à SARTRE :

"La colonisation, c'est d'abord une exploitation politico-économique"(4).

SENGHOR confirme et marque l'ambiguïté de la position des ouvriers de la métropole :

"Le prolétariat français bénéficie indirectement de l'exploitation coloniale"(5).

Les signataires du "Manifeste des 121" manifestent leur solidarité aux combattants algériens.

(1) SARTRE, "Jeunesse et guerre d'Algérie" in Les écrits de SARTRE, op. cit. page 356

(2) SARTRE, in La Gauche n° 8, Novembre 1948, page 2

(3) SARTRE, "Réponse à Camus", Situations, V, Paris, Gallimard 1964, page 124

(4) A. MEMMI, Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur, op. cit; page 150

(5) SENGHOR, in Cahiers césairiens, n°2 automne 1975, page 32.

Leur attitude. "traduit essentiellement la volonté de refuser publiquement à l'Etat les moyens de continuer la guerre injuste qu'il mène en Algérie (...). Nous assurons (tous les Signataires) de notre sympathie et de notre estime"(1)

Et ce soutien "était un acte, un acte important et vraiment un acte de résistance, parce que la résistance avant d'être une action, de donner lieu à un mouvement, de chercher à le faire, était, devait être un non, un refus, un acte de parole, de jugement"(2).

L'attitude de SARTRE, celle des autres signataires du "Manifeste des 121" et de l'Extrême-gauche est claire. il s'agit de soutenir partout et par tous les moyens les peuples opprimés et en lutte pour leur souveraineté. Cette solidarité dans le combat pour la justice, la dignité, la paix s'imposait parce qu'elle délivrait, à la fois, en même temps, l'op-
 presseur et l'opprimé. Le seul devoir des intellectuels est de

"lutter à ses côtés (du peuple algérien) pour délivrer à la fois les Algériens et les Français de la tyrannie coloniale"(3).

Ils soutenaient et

"aidaient activement ce peuple à se débarrasser de la colonisation"(4).

Pour A. MEMMI aussi

"ou la situation coloniale subsiste et ses effets continuent ; ou elle disparaît et la relation coloniale et le colonisateur disparaissent avec elle"(5).

Le colonialisme avilit le colonisé, détraque la société coloniatrice. Il ruine les fondements de la société dominatrice et entame ses vertus cardinales. Il secrète la négation des raisons avancées pour la justifier.

(1) Manifeste des "121" cité par Cohen-Solal, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 545

(2) Mascolo cité par Cohen-Solal, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 539

(3) SARTRE, "le colonialisme est un système" Situations, V, page 48

(4) Jean SCHUSTER cité par Cohen-Solal Jean-Paul SARTRE 1905-1980, p.536

(5) A. MEMMI, Portrait du colonisé, op. cit. page 150.

Un danger réel menace donc non seulement tous les pays colonisateurs mais toute l'humanité, car la torture est un mal du siècle. En vérité,

"la torture n'est ni civile, ni militaire, ni spécifiquement française:c'est une vérole qui ravage l'époque entière (...). Hitler n'était qu'un précurseur"(1).

A. MEMMI confirme ; pour lui, **"toute nation coloniale porte ainsi, en son sein, les germes de la tentation fascite"(2).**

René CAPITANT, professeur de droit à l'Université d'Alger, en démissionnant à cause de la disparition de Ali BOUMENDJEL, démontre qu'il partage cette conviction :

"J'ai acquis la certitude que nous sommes engagés dans l'anonymat et l'irresponsabilité qui peuvent conduire jusqu'aux crimes de guerre"(3).

Il y a, dans la nature humaine, ce monstre qui peut, à tout moment, surgir. Nul n'est exempt du virus, de la tentation de torturer. Ce fléau reste actuel malgré ou à cause des bouleversements intervenus dans le monde.

(1) SARTRE, "Une victoire" Situations,V, PP. 80 - 81

(2) A. MEMMI, Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur, op. cit. page 81

(3) René CAPITANT cité par Cohen-Solal Jean-Paul SARTRE 1905-1980, page 536.

CONCLUSION PARTIELLE

La France, dans le cadre de la décolonisation du Maghreb en général et tout particulièrement de l'Algérie, est déchirée, divisée en deux blocs. Pour les premiers,

"la France réelle doit être vaincue pour que triomphe la France sartrienne, l'idée révolutionnaire de la France que M. Jean Paul SARTRE a substituée à la France, et qu'il préfère à la France. De cette France sartrienne, de cette France des "individualités pensantes", c'est le F.L.N. qui est l'armée véritable, tandis que l'armée française devient l'ennemie odieuse, inexpiable : quelque chose comme l'héritière et la continuatrice de l'armée hitlérienne des années 40"(1).

Pour les seconds, "on parla même de nouvelle période de résistance"(2).

Le Maghreb de SARTRE, malgré des positions parfois tranchées que l'on constate de part et d'autre, malgré la dramatisation de quelques faits des deux côtés, dans ce contexte historique de la lutte pour la liberté, nous a révélé, à la fois et sans ambiguïté, une humanité maghrébine à la conscience claire, la recherche constante d'une éthique, et un prolongement concret à l'engagement de l'artiste.

Il se dégage de l'analyse, passionnée par moments, de Jean Paul SARTRE, dans ce siècle chargé de signes, quelques enseignements universels.

Les peuples opprimés, à un moment donné de leur évolution, luttent pour reconquérir leur liberté. Le colonialisme, se réalisant par l'annulation du colonisé, se détruit lui-même. Il renferme ses propres lois contradictoires qui mènent à son propre anéantissement.

L'opprimé puise donc son humanité qu'on lui dénie dans la violence que le système colonial lui impose.

(1) Thierry Maulnier "les individualités pensantes", in Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. pp 545-546

(2) Annie Cohen-Solal, Jean-Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 536.

La pensée éthique du XXe siècle ne peut éviter le problème de la torture qui interpelle toujours, à l'aube du XXIe siècle, toutes les consciences libres. Le monstre qui sommeille en nous, sans une vigilance de tous les instants, sans une lutte acharnée contre la tentation, peut se réveiller et détruire notre part d'humanité. Le virus du mal est partout; nul n'en est exempt. Nous le portons en nous-mêmes et pouvons, par distraction, le communiquer à d'autres.

Il ressort aussi de la réflexion de SARTRE sur la décolonisation au Maroc, en Tunisie, sur le drame algérien, une philosophie de vie. La MORALE est le seul ABSOLU pour SARTRE.

Les notions de liberté, d'égalité, de fraternité cessent d'être des symboles, mais deviennent une réalité vivante pour tous les hommes de toutes les races.

SARTRE a soutenu, dans les conflits de son époque, l'humanité souffrante. Son art est conscience du monde. Il n'existe aucune rupture entre son oeuvre consacrée aux mouvements de libération nationale et son engagement conséquent aux côtés des peuples muselés, des consciences violées.

Ainsi, SARTRE a porté son humaine condition par le lien concret qu'il a établi entre sa propre vie et sa production littéraire. "Homme de totalité, homme de résistance aux Pouvoirs, SARTRE a inscrit dans son oeuvre et dans son action le plus important discours critique de notre temps"(1).

(1) Claude Bonnefoy, Tony Cartano, Daniel Oster, Dictionnaire de littérature contemporaine, Paris, Jean Pierre Delarge, 1977, page 313.

CHAPITRE VI : LES SEQUESTRES D'ALTONA : UN THEATRE DE SITUATION

I/ LE CHEMIN DES ALIENATIONS

a) La société

L'homme, avant de prendre conscience de sa propre personnalité, de son être, dans un monde dont il dépend, se voit qualifié, défini, objectivé par les autres hommes, par la société. Il est contraint, pour survivre, de s'identifier à ce qu'on a fait de lui. Cet aspect de notre condition, qui est d'avoir une enfance, est important. L'homme a été par les autres avant d'exister par lui-même. FRANTZ avoue :

"Moi ? Mais je ne choisis jamais, ma pauvre amie ! Je suis choisi. Neuf mois avant ma naissance, on a fait choix de mon nom, de mon office, de mon caractère et de mon destin"(1).

Francis JEANSON précise :

"Nos projets, en se réalisant hors de nous, nous deviennent plus ou moins étrangers ; les entreprises que nous engageons cessent d'être les nôtres, et ce sont elles, bientôt, qui nous mènent, qui de toute leur inertie, acquise en se développant parmi les autres, refluent sur nous pour nous imposer une figure, un personnage, un "être"(2)

Le rôle, dans la société, dans l'histoire, attend l'homme chargé de l'assumer. Les lois de la société, les conditions sociales, l'être social de l'homme déterminent d'avance notre personnalité.

FRANTZ, LENI, le père, dans "ce siècle de fer"(3), notre "minuit"(4) sont de notre temps ; ils sont, au même titre que nous, esclaves de leur passé, de l'histoire, de leur époque.

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 181

(2) FRANCIS JEANSON, SARTRE, Bruges, Desclée de Brouwer 1966, page 37

(3) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 155

(4) SARTRE, ibidem, page 155

La guerre d'Algérie est la source des Séquestrés d'Altona.

En effet "nos vies sont "truquées", nous sommes tous manipulés par les autres et nous les manipulons nous-mêmes sans le vouloir, chacun de nous est à son insu la "créature" de tous, l'instrument de l'histoire"(1).

L'aliénation, dans ces conditions, est purement et simplement forgée naturellement par la famille.

b) La famille

Dès l'enfance, la famille prend possession de l'homme qui, de ce fait, est coupable, impuissant, et prisonnier de son milieu familial et de son époque.

La famille, à travers l'éducation, participe à cette aliénation de l'homme. Dans Les Séquestrés d'Altona, le père, pour réaliser ses projets, sa propre vision du monde, façonne FRANTZ à son image. La personnalité du fils fond dans le "moi" du père. Sans identité propre, FRANTZ est une conscience esclave et non une conscience libre. Il est mutilé, son avenir est entre les mains de sa famille, le père "m'a créé à son image, à moins qu'il ne soit devenu à l'image de ce qu'il créait"(2), dit-il.

FRANTZ, comme Lucien FLEVRIER dans L'Enfance d'un Chef, sur la décision de sa famille "sera un "chef" parce qu'il doit succéder à son père, industriel bien établi dans la société"(3).

NIZAN reconnaît :

"Où l'homme s'est-il caché ? Nous étouffons ; dès l'enfance on nous mutile : il n'y a que des monstres"(4).

FRANTZ est une conscience esclave car "le lien de paternité est pourri"(5).

(1) Francis JEANSON, SARTRE, op. cit. page 37

(2) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 172

(3) Albérès, SARTRE, op. cit. page 85

(4) NIZAN cité par JEANSON dans SARTRE, op. cit. pages 31-32

(5) Michel CONTAT, "Le continent SARTRE" in Magazine littéraire n° 282
Novembre - Décembre 1990, page 40.

L'être de FRANTZ se dissout donc dans la personnalité du père. L'ambition, le passé de celui-ci deviennent l'avenir de son fils. Le père définit ce lien entre père et fils en ces termes :

"Te rappelles-tu cet avenir que je t'avais donné ? (...)
Eh bien, ce n'était que mon passé"(1).

JEANSON approuve ce constat en affirmant :

"Nous sommes dans le même bateau : aussi coupables qu'eux,
et tout aussi impuissants à surmonter cette culpabilité"(2).

Voué à l'impuissance, au crime, "par (les) passions, qu'(il) (a) mises en lui"(3). FRANTZ a existé comme objet absolu ayant, pour tout avenir, son propre passé. La liberté du personnage se réduit aux rêves, au passé, aux projets du père.

Cette projection du père sur FRANTZ a des dimensions historiques très graves. Le destin du personnage est même scellé par son milieu social. Il ne peut se forger une personnalité, un avenir. Le père a tout décidé. Il affirme :

"Mon corps et mon sang, ma puissance, ma force, ton avenir"(4).

Ainsi, "Il ne lui restera dès lors qu'à devenir étranger à lui-même, autre que lui-même"(5).

Cette aliénation devient plus concrète :

"La dépendance de tout homme à l'égard d'une conjoncture historique radicalement contradictoire, qui ne cesse de refluer sur lui pour le conditionner même lorsqu'il s'efforce d'en orienter le cours"(6).

Ainsi la famille consolide l'aliénation. Mais un tel destin n'est pas radieux, dans ce siècle chargé, traversé de bouleversements. Il est

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 368

(2) JEANSON, SARTRE, op. cit. page 32

(3) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 370

(4) SARTRE, ibidem, page 80

(5) JEANSON, SARTRE, op. cit. page 31

(6) JEANSON, ibidem, page 33.

sinistre par la seule faute de l'homme. FRANTZ le définit bien :

"Parce que la guerre était mon lot : quand nos pères ont engrossé nos mères, ils leur ont fait des soldats"(1).

JEANSON le note :

"C'est l'Histoire qui nous tient, c'est notre époque"(2).

Possédé, le personnage n'échappera pas à un destin décidé par sa famille. Les impératifs sociaux et le destin individuel sont une vraie contradiction. SARTRE met en scène des personnages totalement impuissants. Ils sont les victimes désignées, consentantes, d'un processus bien huilé sur lequel ils n'ont aucune prise.

Ils restent pourtant entièrement responsables de ce mécanisme qui les condamne à l'échec, à la solitude, c'est-à-dire à la séquestration car

"toute l'inauthenticité des valeurs sociales tient chez lui (SARTRE) au fait que l'individu s'en remet à des conventions hypocrites par crainte de devoir lui-même et sous sa seule responsabilité assumer ses propres valeurs"(3).

Nous sommes les produits de ce monde, Nous subissons le poids de la tradition, l'héritage historique de notre époque à travers la famille, la société, la religion.

c) L'inauthenticité de la foi

Quelques indices permettent de définir l'héritage religieux de la famille Gerlach. Leur plarisaïsme est révélateur de leurs moeurs :

"C'est vrai. Mais nous allons au Temple et nous jurons sur la Bible. Je l'ai dit : cette famille a perdu ses raisons de vivre, mais elle a gardé ses bonnes habitudes"(4).

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 301

(2) JEANSON, SARTRE, op. cit. page 32

(3) Albérès, SARTRE, op. cit. page 85

(4) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 24.

Cette opposition entre sincérité et attitude prend un aspect moral. Ainsi, on peut noter que

"dans cette recherche d'alibis et cette foire aux masques, le conformisme social joue un rôle. Aux gens "honorables", aux importants et aux suffisants, il offre une vie purement formelle faite de certitudes et de morgues, de routines et d'idées apprises"(1).

Albérès constate que

"cet ordre banal et superficiel tient lieu de vie spirituelle"(2).

Le poids de la tradition, loin de traduire une foi authentique, est donc une manifestation de la soumission aux règles du milieu. La famille se réfugie dans l'hypocrisie ; elle ne crée pas ses propres valeurs. La religion, au lieu d'être un acte de liberté par l'adhésion libre, est le poids d'un héritage, d'une tradition. Dans ces conditions,

"nous sommes alors entraînés à résoudre le problème de la vie par une interrogation de notre conscience et par un engagement personnel de notre responsabilité, mais par le respect, l'obéissance et l'admiration devant des valeurs qui ne sont souvent que des conventions et des mensonges"(3)

Les valeurs établies justifient ainsi l'inauthenticité de la foi qui se transmet de génération en génération. Ce n'est pas un foi réelle, sincère, un acte de liberté. La famille Gerlach, protestante par devoir, par tradition, ne croit **"ni à Dieu, ni au Diable"(4).**

L'inauthenticité de l'acte rend l'homme esclave de son milieu, de son époque. Ainsi, les Gerlach conformistes, conservateurs, se réfugient dans les fausses valeurs.

En effet, **"Par ce conformisme, au lieu d'assumer un risque personnel et d'être nous-mêmes, nous rejetons la responsabilité de nos actes sur un code pénal et moral : il suffira de le suivre, même en apparence et nous serons tranquilles, nous pourrons avoir cette conscience satisfaite, qui définit l'attitude pharisienne"(5).**

(1) Albérès, SARTRE, op. cit. page 80

(2) Albérès, ibidem, page 81

(3) Albérès, ibidem, page 82.

(4) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 24

(5) Albérès, SARTRE, op. cit. pages 82-83.

Cette religion purement formelle et collective exclut toute responsabilité. Le viol des consciences conduit à l'athéisme. Un conflit de dogmes n'a pas conduit les Gerlach à l'incroyance ; mais c'est leur indifférence à un rituel sans valeur réelle qui aboutit à cette situation. Cette caractérisation des Gerlach résume la situation de SARTRE qui déclare :

"Je fus conduit à l'incroyance non par le conflit de dogmes mais par l'indifférence de mes grands-parents"(1).

La société, la famille, la religion sont, dans Les Séquestrés d'Altona, la voie royale qui conduit aux aliénations. Esclave d'un système, victime de l'"**opposition entre sincérité et attitude**", incapable d'être soi-même, l'homme sartrien n'est pas libre. SARTRE "**veut que l'on refuse l'attitude pour être liberté**"(2).

Mais FRANTZ se fige dans le choix de la famille. L'habitude tue la liberté.

II/ DEFINITION DES PERSONNAGES PAR SOCIALISATION

a) Les traits socio-culturels

La décomposition de la famille Gerlach à l'intérieur, à travers quelques détails, n'épargne aucun des personnages. C'est une gangrène qui gagne la cellule familiale, et toute la société, toute l'époque. Tous les Gerlach ont un trait commun : l'orgueil. le père avoue :

"Cela, ma bru, je n'en sais rien. Tout ce que je peux vous dire, c'est que les Gerlach sont victimes de Luther : ce prophète nous a rendus fous d'orgueil"(3).

(1) SARTRE, cité par JEANSON dans SARTRE, op. cit. page 42

(2) Albérès, SARTRE, op. cit. page 80

(3) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 78.

Ce caractère hautain justifie certains comportements des personnages. Noble, puissant industriel à la culture raffinée, le père fait partie des

"Géants qui ont construit l'Allemagne. A tout Seigneur, tout honneur ; ils commencent par les Gerlach"(1).

Cet empire permet au père de tout arranger. Mais il est profondément conformiste. Il impose sa décision en ces termes :

"Non. Mon fils demeurera ici pour y vivre et pour y mourir comme je fais et comme ont fait mon père et mon grand-père"(2).

WERNER, à travers ses prises de position, ("tu sais bien que je lui obéirai... C'est le père"(3)) est respectueux de la tradition. Il définit ainsi le statut de la femme : **"chez les Gerlach, les femmes se taisent"(4)**. Et pourtant les conséquences décident de leur avenir, **"Bon avocat"(5)**, WERNER, contre sa volonté, devra diriger l'entreprise de construction morale et abandonner sa carrière au barreau. Les exigences du milieu l'emportent sur la liberté individuelle.

Le père, avec sa puissance, fait tout pour sauver FRANTZ **"le dernier des vrais Von Gerlach... le dernier monstre"(6)**.

Les Gerlach sont effrayants par leur caractère et leurs comportements. **"Gosse de riches"(7)**, FRANTZ est le destin de la famille parce que le père, par des pressions sur les autres, l'exige.

Johanna est de condition modeste ; elle est marquée, comme les Gerlach, par son milieu, sa profession **"Ce sont des menaces de théâtre :**

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 328

(2) SARTRE, ibidem, page 41

(3) SARTRE, ibidem, page 43

(4) SARTRE, ibidem, page 38

(5) SARTRE, ibidem, page 29

(6) SARTRE, ibidem, page 53

(7) SARTRE, ibidem, page 90.

le dépit a ressuscité l'actrice et l'actrice a voulu sa sortie"(1). Actrice de profession, Johanna n'ira pas au bout de ses menaces de retourner à Hambourg sans WERNER.

Heinrich, "le feldwelbel, cent pour cent nazi"(2) est très pragmatique contrairement au lieutenant Klages, "fils d'un pasteur... dans les nuages"(3).

L'éducation, les attaches familiales déterminent le caractère et le comportement des deux personnages.

b) Les traits physiques

"Le vieil Hindenburg"(4) n'est pas "un vieillard d'avenir"(5) ; il a un "cancer à la gorge"(6).

Il est condamné ; il a six mois de sursis

FRANTZ est "lieutenant"(7). "Opprimé, infirme, malade"(8), "la peau sur les os"(9), il a "trente-quatre ans"(10).

WERNER, "athlète de quatre-vingts kilos"(11) a "trente-trois ans"(12). Il est l'héritier circonstanciel des Gerlach à cause de l'infirmité de son frère.

"Jeune bien portante"(13) au "visage pur, tranquille"(14) Johanna est "très belle"(15).

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 101

(2) SARTRE, ibidem, page 303

(3) SARTRE, ibidem, page 303

(4) SARTRE, ibidem, page 15

(5) SARTRE, ibidem, page 60

(6) SARTRE, ibidem, page 22

(7) SARTRE, ibidem, page 86

(8) SARTRE, ibidem, page 169

(9) SARTRE, ibidem, page 245

(10) SARTRE, ibidem, page 319

(11) SARTRE, ibidem, page 256

(12) SARTRE, ibidem, page 14

(13) SARTRE, ibidem, page 169

(14) SARTRE, ibidem, page 202

(15) SARTRE, ibidem, page 162.

LENI, la soeur cadette de FRANTZ et de WERNER a le "visage très parlant"(1).

SARTRE, dans Les séquestrés d'Altona, ne s'attache pas au portrait physique de ses personnages. Pour un théâtre d'idées, les traits psychologiques et moraux sont plus importants.

c) Les traits moraux

Les détails, pour un portrait moral du père, s'accumulent, justifient son autorité sur ses enfants. Puissant industriel bourgeois, le père, "d'une exactitude militaire"(2), a l'âme d'un chef. "Le vieux Führer"(3) est un véritable dictateur. Il ordonne :

"Hors de question. A présent, écoutez-moi. L'héritage est indivis. Interdiction formelle de vendre ou de céder vos parts à qui que ce soit. Interdiction de la vendre ou de louer cette maison. Interdiction de la quitter : vous y vivrez jusqu'à la mort"(4).

Le père complète aussitôt pour répondre à Johanna :

"Je dispose de la sienne (la vie de WERNER) parce qu'elle m'appartient, mais je suis sans pouvoir sur la vôtre"(5).

Mais le père sait que tous les personnages se tiennent, s'influencent mutuellement. La formulation, la reprise systématique de l'expression "interdiction de vendre" ne souffrent aucune exception. Il se révèle, à la limite, tyran. Il est aussi un habile maître dans l'art d'exercer un chantage sur les autres personnages.

"Eh bien, tu sais ce qui nous attend : complicité dans une tentative de meurtre, faux et usage de faux, séquestration (...). C'est la cour d'assises ?"(6).

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 19

(2) SARTRE, *ibidem*, page 15

(3) SARTRE, *ibidem*, page 173

(4) SARTRE, *ibidem*, page 33

(5) SARTRE, *ibidem*, page 36

(6) SARTRE, *ibidem*, pages 52-53.

Cependant il s'empresse d'ajouter :

"Mon fils, je ne te demande qu'un peu de pitié pour ton frère"(1).

Les arguments, juridique et moral, sont bien choisis. Le père emploie tous les moyens pour parvenir aux objectifs qu'il s'est fixés. La fin, dans ce cas, justifie les moyens.

Les traits physiques concourent au dessein du père, **"soyez belle"(2)** dit-il à sa bru, Johanna pour convaincre FRANTZ.

Nous pouvons, à la lumière des rapports entre FRANTZ et son père, reprendre à notre compte ces termes de JEANSON :

"Il est sans doute vrai qu'il n'y a pas de bon père"(3).

Victime de son amour tyrannique (**"ma première visite sera aussi la dernière... pour prendre congé"(4)**) ce **"pauvre père"(5)**, égoïste comme **"les grands de ce monde (qui) ne supportent pas de mourir seuls"(6)**, ira jusqu'au bout de sa logique : il va se tuer mais avec FRANTZ, son image, car FRANTZ **"est habité par le passé ou par les passions de son père(7)**.

Tyran domestique **"qui aime"(8)** la **"beauté"(9)**, **"fou à lier"(10)**, solitaire (**"ne me laisse pas seul"(11)**), victime d'un amour incestueux (**"l'inceste, c'est ma loi, c'est mon destin. En un mot, c'est ma façon de resserrer les liens de famille"(12)** proclame LENI , FRANTZ est aussi **"un lâche"(13)**. Il ne veut pas, à certains moments, assumer ses actes. Jaloux,

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 53

(2) SARTRE, ibidem, page 115

(3) JEANSON, SARTRE, op. cit. page 40

(4) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 215

(5) SARTRE, ibidem, page 105

(6) SARTRE, ibidem, page 16

(7) F. JEANSON, SARTRE op. cit; page 39

(8) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 116

(9) SARTRE, ibidem, page 120

(10) SARTRE, ibidem, page 122

(11) SARTRE, ibidem, page 149

(12) SARTRE, ibidem, page 189

(13) SARTRE, ibidem, page 273.

il demande à Johanna de quitter WERNER. Face au refus clairement formulé par sa belle-soeur, il réagit : "Alors, quitte-moi"(1).

A Hambourg, WERNER "était libre, il était franc"(2). Mais en Altona, il a radicalement changé sous l'ombre du père. "WERNER est faible, FRANTZ est fort : personne n'y peut rien. Nous sommes quatre ici dont il est le destin sans même y penser"(3), avoue le père.

Femme forte ("mieux vaut la prison à terme que le bagne à perpétuité"(4)), Johanna change souvent de point de vue de manière très inattendue : "Je n'irai pas chez FRANTZ"(5). Mais quelques instants après, par curiosité ou suivant l'étape d'un processus, elle accepte : "Je me ferai belle, pour me protéger"(6). Et pourtant, malgré son désir de sauver son ménage, elle répugne à avoir recours à certains moyens : "Ai-je une tête à prévenir la police ? Permettez-moi de me retirer"(7).

Elle n'est pas une dénonciatrice. Elle veut, c'est évident, sauver son amour mais pas à tous les prix. La fin ne justifie pas les moyens pour elle.

Johanna est aussi "une bien brave fille"(8).

LENI est orgueilleuse, "Je suis née GERLACH cela veut dire : folle d'orgueil et je ne puis faire l'amour qu'avec un GERLACH"(9). C'est vrai, car elle est liée à FRANTZ par "une habitude incestueuse"(10).

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 21

(2) SARTRE, ibidem, page 56

(3) SARTRE, ibidem, page 53

(4) SARTRE, ibidem, page 123

(5) SARTRE, ibidem, page 123

(6) SARTRE, ibidem, page 99

(7) SARTRE, ibidem, page 324

(8) SARTRE, ibidem, page 324

(9) SARTRE, ibidem, page 189

(10) Albérès, SARTRE, op. cit. page 135.

Le lieutenant KLAGES est un "idéaliste"(1) ; il est aussi "moraliste"(2).

Heinrich est bête et méchant ; et pour cette raison, il est une menace : "ce sera la catastrophe : pour mes soldats parce qu'il est bête, pour tes prisonniers parce qu'il est méchant"(3).

III/ LE SIECLE OBSCUR

La raison et la sagesse humaines, pour diverses raisons, n'ont pas maîtrisé la science et la technologie pour les mettre au service de l'homme. Le tragique apparaît dans l'histoire, avec la montée des périls et l'escalade qui conduit, malgré les progrès et les bonnes volontés, aux guerres. Le moindre geste compte, la moindre parole est irrévocable. La guerre, la barbarie font de l'homme un monstre. Le vingtième siècle est dominé par le Mal : "Au troupeau des siècles, il manque une brebis galeuse"(4).

a) Le Génocide

Les alliés, après leur victoire, condamnent, sans exception, tout le peuple allemand jugé responsable de la guerre : "nous sommes Allemands, donc nous sommes coupables ; nous sommes coupables parce que nous sommes Allemands... Quatre-vingts millions de criminels"(5). L'Allemagne entière se voit condamnée en bloc.

On assiste à "l'assassinat de l'Allemagne"(6). Nul, dans cette Allemagne vaincue, pas même les innocents, n'est épargné. Les enfants, au même titre que les vrais responsables, connaissent le même sort. On dénombre "sept cents petits cercueils veillés par une foule en haillons"(7). Aveuglés par la haine, par la rage de tuer, de massacrer, les hommes, dans ces circonstances particulières, se révèlent être des monstres; Ainsi, ils

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 303

(2) SARTRE, *ibidem*, page 308

(3) SARTRE, *ibidem*, page 306

(4) SARTRE, *ibidem*, page 161

(5) SARTRE, *ibidem*, page 66

(6) SARTRE, *ibidem*, page 183

(7) SARTRE, *ibidem*, page 258.

se ravalent, sans le savoir, à l'état de bêtes. Toutes les valeurs qui fondent l'humanisme du XXe siècle s'envolent. Ils agissent sous la pulsion de leurs instincts.

b) Les camps de concentration

Avec la guerre, la volonté de détruire l'homme, apparaît une horrible réalité : les camps de concentration. Les bourreaux, dans ces lieux d'extermination, assassinent l'homme. L'état des prisonniers est bouleversant. "Les détenus. Je me dégoûte mais ce sont eux qui me font horreur. Il y a leur crasse, leur vermine, leurs plaies. Ils ont tout le temps l'air d'avoir peur"(1). Ils ont peur de leur état, de leur présent, de leur avenir qui s'accomplissent sous l'impulsion du monstre qui sommeille en l'homme. Une telle situation dégrade l'homme. Ces "**camps d'extermination**" inspire l'horreur ; ils sont un lieu d'humiliation, de dégradation de l'espèce humaine. L'homme, dans ces circonstances, est un androgyne. En effet,

"sous un double être (pourtant le même), sous une double forme (pourtant la même), n'es-tu pas un enfant monstrueux de la nature : pour autant qu'un monstre sommeille, comme on dit, en chacun de nous"(2).

c) La torture

Les sévices, les mutilations, la mort sont le lot quotidien des prisonniers. Lorsqu'on érige la haine en système de conduite, lorsque l'exclusion de la différence devient une morale de vie, les valeurs humaines se trouvent menacées. L'homme retrouve son état primitif. La torture, avec son cortège de malheurs, de souffrances, a sa place dans une telle ambiance de terreur, "dans les interrogatoires de police, on braque des projecteurs sur l'inculpé"(3). Et puis "vous n'êtes pas de la police mais vous comptez me soumettre à un interrogatoire policier"(4). L'interrogatoire, la torture ne sont pas la spécialité de services "**compétents**"(5). C'est une gangrène du

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page

(2) Abdelkébir Khaïbi, in Ecrivains Francophones du Maghreb, Anthologie, Paris SEGHERS, 1985

(3) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 296

(4) SARTRE, ibidem, page 111

(5) SARTRE, ibidem, page 111.

siècle ; c'est une vermine qui ronge l'homme. La torture, à la fin du XXe siècle, interpelle l'humanité toute entière. Et nul, dans une société qui se transforme, n'est exempt du virus de la torture. La tentation n'épargne personne.

d) La responsabilité des vainqueurs

Les Alliés n'ont pas su gérer sagement leur victoire. Après leur triomphe, ils n'ont pas créé les conditions indispensables à une cohabitation pacifique entre les peuples. Le Mal, sous sa forme achevée, la guerre, menace toujours l'humanité et de façon plus tragique eu égard à la puissance de destruction des armes. Les vainqueurs ont gagné la guerre mais n'ont pas instauré la sécurité, la paix :

"Nom de Dieu, non ! Personne. Sauf les chiens couchants qui acceptent le jugement des vainqueurs. Beaux vainqueurs ! On les connaît : en 1918, c'étaient les mêmes, avec les mêmes hypocrites vertus. Qu'ont-ils fait de nous, depuis lors ? Qu'ont-ils fait d'eux ? Tais-toi : c'est aux vainqueurs de prendre l'histoire en charge. Ils l'ont prise et ils nous ont donné Hitler. Des juges ? Ils n'ont jamais pillé, massacré, violé ? La bombe sur Hiroshima, est-ce Goering qui l'a lancée ? S'ils font votre procès, qui fera le leur ? Ils parlent de nos crimes pour justifier celui qu'ils préparent en douce : l'extermination systématique du peuple allemand"(1).

Les vaincus ne doivent pas accepter la condamnation des Alliés. Ils ont les mêmes pratiques. L'indignation des vainqueurs est coupable, leur responsabilité devant l'histoire, après 1918, pleine et entière. Ils n'ont pas créé les conditions d'une paix mondiale, d'une fraternité universelle car

"Hitler est convaincu qu'il peut tout oser dans une Europe désunie. Il voit avec plaisir que la guerre a détruit l'accord que les trois puissances avaient noué à Stresa (...). Hitler, enhardi par son succès dans la Sarre, a annoncé déjà, le 9 Mars 1935, la reconstruction d'une aviation militaire et établi, le 16 Mars, le service militaire obligatoire (...). Il réoccupe la zone rhénane démilitarisée le 7 Mars 1936"(2).

(1) R. REMOND, P. CHAUNU, A. MARCET, Joseph KI-ZERBO, Le monde contemporain, Paris, Hatier, 1962, page 170

(2) R. REMOND, P. CHAUNU, A. MARCET, Joseph KI-ZERBO, idem, page 172.

On assiste donc à "l'effondrement de la S.D.N."(1) et à la "formation de nouveaux blocs"(2).

IV/ LES THEMES

Quelques thèmes fondamentaux apparaissent dans Les séquestrés d'Altona. SARTRE regrette de voir ses semblables s'enfermer dans des notions qui n'ont plus la même signification. Elles ont perdu, dans et à travers l'histoire, leur pureté originelle, leur valeur humaine. Comprendre Les séquestrés d'Altona, c'est saisir le sens textuel de ces thèmes que nous nous proposons d'analyser.

a) La grandeur

FRANTZ, par ses efforts, par son action, cherche la grandeur. Mais la notion n'a plus le même sens. Il ne la possède pas ; il est possédé par "la grandeur... Elle (le) possédait mais (il) ne la possédai(t) pas"(3).

Ainsi FRANTZ s'engage, se bat pour la gloire, mais il devient son esclave. Il cherche par la suite à laisser une empreinte sur terre, contrairement à son père désabusé.

"Vous avez écrit votre nom"(4).

dit-il au père qui réplique :

"Si tu savais comme je m'en fous"(5).

Mais FRANTZ, à défaut de laisser une marque sur terre, veut vivre.

"Je n'ai que ma vie, moi. On ne me la prendra pas"(6).

(1) R. REMOND, P. CHAUNU, A. MARCET, Joseph KI-ZERBO, Le monde contemporain, Paris, Hatier, 1962, page 173

(2) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 198

(3) SARTRE, *ibidem*, page 367

(4) SARTRE, *ibidem*, page 367

(5) SARTRE, *ibidem*, page 367

(6) SARTRE, *ibidem*, page 367.

achève-t-il de dire. Mais ce secours, cette illusion, le père va les lui ôter :

"Ta vie, ta mort, de toute façon, c'est rien, Tu n'es rien, tu ne fais rien, tu n'as rien fait, tu ne peux rien faire"(1).

La négation absolue dans la formule montre que la vie de FRANTZ n'a pas de sens. Elle est sans valeur, sans issue, sans repère ; que peut-il alors lui rester ?

Johanna, dans son expérience, connaît le même échec, la même expérience amère, décevante :

"Je ne me rappelle même plus ce que c'était, la photo d'une star défunte... depuis que le public (l') a rejetée"(2).

Elle croit, à partir de ce moment, que le mariage peut être la planche de salut mais **"il y a des mariages qui sont des enterrements"(3).**

Son ménage en est un. Lorsque le père, pour le convaincre, propose à WERNER d'être **"le maître de cette maison et le chef de l'entreprise"(4)**, sa réponse n'est pas un acte de liberté ; elle traduit une attitude de soumission à l'autorité paternelle. Elle n'a pas de sens. Ainsi, la grandeur n'est pas, à travers ces exemples, une valeur. Elle est négativement chargée.

SARTRE met ainsi en cause le statut filial. Autoritaire, le père impose sa volonté. L'écrivain met en cause aussi son statut social. Puissant industriel, il décide de la vie de ses enfants par un habile chantage.

b) L'héroïsme militaire

L'héroïsme n'est pas une valeur car il est conditionné par une violence inconditionnelle. FRANTZ s'est battu, a eu **"douze décorations"(5)**

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 367

(2) SARTRE, *ibidem*, pages 200-201

(3) SARTRE, *ibidem*, page 59

(4) SARTRE, *ibidem*, page 28

(5) SARTRE, *ibidem*, page 92.

qui symbolisent "douze échecs de plus"(1).

Le risque de torturer, d'employer tous les moyens, se manifeste. Les signes distinctifs du courage militaire n'ont plus la même importance. Ils ont une signification, une portée ambivalentes. FRANTZ, au-delà des apparences, est un héros faible, impuissant, lâche. Il l'avoue lui-même :

"Moi, je suis un héros lâche"(2).

L'expression "héros lâche" comprend deux termes antithétiques qui s'annulent réciproquement. SARTRE renforce cette idée de peur, car les médailles du personnage sont "en chocolat"(3).

L'héroïsme militaire se trouve ainsi démythifiée. Lorsque des valeurs qui paraissaient positives deviennent ambiguës, négatives, la conscience perd ses repères et s'égaré.

c) La folie

La folie est le signe d'une société en crise qui se cherche. Elle cherche à retrouver son équilibre rompu, son harmonie. L'époque, la nôtre, en contradiction avec ses propres valeurs, ses propres principes, avec son humanisme, ne se reconnaît plus.

On ne peut rester soi-même devant FRANTZ ; il déclare d'ailleurs :

"Et quant à ma folie, il y a longtemps que vous y êtes entrée. Quand je vous ai ouvert la porte, ce n'est pas moi que vous avez vu : c'est quelques images au fond de mes yeux"(4).

FRANTZ est un reflet qui cherche à être ; il ne peut laisser indifférent. Cette quête d'une identité authentique est la nôtre parce que nous sommes tous embarqués dans notre siècle.

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 92

(2) SARTRE, *ibidem*, page 180

(3) SARTRE, *ibidem*, page 180

(4) SARTRE, *ibidem*, page 200.

La vérité que nous n'osons avouer, la crise profonde que nous refusons, que nous refoulons par manque de lucidité, les personnages de SARTRE nous les présentent dans leur nudité car "les fous disent la vérité"(1).

Le délire de FRANTZ est une accusation du siècle. Les fous sont les symboles de ce siècle en crise.

Leurs difficultés, leurs interrogations, leurs angoisses fondées restent les préoccupations de notre temps. L'enfantement de nouvelles valeurs sera douloureux ; il ne se fera pas par la comédie.

d) La comédie

Les contradictions les plus graves apparaissent en effet comme un jeu de hasards. Cela permet de montrer l'ambiguïté des actes de la vie. C'est l'envers et l'endroit de chaque action humaine car "ici, vous savez, nous jouons à qui perd gagne"(2).

Chaque entreprise, chaque décision humaine, au-delà de l'impression première qui n'est pas d'ailleurs une vérité fondamentale, restent complexes. Cette complexité de la vie, cette ambivalence des choses, cette ambiguïté de l'être rendent difficile toute prise de position. SARTRE, dans Les séquestrés d'Altona, est contre les comédies humaines car "le propre de l'existence hu-

maine est de créer le sens de la vie. Mais il ne s'agit pas de le créer une fois pour toutes et de s'y établir, il faut le renouveler et l'assumer au contraire à chaque instant. Par définition même de la conscience, qui est perpétuelle lucidité et choix continu, la valeur de la vie est un effort continu(3).

V/ L'HOMME FACE A SON DESTIN

a) Les contradictions de la vie

La vie est complexe. Les personnages des Séquestrés d'Altona agissent

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 248

(2) SARTRE, ibidem, page 95

(3) Albérès, SARTRE, op. cit. page 63.

de façon contradictoire. Ils veulent une chose, mais au moment de réussir, ils renoncent : **"Vous allez contre vos propres intérêts"(1).**

FRANTZ, JOHANNA, WERNER, le Père, LENI sont très proches de la réalité. Ils sont prêts à conquérir leur liberté et ils se trouvent, en même temps, plongés dans les contradictions et les combats les plus graves.

Le réalisme critique explique l'ambiguïté et les contradictions. Le monde change ; il change l'homme. L'homme aussi change le monde. Cette interaction entre l'homme et le monde, cette réciprocité des influences accentuent les oppositions.

b) L' apparition d'une dualité

La dualité fondamentale des Gerlach est aiguë. Leur puissance industrielle, leur titre nobiliaire, leur passé, leur culture, à aucun moment, ne les empêchent de collaborer avec les nazis qu'ils méprisent pourtant. Ils pensent contre, ils agissent pour ; cela résume la collusion des hommes,

"Hitler, nous le haïssons, d'autres l'aimaient : où est la différence ? Tu lui as fourni des bateaux de guerre et je lui ai fourni des cadavres"(2).

Albérès ne s'y trompe pas :

"Cette tragi-comédie dénonce seulement la volonté de mensonge qui caractérise la vie bourgeoise. Les Séquestrés d'Altona montrent tout simplement - et avec quelque complaisance dans les postulats - les contradictions internes d'une famille bourgeoise"(3).

Leurs intérêts les obligent à agir contre leurs plus profondes convictions. SARTRE pense à cette contradiction de la bourgeoisie car

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 225

(2) SARTRE, ibidem, page 69

(3) Albérès, SARTRE, op. cit. page 136.

"Les Américains ont été vraiment très bien... comme Goebbels, en 41"(1).

Les Gerlach servent les nazis, puis les Américains, selon les circonstances, les enjeux présents, les impératifs sociaux.

FRANTZ est le ferment grâce auquel les contradictions se multiplient, et lui-même n'est que contradiction,

**"tant mieux. Mon cher père, autant vous prévenir :
je suis tortionnaire parce que vous êtes dénonciateur"(2).**

L'affrontement entre FRANTZ et son père "**industriel opportuniste**"(3) laisse éclater la cruelle réalité des contradictions. FRANTZ, enclin à la mansuétude, ne veut pas torturer ; il le fera pourtant. Le père a promis de sauver le Polonais, il le livre pourtant aux bourreaux. Cette dualité de la bourgeoisie aboutit à l'ambiguïté des actes.

c) L'ambiguïté des actes

Confronté à l'histoire, l'homme agit, Mais ses actes, suivant les intérêts, les circonstances, peuvent le servir ou le desservir. Dans Les séquestrés d'Altona, les personnages d'une grande famille hanséatique connaissent les mêmes difficultés d'appréciation de leurs comportements que des personnes réelles ; ils sont à l'image de l'homme, avec ses préoccupations, ses contradictions: Il n'est pas facile, dans ces conditions, de définir avec précision ce qui relève de l'indépassable condition humaine et ce qui demeure accessible à nos entreprises transformatrices. Les actions que nous engageons cessent d'être nôtres, se développent et refluent sur nous pour nous imposer une signification peu conforme à notre motivation initiale. Les actes sont ambigus parce qu'ils véhiculent une dualité née de la vie :

**"C'était (Klages) le champion de la restriction mentale ;
il condamnait les nazis dans son âme pour se cacher qu'il
les servait dans son corps"(4).**

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 94

(2) SARTRE, ibidem, page 348

(3) Albérès, SARTRE, op. cit. page 136.

(4) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 307.

L'histoire, à travers des circonstances, par un contexte, nous impose un être. L'homme ne décide pas toujours du sens, de la portée de ses actions. Les actes du soldat, instrument "des crimes préfabriqués qui n'attendent que leur criminel"(1) sont équivoques, obscurs. Le rôle est là, bien défini ; reste homme qui doit s'en charger. L'accusation est menée en ces termes :

"Tu nous trahis en donnant ce qui ne t'appartenais pas : chaque fois que tu épargnais la vie d'un ennemi, fût-il au berceau, tu prenais une des nôtres ; tu as voulu combattre sans haine et tu m'as infectés de la haine qui me ronge le coeur. Où est ta vertu, mauvais soldat ? Soldat de la déroute, où est ton honneur ? Le coupable, c'est toi ! Dieu ne te jugera pas sur tes actes, mais sur ce que tu n'as pas osé faire : sur les crimes qu'il fallait commettre et que tu n'as pas compris. Le coupable, c'est toi ! C'est toi ! C'est toi !"(2).

Le caractère ambivalent de toute entreprise humaine, de tout engagement, est une donnée essentielle de la vie des hommes. Il faut donc faire son devoir, aller jusqu'au bout. Mais comment se fondre dans l'autre et rester soi-même ?

d) La liberté

Etre libre, c'est, avant tout, se reconnaître dans tout ce que l'on fait. C'est assumer pleinement, entièrement, la responsabilité de son acte. C'est revendiquer la paternité de toutes ses entreprises. FRANTZ "crève de honte, il couche avec (LENI) dans le noir"(3).

Il n'est pas libre parce qu'il refuse de s'assumer. FRANTZ est une conscience fuyante, contrairement à LENI qui est fière de ses actes. Elle est, même dans l'inceste, une conscience libre qui s'assume souverainement. Elle proclame :

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 299

(2) SARTRE, ibidem, page 297

(3) SARTRE, ibidem, page 139

"C'est moi qui gagne. J'ai voulu l'avoir (FRANTZ) et je l'ai"(1).

Et précisément, "C'est seulement dans cette situation et par rapport à elle qu'il (l'homme) est libre"(2).

Le père, conscient de l'attitude de démission de FRANTZ, supplie JOHANNA de le sauver ; FRANTZ "n'a qu'une envie : se fuir"(3).

Le personnage a lui-même pris conscience de sa volonté de fuite devant les faits, devant l'histoire. Il est lucide, mais il manque de courage pour être et s'épanouir car on ne se développe pas librement, selon toutes ses possibilités, dans la mauvaise conscience ou par des alibis car les

"faits ne deviennent des valeurs que si nous les regardons en face, et c'est par le fait de les regarder en face que nous en faisons des valeurs"(4).

Mais FRANTZ ne veut pas voir la réalité :

"Déjà ma folie se délabre ; JOHANNA, c'était mon refuge ; que deviendrai-je quand je verrai le jour"(5),

dit-il. En effet, FRANTZ "naziste convaincu, a dû se faire passer pour mort. Depuis dix ans, il vit, en uniforme allemand, dans une chambre murée... refuse de lire les journaux, veut croire que l'Allemagne occupée est encore maintenue en tutelle, désindustrialisée, brimée"(6).

Et pourtant le personnage est certain qu'il ne peut continuer à tricher, à se mentir. Sa folie "était (son) refuge" ; il l'a perdue. Il le sait. Il avoue :

"Que faisais-tu le 6 Décembre 1944 à 20H30 ? Tu ne le sais plus ? Ils le savent : ils ont déplié ta vie, LENI, je découvre l'horrible vérité : nous vivons en résidence surveillée"(7).

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 152

(2) Albérès, SARTRE, op. cit. page 105

(3) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 226

(4) Albérès, SARTRE, op. cit. page 107

(5) Albérès, ibidem, pages 135-136

(6) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 279

(7) SARTRE, ibidem, page 139.

Il n'y a plus de mystère, plus de secret. Le voile de l'histoire se lève. Les actes apparaissent dans toute leur nudité. Ils sont, pour FRANTZ, une cruelle vérité. Conscient du caractère tragique de la vie, ne pouvant se réfugier dans la tricherie, dans la "folie", que reste-t-il à FRANTZ, pour donner un sens à sa vie ?

e) La naissance de la tragédie

L'évasion n'était, jusqu'ici, qu'une mise en vacances, elle devient une voie semée de menaces. Les conflits semblent se resserrer entre l'homme et les hommes, entre l'homme et sa propre personnalité. Les valeurs qui réconcilient l'homme avec lui-même, avec les autres hommes, avec le siècle, s'effondrent les unes après les autres. Les voies conduisant au salut se ferment autour de FRANTZ :

"Je ne suis pas du siècle. Je sauverai tout le monde à la fois mais je n'aide personne en particulier"(1),

déclare-t-il.

Il condamne donc l'époque, mais il s'engage à sauver toute l'humanité, les privilégiés et les autres. FRANTZ se présente ainsi en messenger, soucieux de guérir l'homme de l'orgueil, de la haine, de la barbarie et des instincts de domination. Il propose, à la place de notre civilisation dominée par le poids de la tradition et des modèles, une civilisation d'Amour. **"Ceci est mon corps. Ceci est mon sang"(2)**, dit ce Christ de la fraternité humaine. Mais le salut par la conversion à un humanisme d'amour, par la morale, ne suffit pas.

Les croyances, les idéologies lui **"ont mis du coton dans la tête. De la brume.C'est blanc... Ce soir il y aura du sang(3).**

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 168

(2) SARTRE, ibidem, page 321

(3) SARTRE, ibidem, pages 156-157.

Les valeurs négatives triomphent. Le désespoir s'installe. Ce sang n'est pas purifiant car "il n'y a qu'une vérité : l'horreur de vivre"(1).

Le tragique naît ainsi du pessimisme du personnage, du siècle, de l'homme. Il n'y a plus d'issue heureuse. Nous sommes dans le tragique. Nous ne le quitterons plus.

Le père comme FRANTZ trouvent que leur vie n'a plus de sens ; ils décident de se suicider. Cet acte infirme le jugement de Pierre Henri SIMON :

"Ses héros (SARTRE) ne sont pas habituellement tentés par le suicide ; mais plutôt, aussi embourbés soient-ils dans le dérisoire et le vaseux, ils ont le souci profond d'émerger au sec, d'accéder à un mode d'existence justifiante et supportables"(2).

Albérès, à ce sujet, écrit :

"Et à la fin de la pièce le père industriel, opportuniste, et le fils, ancien officier nazi, partent ensemble se suicider dans un faux accident de voiture"(3).

f) Le responsable du Mal

Dans Les séquestrés d'Altona, le responsable du Mal n'est pas la société. SARTRE, sans équivoque, pense que l'homme est responsable de la situation tragique. Pour diverses raisons, l'homme, dans cette époque de misère morale, est coupable,

"l'accusé témoigne pour lui-même. Je reconnais qu'il y a un cercle vicieux. Je suis l'homme, Johanna ; je suis tout homme et tout l'homme, je suis le siècle comme n'importe qui"(4).

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 248

(2) Pierre-Henri SIMON, L'homme en procès, op. cit. page 59

(3) Albérès, SARTRE, op. cit. page 136

(4) Albérès, ibidem, page 136.

Accusé et témoin à la fois, l'homme est l'unique auteur du Mal. SARTRE soutient que :

"le siècle eût été bon si l'homme n'eût été guetté par son ennemi cruel, immémorial, par l'espèce carnassière qui avait juré sa perte, par la bête sans poil et maligne, par l'homme"(1).

La société, le siècle se trouvent donc menacés par l'homme.

A ce sujet, Albérès estime que

"dans l'éternelle querelle de ceux qui disent que le mal provient d'une société injuste et de ceux qui croient qu'il réside dans l'homme, M. SARTRE, malgré les apparences, et malgré l'accent qu'il met sur une satire de la société, semble être du second parti"(2)

Nous sommes loin des thèses de Rousseau selon qui "l'homme est né bon, c'est la société qui l'a corrompu"(3).

VI/ LA STRUCTURE DE L'OEUVRE

a) L'art de la composition

Les cinq personnages s'influencent mutuellement. Ils sont, tout le temps, commandés, tenus par le passé comme ils le sont les uns par les autres. C'est à cause du passé, du leur, de celui de tous, qu'ils agissent, d'une certaine façon, comme dans la vie réelle.

On peut distinguer dans l'oeuvre trois sortes de couples. WERNER et JOHANNA forment le vrai couple : c'est un ménage "en miettes".

FRANTZ et LENI constituent le faux couple incestueux. Ils incarnent un aspect du Mal.

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 284

(2) Albérès, SARTRE, op. cit page 84

(3) Jean-Jacques ROUSSEAU, L'Emile ou de l'Eucation, Paris, Larousse, 1938
Livre I, page 43.

FRANTZ et HINDENBURG sont un couple tragique. Ils ne se réconcilient pas avec eux-mêmes car les questions soulevées restent sans réponse. La fin de la pièce repose essentiellement sur la rencontre des deux personnages.

L'oeuvre se subdivise en trois mouvements.

Le premier, avec ses cent quatre vingt sept pages, est une scène d'exposition. SARTRE y pose les éléments constitutifs de la tragédie. Il y juxtapose les prémisses.

Le deuxième mouvement, avec ses cent soixante dix sept pages, est un moment de duels, de confrontations entre les personnages. Il constitue une recherche de solutions.

La troisième et dernière partie, avec ses trente-huit pages, annonce la rencontre explosive entre le père et FRANTZ. Ils laissent, leur suicide l'atteste, des interrogations entières sans réponse.

La deuxième partie commence par l'entrée en scène de JOHANNA.

La troisième par la confrontation entre FRANTZ et son père.

Les séquestrés d'Altona commence par l'annonce de la condamnation de Hindenburg : il a un cancer, un mal incurable. Dans cet acte premier, scène première, nous avons : LENI, WERNER, JOHANNA.

La pièce se termine par la mort annoncée du père qui entraîne FRANTZ dans son suicide. Nous avons en scène : JOHANNA, LENI, la voix de FRANTZ sur enregistrement. Nous pouvons dire que l'oeuvre est circulaire.

Cinq monologues ou délires de FRANTZ, rigoureusement bien distribués, jalonnent l'oeuvre. Dans le premier monologue, SARTRE décrit un siècle obscur qui exige la vigilance. Il y a "vingt ans qu'il est minuit dans le siècle"(1).

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 155.

Le second délire marque un progrès dans l'existence du Mal. En effet, **"le Mal, c'était l'unique matériau"**(1) pour l'époque.

Nous avons, dans le troisième et quatrième monologues, une courbe ascendante. Comme une gangrène, le Mal envahit notre temps et l'espèce humaine se trouve menacée car **"l'explosion de la planète est au programme"**(2).

Le dernier monologue conduit leurs contradictions à leurs termes. Le siècle accouche du Mal ; cependant, l'homme est l'unique responsable de cette situation. Les prémisses posées au début, dans le premier monologue, se confirment progressivement au niveau des troisième et quatrième monologues, puis se réalisent pleinement dans le dernier délire sans donner de réponses définitives à toutes les questions.

"J'ai été, j'ai été"(3) conclut FRANTZ, Tout se réalise, c'est le propre de la tragédie.

b) La distanciation

Les séquestrés d'Altona permet au public de voir du dehors notre siècle, chose curieuse, en témoin. Et en même temps, il y participe, puisqu'il fait ce siècle. SARTRE met en scène des caractères mais suggère que des circonstances objectives conditionnent la formation et le comportement des individus à un moment donné.

SARTRE cherche, avant tout, à provoquer ; cela suppose qu'il étonne, à partir de la réalité où vit le spectateur. Il la montre sous un jour inattendu, nouveau.

**"J'ai surpris la bête, j'ai frappé,
un homme est tombé"**(4),

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 160

(2) SARTRE, ibidem, page 253

(3) SARTRE, ibidem, page 282

(4) SARTRE, ibidem, page 381.

s'écrit FRANTZ. L'auteur crée une distance entre son regard quotidien et notre regard de spectateur, de lecteur, en nous racontant le retour de FRANTZ. Ce souvenir aide à récupérer une liberté critique trop souvent aliénée par la réalité quotidienne. Le jugement porté sur les actes, grâce au passé, est plus objectif.

SARTRE, dans cette oeuvre, rejette la description comme la psychologie : il nous montre, à travers des personnages, des situations historiques et sociales. La guerre d'Algérie est la source des Séquestrés d'Altona. L'oeuvre consiste en la narration d'une phase de l'épopée humaine, en la démonstration des mécanismes d'une structure sociale. Les personnages, objets composant le décor, ne sont que les signes avec lesquels SARTRE raconte son histoire. Ils n'existent pas, ils signifient. On ne doit pas s'attaquer à eux mais au réel qu'ils dénoncent et annoncent.

Ainsi le personnage de théâtre cesse d'être un personnage logiquement construit dont les composantes seraient des éléments simples d'explication. SARTRE rend compte d'un être humain ; c'est pourquoi il montre une succession d'états contigus et non vraiment continus, sans lien causal en tout cas, et sans autre justification que cette succession même. FRANTZ et tous les autres personnages évoluent dans leurs manies humaines, dans leurs contradictions d'hommes. L'enregistrement, ce miroir sonore, permet de saisir les pulsions contradictoires et de s'écouter.

c) Les artifices boulevardiers

SARTRE, dans Les séquestrés d'Altona, s'ingénie à varier les combinaisons dont est susceptible le fameux "triangle" composé du mari, de la femme et de l'amant. Le vieil Hindenburg veut connaître la nature des rapports entre FRANTZ et JOHANNA. Il s'interroge sur ce qu'ils font ensemble :

"Tout ? Vous voulez dire... amants ?"(1).

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 221.

Même WERNER, jaloux, déclare à sa femme :

"Je t'aimerai quand je t'aurai conquise"(1)

Cette jalousie est un des moteurs de l'action. WERNER refuse de quitter Altona :

"Jusqu'où faudra-t-il aller pour oublier mon frère ? Jusqu'où fuirons-nous ? Des avions, des bateaux... Nous restons ici ! Jusqu'à ce qu'un de nous trois crève : toi, mon frère ou moi"(2).

SARTRE prend aussi ses distances avec les moeurs qu'il décrit. Son oeuvre est une critique sociale, morale, politique, une contestation métaphysique. Il dénonce l'antisémitisme. Le père a fait assassiner un Juif ; cela "ne l'empêche jamais de dormir"(3).

SARTRE, avec habileté, suggère son antimilitarisme. En effet, il écrit :

"un soldat c'est un homme"(4) mais, réplique FRANTZ :
"c'est un soldat d'abord"(5). Il dénonce
"la montée en flèche du chômage, de la tuberculose, la chute verticale des naissances"(6).

d) La communication à distance

FRANTZ et HINDENBURG, sans se voir, communiquent à distance par l'intermédiaire de LENI et de JOHANNA. Ce mode de communication, au-delà du compte rendu souvent peu fidèle, ne crée pas une chaleur humaine, laquelle est parfois nécessaire pour convaincre. Le contact direct est susceptible de créer une atmosphère de compréhension mutuelle. Mais les deux personnages, contraints de vivre cette situation, peuvent se juger de façon plus objective. LENI et JOHANNA transmettent tous les messages :

ESSEY

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 249

(2) SARTRE, ibidem, page 249

(3) SARTRE, ibidem, page 89

(4) SARTRE, ibidem, page 301

(5) SARTRE, ibidem, page 301

(6) SARTRE, ibidem, page 184.

"Dites à mon père que je lui donne rendez-vous à sept heures dans la salle des conseils"(1).

Ainsi, la communication à distance est une dynamique de l'action ; elle permet de situer l'autre.

e) Le rire

Le rire n'est pas un élément gratuit. Il signifie. Il enseigne et renseigne sur l'évolution du drame. Dans le cadre des Séquestrés d'Altona, le rire, de manière générale, assure trois fonctions essentielles : la dénonciation, le jugement critique et le reflet de l'intériorité.

LENI, avec calme, annonce le décès de FRANTZ à JOHANNA qui lui rit au nez pour dénoncer ce mensonge. Elle sait qu'il se claustré au premier étage de la maison.

Lorsque JOHANNA souhaite que la demeure des Gerlach s'écroule, LENI éclate d'un rire moqueur qui est un jugement critique ; elle n'accorde aucune valeur à la déclaration de sa belle-soeur. Sa réplique est éloquente :

"Voulez-vous que j'y mette le feu ?
Dans mon enfance, c'était un de mes rêves"(2).

Le point de vue critique se perçoit plus clairement dans l'affirmation de JOHANNA :

"un instant, s'il vous plaît. Le serment de LENI, c'était une farce : tout le monde riait ; quand vient le tour de WERNER, personne ne rit plus"(3).

Ce rire, au moment du serment de LENI, a une valeur dépréciative. Il ôte toute signification réelle, tout sens au serment.

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 339

(2) SARTRE, ibidem, page 42

(3) SARTRE, ibidem, page 34 - 35.

D'autres rires traduisent des états d'âme qui correspondent à l'atmosphère du contexte. Pour traduire son amertume et sa tristesse,

SARTRE relève le rire du père. Son expérience de chef d'entreprise est décevante. Il déclare en riant :

"un pot de fleur ? Que suis-je ?
Un chapeau au bout d'un mât"(1).

FRANTZ, pour montrer son dégoût, son mépris, éclate d'un rire sauvage et sec "Ha ! ça revient au même (2) parce que

"le rire serait la seule réponse, sous forme de spasme, qui soit adaptée à la contradiction entre l'intériorité et l'extériorité"(3).

f) L'art du style

Le style obéit aux objectifs assignés à chaque personnage, à l'atmosphère, aux états d'âme et aux circonstances.

Parfois le père est impérieux et cassant :

"Taisez-vous tous les trois"(4)

Il sait être définitif :

"Non, ... Ce ne sont pas des raisons sérieuses"(5).

L'ironie légère fait partie de son registre quand le contexte l'autorise :

"Eh bien, il y a eu la guerre"(6)

Il sait encore être aimable :

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 32

(2) SARTRE, ibidem, page 67

(3) Geneviève IDT "Le bouffon posthume" in Magazine littéraire n° 282
Novembre 1990 page 31

(4) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 46

(5) SARTRE, ibidem, pages 41-42.

(6) SARTRE, ibidem, page 62.

"Ecoutez, ma bru. S'il meurt, c'est le scandale du siècle, JOHANNA"(1).

Selon les circonstances, il est peiné ou stupéfait :

"il faut m'excuser, LENI, je suis injuste"(2)

Dans d'autres occasions, il laisse paraître une tendresse profonde et sombre :

"Mon pauvre petit !"(3)

s'exclame-t-il pour se montrer affectueux et bouleversé.

Froide, brève et violente ou ironique, JOHANNA s'adapte aisément au contexte. Cynique et dure, elle dit à son beau-frère parlant de FRANTZ :

"Nous nous entendons. Comme larrons en foire"(4)

Ironique, violente, courtoise, LENI a les attitudes que les enjeux exigent. Ses réflexes résument souvent ses pensées les plus profondes. D'une moue insultante, elle parle de JOHANNA en ces termes :

"Son mari ! Vous n'avez pas vu ses yeux"(5)

Doux, affectueux et inquiet, FRANTZ s'adresse ainsi à son père :

"Père, je voudrais vous parler"(6)

Il est parfois violent et cynique :

"Quoi ? Eh bien, oui - Après ?"(7)

Mais il est vite rasséréiné :

"Tout va bien - Tout va très bien"(8)

Ses interrogations traduisent son inquiétude et sa nervosité :

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 52

(2) SARTRE, ibidem, page 219

(3) SARTRE, ibidem, page 220

(4) SARTRE, ibidem, page 220

(5) SARTRE, ibidem, page 214

(6) SARTRE, ibidem, page 74

(7) SARTRE, ibidem, page 179

(8) SARTRE, ibidem, page 261.

"Il nous quitte ? Il vous emmène"(1)

WERNER est parfois sombre et troublé :

"Je ferai ce que vous voudrez"(2),

répond-t-il à son père.

Quelquefois, le personnage est désorienté :

"Ah bon ! bon !"(3)

se contente-t-il de dire en guise de réponse.

Mais il sait se montrer dur :

"Hein ? Vous avez bien dit : pour les enfants WERNER ? La voilà, JOHANNA, la voilà la fausse manoeuvre. WERNER et ses enfants, père, vous vous en foutez. Vous vous en foutez ! Vous vous en foutez !"(4).

La répétition systématique de l'expression "Vous vous en foutez !" à trois reprises, la formulation, le choix du verbe traduisent bien son ton dur. Amer il ajoute :

"Pauvre père ! Quel gâchis ! Les enfants de FRANTZ, il les aurait adorés"(5).

KLAGES parfois accablé s'écrie : "quelle brute"(6)

Dans d'autres situations, il est piteux et sinistre. Il avoue :

"FRANTZ, je suis dans le merdier. les deux paysans, il s'est mis en tête de les faire parler"(7)

Il est gêné par la proposition qu'il veut faire à FRANTZ :

"si l'ordre venait de toi... FRANTZ"(8)

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 261

(2) SARTRE, ibidem, page 28

(3) SARTRE, ibidem, page 46

(4) SARTRE; ibidem, page 54

(5) SARTRE, ibidem, page 54

(6) SARTRE, ibidem, page 303

(7) SARTRE, ibidem, page 304

(8) SARTRE, ibidem, page 306.

Le style, dans Les séquestrés d'Altona est au service des intentions, des objectifs, du contexte et du tempérament propre à chaque personnage.

CONCLUSION PARTIELLELA VISION SARTRIENNE DE L'HISTOIRE

Il nous faut, avant de conclure, émettre un jugement sur SARTRE et son oeuvre. Ecrivain et philosophe au tempérament bouillant, polémiste, homme des extrêmes, SARTRE, malgré quelques raisons d'espérer, a une vision pessimiste du monde. Il y a eu certes des atrocités pendant la guerre d'Algérie, pendant toutes les guerres, mais la vérité historique,

"l'histoire est une parole sacrée"(1) ,

recommande que tout soit relativisé.

Le théâtre de SARTRE est un théâtre de situations, un théâtre de la liberté. FRANTZ découvre que la volonté de changer à nous-mêmes et à l'ordre du monde n'est qu'une illusion. Il décide de renoncer à cet **"illusionnisme"(2)**, parce qu'il ignore les conditions réelles de l'exercice de la volonté. Il voulait sauver le monde, mais il se rend compte que **"le pouvoir est un abîme"(3)**.

Finalement conscient de l'ambiguïté du monde qui se caractérise par une opposition irréductible en **"deux langages, deux vies, deux vérités"(4)**, conscient enfin de son impuissance car il est **"propre à rien"(5)**, FRANTZ n'incarne pas un mythe de vie, mais un mythe de mort.

(1) SARTRE, Les séquestrés d'Altona, op. cit. page 138

(2) SARTRE, ibidem, page 281

(3) SARTRE, ibidem, page 352

(4) SARTRE, ibidem, page 227

(5) SARTRE, ibidem, page 369

CHAPITRE VII/ : LE PROBLEME ISRAELO - ARABE

Le conflit israélo-arabe met SARTRE à rude épreuve. Il le vit de manière dramatique. Il avoue qu'"il est déchiré par des amitiés et des fidélités contradictoires"(1).

Cette situation devient un conflit intérieur pour SARTRE qui affirme son "déchirement entre des amitiés et des loyautés en conflit"(2)

entre son "admiration pour la lutte d'Israël contre les Anglais et sa solidarité avec le monde arabe dans sa quête de souveraineté et d'humanité"(3).

Malgré ses voyages et ses déclarations mesurées, SARTRE n'a pas avancé dans sa quête de solution, de vérité. Il est resté sur "une position prudente - et peut-être timorée - d'observateur qui se veut impartial"(4).

Cette "position prudente" s'explique parfaitement. Le contexte l'exige.

La situation de ses amis juifs, pendant l'occupation, l'avait préoccupé au plus haut point.

La résistance commune au nazisme est à l'origine de liens profonds. Il dénonce les moments d'asthénie collective en rapport avec les persécutions nazies, les dénonciations, les compromissions dans ses Réflexions sur la question juive(5).

La guerre contre le colonialisme lui a permis de nouer de très solides amitiés dans tous les pays arabes en raison de son soutien actif aux combattants du Front de Libération Nationale F.L.N. par la signature du "'Manifeste des 121", par des prises de position dans plusieurs articles. Cette lutte de libération de l'Algérie a été à l'origine des Séquestrés d'Altona.

(1) SARTRE in les écrits de SARTRE de M. Contat et M. Rybalka, op.cit.page 441

(2) SARTRE, ibidem, page 533

(3) SARTRE, ibidem, page 533

(4) A. Cohen-Solal, Jean-Paul Sartre 1905-1980 op.cit. page 532

(5) SARTRE, Réflexions sur la question juive, Paris, Gallimard,

..... 1954.

Il précise donc les raisons qui l'ont poussé, dans cette situation particulière, à prendre l'initiative d'un dialogue israélo-arabe :

"Nous nous trouvons donc, aujourd'hui que le monde arabe et Israël s'opposent, comme divisés en nous mêmes et nous vivons cette opposition comme si c'était notre tragédie personnelle"(1).

Cette relation privilégiée avec les protagonistes, loin d'être un handicap, est une position qui peut aider à faire triompher des principes.

SARTRE préfère, dans ce contexte, garder une attitude de neutralité. Il le précise lui-même dans son article intitulé **"Pour la vérité"**, du 27 Mai 1967 avant le déclenchement de la **"guerre des six jours"**. Il écrit à ce sujet :

"La neutralité que nous avons promise - ou si l'on veut, notre absence - nous entendons la garder, en dépit des circonstances"(2).

La neutralité n'est pas synonyme de silence coupable. A. Cohen Solal n'a pas compris cette attitude dictée par la délicate position de SARTRE, quand elle soutient que :

"SARTRE, comme au Caire, sauva les meubles en louvoyant"(3).

La lettre ouverte de Khalil Sawahreh, jeune réfugié palestinien, dans les colonnes du quotidien jordanien Al-Quds, condamne la neutralité sartrienne en ces termes :

"Pourquoi tant de concessions à toutes ces thèses sionistes ? Avez-vous donc déjà oublié le souvenir douloureux de votre visite aux déshérités des camps de réfugiés de Gaza"(4).

Les circonstances l'obligeront justement à dégager quelques principes pour garantir la paix sans se départir de son impartialité.

(1) Jean-paul SARTRE in les écrits de Sartre de M. Contat et M. Rybalka, op. cit. page 442

(2) Jean-Paul SARTRE cité par M. Conta et M. Rybalka, Les écrits de SARTRE op. cit. page 444

(3) A. Cohen-Solal, Jean Paus SARTRE 1905-1980, op. cit. page 532

(4) Khalil Sawahreh cité par A. Cohen-Solal, Jean Paul SARTRE 1905-1980, op. cit. page 533.

Une coexistence pacifique, dans la même zone géographique entre Israéliens et Arabes, découle de certaines exigences à satisfaire.

I/ LA NAISSANCE D'ETATS ISRAELIEN ET PALESTINIEN

SARTRE reconnaît à Israël et aux Palestiniens des droits imprescriptibles. Israël a droit à un Etat, les Palestiniens, à une patrie. Il le proclame de façon nette et pertinente :

"Aucune évolution sociale ne peut éviter le stade de l'indépendance nationale, il faut se réjouir qu'un Etat israélien autonome vienne légitimer les espérances et les combats des Juifs du monde entier. Et comme le problème juif est une expression particulièrement angoissante des contradictions qui déchirent la société contemporaine, la formation de l'Etat palestinien doit être considérée comme un des événements les plus importants de notre époque, un des seuls qui permettent aujourd'hui de conserver l'espoir. Pour les juifs, il est le couronnement de leurs souffrances et de leur lutte héroïque"(1).

Cette reconnaissance des droits légitimes et sa matérialisation sont un progrès significatif pour l'humanité. Son analyse est très pertinente car, écrit-il,

"pour nous, il marque un progrès concret vers une humanité où l'homme sera l'avenir de l'homme"(2).

Cette philosophie existentielle est essentielle ; quand chaque homme verra, à travers le Juif, l'Arabe, le Noir, un frère, nous aurons créé les conditions d'une fraternité universelle où les races, les religions deviendront des valeurs complémentaires. L'humanité fera alors l'économie de divisions et de souffrances inutiles.

II/ LES CONDITIONS D'UNE COEXISTENCE PACIFIQUE

a) Les territoires occupés

L'intangibilité des frontières et les droits à deux Etats respec-

(1) Jean Paul SARTRE cité par M. CONTAT et M. RYBALKA, Les écrits de SARTRE op. cit. page 212

(2) Jean Paul SARTRE, ibidem, page 212.

tifs sont une nécessité. SARTRE précise :

"Un juif d'Israël a le droit de rester dans sa patrie"(1).

Cette sécurité des Israéliens est une donnée incontournable. Pour les mêmes raisons, il reconnaît les mêmes droits aux Palestiniens. Il déclare qu'

"en vertu du même principe, un Palestinien a le droit d'y entrer"(2).

Palestiniens et Israéliens doivent lutter ensemble pour le respect mutuel des conditions qui garantissent des frontières sûres et reconnues aux deux Etats. Donc

"la reconnaissance de la souveraineté d'Israël et le règlement du problème des réfugiés palestiniens"(3) s'imposent.

Pourtant les résolutions des Nations-Unies relatives aux territoires occupés ne sont pas encore appliquées.

Elles sont restées lettres mortes pour l'instant. Les différents gouvernements israéliens, par leur politique, n'ont réservé aucune suite favorable aux résolutions déjà nombreuses sur le règlement du problème israélo-arabe.

La guerre du Golfe pour des questions liées à la géopolitique, a prouvé que l'O.N.U., grâce à la volonté politique américaine, peut avoir les moyens de faire respecter ses décisions.

Le règlement de ces questions fondamentales s'imposent à toutes les bonnes volontés, mais d'abord et surtout aux deux belligérants. Pour y parvenir, il faut assurer

(1) SARTRE cité par M. CONTAT, M. RYBALKA, Les écrits de SARTRE,
op. cit. page 476

(2) SARTRE, ibidem, page 476

(3) SARTRE, ibidem, page 476.

"la sécurité et la souveraineté d'Israël, y compris évidemment la libre navigation dans les eaux internationales"(1).

Un Etat israélien en sécurité, une liberté de navigation pour tous sont des éléments d'une paix durable. Il faut également oeuvrer pour

"des négociations directes entre Etats souverains, dans l'intérêt réciproque des peuples"(2).

L'histoire, après bien des années, donne raison à SARTRE. Nul ne peut résoudre la crise israélo-arabe sans un dialogue direct entre les principaux intéressés, dialogue au cours duquel tous les éléments de la crise seront discutés.

b) Les confusions à éviter

Il faut se garder de schématiser, d'analyser le problème israélo-arabe à grands traits. La question est très complexe ; pour cette raison, elle mérite une attention toute particulière.

Certaines associations ne correspondent pas à la réalité des faits : il faut éviter **"l'identification d'Israël avec un camp impérialiste et agressif"(3).**

L'avertissement est très sage surtout dans le contexte actuel où Israël est soutenu par les Etats-Unis.

Dans le monde du 1er Juin 1967, SARTRE conseille de ne pas verser non plus dans l'autre sens en identifiant

"des pays arabes avec un camp socialite et pacifique ; que l'on oublie du même coup qu'Israël est le seul pays dont l'existence même est mise en cause"(4).

(1) Jean-Paul SARTRE cité par M. CONTAT et M. RYBALKKA, Les écrits de SARTRE, op. cit. page 444

(2) Jean-Paul SARTRE ibidem, page 444

(3) Jean-Paul SARTRE, ibidem, page 444

(4) Jean-Paul SARTRE, ibidem, page 444.

Malgré ses sympathies pour le Président NASSER lié à l'U.R.S.S. et le fait que le camp socialiste est soutenu par SARTRE, cet appel montre l'impartialité du philosophe. Une telle intelligence des enjeux contribue à une analyse correcte de la réalité israélo-palestinienne.

c) Les difficultés pour aboutir à la paix

Selon SARTRE, l'attitude des deux camps est inconciliable. Et pourtant, Israël manifeste son désir de paix. Il affirme :

"L'Etat d'Israël fait actuellement preuve d'une évidente volonté de paix et de sang-froid"(1).

Il sort ainsi de sa réserve. Pour comprendre la pertinence de ce jugement, il faut analyser le contexte historique. Les principes finissent par l'emporter sur les sentiments chez SARTRE.

Il caractérise avec justesse les positions des Etats arabes. Il constate leur hostilité. Il note à ce propos

"que des proclamations menaçantes viennent chaque jour des dirigeants arabes"(2).

En effet, pour le Président NASSER,

"l'existence de l'Etat d'Israël constitue en soi une agression(3).

L'attitude égyptienne est elle-même agressive. Elle est pourtant la synthèse des positions des Etats arabes. Jacques DEROGY et Jean Noël GURDANT constatent que

"le seul pays qui restait menacé de destruction physique était en fait Israël, qui ne pouvait effectivement qu'espérer "vendre son sang le plus cher possible""(4).

(1) Jean Paul SARTRE cité par M. CONTAT et M. RYBALKA, Les Ecrits de SARTRE, op. cit. page 444

(2) Jean Paul SARTRE, ibidem, page 444

(3) G.A.NASSER cité par Jacques DEROGY, Jean Noël GURDANT, Israël la mort en face, Paris, Robert-LAFFONT 1975, page 370

(4) Jacques DEROGY, Jean Noël GURDANT, ibidem, page 255.

D'autres analyses confirment cette insécurité, cette menace sur l'Etat hébreu :

"Il s'agit, conformément aux avertissements de la ligue arabe, de s'opposer par la force à la résolution de partage des Nations-Unies et d'étrangler, à sa naissance, l'Etat juif"(1).

Les Arabes cherchent la destruction d'Israël. Et cela est perçu comme une fatalité historique par les "faucons" israéliens. Il est vrai que

"peu de nations ont jamais vécu une existence aussi précaire, aussi désespérément dépendante du sort changeant des armes et dont la légitimité soit autant remise en question, débattue, soumise au gré des événements et de l'humeur versatile des grands de ce monde"(2).

Dans ces conditions, la sympathie de l'opinion publique occidentale était acquise aux Israéliens surtout après la découverte horrifiée de l'ampleur du massacre des Juifs après la deuxième guerre mondiale et le constat des menaces arabes promettant un nouvel holocauste aux rescapés.

Les deux déclarations de SARTRE rappelées deux pages plus haut considérées comme une prise de position ont suscité une grande satisfaction en Israël, mais elles ont provoqué de très vives réactions dans les pays arabes.

Publiée le 1er Juin 1967, la déclaration de SARTRE n'est pas une approbation de la "guerre des six jours".

SARTRE a dit la vérité, si dure soit-elle. Même si les choses ont évolué aujourd'hui, dans le contexte de l'époque, les menaces provenaient des Etats arabes qui se fiaient à leur nombre, à leur armement. Ils n'avaient pas tenu compte du soutien américain. Actuellement, les provocations sont devenues le fait d'Israël.

L'opinion publique mondiale se trouve modifiée par le renversement de situation dû à la suprématie militaire d'Israël. En effet,

(1) ELIE BARNAVI, Une histoire moderne d'Israël, Paris Flammarion, 1988, page 194

(2) Elie BARNAVI, *ibidem*, page 173.

"le pauvre ramassis de rescapés des camps, sans cesse menacés d'un second génocide, se métamorphose d'un coup en une nation de supermen capable d'étonnantes prouesses militaires, de conquêtes et de domination. L'ère du remords et de la pitié s'achève"(1).

Les résolutions des Nations-Unies attestent la justesse des thèses de SARTRE, militant d'un dialogue, d'une négociation israélo-arabe.

Les négociations illustrées par les accords de Camp David, malgré leurs insuffisances, constituent un progrès significatif dans la recherche de la paix par la coexistence pacifique entre Arabes et Israéliens.

d) Le rôle de la Gauche

SARTRE définit le rôle de la Gauche européenne qui doit contribuer aux efforts de paix. Il affirme :

"L'avenir des Israéliens et des Arabes dépend de la Gauche. La Gauche européenne se doit d'apporter sa confiance aux forces de Gauche des deux parties pour renforcer de leurs forces et de leur poids les chances d'ouverture"(2).

La Gauche avait un rôle historique à assumer dans la recherche des solutions du problème. Sa vocation, sa raison d'être sont de lutter pour faire triompher ces principes.

SARTRE en profite pour dénoncer l'attitude du gouvernement français de l'époque, surtout celle de de Gaulle. Il écrit :

"Cette décision du Général de Gaulle n'aura aucune conséquence, absolument aucune. Tout ce que fait le Général de Gaulle depuis plusieurs années n'a jamais de conséquence, il faut bien le reconnaître. ça n'a jamais de conséquences, ou ça en a de néfastes"(3).

(1) Elie BARNAVI, Une histoire moderne d'Israël, op. cit. page 310

(2) Jean-Paul SARTRE cité par M. CONTAT, M. RYBALKA, Les Ecrits de SARTRE, op. cit. page 445

(3) Jean-Paul SARTRE, *ibidem*, page 476.

Il n'approuve donc pas la politique du gouvernement français qui a décidé un embargo; il a eu des positions éclairées tout au long du conflit. Israël avait commandé et payé cinq vedettes rapides. Par une décision de de Gaulle, elles ont été bloquées au port militaire de Cherbourg.

CONCLUSION PARTIELLE

SARTRE, dans sa quête de la vérité, dans son souci de trouver des solutions justes, analyse le problème israélo-arabe de façon pertinente.

Les positions de SARTRE dessinent une carte pertinente du conflit dans cette partie du monde.

Hier peuple menacé d'extermination, Israël, dans cette phase de l'existence de l'Etat hébreu, a bénéficié du soutien de l'opinion internationale.

Mais, progressivement, Israël s'est doté d'une armée de survie d'abord, puis d'agression, et aujourd'hui d'occupation. Cette évolution, ce bouleversement des rapports de force expliquent l'isolement et la sanction désapprobatrice des Nations-Unies et de la communauté mondiale à l'égard d'Israël.

Aucun homme ne sera libre tant qu'Israéliens et Palestiniens ne jouiront pas, dans deux Etats aux frontières sûres, garanties, de la plénitude de leurs droits. Leur liberté et leur sécurité donnent un sens à celles des autres.

La reconnaissance de l'autre, qui est, à la fois, sujet, conscience et liberté, s'impose à toute l'humanité.

L'O.N.U., malgré les nombreuses et pertinentes résolutions relatives à cette tragique situation, est incapable de faire respecter ses décisions parce qu'elle n'est pas une organisation impartiale. Paralysée hier par les rivalités entre les Etats-unis et l'U.R.S.S., elle demeure, semble-t-il, avec la domination américaine consécutive à l'effondrement du bloc communiste, partiale.

CONCLUSION GENERALE DE LA TROISIEME PARTIE

La décolonisation du Maghreb permet de comprendre la relation coloniale à partir de la situation coloniale. Le colonisé et le colonisateur, à travers leur portrait fait par SARTRE dans des textes volontairement polémistes, nous révèlent, au-delà de la question de la fin et des moyens, une vérité essentielle : l'impossibilité d'aménager la situation coloniale.

Tout dévoilement, dans cette perspective et ce contexte, est efficace. Toute vérité, apparemment à l'encontre des Maghrébins ou des colonisateurs français, est positive et utile.

La colonisation s'attaque, matériellement, spirituellement et humainement, au colonisé. Elle aliène colonisateur et colonisé confondus. Le premier, par tous les moyens, cherche à faire perdurer le système colonial ; le second, pour sa liberté, la reconnaissance de son statut d'homme, cherche à le détruire. Et dans cette dialectique de confrontation, les relations humaines ne sont pas saines.

En effet, **"la colonisation fausse les rapports humains, détruit et sclérose les institutions, et corrompt les hommes, colonisateurs et colonisés"(1).**

Cette cruelle vérité se vérifie dans l'épisode de la décolonisation et le drame franco-français à travers la guerre d'Algérie.

Le colonisé doit supprimer la colonisation, mais aussi effacer le colonisé qu'il est devenu.

Le colonisateur doit, à son tour, effectuer une véritable reconversion des mentalités pour découvrir dans le regard de l'autre un homme avec les mêmes devoirs et droits que lui-même.

(1) A. MEMMI, Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur, op. cit. page 152.

Le problème fondamental de toute philosophie existentialiste est, par essence, de proposer une morale qui peut être, avec une base concrète, la solidarité, l'union, la communion d'intérêts et de destin. Mais les contradictions de l'histoire peuvent briser ce lien pragmatique et rompre l'équilibre et la base concrète existante. SARTRE lutte pour la liberté des opprimés, colonisés, Palestiniens sans patrie car s'écrit-il **"c'est leur liberté enfin qui reconnaîtra la (sienne)"(1)**.

L'existence de l'Etat israélien justifie la reconnaissance d'un Etat Palestinien souverain avec des frontières sûres et garanties où le peuple errant de Palestine pourra vivre.

Menacé dans son existence, dans un passé récent, Israël, en raison de la rupture de l'équilibre des forces militaires en sa faveur, est aujourd'hui, objectivement et réellement, une puissance d'occupation. Hier armée de survie d'un Etat et de tout un peuple, l'armée israélienne est devenue malheureusement, on peut le craindre, une force de domination qui menace la paix mondiale.

(1) SARTRE in Jean-paul SARTRE 1905-1980 de A. Cohen-Solal op. cit. page 377.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the specific procedures and protocols that must be followed when conducting financial transactions. It details the steps from initial request to final approval and recording.

**CONCLUSION GENERALE : SARTRE ET L'AFRIQUE OU LA SYNTHSE REUSSIE DE L'HISTOIRE
ET DE L'INTERIORITE.**

Au terme de cette lecture africaine de SARTRE, il convient de faire la synthèse permettant d'en retenir les éléments les plus significatifs. La dialectique sartrienne révèle des contradictions intérieures enrichissantes parce qu'elles nourrissent la réflexion. SARTRE et l'Afrique dévoile, au centre du projet sartrien, deux thèmes, deux passions : le monde et le moi. Mais le moi sartrien n'est pas égocentrique. Il est aussi les autres. SARTRE, par ses interrogations, ses questionnements, son regard critique, de l'universel singulier "qui vaut tous les hommes et qui vaut n'importe qui"(1) aux articles relatifs à notre thème, mène la même quête sans trêve : la recherche d'un Absolu. Le monde, jusque là l'éthargique recevait à travers les oeuvres, les prises de position relatives aux événements qui agitent notre temps, une vérité interne, depuis longtemps mûrie, une évidence sartrienne.

Le maître d'esclave, le raciste et le colonisateur ont choisi la haine parce que, même négativement chargée, elle est une foi. Ils ont fui, face à l'histoire, leur responsabilité et leur conscience. Et pourtant la liberté de l'esclave, du colonisé donne un sens à celle des autres d'autant que "la liberté de l'un ne s'accomplit pas nécessairement dans l'assujettissement de l'autre, moins encore dans l'exclusion de tous"(2).

L'histoire singulière de l'Afrique et de l'homme noir, à travers les oeuvres de SARTRE, "symbole vivant d'une libération ethnique"(3) qui "représente le type d'un esprit merveilleusement en prise sur son époque : d'abord parce que son tempérament singulier est en accord intense avec les mouvements dramatiques de la conscience contemporaine, ensuite parce qu'il dispose d'admirables ressources de communication"(4). Le retentissement d'"orphée noir", confirme ce jugement.

(1) SARTRE cité par F. JEANSON in SARTRE, op. cit. page 68

(2) Pierre-Henri SIMON, THEATRE DESTIN, op. cit; page 170

(3) A. BOSCHETTI, SARTRE et "Les Temps modernes", op. cit. page 152

(4) P. H. SIMON, L'homme en procès, op. cit. page 53.

La reconnaissance de soi, à travers la négritude, le conscientisme ou l'authenticité, est la garantie d'une conscience lucide qui perçoit, en chaque homme le représentant d'une race, certes différente, mais finalement complémentaire.

Dans sa quête d'une identité noire, dans la vulgarisation des valeurs de civilisation du monde nègre, le Noir trouve des thèmes féconds puisés dans l'histoire de l'esclavage, de la colonisation et de la décolonisation, même pacifique, avec ses ruptures, ses convulsions déchirantes.

L'effort de l'intellectuel noir, dans ses créations littéraires ou artistiques, dans ses travaux scientifiques, relève de cette mystique de la conquête du statut d'homme. Même entreprise dans une langue étrangère, sa démarche constitue le premier jalon d'une longue lutte qui passe nécessairement d'abord par la reconnaissance des cultures africaines.

Le choix de la langue imposée par le contexte historique importe peu. L'essentiel est de s'affirmer Noir et de défendre toutes les valeurs qui font la spécificité de la race noire.

Ce cri nègre est celui du Noir qui cherche à réhabiliter sa race ; il est certes, dans toutes ses formes et manifestations, une passion ; mais celle-ci est sélective dans la mesure où elle concerne exclusivement la race noire, seule victime de l'esclavage à grande échelle. Opprimé en tant qu'esclave ou colonisé, le Noir subit la situation du seul fait de sa race. Son combat, dans cette perspective, est double et singulier : bousculer les préjugés raciaux et, c'est la seconde étape, être un homme libre.

SARTRE, solidaire des opprimés, soutient :

"Je vois des opprimés. Je veux les délivrer de l'oppression. Ce sont ces opprimés-là qui me touchent et c'est de leur oppression que je me sens complice"(1).

(1) SARTRE cité par A. Cohen-Solal, J.P. SARTRE 1905-1980, op. cit. page 377.

La vision sartrienne de la décolonisation pacifique, avec l'exemple du Congo, donne la clef de la préface à La pensée politique de Patrice Lumumba et met à nu deux vérités décrites passionnément.

D'abord, les indépendances octroyées, conséquence de l'analyse de l'échec en Indochine et des luttes de libération nationale, relèvent d'une haute stratégie consistant à mettre en place des hommes attachés aux intérêts des anciennes métropoles, parce que peu représentatifs, et des institutions qui sont une pâle copie des institutions occidentales, inadaptées aux réalités africaines. Liés aux puissances financières, aux hommes au pouvoir en Occident, nourris d'idéologies décadentes, les hommes d'Etat d'Afrique, dans cette période, ont été incapables de concevoir une politique nationale. Coupés des masses africaines, soucieux essentiellement de prébende, peu respectueux des deniers publics, ils ouvrent la voie au népotisme, aux coups d'Etat. Le séparatisme, le régionalisme, les convulsions ethniques, les contradictions religieuses sur un fond d'esprit enclin à cultiver le culte de la personnalité alimentent les discours des politiciens.

Ensuite, l'Afrique indépendante, dans ces conditions, est un volcan qui sera en irruption dès les premières secousses sociales. Des Etats nains, une politique de prestige personnel livrent le continent aux multinationales qui pillent les richesses continentales.

La géopolitique internationale, hier à travers l'exemple congolais, aujourd'hui à travers la crise du golfe, nous enseigne que le système des Nations-Unies, surtout avec l'éclatement du bloc de l'Est consécutif à l'effondrement du communisme, n'est pas une institution neutre.

L'Afrique lit son histoire à travers l'expérience congolaise où l'impérialisme, grâce au mystérieux Kasavubu, à Kalondji, à Tschombé, à tous les sécessionnistes, et Mobutu, trouve toujours des alliés locaux peu soucieux des intérêts bien compris de l'Afrique. Libérer l'Afrique, c'est construire un Etat Fédéral où l'unité du continent bien mûrie, lucidement acceptée, libérera toutes les énergies pour le développement du continent. Peu importantes les voies : conférences nationales ou élections libres et démocratiques, la rupture s'impose.

LUMUMBA, martyr de l'indépendance congolaise, NKRUMAH, panafricainiste conséquent, éclairé, Cheikh Anta DIOP constituent l'engrais qui prépare de meilleures semences ; ils sont le socle historique où l'Afrique trouvera toute l'énergie nécessaire pour sa construction; L'Unité Africaine se fera grâce à des masses conscientes, qui s'inspirent des doctrines de LUMUMBA, de NKRUMAH et de Cheikh Anta DIOP.

Le racisme aux Etats-Unis, à travers les articles, les conférences, La putain respectueuse, se manifeste dans la géométrie des habitations : les Noirs vivent dans des zones particulières qui leur sont réservées. Les quartiers noirs se distinguent par un dénuement total.

Cette séparation marque aussi le domaine de l'éducation. Les deux communautés fréquentent des établissements scolaires et universitaires différents. La condition de l'emploi, dans tous les textes relatifs au racisme, illustre parfaitement cette discrimination. Les Noirs, dans tous les cas, occupent le bas de l'échelle sociale.

Leurs conditions sociales déterminent leurs statuts politique, juridique. Ils n'assument, selon SARTRE, dans ce contexte, aucune responsabilité politique importante. Leurs droits sont bafoués.

L'analyse de la discrimination raciale nous révèle donc une volonté et trois vérités.

Le Blanc est animé de la volonté farouche de maintenir des privilèges fondés sur la supériorité de sa race. Cette philosophie, défendue et mise en place par les hommes politiques, engendre des structures qui institutionnalisent l'inégalité, les pratiques discriminatoires et le refus de l'autre. Les préjugés raciaux dans tous les domaines de la vie déterminent la nature des relations humaines, définissent les droits et les devoirs. Les jugements demeurent fondamentalement des clichés que ne justifie aucune étude objective.

Parqués dans les ghettos, avec un système éducatif dévalorisé, les Noirs, dans l'atroce guerre du Vietnam, fournissent la chair à canon.

La première vérité nous enseigne que la démocratie est tributaire de la ségrégation raciale. Un système démocratique authentique reconnaît les mêmes droits et les mêmes devoirs à tous les hommes qui forment la Nation. Dans ce cas précis, le mérite personnel, l'égalité des chances dans l'éducation, dans la formation, dans le travail, sont les principes fondamentaux à sauvegarder.

Ensuite, la puissante bourgeoisie vit dans de fausses valeurs. Le rang social, la race autorisent et justifient toutes les pratiques discriminatoires.

Le fils de famille doit, dans toutes les occasions, être innocent et le Noir doit contribuer à l'innocenter parce que

"le mal ne peut en effet venir de lui puisqu'il est toujours localisé ailleurs, chez quelque Autre absolument autre (le nègre, la prostituée) ; et si même il lui arrive de mal agir, ce sera par la faute du Mal, qui lui aura sauté dessus, qui l'aura envoûté, contaminé"(1).

Enfin, les conditions sociales, politiques, juridiques montrent que les contradictions de la société ne sont pas à un stade permettant aux Noirs de se révolter. Les seules luttes menées par les hommes de couleur restent des tentatives timides et prématurées qui rendent la répression plus féroce. Les Noirs se heurtent à divers ostracismes. Leur conscience, dans ce contexte historique, nous enseigne qu'ils n'étaient pas prêts à s'assumer, à se hisser à la hauteur des événements, à être, non plus objet de l'histoire, mais le moteur de la marche, de l'évolution des rapports humains sur tous les plans. Le phénomène noir ne doit plus être considéré comme un épiphénomène noir mais comme l'épicentre de toutes les décisions éclairées. Toute transformation excluant une minorité n'est pas porteuse de valeurs.

(1) F. JEANSON, SARTRE par lui-même, op. cit. page 36.

L'effet de choc des articles relatifs à la décolonisation au Maghreb, le retentissement des séquestrés d'Altona, "l'intervention de SARTRE au "procès Jeanson", en 1960, en faveur de la lutte clandestine"(1), les initiatives sur le conflit israélo-arabe illustrent parfaitement cette thèse :

"il faut montrer au théâtre des situations simples et humaines et des libertés qui se choisissent dans ces situations(2).

Les oeuvres de SARTRE, dans ce contexte, sont des textes de "situations". Une solidarité de haine, un duel continu lient le colonisateur au colonisé, le tortionnaire à sa victime. la décolonisation au Maghreb et le problème israélo-arabe, parfaite illustration de cette cruelle vérité, dévoilent trois vérités.

Premièrement, le colonialiste secrète des institutions fondées sur la domination, l'exploitation et l'humiliation du colonisé à travers d'insidieuses pratiques discriminatoires. Il révèle deux identités : le colonisateur, le colonisé.

Le colonialiste, avec sa langue, son code pénal, son organisation, met en place un système qui remplace les structures traditionnelles et aliène progressivement le colonisé. Le racisme est inscrit dans le fait colonial à travers l'emploi, à travers l'existence des économies spéculative et de subsistance qui créent une situation de sujétion des colonies. Les préjugés raciaux autorisent le colonialiste à fonder son action sur une exploitation systématique. Il est, dès lors, peu regardant sur les moyens. L'essentiel est d'atteindre les objectifs fixés.

En second lieu, le colonisé dominé, exploité, confiné dans un présent qui constitue son seul avenir, finit par prendre conscience et par se révolter. Cette révolte peut prendre la forme de pressions populaires ou d'une guerre de libération nationale.

(1) Anna Boschetti, SARTRE et "Les Temps modernes", op. cit. page 305

(2) SARTRE cité par F.JEANSON in SARTRE par lui-même, op. cit. PP 11-12.

L'identité du colonisé se précise. C'est un homme qui doit se débarrasser, de façon violente ou pacifique, de la colonisation. Etre colonisé est une condition et un état.

C'est une condition dans la mesure où il doit libérer sa patrie et prendre en main son destin par la construction nationale.

C'est un état, car une fois l'indépendance obtenue, il reste la libération psychologique des ex-colonisés. L'Islam non intégriste y contribue.

Etre un homme libre, c'est réaliser cette double dimension. La colonisation prend fin à partir de la naissance d'une nouvelle mentalité pour l'ex-colonialiste et pour l'ex-colonisé.

Enfin, cet homme nouveau conduit à un dépassement des théories fondées sur la supériorité d'une race sur une autre, théories auxquelles nous n'accordons aucun crédit.

SARTRE, dans son analyse du problème israélo-arabe, malgré un certain équilibrisme dans l'agencement rhétorique, apporte des réponses qui dépassent le cadre de ce conflit.

La reconnaissance et l'existence de l'Etat d'Israël fondent un Etat palestinien. Dans cette option, Israéliens et Arabes doivent vivre en paix.

L'Etat d'Israël doit sa survie à la capacité de dissuasion de son armée qui s'est transformée, au fil des ans, en une force de conquête et de domination.

Toutes les menaces, à la création de l'Etat hébreu, venaient des pays arabes. Israël, dans ce contexte, a bénéficié de la sympathie et du soutien de l'opinion internationale.

Aujourd'hui, l'équilibre militaire est rompu au profit d'Israël devenu conquérant. Cela justifie son isolement sur la scène internationale malgré le soutien des Etats-Unis et les accords de Camp David.

En Mars 1979, un colloque organisé par Les Temps Modernes avec la participation de SARTRE sur "**la paix maintenant?**" réunissait **intellectuels palestiniens et intellectuels israéliens**"(1).

La paix, dans cette partie du monde, passe par des préalables incontournables.

- D'abord, la reconnaissance et le respect d'Israël. Les Arabes doivent accepter et coopérer avec l'Etat hébreu.
- Ensuite, la reconnaissance d'un Etat palestinien souverain dans les frontières sûres, garanties et respectées.
- Enfin Israël doit, sans condition, libérer tous les territoires occupés.

Les positions sartriennes, dans ce conflit israélo-arabe, mesurées en raison de son attitude d'impartialité, de neutralité, révèlent une autre nature de l'homme.

Bouillant dans ses analyses du système colonial, il est, dans ses articles et ses conférences, prudent, mesuré dès qu'il aborde la coexistence et la recherche de la paix dans cette région.

Solidaire des juifs après l'holocauste, sympathisant des Palestiniens sans patrie errant dans le monde, SARTRE est un militant des nobles causes et de la justice dans un univers où tous les hommes devraient se réconcilier.

Le tragique du théâtre sartrien révèle aussi une dimension historique. L'homme, en situation dans l'histoire, par l'action, tente de modifier des rapports antinomiques pour conquérir sa liberté. Mais la vision sartrienne de l'histoire, malgré quelques raisons d'espérer, est pessimiste et tragique.

(1) A. COHEN, Solal, J.P. SARTRE 1905-1980, op. cit. page 650.

En effet, **"Cette philosophie, désespérée, explique le pessimisme sur le monde social exprimé dans les récits"(1).**

L'histoire est constellée de rupture, de violence, de malentendu, de contingences.

Le théâtre sartrien historique révèle :

"un sentiment dramatique du poids de l'histoire et des événements"(2).

Les facteurs sociaux expliquent l'opposition entre les couches déshéritées et le bourgeois, **"chef et salaud"(3).**

Et le renversement idéologique est au coeur de la philosophie sociale de SARTRE qui prend congé de l'univers bourgeois en ces termes :

"Adieu beau lys, tout en finesse vos petits sanctuaires peints, adieu, salauds"(4).

SARTRE embrasse l'époque qui est la nôtre. Il refuse de se réfugier dans les fausses valeurs et dans l'éternel. Il faut, à travers l'histoire, prendre parti. L'art ne doit pas être un asservissement à l'actualité ; il doit permettre d'affronter directement les problèmes de son temps, car **"l'esprit ne doit pas flotter au-dessus des événements, mais être engagé en eux"(5).**

L'actualité donne donc aux ouvrages de SARTRE, leur première valeur parce qu' **"il paraît que les bananes ont meilleur goût quand on vient de les cueillir : les ouvrages de l'esprit, pareillement, doivent se consommer sur place"(6).**

(1) Anna BOSCHETTI, JeanPaul SARTRE et "Les Temps Modernes", op. cit. page 119

(2) Anna BOSCHETTI, *ibidem*, page 149

(3) Anna BOSCHETTI, *ibidem*, page 162

(4) cité par René-Maril , Albérès in SARTRE page 124

(5) Albérès, SARTRE, op. cit. page 126

(6) SARTRE, "qu'est-ce la littérature ?" in Situations, II, op. cit. Pages 122-123.

A ce sujet, Albérès précise les engagements politiques du directeur des Temps Modernes. Il écrit :

"l'écrivain n'a plus le droit de créer des oeuvres, convaincantes peut-être, mais qui ne représentent, par rapport à la réalité, que des fictions symboliques. Son devoir est au contraire d'analyser directement la réalité politique, se faisant ainsi journaliste, polémiste, théoricien, analyste, et non vendeur d'imaginations, de confessions, de débats intimes"(1).

Ainsi, SARTRE est-il témoin de son Temps. Ses pièces La putain respectueuse, Les séquestrés d'Alton, Les mains sales, tous ses textes relatifs au racisme aux Etats-Unis, au problème israélo-arabe, à la décolonisation pacifique ou violente, à l'homme noir, sont directement inspirés d'une actualité parfois brûlante. Il analyse les faits sociologiques. Observateur lucide, aux positions parfois partisans, mais d'une partialité constructive, SARTRE nous propose une philosophie de vie. Pour cette raison, il est aussi conscience de son époque dans son action.

SARTRE, marqué, compris par son époque, conçoit l'engagement non comme un devoir, mais comme un fait. Il bouscule les dogmes, dénonçant partout l'injustice, l'oppression. Nous sommes dans l'atmosphère des Mains sales. où SARTRE pose le problème central de la liberté de conscience dans la prise des décisions.

"Témoin de la vérité"(2). SARTRE ne veut rien manquer de son temps. Les valeurs de civilisation de l'homme noir, la décolonisation au Congo, au Maghreb, le racisme aux Etats-Unis sont autant de thèmes et d'occasions permettant de mettre en déroute les vérités préétablies.

Le refus des mots d'ordre, des lignes immuables, semble être le seul principe guidant son action.

La peinture de l'Europe colonisatrice, des Etats-Unis dominés par le racisme, de la révolution des opprimés, ne tient pas compte des grilles

(1) Albérès, SARTRE, op. cit. page 128

(2) A. Boschetti, Sartre et "Les Temps modernes, op. cit. page 314.

de lecture habituelles. Le tableau que présente SARTRE peint l'homme qui conquiert toutes ses dimensions.

Cette démarche, avec son seul Absolu, l'homme, explique les positions à l'égard du philosophe. Adulé par les uns, haï par les autres, il est la conscience de son époque, qu'il embrasse étroitement. La morale qu'il nous propose et qu'il faut vivre déborde de toutes parts les clivages, les idées préconçues. Blanc de qualité, SARTRE a une intelligence lumineuse, des problèmes de son époque, la nôtre.

SARTRE et l'Afrique est une histoire d'Amour, de Passion pour la justice, la fin de l'oppression, de la liberté dans un monde où tous les hommes communient dans la reconnaissance du caractère fécondant de leurs différences et luttent pour la paix mondiale.

La singularité des problèmes de l'Afrique et de l'homme noir permet à SARTRE d'aboutir, malgré tout, à une philosophie existentielle universelle.

SARTRE et l'Afrique c'est la synthèse réussie de l'histoire et de l'intériorité incarnée par un homme symbolisant la probité intellectuelle et morale car

"l'écriture était chez lui une activité pulsionnelle dans laquelle il trouvait un véritable plaisir et probablement aussi un fort soulagement à ses angoisses"(1).

Une âme noble est incompatible avec une conscience fuyante. SARTRE, par son action, par son oeuvre, nous l'enseigne.

(1) Michel Contat, "le continent SARTRE" in Magazine littéraire n°282
Novembre 1990, page 21.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the importance of using reliable sources and ensuring the accuracy of the information gathered.

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS AU CONGO-LEO

La chronologie des événements au Congo, actuel Zaïre, de 1956 à 1961 retrace la bouleversante histoire de ce pays livré aux enjeux des grandes puissances, aux Nations-Unies qui alimentent les divisions ethniques, religieuses, et encouragent le séparatisme. L'Occident a tôt compris la mort du colonialisme classique après la désastreuse expérience indochinoise, après le déclenchement de la guerre de libération en Algérie, le Non Guinéen en 1958 et la conférence d'Accra de 1958. L'Occident met en place les mécanismes du néo-colonialisme.

C'est dans ce contexte historique chargé de bouleversements que l'impérialisme occidental, à cause des immenses richesses du Congo, attise avec ses alliés locaux les tragiques contradictions entre Congolais.

CHRONOLOGIE SOMMAIRE (1956 - 1961)

- Février 1956** : Publication en français du plan de trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge du professeur Van Bilsen.
- Juillet 1956** : Publication dans Conscience Africaine à Léopoldville du manifeste de Joseph Iléo.
- 23 août 1956** : Publication des Commentaires de l'Abako au Manifeste Iléo.
- Décembre 1957** : Premières élections au Congo belge, pour des conseils municipaux dans quelques communes. Succès de l'Abako dans les communes africaines de Léopoldville.
- 26 août 1958** : Démarche d'un groupe d'intellectuels congolais auprès du ministère belge en vue de l'émancipation du Congo.
- 5 octobre 1958** : Fondation du Mouvement National Congolais (M.N.C.) dont Lumumba est président.
- 25 octobre 1958** : Fondation de la Conakat à Elisabethville.
- 5-12 décembre 1958** : Conférence des peuples africains à Accra à laquelle participent Lumumba, Diomi et Adoula, Kasavubu ayant été empêché de quitter le Congo.
- 28 décembre 1958** : Meeting public de Lumumba à Kalamu (Léopoldville). Cris de : Indépendance !
- 4-6 janvier 1959** : Insurrection des communes africaines de Léopoldville à la suite de l'interdiction d'une réunion de l'Abako. Répression sanglante, arrestation des dirigeants de l'Abako.
- 13 janvier 1959** : Message du roi Baudouin sur l'avenir du Congo et déclaration gouvernementale prévoyant un plan de passage graduel à l'autonomie.
- 15 janvier-13 février 1959** : 1er voyage du nouveau ministre du Congo. Van Hemelrijck au Congo.
- 11-13 mars 1959** : Second voyage de Van Hemelrijck à Léopoldville, où il fait libérer les dirigeants de l'Abako qui seront envoyés à Bruxelles le 14 mars.
- 16-22 mars 1959** : Lumumba au séminaire d'Ibadan (Nigéria).
- 7-12 avril 1959** : 1er congrès des partis politiques congolais à Luluabourg : ils demandent l'indépendance pour le 1er janvier 1961.
- 13-14 avril 1959** : Le gouverneur général Cornélis est d'abord remplacé, puis maintenu en fonction après une rencontre entre le roi et le Premier Ministre.

- Début mai 1959 : Lumumba en Belgique.
- 13 mai 1959 : Retour à Léopoldville des dirigeants de l'Abako, Kasavubu, D. Kanza et Nzeza-Landu.
- Juin 1959 : Troisième voyage de Van Hemelrijck au Congo. L'Abako réclame le fédéralisme.
- 9 juillet 1959 : Divulgation du rapport Dequenne sur les rapports Luluabourg Baluba au Kasai.
- 16-17 juillet 1959 : Scission du M.N.C. qui va donner naissance au M.N.C./K.
- 4 août 1959 : Emeutes sanglantes à Luluabour opposant Luluas et Balubas. Autres massacres au cours du mois .
- 29-30 août 1959 : Voyage éclair du Comte d'Aspremont Lynden au Congo.
- 2 septembre 1959 : VAN Hemelrijck est obligé de démissionner.
- 3 septembre 1959 : De Schrijver ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi.
- 23-28 octobre 1959 : Congrès du M.N.C. à Stanleyville.
- 29-31 octobre 1959 : Congrès des partis nationalistes congolais à Stanleyville.
- 30-31 octobre 1959 : Troubles et répression sanglante à Stanleyville ; au moins 30 morts.
- 1er novembre 1959 : Arrestation de Lumumba. Congrès du M.N.C./K. à Elisabethville il réclame une Table Ronde en Belgique.
- 22-27 novembre 1959 : Voyage de Schrijver au Congo.
- 15 décembre 1959 : La Table Ronde officiellement annoncée à la Chambre à Bruxelles, et fixée à janvier 1960.
- 17-31 décembre 1959 : Voyage du roi Baudouin au Congo.
- 24-27 décembre 1959 : Congrès des partis fédéralistes congolais à Kisantu.
- 18-21 janvier 1960 : Procès et condamnation de Lumumba à Stanleyville.
- 19 janvier 1960 : A Bruxelles, les délégués congolais à la Table Ronde constituent un Front Commun et demandent la libération et la participation de Lumumba.
- 20 janvier 1960 : Ouverture de la Table Ronde.
- 25 janvier 1960 : Libération de Lumumba ; il arrive à Bruxelles le 26.

- 27 janvier 1960 : Lumumba prend séance à la Table Ronde ; fixation de la date de l'indépendance au 30 juin 1960.
- 20 février 1960 : Séance solennelle de clôture de la Table Ronde.
- 11-25 mai 1960 : Elections législatives et provinciales au Congo : le M.N.C. EST LE 1er parti avec 41 députés sur 137.
- 16 mai 1960 : Ganshof van des Meersch nommé ministre des affaires générales en Afrique ; renforts de troupes métropolitaines pour les bases du Congo.
- 13 juin 1960 : Lumumba chargé d'une "mission d'information" par le ministre Ganshof van des Meersch:
- 14 juin : Une première tentative pour proclamer l'indépendance du Katanga est mise en échec.
- 16 juin 1960 : Première réunion du parlement congolais.
- 17 juin 1960 : Le ministre déclare la mission de Lumumba terminée et charge Kasavubu de former le gouvernement.
- 21 juin : Election du bureau de la Chambre : victoire des candidats M.N.C. Kasavubu renonce, Lumumba chargé de former le gouvernement.
- 23 juin 1960 : Le gouvernement est formé et se présente devant la Chambre qui vote l'investiture dans la nuit.
- 24 juin 1960 : Le gouvernement investi au sénat, Kasavubu élu président de la République.
- 29 juin 1960 : Echec d'une 2e tentative de proclamation de l'indépendance du Katanga.
- 30 juin 1960 : Cérémonie officielle de la proclamation de l'indépendance du Congo, avec discours du roi Baudouin, de Kasavubu et de Lumumba.
- 4 juillet 1960 : Première tension au Camp Léopold II à Léopoldville.
- 5-12 juillet 1960 : Les mutineries de la Force Publique.
- 7-8 juillet 1960 : Les soldats envahissent le centre de Léopoldville ; exode massif des Belges, et, notamment, des fonctionnaires.
- 8 juillet 1960 : Décisions d'africanisation rapide de l'encadrement de la Force Publique : Lundula commandant en chef, Mobutu chef d'Etat-major.
- 10 juillet 1960 : Intervention des forces métropolitaines de la base de Kamina à Elisabethville, puis à Luluabourg.

- 11 juillet 1960 : Le matin, intervention belge à Matadi, et nouvelle flambée de mutineries consécutive ; le soir, proclamation de la sécession du Katanga.
- 12 juillet 1960 : Kasavubu et Lumumba empêchés d'atterrir à Elisabethville ; appel à l'ONU.
- 13 juillet 1960 : Intervention des troupes belges à l'aéroport de Ndjili à Léopoldville, et afflux de troupes métropolitaines.
- 14 juillet 1960 : Première résolution du Conseil de sécurité sur le Congo. Rupture des relations diplomatiques du Congo avec la Belgique.
- 15 juillet 1960 : Arrivée des premières troupes de l'ONU, tunisiennes et ghanéennes. Lumumba devant la Chambre.
- 21 juillet : 2e résolution du conseil de sécurité sur le Congo.
- 22 Juillet-8 août 1960 : Voyage de Lumumba aux Etats-Unis, Canada, Etats-Unis de nouveau, Tunisie, Maroc, Guinée et Ghana.
- 8 août : 3e résolution du conseil de sécurité sur le Congo.
- 9 août 1960 : Sécession du sud-Kasaï avec Kalonji.
- 15 août 1960 : Indépendance du Congo-Brazzaville, en présence de Kasavubu.
- 24 août 1960 : Début de l'offensive des forces armées du gouvernement central contre la sécession du sud-Kasaï.
- 25 août 1960 : Conférence panafricaine de Léopoldville.
- 26 août 1960 : Reprise de Bakwanga, Kalonji s'enfuit à Elisabethville.
- 5 septembre 1960 : Kasavubu révoque Lumumba et plusieurs ministres. Lumumba déclare qu'il reste en fonction et révoque le chef de l'Etat.
- 7 septembre 1960 : La Chambre vote la confiance à Lumumba. L'ONU lui interdit la radio et ferme les aéroports.
- 8 septembre : L'armée nationale commence l'offensive dans le nord du Katanga.
- 14 septembre 1960 : Kasavubu ajourne le parlement, Mobutu fait son premier coup d'Etat, Léopoldville de nouveau envahi par les soldats.
- 14 octobre 1960 : Gisenga rejoint Stanleyville.
- 16-17 octobre 1960 : Mobutu à Elisabethville s'entretient avec Tschombé.

- 21 novembre 1960 : l'armée de Mobutu donne l'assaut à l'ambassade du Ghana, est repoussée par les Tunisiens de l'ONU.
- 23 novembre 1960 : A Stanleyville, après quelques jours de combats, Gizenga établit son gouvernement nationaliste.
- 27 novembre 1960 : Lumumba s'enfuit de Léopoldville pour rejoindre Stanleyville.
- 1er décembre 1960 : Lumumba rejoint et arrêté à Mweka près de Port-Francqui. A Brazzaville, Kasavubu rencontre Tschombé.
- 2 décembre 1960 : Lumumba, ainsi que MPolo et Okito ramenés prisonniers à Léopoldville, puis expédiés au camp de Thysville.
- 15-18 décembre 1960 : Conférence des Etats africains modérés à Brazzaville : nouvelle rencontre Kasavubu-Tschombé.
- 5-7 janvier 1961 : Conférence des Etats africains dits "radicaux" à Casablanca.
- 14 janvier 1961 : Brève mutinerie au camp de Thysville : Lumumba un moment libéré.
- 17 janvier 1961 : Transfert de Lumumba, Mpolo et Okito à Elisabethville où ils sont mis à mort la nuit même.
- 9 février 1961 : Annonce par Munongo de la soi-disant "évasion" de Lumumba et de ses compagnons.
- 14 février 1961 : Annonce officielle par Munongo de la mort de Lumumba.
- 20 février 1961 : Annonce des exécutions de lumumbistes à Bakwanga qui datent du 13 février.
- 21 février 1961 : Nouvelle résolution du Conseil de sécurité sur le Congo.
- Janvier 1963 : Fin de la sécession katangaise.

REMARQUES SUR LA CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS D'ALGERIE

Les deux rubriques, événements et déclarations, pendant la guerre d'Algérie, permettent, à la fois, de suivre l'évolution du drame algérien, de comprendre les motivations diverses et profondes des protagonistes.

Toutes les réactions violentes ou mesurées des communautés algérienne et française, pendant cette cruelle épreuve, obéissent à un puissant sentiment d'attachement à l'Algérie. Cet Amour presque charnel de la terre algérienne explique, mais ne justifie pas les violences, les exactions commises.

La chronologie du drame algérien suscite en nous quelques réflexions qui éclairent notre connaissance de la réalité dans cette colonie.

D'une part, un million de Français nés en Algérie et l'appartenance de l'Algérie au bassin méditerranéen constituent une situation puissamment originale et saisissante de vérité. Cinq générations d'Européens ont construit l'Algérie.

D'autre part, l'Islam est un obstacle à l'assimilation. Du soulèvement d'Abd el-kader en 1832, deux ans après le début de la colonisation, à l'insurrection du 1er Novembre 1954, nous remarquons l'existence d' :

- une conscience aiguë de la personnalité algérienne
- une constance dans le refus de la domination
- une volonté de lutte pour la dignité

Deux communautés déchirées à cause du même amour de l'Algérie, deux vérités essentielles l'une par rapport à l'autre fournissent des occasions à Jean-Paul SARTRE de préciser son point de vue sur le système colonial, sur les mouvements de libération nationale.

1 - La Chronologie de la guerre de libération nationale en Algérie

Les événements	Les déclarations
<p>1954</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 mai : chute de Dien Bien PHU - 18 juin : Pierre Mendès France devient président du conseil. - 1er novembre : attentats dans toute l'Algérie. Les points les plus chauds sont : la Basse-Kabylie et les Aurès. C'est le déclenchement de la guerre populaire de libération nationale. 	<p>Mendès France à l'Assemblée, le 12</p> <p>"On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la nation, l'unité, l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps et d'une manière irrévocable".</p> <p>François Mitterrand (membre du cabinet de Pierre Mendès France).</p> <p>"Tous les moyens seront réunis pour que la force de la nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés et les cruautés de cette tâche".</p>

: 1955	:	:
: - Juin : Jacques soustelle nommé gouverneur général	:	:
: le 26 janvier fait appel aux réservistes. Les ef-	:	:
: fectifs atteignent 120.000 hommes.	:	:
: - 20/21 août : Des troubles éclatent dans le Nord-	:	:
: Constantinois. La répression confond la popula-	:	:
: tion musulmane et les Combattants du Front de li-	:	:
: bération nationale (F.L.N.)	:	:
: Septembre : Le Parti communiste algérien est	:	:
: dissout et la question algérienne inscrite à	:	:
: l'O.N.U.	:	:
:	:	:
:	:	:
: 1956	:	:
:	:	:
: - 2 février : Jacques Soustelle est rappelé.	:	:
: - 6 février : Guy Mollet est en visite à Alger.	:	:
: Lacoste remplace Catroux. Il préconise la mo-	:	:
: dernisation économique de l'Algérie ; il	:	:
: réclame 200.000 hommes et 200 milliards.	:	:
:	:	:
: - 12 mars : Guy Mollet (socialiste) obtient les	:	: Habib Bourguiba déclare le 22 mars au "TIMES" :
: pouvoirs spéciaux. En Algérie c'est le massacre	:	: "L'indépendance de l'Algérie est inévitable et,
: de Palestro et la riposte des Européens.	:	: s'ils refusent leur statut de minorité, les
:	:	: colons n'auront qu'à rentrer en France".
: - 21 avril : Ferhat Abbas et FRANCIS	:	:
:	:	:
: JEANSON rallient le F.L.N.	:	:
:	:	:
:	:	:

<p>- 13 novembre : Salan est nommé commandant en chef en Algérie. A la fin de 1956 : c'est la terrible bataille d'Alger.</p>	
<p>- 1957</p> <p>7 janvier : Le Général Massu est nommé à la tête de la police et de l'armée à Alger.</p> <p>28/19 mai : Massacre de Mélouza par les combattants du F.L.N. (300 morts recensés)</p> <p>Juin : Les attentats commis par le F.L.N. se multiplient à Alger.</p> <p>- 24 septembre : Yacef Saadi est arrêté après la bataille d'Alger.</p>	<p>Guy MOLLET réaffirme la position du Gouvernement : Cessez-le feu inconditionnel, élections libres dans trois mois, égalité des droits, indissolubilité des liens entre la France et l'Algérie.</p> <p>Le F.L.N. réclame un règlement préalable sous l'égide de l'O.N.U. avant tout cessez-le-feu.</p>
<p>- 1958</p> <p>13 mai : A Paris, Pflimlin demande l'investiture. A Alger, prise et mise à sac du Gouvernement général par les émeutiers européens Massu prend la tête du Comité de Salut Public (C.S.P.)</p> <p>De Gaulle déclare : "je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République".</p> <p>1er juin : De Gaulle est investi, il a les pleins pouvoirs pour six mois.</p>	<p>Le F.L.N. commente la loi cadre en ces termes : "C'est une prétention ridicule au démembrement de l'Algérie".</p> <p>Du 4 au 7 : De Gaulle : "Je vous ai compris" De Gaulle à MOSTAGANEM : "Vive l'Algérie française".</p>

<p>19 septembre : Constitution du G.P.R.A. au Caire présidé par Ferhat Abbas</p> <p>28 septembre : La constitution est adaptée à 96% de "Oui" en Algérie. La Guinée de Sékou Touré vote pour l'indépendance totale.</p> <p>23 octobre : De Gaulle propose "la paix des braves".</p> <p>21 décembre : De Gaulle est élu président de la République.</p>	<p>Ce vote "consacre" la naissance de la "Communauté".</p>
<p>- 1959</p> <p>16 septembre : Les événements contraignent De Gaulle à proposer l'autodétermination</p> <p>3 novembre : Le P.C.F. approuve l'autodétermination qu'il avait d'abord rejetée.</p>	<p>De Gaulle "La seule querelle qui vaille est celle de l'homme". "L'Algérie de papa est morte et, si on ne le comprend pas, on mourra avec elle".</p>
<p>- 1960</p> <p>24 janvier 1er février : C'est la semaine des barri- cades, qui est un échec.</p> <p>13 février : la première bombe française explose à Reggane.</p> <p>14 juin : De Gaulle offre la négociation au F.L.N. Le G.P.R.A. accepte.</p> <p>25-29 juin : les négociations échouent.</p>	<p>Massu critique la politique algérienne et affirme que l'armée est fidèle à l'Algérie française. Il est écarté.</p> <p>"Un mauvais coup porté à la France" De Gaulle.</p>

1944
1945
1946
1947
1948

1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960

1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050

1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050

185-187-188-219

ALBERES R.M. : 2-77-92-96-123-125-165-167-168-169-181-182-183.

AMROUCHE J : 139-142-143.

ANOUILH J. : 108.

AMROUCHE

ARON R. : 11.

ASSAN K. : 53-71.

Algérie : 41.

BARNAVI E : 205-206.

BEAUMARCHAIS J.P. de

BEAUVOIR S. de : 4.

Belgique : 41-43.

BEN Jalloun : 150.

BONN Ch : 35.

BONNEFOY C : 163

BOSCHETTI A : 1-2-5-6-10-11-211-216-219.

BOUDIAF M : 146.

BOURDIEU P : 11.

BOURGUIBA H : 61.

BRUNEL P : 5.

CAMUS A : 136-150.

CAPITANT R : 161.

CARTANO T : 163.

CESAIRE A : 8-9-17-18-32-33-34-81-155

CHAUNU : 177-178.

CHEVRIER J. : 25.

162-199-200-210-212-218.

COHEN-SOLAL A. : 7-40-97-111-126-127-128-129-136-137-156-158-160.

COLOMBEL J : 99-100

CONTAT M : 1-7-95-107-128-165-202-203-206.

CONTAT R : 1-7-95-202-203-206.

CORDER S.P. : 34.

CORNEVIN R : 15-55-56-57-58-63-68-70-71.

COULIBALY B : 60-62.

COUTY D

Christ : 14-35-36-37-40-74.

Congo : 14-41-43-49-51-54.

FLAMBERT G :

FANON F : 16-22-35-43-44-45-46-50-51-52-53-54-60-64-65-67-68-134-135-136-
137-141-154.

FAUCONNIER B : 32.

FERHAT A : 145.

DAMAS L. G : 20.

DEROGY J : 204.

DIA M : 59.

DIB M : 144.

DIOP B. : 20.

DIOP C. A : 20-34-43-44-50-55-56-74-214.

DROZ B : 131-132-133-134-135-136-137-138-140-141-142-143-144-146-148-149-150-
151-152-153-155-156-157-158.

DUMONT R : 14-45.

GANDHI : 30-31-34.

GAULLE de : 127-206-207.

Ghana : 41

GIDE A : 1-3-129.

GLIKSOHN : 5.

Guinée : 41.

GURDANT J. N : 204.

HAZOUME P : 20.

HEGEL : 23

HITLER A : 161-177-182.

HOVNANIAN J : 156-157.

IDT G : 194.

Israël : 58.

JEANSON F : 106-110-122-164-165-166-167-173-211-215-216.

KABA L : 41.

KALONDI A : 14-54-55-63-64-69-72-75-213.

KASAVUBU J : 53-54-57-63-64-67-68-69-72-75-213.

KATANGA : 15.

KESTELOOT L : 8-20-22-23.

KHATIBI A - 139-176.

KING M.L : 78-83-85-86-87-88-89-90-124.

KITHIMA A : 56-57-61.

KIZERBO : 177-178.

KLEIN J : 20.

KREA H : 35.

LADMIRAL J. R : 28-29.

LEFEVRE : 28.

LEVER E : 131-132-133-134-135-136-137-138-140-141-142-143-144-146-148-149-
150-151-152-153-155-156-157-158.

LUMUMBA P : 15-42-51-56-57-58-63-64-65-67-68-69-70-71-72-73-76-213-214.

MADELERAT D : 5.

MALRAUX A : 129.

MARCET A : 177-178.

MARX K : 102-107.

MASCOLO : 160.

MAULNIER T : 162.

MAUMOURY B : 158.

MEMMI A : 44-47-48-49-61-62-135-139-140-142-145-148-152-159-160-161-209.

MESSALI Hadji : 61.

MOLLET Guy : 156.

MUBUTU J : 14-56-63-69-72-75-213.

NASSER G : 204.

NGAL : 26

NIZAN : 165.

NKRUMAH K : 41-47-48-55-58-70-72-214.

O.N.V. : 10-15-56-202-205-208-213.

OSTER D : 163.

PERGNIER M : 29.

POZNER V : 96.

RABEMANJARA J : 30.

REMOND P : 177-178.

RIZK H : 77.

ROUGEMONT D : 126.

ROUSSEAU J.J : 6-2-188.

RYBALKA M : 1-7.

SAKILIBA F. D : 30.

SALMON A : 53.

SARTRE : 1-2-3-5-6-7-10-11-13-14-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-
31-32-33-35-37-39-42-43-44-45-47-48-49-50-52-53-54-55-56-57-58-59-61-
62-63-64-65-67-68-70-71-72-73-77-80-81-82-83-84-85-86-87-88-90-91-94-
95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-107-108-109-111-112-113-114-
115-117-118-119-120-121-122-123-124-126-127-128-129-130-131-132-133-
134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-
151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-
168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-
185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-198-199-200-201-202-
203-204-206-210-211-212-216-219.

SAWAHRECH Kh : 200.

SCHUSTER J :

SENGHOR L. S : 16-20-22-24-25-26-27-28-33-39-50-51-52-68-159.

SIMON P - H : 94-97-100-103-106-112-187-211.

TEMPELS R. P : 26.

TEITGEN P : 157.

THEVOEDJRE H : 47-74.

THIVOLLIER P : 37.

TOURE S : 9-10-34-35-41-54-68.

TROTSKI L : 68

TSCHOMBE M : 14-56-63-64-69-70-72-75-213.

VICTOR H : 62-92.

VOLTAIRE : 3-127.

WADE A : 26-55.

WRIGHT R : 80-84-85-88-89-111.

WAUTHIER C : 18-27-28-46-48-52-60.

YOULOU F : 72.

ZOLA F : 3.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the importance of using reliable sources and ensuring the accuracy of the information gathered.

3. The third part of the document provides a detailed overview of the results of the study. It includes a comprehensive analysis of the data collected and discusses the implications of the findings for future research and practice.

Abolition : 22-37.
 Absurde : 31-35.
 Acculturation : 13-74.
 Accusation : 13.
 Actualité
 Administration : 42-52.
 Africain : 4-5-8-9-13-15-16-17-19-28-39-47-48.
 Afrique ; 1-4-5-6-8-10-11-12-14-15-16-17-41-43-44-50-51-54-55-58-59-61-63-68-
 69-70-71-72-73-76.
 Agraire :
 Agression : 47.
 Algérie : 3-10-11.
 Algérien : 35.
 Aliénation :
 Allié : 15
 Ambiguïté : 6-32-59.
 Ambigus : 14-33-54.
 âme : 6-18-19-21-22-26-28-29-33-74.
 Aménagement : 4
 Antagonisme : 13-14-17.
 Arabe : 4-6-7-8-11-12.
 Arme : 9-33.
 Armée : 10-57-58.
 Art : 3-5-34.
 Artisan : 15.
 Authenticité : 4-10-30-31-35.
 Authentique : 29-40-65.
 Avenir : 24-62.

Abolition

Absolu : 77-110-112-127-163-211-221.

Absurde : 110-111.

Acculturation : 138.

Actualité :

Administration : 135.

Africain : 86-89-211-212-213.

Afrique : 79-80-88-92-133-135-141-147-151-153-154-156-159-211-213-221.

Agressé : 125.

Agression : 154-204-208.

Agriculture : 132-134.

Allié : 97-175-177-213.

Aliénation : 131-140-145-155-164-165-166-169.

Ambigu : 104-109-180-183.

Ambiguïté : 114-158-159-162-181-182-183-198.

âme : 80-92-119-140-172-194.

Aménagement

Angoisse : 77-94-110-113-181-221.

Antagonisme : 95-106-110-145.

Arabe : 126-127-129-136-137-199-200-201-203-205-206-208-216-217-218.

Arme : 78-82-83-90-129-140-142-149-177-205.

Armée : 122-147-150-156-159-162-208-210-217.

Art : 81-99-115-116-117-118-119-127-163-172-188-194-219.

Artisan

Asservi : 142-151.

Assimilation : 81-134-138-140-141.

Athéisme : 112-169.

Authenticité : 81-155-212.

Authentique : 78-90-116-125-168-180-215.

Avenir : 77-78-96-105-129-132-139-165-166-170-171-201-206.

Balkanisation : 54-53.

Balkanisé : 73.

Bianc : 9-13-35-37-38-39-40-49-61-66-70-75-78-83-84-85-88-92-93-94-95-96-98-
102-106-107-108-115-117-120-124-141-214-221.

Bien : 105-106-122.

Bonheur :

Bouleversement : 13-17-73-103-161-166-208.

Bourgeoisie : 10-43-44-50-53-67-97-102-104-105-107-108-109-110-116-122-123-
147-182-183-215.

Capitalisme : 43-47.

Chef : 5-15-41-52-54-64-67-68-69.

Chefferie : 52.

Christianisme :

Civilisation : 6-8-13-15-16-17-19-22-24-25-39-40-63.

Classe : 14-23-45-54-59-60-68-69.

Claustration :

Crise : 2

Colonialisme : 4-9-32-42-43-44-47-48.

Colonisation : 4-8-9-10-12-13-14-15-16-17-18-32-38-44-48-58-74-75.

Colonial : 18-42-43-45-49-52-55-62-75.

Colonie : 41-42-47.

Colonisateur : 4-6-8-10-16-27-33-41-43-44-45-47-48-60-61.

Colonisé : 4-6-9-16-17-19-27-41-47-48-61-62.

Combat : 5-9-13-23-73.

Conflictuel : 4-5-12-14-16-41-42-50-51-53-63-66.

Conformiste : 2-44.

Conformisme : 2-44.

Congolais : 15.

Conscience : 1-2-10-14-21-22-32-33-37-43-48-51-54-60-61-64-68-70-75.

Consciencisme : 4.

Constitution

Contradictoire : 13-55-56-59-61-67-70-75.

Contradiction : 13-55-56-59-61-67-70-75.

Corrompu : 15.

Crise : 42-43-44-64.

Culture (culturel) : 2-4-5-7-8-9-12-13-16-17-19-20-24-27-29-30-32-35-39-44-48-
50-51-54-60-62-66-73-74-75.

Cynique : 14.

Chef : 102-111-131-165-172-179-194-219.

Civilisation : 79-80-81-95-105-140-141-151-155-186-212-220.

Classe : 88-102-107-108-110-112-117-123-125-135-147-158.

Claustration :

Colonialisme : 130-141-142-144-145-147-150-151-152-153-154-155-160-162-199.

Colonisation : 77-79-82-129-133-135-138-140-141-142-144-145-148-151-152-155-
159-160-209-212-217.

Colonial : 130-138-140-142-144-145-146-147-148-151-158-159-160-162-209-216-218.

Colonie : 130-135-137-141-149-156.

Colonisateur : 130-131-132-134-135-137-139-140-142-145-148-149-151-152-155-160-
161-209-211-216.

Colonisé : 86-130-131-138-139-140-142-144-145-148-151-152-155-162-209-210-211-
212-216-217.

Combat : 92-124-125-143-144-147-160-182-201-212.

Complémentarité : 93-108.

Conflit (conflictuel) : 79-94-106-109-126-129-139-144-163-169-186-199-208-217-
218.

Conformisme : 168.

Conscience : 77-78-83-90-94-96-102-103-106-107-108-109-110-113-114-128-130-142-
144-152-158-162-163-164-165-168-169-180-181-184-185-208-211-212-
215-220-221.

Consciencisme : 212.

Constitution :

Contradictaires : (contradiction) : 77-92-94-102-104-107-114-115-127-128-138-
140-145-146-162-166-167-180-181-182-183-190-191-194-199-201-
210-211-213-215.

Convulsions : 212-213.

Corrompu : 101.

Crise : 129-155-158-181-203-213.

Culture (culturel) : 79-81-82-86-92-97-99-110-129-135-138-140-143-144-151-
169-170-182-212.

Cynisme : 134.

Cynique : 195.

Déchiré : 13-78-138-149-162-199.
 Décolonisation : 15-41-159-162-163-209-212-213-216-220.
 Démocrate : 70-215.
 Démocratique : 70-90-213-215.
 Déporte (tation) : 8-9-19-86.
 Déraciné : 16-80-139.
 Déracinement : 140.
 Désarticulé : 52-134-135.
 Désintégration : 15-51-65.
 Destin : 11-62-74-75-77-78-92-94-109-113-152-164-166-167-170-173-174-181-
 210-217.
 Dialectique : 22-94-97-98-110-115-116-128-141-209-211.
 Diaspora : 4-6-8-10-17-74-77-79-80-88
 Discrimination (discriminés) : 2-47-79-83-84-87-88-92-96-107-124-125-214.
 Diversité : 4.
 Doctrine : 53.
 Domination : 13-19-23-26-34-40-44-61-83-107-141-143-144-147-151-156-186-
 206-208-210-216-217.
 Dominé : 33-75-95-96-97-104-106-175-186-216-220.
 Drame (atique) : 10-12-17-18-55-56-64-68-73-74-79-118-131-149-150-155-
 157-193-199-209-211-219.
 Droit : 2.
 Ecrivain : 2-3-5-6-8-9-10-13-25-27-31-33-35-40-74.
 Economie (économique) : 4-9-31-42-43-45-47-48-49-50-51-54-55-61-66-73.
 Egalité
 Egocentrique : 7.
 Emancipation : 51.
 Engagement : 2-3-5-6-7.
 Engagé : 2-3-5-6-7.
 Enracinement : 8-10-15-26.
 Emploi : 41.
 Esclavage : 4-6-7-8-9-10-12-13-15-17-18-30-37-38-74-75.
 Esotérique : 2.
 Espace : 16.

Etat : 4-43-45-50-51-55-59.

Ethnique : 7.

Ethnie : 50-51-64-67.

Ethnique : 4-5-10-14-22-23-24-41-49-50-51-53-54-63-67-73.

Europe : 17-44.

Européen : 47-52.

Exil : 8-10-13-17-19.

Exilé : 75.

Existentialisme : 2-3.

Existence : 19.

Existentiel : 23-24-38.

Exploitation : 18-19-23-42-47-48.

Exploité : 75.

Ecrivain : 79-80-124-126-128-129-143-179-198-220.

Economie (économique) : 87-92-106-107-124-129-130-131-133-135-141-145-159-
201-216.

Egalité : 85-92-125-153-163-215.

Egocentrique

Emancipation : 94-106-142-144-151.

Engagé : 97-128-219.

Engagement : 104-126-128-143-162-163-184-220.

Enracinement

Emigration : 133-151.

Emploi : 85-89-92-124-133.

Esclavage : 77-82-124-152-212.

Esthétique

Espace

Etat : 138-160-201-203-204-205-208-210-213-217-218.

Ethique : 92-126-153-162-163-211.

Ethnie :

Ethnique : 138-213.

Europe :

Européen : 131-133-134-149-206.

Exil : 78-79-80-124-139.

Existentialisme :

Existence : 187-190-203-205-210.

Existentiel : 201-210-221.

Exploitation : 82-88-95-98-125-130-131-143-147-148-151-156-159-216.

Exploité : 88-97-134-142-216.

Fasciste : 9

Faute : 92.

Fédéralisme : 14-54-76

Fédéraliste : 15-57

Fléau : 10-19-161.

Foi : 110-115-167-168.

Fraternité : 125-147-152-153-154-163-177-186-201.

Français : 18-19-20-27-28-29-31-33-40-74.

Géographie (géographique) : 5-13-50-86-92-94-122.

Grandeur

Gratuit : 111-148-193.

Gratuité : 1-77.

Gouvernement : 67-75-87-138-156-157-206-207.

Guerre : 130-137-143-146-147-149-151-158-160-161-167-175-176-177-182-191-
194-198-199-200-202-209-215-216.

Haine : 50-150-153-175-176-184-186-211-215.

Héroïsme

Histoire (historique) : 2-4-6-7-8-9-10-11-12-15-18-19-21-24-28-31-37-39-40-
41-42-43-55-61-65-66-67-69-70-71-72-73-74-75-76-80-81-86-95-96-
97-100-102-104-105-113-123-124-128-135-142-143-144-145-153-154-
162-164-165-166-167-175-177-178-183-184-185-186-191-198-203-204-
205-206-210-211-212-213-215-218-219-221.

Historien : 20;

Homogénéité : 21.

Hostile : 31-52-69-78.

Hostilité : 71-204.

Humanisme : 2-110-154-176-180-186.

Humanité : 21-36-37-40-110-151-152-155-161-162-163-177-186-201-208.

Humiliation : 17-19-38-176-216.

Humilié : 33-71-134-142.

Identité : 4-7-10-12-16-17-20-25-33-63-74-90-81-90-91-109-121-124-138-143-
151-165-180-212-217.

Idéologie : 5-47-48-58-86-88-107-108-154-186-213.

Idéologique : 31-47-58-64-86-87-111-135-154-219.

Impérialisme : 14-15-45-51-55-58-65-66-71-72-73-75-213.

Impérialiste : 43-57-203.

Indépendance : 4-6-8-14-41-43-44-52-53-54-55-56-60-61-62-63-64-65-66-67-
68-69-70-73-75-76-130-132-143-147-148-151-154-201-213-214-217.

Indépendant : 41.

Infériorité : 120.

information : 131-156-157.

Institution (institutionaliser) : 4-5-41-45-90-92-134-152-157-159-209-213-216.

Intégration

Intégrisme

Intellectuel : 1-3-4-7-11-14-20-27-31-39-48-107-135-139-147-157-158-160-212-
218-221.

International : 28.

Islam : 132-139.

Israël : 199-200-201-202-203-204-205-207-208-210-217-218.

Iraélien : (Israélio) : 4-6-7-8-11-126-127-129-199-200-201-202-203-204-205-
206-208-210-216-217-218.

Juridique : 89-90-92-106-107-124-173-214-215.

Justice : 30-102-103-104-122-123-135-136-137-153-154-160-221.

Langue : 6-9-10-13-18-19-20-27-28-29-30-31-32-33-34-40-74-81-138-139-140-212-
216.

Législation : 135.

Libérateur : 33.

Libération : 10-11-41-133-143-144-146-147-159-163-199-211-213-216.

Liberté : 1-3-4-5-10-13-15-32-40-42-59-67-73-77-85-108-109-110-123-125-126-
128-129-143-144-147-152-154-162-163-166-168-169-170-179-182-183-
191-198-203-208-209-210-211-218-220-221.

Lieu: 33.

Linguistique : 8-13-18-30-31-33-40.

Littérature : 1-3-5-7-11-12-18-20-74-79-80-82-83-126-127-128-129.

Lutte : 5-10-11-12-13-15-17-23-35-41-51-59-62-65-71-73-76-78-83-90-91-92-
97-102-107-125-127-130-144-146-147-150-159-160-162-163-199-201-
212-213-215.

Mal : 105-111-117-161-163-175-177-187-188-189-190-215.

Malheur :

Manifestation : 22-168.

Manifeste : 158-159-160-199.

Massacre : 14-15-41-42-45-52-53-63-64-65-67-68-

Masses : 147-213.

Métamorphose (sé) : 2-14-154-208.

Métissage : 22.

Modernisme

Morale : 2-4-11.

Musulman : 130-131-132-134-135-139-148.

Mystique : 13-127-212.

Naissance

Narcissique : 7.

Nation : 5-6-9-43-44-49-50-51-53-89-111-116-119-127-205-206-215.

Nationalisation : 133.

Nationalisme : 71.

Nationaliste : 52-53-57.

Négrisme

Négritude : 4-7-8-13-15-16-17-18-19-20-21-22-24-26-32-33-35-36-39-79-
81-82-212.

Néo-colonialisme : 42-59-68-76.

Néo-colonialiste : 43.

Noir : 4-6-7-8-9-10-12-13-14-16-17-18-22-23-24-26-27-29-31-35-37-38-39-40-
61-66-74-75-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-
96-98-102-106-107-108-109-111-117-120-124-125-201-212-214-215.

Occident : 13-15-17-43-58-213.

Occidental : 31.

Oppression : 7-18-23-38-43-74-78-83-86-89-90-97-105-107-109-149-212-220-221.

Opprimé : 5-6-22-23-72-92-127-129-130-155-158-160-162-171-210-212.

Organisation : 45.

Originel : 13-14-37-74-81-178.

Orphée : 7-13-15-16-22-39-40-127-211.

Ostracisme : 11-215.

Panafricanisme : 55-70-72-76.

Panafricaniste : 15-70-214.

Paix : 5-24-41-154-160-177-200-203-204-206-217-218-221.

Palestinien : 201-202-204-208-210-218.

Panthéisme : 13-25-26.

Panthéiste : 21.

Passé : 13-21-24-62-77-90-98-100-164-166-173-182-188-191-210.

Passion : 7-13-35-36-37-40-110-173-211-212-221.

Parti : 14-50-53-54-59-63-64-65-67-75.

Patriotisme : 41.

Personnalité : 4-6-8-26-39-53-78-81-138-140-142-143-144-164-165-166-186-213.

Peuple : 5-6-15-20-35-36-40-45-47-59-60-61-64-67-68-69-70-72-74-97-127-129-
130-136-142-143-144-145-146-147-148-152-154-155-158-159-160-162-
163-175-177-208-210.

Philosophie : 3-7-8-11-14-42-49-93-94-97-109-148-163-201-210-214-219-220-221.

Poème : 8-35-81-82.

Poésie : 12-17-18-19-32-35-82-90-91-103.

Poète : 9-17-20-32-79-150.

Polémique :

Politique : 1-2-3-5-7-8-9-10-11-14-28-32-41-42-44-47-48-50-53-55-63-65-66-67-
69-72-73-86-87-90-92-95-97-106-107-113-124-126-127-129-134-147-
148-150-159-192-202-207-213-214-215-220.

Population : 15-47.

Pouvoir : 15-43-45-55-57-58-59-64-65-66-68-72-73-90-94-95-122-156-163-198-213.

Préjugé : 92-94-95-96-106-212-216.

Privilège : 23-24-35-41-49-59-107-130-138-140-141-214.

Prolétaire : 23-87.

Prophétisme (prophétique) : 1-2.

Puissance : 15-41-45-52-53-54-56-57-58-177-182-210-213.

Quête : 17-21-39-40-75-79-81-124-180-199-212.

Race : 4-7-12-13-17-18-19-22-23-24-25-28-35-36-37-39-48-49-68-74-75-79-85-86-
93-94-95-96-97-98-101-106-108-117-118-130-141-154-163-201-212-215-217.

Racine : 12-80-81-139-144.

Raciale : 10-40-47-49-92-94-97-99-107-111-124-144-212-214-216.

Racisme : 85-94-96-98-104-105-111-115-122-141-142-149-214-216-220.

Raciste : 22-23-47-74-78-84-95-97-98-108-120-137-211.

Réactionnaire : 6-8-76.

Réenracinement

Religieux : 10-14-51-54-63-124-132-167-213.

Religion : 26-81-167-168-169-201.

Régime : 3.

Régionalisme

Répression : 105.

Responsabilité : 77-108-110-125-126-136-152-158-167-168-169-177-184-211.

Restaurer : 13.

Retour : 7.

Revendication : 13-21.

Révolte : 92-145-146-148-216.

Révolution : 35-41-67-68-103-148-154-220.

Révolutionnaire : 35-44-67-68-71-90-128-147-162.

Salaud : 107-122-125-219.

Sartrien : 2-3-6-7-13-16-78-97-108-110-113-129-162-169-198-200-211-213-218-219.

Sécession (sécessionniste) 51-53-55-67.

Ségrégation : 10-84-86-90-94-111-124-143-144-149.

Séparatisme : 10-50-51-53-73-75-76-213.

Séparatiste : 53-57-63-64.

Séquestration (sioniste): 166-167-168-179-183-191-192-201-213-214-215-219.

Social : 79-80-83-84-85-88-89-90-92-94-96-97-99-102-103-106-107-109-111-
113-120-122-123- 124-125-129-134-140-144-145-148-149-164.

Société : 23-24-45-78-83-84-86-92-95-98-104-106-112-126-127-130-134-135-140-
145-149-156-159-160-164-165-169-177-180-187-188-201-215.

Solidarité : 113-129-131-146-159-160-199-210-216.

Solitude : 77-78-94-110-167.

Souffrance : 152-176-201.

Source : 7-8-16-17-18-19-26-48-79-80-81-90-91-107-108-152.

Structure : 5-14-41-51-78-86-90-106-107-115-130-134-148-188-191-216-

Supériorité : 93-98-141-217.

Survie : 4-208-210.

Souveraineté : 6-145-160-199-202-203.

Symbole : 94-104-105-148-163-181-211.

Symbolique : 2-7-17-127-220.

Synchrétisme : 25.

Synthèse : 23-105.

Système : 42-49-58-95-110-124-130-132-138-141-144-145-152-153-158-162-169-
176-209-213-215-216-218.

Temps : 16-33.

Théâtre : 7-94-100-108-109-110-111-113-164-170-172-191-198-215-218-219.

Théorie : (théoricien) : 2-7.

Tradition : 79-81.

Traditionnel : 5-14-15-31-41-42-51-52-130-134-216.

Tragédie : 70-71-79-127-186-189-190-200.

Tragique : 8-10-12-14-58-64-78-103-108-110-150-175-177-186-187-189-208-218.

Traite :

Tribale : 49-50-73-134-135.

Tribune : 3-10.

Torture : 151-153-156-157-161-163-176-177.

Unité : 4-5-10-13-14-15-41-49-50-53-55-56-59-64-69-71-73-76-126-143.

Univers : 10-15-18-19-21-24-25-26-40-75-77-78-81-138-218.

Universel : 23-24-25-37-40-162-177-201-211-221.

Viol : 8-169.

Violation : 136.

Violé : 13.

Violence : 5-21-78-94-147-148-151-152-153-162-179-219.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent data collection practices and the use of advanced analytical techniques to derive meaningful insights from the data.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and processing, thereby improving efficiency and accuracy.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure that the data remains reliable and secure.

5. The fifth part of the document discusses the importance of data governance and the role of a data governance committee. It outlines the key principles and best practices for implementing a robust data governance framework.

6. The sixth part of the document explores the use of data in decision-making and performance management. It illustrates how data-driven insights can inform strategic decisions and help organizations track their progress against key performance indicators.

7. The seventh part of the document discusses the role of data in innovation and new product development. It highlights how data can be used to identify market trends, customer needs, and potential areas for innovation.

8. The eighth part of the document discusses the importance of data literacy and the need for training and development programs. It emphasizes that all employees should have a basic understanding of data and its applications in their work.

9. The ninth part of the document discusses the role of data in sustainability and social responsibility. It highlights how data can be used to measure and improve an organization's environmental, social, and governance (ESG) performance.

10. The tenth part of the document discusses the future of data and the emerging trends in data management and analysis. It highlights the potential of artificial intelligence, machine learning, and big data to revolutionize the way we collect, analyze, and use data.

B I B L I O G R A P H I EI OEUVRES DE SARTREEditions utiliséesThéâtre :

La putain respectueuse, pièce en un acte de deux tableaux, Paris, Gallimard Paris, 1954

Les séquestrés d'Altona, pièce en cinq actes
Paris, Gallimard, 1960

Préfaces, Textes, Articles, Récits

"Seuls quelques Noirs, ici, ont le temps de rêver", article, reportage repris sous le titre "Villes d'Amérique" in Situations, III, Paris, Gallimard, 1949.

"Retour des Etats-unis, ce que j'ai appris du problème noir", article, in Le Figaro, 16 Juin 1945 et 30 juillet 1945

"Manhattan : the great Américain désert (jugement porté sur le jazz), article, Version originale sous le titre "New-york, Ville coloniale" in Situations, III, Paris, Gallimard, 1945

"Présence noire", article, Paris, in Présence Africaine, n° 1
Novembre-Décembre, 1947

"Orphée noir", Préface à l'Anthologie de la nouvelle poésie Nègre et malgache de langue française par Léopold Sédar Senghor, Presses Universitaires de France, 1948

Jean-Paul SARTRE aux Marocains "ceux qui vous oppriment, nous oppriment pour les mêmes raisons", in La Gauche, n° 8, novembre 1948

"Le Noir et le Blanc aux Etats-unis" fragment de la "Morale" in Combat, 16 Juin 1949

"J'ai vu à Haïti un peuple noir fier de sa tradition de liberté", récit, in Franc-Tireur, 21 Octobre 1949

"Haïti se jette avec passion sur tout ce qui évoque la culture française... et parmi les riches Antilles, cette République noire est la seule à crever de faim", récit, in France-Tireur, 22-23 octobre 1949

"Réponse à Albert Camus", article in Situations, IV, Paris, Gallimard, 1964

"Vous êtes formidables", article
Repris in Situations, V, Paris, Gallimard, 1964.

"Préface" à Portrait du colonisé, précédé du Portrait du colonisateur d'Albert Memmi, Paris, EDITIONS J.J. Pauvert collection "Libertés", 1966. In Situations, V, Paris, Gallimard, 1964

"Une victoire", article
in Situations, V, Paris, Gallimard, 1964

"La constitution du mépris"
in Situations, V, Paris, Gallimard, 1964

Préface à Les damnés de la terre de Frantz Fanon

a) Paris, Maspero, 1961
b) in Situations, V, Paris, Gallimard, 1964

"Les Somnambules" article,

a) in Les Temps Modernes, n° 191, Avril 1962, P. 1397-1401
b) in Situations, V, Paris, Gallimard 1964

"Le prétendant ; article in Situations, V, Paris, Gallimard, 1964

"Les grenouilles qui demandent un roi", article, in Situations, V, Paris, Gallimard, 1964

"L'analyse du référendum", article in Situations, V, Paris, Gallimard, 1964

Divers :

(Interviews, interventions lors des meetings, Conférences de presse

"Haïti vu par Jean-Paul SARTRE", interview, in Franc-Tireur 24 octobre 1949

"SARTRE de retour d'Afrique", article-interview, in Paris Match, 20 mai 1950

"Témoignages et documents sur la guerre d'Algérie" in Document n° 5 numéro spécial, Juin 1958

Textes relatifs au problème palestinien

"Interview", Al Ahram (le Caire), 25 Décembre 1965

"Interview", Al Hamishmar, début 1966

"Interview", Al Ba'ath, Février 1966

"Lettre ouverte" au journal, Al Ahram, 25 Février 1967

"Jean-Paul SARTRE et Simone de BEAUVOIR en Israël", conférence, Cahiers BERNARD Lazare, n° 10, Mai 1967, P. 4 - 20

"Pour la vérité", préface, in Les Temps modernes, n° 253 bis (Juin 1967), P. 5 - 11

"Interview" de Sartre sur Israël recueilli par Jigal Arci, in Literarni Novini (PRAGUE), 15 dubna (Avril) 1967

II BIBLIOGRAPHIES

CONTAT Michel,

RYBALKA Michel, Les écrits de Sartre - chronologie - Bibliographie commentée, Paris, Gallimard, 1970

KLAPP Otto, Bibliographie d'histoire littéraire française
Band II 1959-60 ; Band III 1961-1962 ; Band IV 1963-64 ;
Band V 1965-66 ; Band VI 1967-68 ; Band WV 1977 ; Band
XVI 1978 ; Band XXII - 1984 ; Band XXIII - 1985 ; Band
XXVI - 1986 ; Band XXV - 1987

RANCOEUR René, Bibliographie de la littérature française du Moyen-Age à nos jours, Paris, Armard Colin, 1986

III ETUDES GENERALES EN RELATIONS A NOTRE SUJET

Albérès, René - Marill , Bilan littéraire du XXe siècle,
Paris, Editions Montaigne, 1962
(édition revue et augmentée)
" Histoire du roman moderne, Paris,
Albin Michel, 1963
" L'aventure interllectuelle du XXe siècle.
Panorama des littératures européennes
1900-1963, Paris, Albin Michel, 1959
(3e édition revue et augmentée)

ALLEG Henri, La question, Paris, Editions de Minuit, 1958

ANOUILH (Jean), Médée ("Nouvelles pièces noires"), Paris, Edition de la Table Ronde, 1958

ASLAN (O), L'art du théâtre, Paris, Séghers, 1963

BARRAULT (J.L.) ; Nouvelles réflexions sur le théâtre, Paris, Flammarion, 1959

BEAUMARCHAIS (Jean Jean Pierre de)

COUTY DANIEL

REY Alain, Dictionnaire des littératures de langue française, Paris, Bordas, 1987

- BEAUVOIR (S. de), La force des choses, Paris, Gallimard, collection Foliô, 1963
- BERSANI Jacques
- AUTRAND Michel
- LECARME Jacques
- VERCIER Bruno, La littérature en France depuis 1945, Paris, Bordas, 1970
- La Bible de Jérusalem, Paris, Editions du CERF/Verbum Bible, 1986
- BONN Charles, La littérature algérienne de langue française et ses lectures - Imaginaire et discours d'idées, Ottawa, éditions Naaman, 1974
- BONNEFOY Claude
- CARTANO Tony
- OSTER Daniel, Dictionnaire de la littérature française, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1977
- BOISDEFFRE Pierre de, Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui, (1939-1959), Paris, le Livre contemporain, 1959
- BRUNEL P.
- MADELENAT D.
- GLIKSOHN J.P.
- COUTY C. , La critique littéraire, Paris, PUF, 1977
- BURNIER Michel-Antoine, Les existentialistes et la politique, Paris, Gallimard, Collections "Idées" 1966
- CESAIRE Aimé, Les armes miraculeuses, Paris, Gallimard, 1946
- " " Discours sur le colonialisme, Paris, Présence Africaine, 1955
- " " Une saison au Congo, Paris, Seuil, 1973
- Colloque sur les politiques de développement et les diverses voies africaines vers le socialisme in Cahiers Présence Africaine, Dakar 3-8 Décembre 1962
- COULIBALY B. in Cahiers Présence Africaine, Dakar 3-8 Décembre 1962
- DIA M. in Cahiers Présence Africaine, Dakar 3-8 Décembre 1962
- KIHIMA A. in Cahiers Présence Africaine, 3-8 Décembre 1962

- CORNEVIN Robert, Histoire du Congo-Léo, Paris, Berger-Levrault, 1963
- CLOUARD Henri, Histoire de la littérature française, du symbolisme à nos jours, Paris, Albin Michel 1952
- DIA Amadou Cissé, La Mort du Damel, Paris, Présence Africaine, n° 1
Octobre - Novembre 1947
- DIOP Birago, l'os, Paris, Présence Africaine n° 1 Octobre - Novembre
1947
- DIOP Cheikh Anta, Les fondements économiques et culturels d'un Etat
fédéral d'Afrique noire, Paris, Présence Afri-
caine, 1947
- " Nation nègre et culture, Présence Africaine, 1955
- DROZ Bernard
- LEVER Evelyne, Histoire de la guerre d'Algérie, Paris,
Seuil, 1991
- DUMONT René, L'Afrique noire est mal partie, Paris, Seuil 1962
- " " L'Afrique étranglée, Paris, Seuil, 1980
- FANON Frantz, Les damnés de la terre, Paris, "Petite collection"
MASPERO, 1967
- GIDE André, Voyage au Congo, Carnets de route, Paris, Gallimard,
1927
- HAZOUME Paul, Doguiçimi, Paris, Larose, 1958
- KABA Lanciné, Nkrumah et le rêve de l'unité africaine,
collection Afrique contemporaine Volume II
- KANE Mouhamadou, Roman africain et tradition, Dakar NEA, 1982
- KESTELOOT Lilyan, Les écrivains noirs de langue française : naissance
d'une littérature, Bruxelles, Editions de l'univer-
sité 1977
- KING Martin Luther, La seule révolution traduit par Jacques Potin,
Paris, Casterman, 1968
- LEMAITRE Henri, L'aventure littéraire du XXe siècle, collection litté-
rature, Paris, Pierre Bordas et Fils, Editeurs, 1984
- LEMAITRE Henri
- BAQUE Françoise
- SERRES Marie-Céline, La littérature française d'aujourd'hui, Paris,
Bordas - Laffont 1972

- MALRAUX André, L'ESPOIR, Paris, Gallimard, 1937
- MARX Karl, Contribution à la critique de l'économie politique, traduit par Maurice Husson et Gylbert Badia, Paris, Editions sociales, 1977
- MEMMI Albert, Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur, Paris, Gallimard, réel 1985
- " " Ecrivains francophones du Maghreb-Anthologie, Paris, Seghers, 1985
- NATHAN Jacques, Histoire de la littérature française contemporaine 1910-1960, nouvelle édition augmentée, Paris, Nathan, 1960
- NGAL , Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie Dakar, Abidjan, NEA, 1975
- PICON Gaëtan, Panorama de la nouvelle littérature française Gallimard, 1960
- POZNER V., Les Etats désunis, Paris, Denoël, 1938
- REMOND R.
- CHAUNU P.
- MARCET A.
- KIZERBO J., Le monde contemporain, Paris, Hatier, 1962
- ROUGEMONT D., de Politique de la personne, Paris, Jesers, 1946
- ROUSSEAU Jean-Jacques, L'Emile ou de l'Education, Paris, Bordas, 1973
- SENGHOR Léopold Sédar, Liberté I : Négritude et Humanisme, Paris, Seuil, 1964
- " " Liberté III : Négritude et civilisation de l'Universel, Paris, Seuil, 1977
- SIMON Pierre-Henri, Histoire de la littérature française du XXe siècle, Tome 2, Paris, A. COLIN, 1967
- TEMPELS R.P., Placide, La philosophie bantoue, traduit du Néerlandais par A. RUBBENS, Paris, Présence Africaine, 1948
- THIVOLLIER P., Parler-Franc sur la Religion, n° 7, le péché originel, Paris, CERF Yerbum bible, 1980
- WADE Abdoulaye, Un destin pour l'Afrique, Paris, Karthala, 1989
- WAUTHIER Claude, L'Afrique des Africains : inventaire de la négritude, Paris, Seuil, 1964

- WRIGHT Richard, Un enfant du pays, traduit par Hélène BOKANOWSKI
et Marcel DUHAMEL, Paris, Gallimard, 1980
- " " Black Boy (jeunesse noire) traduit par Marcel DUHAMEL
Paris, Gallimard, 1980

IV ETUDES SUR SARTRE

- ALBERES René-Marill, Jean-Paul Sartre, (Classiques du XXe siècle)
Paris, Editions Universitaires, 1962
(5e édition remaniée, augmentée et mise à jour).
- ASTRUC Alexandre
- CONTAT Michel, Sartre par lui-même, Paris, Gallimard, 1977
- AUDRY Colette, Sartre et la réalité humaine, Paris, Seghers, 1966
- BARILIER Etienne, Les petits camarades. Essai sur Jean-Paul Sartre
et Raymond Aron, Paris, Editions Julliard/l'Age
d'homme, 1987.
- BEIGBEDERM MARC, L'homme Sartre, Paris, Bordas, 1947
- BOISDEFFRE Pierre de, des Vivants et des Morts...,
"La Politique de Jean-Paul Sartre", Paris,
Editions Universitaires, 1954
- BOSCHETTI Anna, Sartre et "Les Temps Modernes" :
Une entreprise intellectuelle, Paris,
Editions de Minuit, 1985
- BUISINE Alain, Laideurs de Sartre, Lille, Editions Presses
Universitaires de Lille, 1986
- BURGELIN CLAUDE, Lectures de Sartre, Lyon, Presse de Lyon 1986
- BURNIER Michel-Antoine, Le testament de Sartre, Paris, Editions
Olivier Orban, 1982
- "Cahiers de Sémiotique
textuelle" Etudes sartriennes I, II, III, IV,
"Cahiers de sémiotique textuelle",
Paris, Plublidix, Paris X - Natterre
1984, 1986 et 1990
- CAU Jean, Croquis de mémoire, Paris, Julliard, 1985
- CELEUX Annie-Marie, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir :
Une expérience commune, deux écritures,
Paris, Editions Nizet, 1986

- COHEN-SOLAL Annie, Jean-Paul Sartre, 1905-1980, Paris, Gallimard, 1985
- COLOMBEL Jeannette, Jean-Paul Sartre, Textes et débats, I : Un homme en situations, II : Une oeuvre aux mille têtes, Paris, Editions Le Livre de Poche, Biblio, 1986
- DOUBROVSKY Serge, Autobiographiques, de Corneille à Sartre, Paris, Presses universitaires de France, 1988
- GALSTER Ingrid, Le Théâtre de Jean-Paul Sartre devant ses premiers critiques, Tubigen, Editions Narr/J.M. Place, 1986
- HOLLIER Denis, Politique de la prose. Jean-Paul Sartre et l'an quarante, Paris, Gallimard, 1982
- JEANSON Francis, Sartre par lui-même, collection "Ecrivains de toujours", Paris, Editions du Seuil, 1960
- " " Sartre, Collection "Les écrivains devant Dieu", Bruges, Editions Desclée de Brouwer, 1966
- " " Le problème moral et la pensée de Sartre, suivi de Un quidam nommé Sartre, Paris, Editions du Seuil, 1966
- JOLIVER Régis, Le problème de la mort chez Heidegger et chez Sartre, Gaudebec-en-Caux, Editions Fontenelle, 1950
- JUIN Hubert, Jean-Paul Sartre ou la Condition humaine, Bruxelles, Editions de La Boétie, 1946
- LEVY Benny, Le nom de l'homme, Dialogue avec Sartre, Lyon, Edition Verdier, 1984
- SICARD Michel, Essais sur Sartre. Entretiens avec Sartre (1975-1979), Paris, Editions Galilée, Collections Débats, 1989
- PEYROUTON Marcel, Histoire Générale du Maghreb - Maroc - Algérie - Tunisie des origines à nos jours, Paris, Albin Michel, 1966
- SIMON Pierre-Henri, Théâtre Destin, Paris, A. COLIN, 1959
- " " , L'homme en procès, Neuchatel et Paris, Editions de la Baconnière, 1950
- VARET Gilbert, L'ontologie de Sartre, Paris, PUF, 1948
- VERSTRACTEN Pierre, Les écrits posthumes de Sartre, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1987

V ARTICLES

- AMROUCHE Jean, "Le combat algérien" in Ecrivains francophones du Maghreb-Anthologie, Paris, Seghers, 1985
- ASSAN Kabemba, "Pierre Salmon" in Historiens Géographies du Sénégal, n° 6, 2e semestre 1991
- BEN Jelloun, "L'homme éclaté" in Ecrivains francophones du Maghreb-Anthologie, Paris, Seghers, 1985
- BOURDIEU P., "Sartre" London Reviews of books, volumes 2, 22, 20 Novembre 3 Décembre 1980
- CAMUS A., "L'Algérie déchirée" in Ecrivains francophones du Maghreb, Anthologie, Paris, Seghers, 1986
- CESAIRE Aimé in Vie africaine, n° 110, Mardi 17 Novembre 1964
 " " in Revue africaine, n°5, Octobre 1961
- COLOMBEL Jeannette, "La recherche d'une morale impossible"
 in Magazine littéraire n° 282 Novembre 1990
- CONTAT Michel, "Le continent Sartre" in Magazine littéraire n° 282
 Novembre 1990
 " " , "Le roman existentiel" in Magazine littéraire n° 282
 Novembre 1990
- CODER S.P. "Dialectes idiosyncrasiques et analyse d'erreurs" in
revue trimestrielle n° 57, 1980
- DIB M., "Tout l'homme" in Ecrivains francophones du Maghreb, Anthologie
 Paris, Seghers, 1985
- FAUCONNIER BERNARD, "L'amour vache de la poésie" in Magazine littéraire
n° 282, Novembre 1990
- GANDHI M., Présence africaine XXIV -XXV
- IDT Geneviève, "Le bouffon posthume" in Magazine littéraire n° 282
 Novembre 1990
- KHATIBI Abdelkébir, extrait in Ecrivains francophones du Maghreb, Anthologie, Paris, Seghers 1985
- KLEIN J., "La traduction technique" in Revue de phonétique appliquée
n° 66 - 67 - 68, 1983
- LADMIRAL J R., "La traduction philosophique" in Revue de phonétique
appliquée n° 66 - 67 - 68, 1983
- LEFEVRE A., "Description, de la traduction d'un poème" in
Revue de phonétique appliquée n° 66-67-68

Lettres françaises n° 15, 1944

LUMUMBA P. extrait in Situations, V, Paris, Gallimard, 1964

LOUETTE Jean-François, "La boîte du style" in Magazine littéraire n°282,
Novembre 1990

Texte du "Manifeste des 121" reproduit in Jean-Paul Sartre 1905-1980
de Cohen-Solal Annie, Paris, Gallimard, 1985

MASCOLO , déclaration in Jean-paul Sartre 1905-1980 de Cohen-Solal
Annie, Paris, Gallimard, 1985

MAULNIER Thierry, "Les individualités pensantes" in Jean-Paul Sartre
1905-1980 de A. Cohen-Solal

NGOUE Lucienne, "Quelques aspects du théâtre de Sartre"
in Annales n°8 de la faculté des Lettres Sciences
Humaines Pages 129-159, Yaoundé 1977

PERGNIER M., "Quelques considérations sur l'équivalence sémantique"
in Revue de phonétique appliquée n° 66-67-68, 1983

SCHUSTER J., déclaration in Jean-Paul Sartre 1905-1980 de Cohen-Solal
Annie, Paris, Gallimard, 1985

TEITGEN Paul, déclaration in Jean-Paul Sartre 1905-1980 de Cohen-Solal
Annie, Paris, Gallimard, 1985

TOURE Sékou, "Le leader politique considéré comme le représentant
d'une culture". Communication au 2e congrès des
Ecrivains et Artistes Noirs, Rome, 1959.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	1
<u>Chapitre premier : Sartre à la rencontre de l'homme noir et de sa civilisation.....</u>	12
1°/ <u>Les causes</u>	
a) L'esclavage et la colonisation.....	17
b) Le décalage linguistique.....	18
2°/ <u>Sartre les diverses manifestations de la négritude</u>	
a) L'homogénéité.....	21
b) Le racisme.....	21
c) Le panthéisme.....	25
d) Le français : une langue étrangère.....	27
e) La situation ambiguë des écrivains.....	30
f) Authenticité et problèmes linguistiques.....	33
3°/ <u>Négritude et christianisme</u>	
a) La négritude : une Passion.....	35
b) La Faute.....	36
<u>Conclusion partielle.....</u>	39
<u>Chapitre deux : La décolonisation</u>	
1°/ <u>Les causes</u>	40
2°/ Colonialisme et néo-colonialisme.....	42
3°/ L'exploitation économique.....	46
4°/ <u>Les difficultés pour l'édification de la nation congolaise</u>	49
a) Les divisions ethniques.....	49

b) Les chefferies.....	52
c) La sécession.....	53
d) Le fédéralisme.....	54
e) Le système des Nations-Unies face à l'histoire du Congo-Léo.....	57
5°/ <u>L'élite congolaise</u>	59
a) L'ambiguïté de la situation de l'élite :	59
b) Le costume national.....	62
c) Les partis politiques.....	63
6°/ <u>Les obstacles à une indépendance authentique</u>	65
a) Le vide politique.....	65
b) L'absence de révolution.....	66
c) Deux viages du Congo : Joseph Kasavubu, Patrice Lumumba.....	67
7°/ Pour une indépendance authentique	70
a) Le panafricanisme.....	70
b) Le marché commun.....	71
<u>Conclusion partielle</u>	73
<u>Conclusion générale de la première partie</u>	74
<u>Chapitre trois : Sartre face aux Noirs de la diaspora</u>	77
<u>Tradition et réalités sociales</u>	79
I <u>La négritude</u>	79
1°/ <u>Les causes</u>	79
2°/ <u>La quête de l'identité</u>	80

III	Etude thématique.....	108
	1°/ La liberté.....	108
	2°/ L'absurde.....	111
	3°/ Le communisme.....	111
	4°/ L'athéisme.....	112
IV	Le théâtre sartrien.....	113
V	Le dynamique interne de l'oeuvre.....	113
	1°/ Une conscience oscillante.....	113
	a) La réalité est contradictoire.....	113
	b) Les changements de point de vue.....	114
	2°/ La structure interne du texte.....	115
	a) L'art de la composition.....	115
	b) L'art des contrastes.....	116
	c) Les images.....	117
	d) L'art du style.....	118
	Conclusion partielle.....	122
	Conclusion générale de la deuxième partie.....	124
	Chapitre cinq : Sartre et le Maghreb : introduction.....	126
I	Le système colonial.....	130
	a) L'exploitation économique.....	130
	b) La société tribale.....	134
	c) L'identité culturelle.....	138
II	<u>La prise de conscience</u>	142

III	La lutte de libération nationale.....	146
	a) La lutte armée.....	146
	b) Les violences.....	147
	c) La torture.....	152
IV	<u>La France face au Maghreb</u>	153
	a) La bataille d'opinion.....	155
	b) Le rôle des intellectuels.....	157
	<u>Conclusion partielle</u>	162
Chapitre six :		
	<u>Les séquestrés d'Altona : un</u> théâtre de "situations"	164
I	Le chemin des aliénations.....	164
	a) La société.....	164
	b) La famille.....	165
	c) L'inauthenticité de la foi.....	167
II	Définition des personnages par socialisation	169
	a) Les traits socio-culturels.....	169
	b) Les traits physiques.....	171
	c) Les traits moraux.....	172
III	Le siècle obscur.....	175
	a) Le génocide.....	175
	b) Les camps de concentration.....	176
	c) La torture.....	176
	d) La responsabilité des vainqueurs.....	177
IV	Les thèmes.....	178
	a) La grandeur.....	178

b) L'héroïsme militaire.....	179
c) La folie.....	180
d) La comédie.....	181
V L'homme face à son destin.....	181
a) Les contradictions de la vie.....	181
b) L'apparition d'une dualité.....	182
c) L'ambiguïté des actes.....	183
d) La liberté.....	184
e) La naissance de la tragédie.....	186
f) Le responsable du Mal.....	187
VI La structure de l'oeuvre.....	188
a) L'art de la composition.....	188
b) La distanciation.....	190
c) Les artifices boulevardiers.....	191
d) La communication à distance.....	192
e) Le rire.....	193
f) L'art du style.....	194
Conclusion partielle : La vision sartrienne de l'histoire.....	198
Chapitre sept : le problème israélo-arabe dans l'oeuvre de Sartre....	199
I La naissance d'Etats israélien et palestinien.....	201
II Les conditions d'une coexistence pacifique.....	201
a) Les territoires occupés.....	201
b) Les confusions à éviter.....	203
c) Les difficultés pour aboutir à la paix.....	204
d) Le rôle de la Gauche.....	206
Conclusion partielle : Sartre, Israël et les Etats arabes.....	208

Conclusion générale de la troisième partie	209
Conclusion générale.....	211
Documents annexes.....	222
Index des noms propres.....	235
Index des thèmes.....	240
Bibliographie.....	253
Tables des matières.....	263